

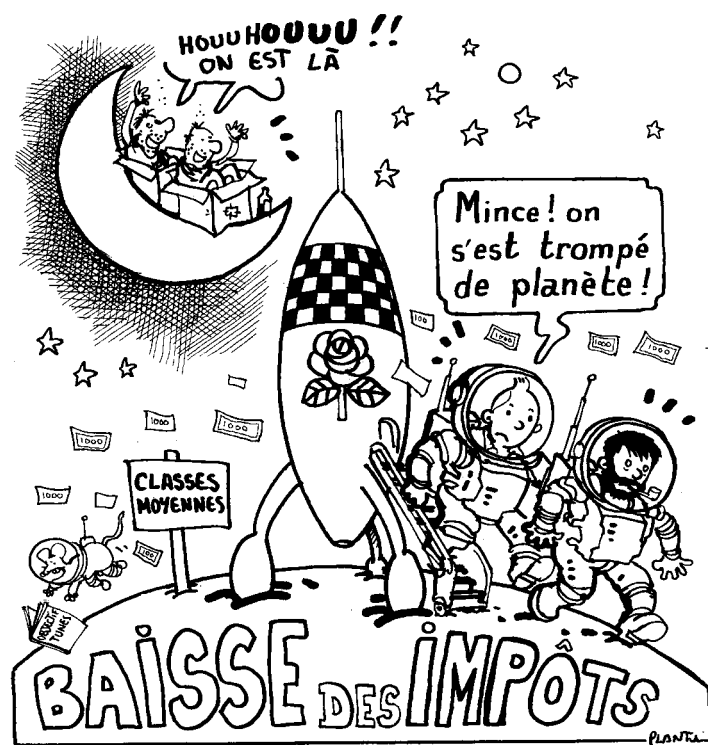


Impôts : une baisse en 2000 ?

- Le ministère des finances étudie une baisse de l'impôt sur le revenu
- Une telle mesure favoriserait les classes moyennes, notamment les cadres
- Ce choix est vivement critiqué par le socialiste François Hollande

LE DÉBAT FISCAL, au sein de la gauche, est à un tournant. Alors que les socialistes ont longtemps condamné toute mesure de baisse de l'impôt sur le revenu, le ministère des finances plaide de plus en plus ouvertement en ce sens, estimant qu'il faut faire un geste en faveur des classes moyennes et des cadres. Au cours de ses dernières interventions publiques, Lionel Jospin a laissé ouverte cette piste de réflexion et a indiqué que la fiscalité des ménages serait prise en compte dans le projet de loi de finances pour l'an 2000, si les marges de manœuvre budgétaires le permettent. Après les controverses provoquées par le projet - aujourd'hui différé - d'abaisser la fiscalité sur les stock-options, la majorité « plurielle » se montre très réservée à l'égard de cette nouvelle idée de réforme. Interrogé par *Le Monde*, François Hollande met en garde le gouvernement : « N'oublions pas qu'il y a des classes populaires. »

Lire page 6



Insécurité : le désarroi, l'angoisse, la peur des victimes

LE GOUVERNEMENT devait annoncer, mercredi 27 janvier, un plan de lutte contre la délinquance des mineurs, au terme d'un mois de controverse entre le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, et la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. *Le Monde* explique comment dans l'Oise, où la délinquance a progressé de 36 % depuis 1993, élus, magistrats, policiers, éducateurs et enseignants ont inventé une nouvelle manière de prendre en charge les mineurs délinquants : médiation pénale, chantiers éducatifs, procédures de réparation, maison d'accueil pour les victimes. Dans le deuxième volet de notre enquête sur l'insécurité, les victimes d'agressions racontent à notre correspondant régional à Marseille, Michel Samson, leurs angoisses, leurs peurs, leur besoin de comprendre les raisons de la violence.

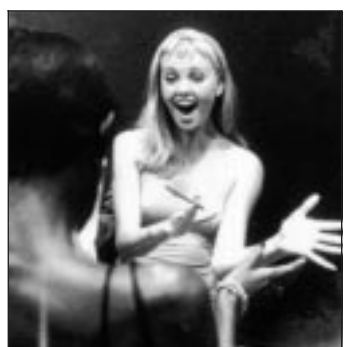
Lire pages 10, 11 et 14



Tonnerre d'Angoulême ! A l'occasion du Festival annuel de la BD et soixante-dix ans après le premier album d'Hergé, Tintin livre ses secrets dans *Le Monde*. Une stupéfiante aventure parodique signée Didier Savard.

Bill Clinton accueille Jean Paul II

A Saint Louis, le pape a dénoncé la « culture de mort » de certains pays devant un président américain affaibli par son procès en destitution. p. 3 et notre éditorial p. 16



Célébres

Une fois de plus, Woody Allen se raconte dans *Celebrity*, son dernier film, et nous explique pourquoi. Egalement dans nos pages Cinéma, *Psycho*, de Gus Van Sant, *Sombre*, de Philippe Grandrieux. p. 29 à 31

Ferveur indienne

A la découverte du sacré et de la grâce du Tamil Nadu, au sud-est de l'Inde. Egalement dans nos pages Voyages : un week-end truffier et les stations de ski en Suisse. p. 26 et 27

Le TGV Est lancé

M. Gayssot devait rendre public, vendredi, le projet définitif de la première phase du TGV Est européen. Paris serait alors à 2 h 20 de Strasbourg. p. 12

Agir au Kosovo

« Empêcher l'indépendance du Kosovo, c'est favoriser le massacre et l'exode », plaide Alain Joxe tandis que Georges-Marie Chenu défend le principe d'une riposte, sur place. p. 15 et nos informations p. 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 128 - 7,50 F



Mata Hari H 21 avait un faible pour l'uniforme

LONDRES
de notre correspondant

Elle était « belle, sûre d'elle-même et richement vêtue », note le capitaine Dillon dans son rapport de décembre 1915. Sur scène, pour le numéro de « danse hindoue » qu'elle exécutait à demi nue dans les grands cabarets d'Europe, elle s'appelait Mata Hari. Son vrai nom était Marguerite Gertrude Zelle et, avant d'être passée par les armes, le 15 octobre 1917, par un peloton militaire français, elle fit littéralement tourner en bourrique le MI5, le service secret intérieur de Sa Majesté britannique.

Selon les archives déclassées, mardi 26 janvier, par le célèbre service de renseignement, la première rencontre de l'officier Dillon avec la légendaire danseuse date de décembre 1915. Interpellée lors d'une escale au port de Folkestone alors qu'elle vient de Dieppe par bateau, Mata Hari affirme à la police qu'elle est en route pour l'Amérique du Sud où elle entend poursuivre sa carrière artistique. On est en pleine guerre, le MI5 est alerté et procède à un interrogatoire. « Elle a répondu à tout, note l'officier Dillon dans son rapport, mais elle me fait une mauvaise im-

pression. Nous l'avons fouillée minutieusement mais, n'ayant rien trouvé, je l'ai laissée partir. »

Originaire des Antilles néerlandaises où elle a épousé John McLeod, officier hollandais d'origine irlandaise, Mata Hari va en fait rejoindre son amant, le baron Van der Capellen, colonel des hussards hollandais, à La Haye. Pas tout à fait convaincu par son histoire, le MI5 continuera là-bas de la tenir à l'œil. En février 1916, nouveau rapport : « L'intéressée est une demi-mondaine qui a des relations avec des gens haut placés, notamment des officiers belges et français. Nous la suspectons d'être récemment allée en France à la demande des Allemands, pour une importante mission. Affaire à suivre... »

Neuf mois plus tard, le SS *Hollandia*, paquebot en route vers l'Espagne, fait escale en Grande-Bretagne. Gertrude Zelle est à bord. On la confond avec une autre espionne allemande, Clara Benedix, et la voilà une nouvelle fois interpellée. Ses « dix malles de bagages » sont descendues à quai. Nouveaux interrogatoires. Cette fois, elle avoue qu'elle est bien une espionne, mais qu'elle travaille pour les Belges. Elle a aussi, dit-elle, rendu des services importants au consul

de France en Espagne. Les vérifications ne sont guère concluantes, mais, faute de preuves, le MI5 la relâche encore. Marguerite Gertrude Zelle-McLeod attendra tranquillement le prochain bateau vers l'Espagne dans une suite du palace hôtelier du Savoy. Elle sera finalement arrêtée par les services français quelque temps plus tard.

En mai 1917, l'agent anglais H. A. Pakenham câble à Londres un résumé du dossier d'interrogatoire que lui a montré un homologue parisien. « Mata Hari a avoué, aujourd'hui 22 mai, qu'elle travaillait pour les services allemands. Elle a été engagée par le consul Cremer à Amsterdam. Elle a reçu 20 000 francs de prime, un nécessaire à écrire à l'encre invisible et un numéro de code : H 21. » Lors de son interrogatoire, comme on lui demandait pourquoi tous ses amants étaient, comme par hasard, des officiers supérieurs, elle répondit : « J'adore l'uniforme. » Pakenham, fair-play, en fut impressionné : « Elle n'a jamais tout avoué ni vendu aucun de ses complices. C'était une femme forte. »

Patrice Claude

Lire page 2

LE GOFF

Un Autre Moyen Âge



Pour un autre Moyen Âge • L'Occident médiéval et le temps • L'imaginaire médiéval • La naissance du Purgatoire • Les limbes • La bourse et la vie • Le rire dans la société médiévale

1400p. 150F.

QUARTO
GALLIMARD

Gallimard - 572 206 733 RCS Paris B.

Ph. J. Szwarc ©

La France moisie

ELLE ÉTAIT là, elle est toujours là ; on la sent, peu à peu, remonter en surface : la France moisie est de retour. Elle vient de loin, elle n'a rien compris ni rien appris, son obstination résiste à toutes les leçons de l'Histoire, elle est assise une fois pour toutes dans ses préjugés viscéraux. Elle a son corps, ses mots de passe, ses habitudes, ses réflexes. Elle parle bas dans les salons, les ministères, les commissariats, les usines, à la campagne comme dans les bureaux. Elle a son catalogue de clichés qui finissent par sortir en plein jour, sa voix caractéristique. Des petites phrases arrivent, bien rancées, bien médiocres, des formules de rentier peureux se tenant au chaud d'un ressentiment borné. Il y a une bêtise française sans équivalent, laquelle, on le sait, fascinait Flaubert. L'intelligence, en France, est d'autant plus forte qu'elle est exceptionnelle.

La France moisie a toujours détesté, pêle-mêle, les Allemands, les Anglais, les Juifs, les Arabes, les étrangers en général, l'art moderne, les intellectuels coupeurs de cheveux en quatre, les femmes trop indépendantes ou qui pensent, les ouvriers non encadrés, et, finalement, la liberté sous toutes ses formes. La France moisie, rappelez-vous, c'est la force tranquille des villages, la torpeur des provinces, la terre qui, elle, ne

ment pas, le mariage conflictuel, mais nécessaire, du clocher et de l'école républicaine. C'est le national social ou le social national. Il y a eu la version familiale Vichy, la cellule Moscou-sur-Seine. On ne s'aime pas, mais on est ensemble. On est avare, soupçonneux, grincheux, mais, de temps en temps, *La Marseillaise* prend à la gorge, on agite le drapeau tricolore. On détecte son voisin comme soi-même, mais on le retrouve volontiers en masse pour des explosions unanimes sans lendemain. L'Etat ? Chacun est contre, tout en attendant qu'il vous assiste. L'argent ? Evidemment, pourvu que les choses se passent en silence, en coulisse. Un référendum sur l'Europe ? Vous n'y pensez pas : ce serait *non*, alors que le désir est *oui*. Faites vos affaires sans nous, parlons d'autre chose. Laissez-nous à notre bonne vieille routine endormie.

La France moisie a bien aimé le XIX^e siècle, sauf 1848 et la Commune de Paris. Cela fait longtemps que le XX^e lui fait horreur, boucherie de 14 et humiliation de 40. Elle a eu un bref espoir pendant quatre ans, mais supporte très difficilement qu'on lui rappelle l'abjection de la Collaboration.

Philippe Sollers pour *Le Monde*

Lire la suite page 16

Une succession réussie



FRANCK RIBOUD

ACCUEILLI en 1996 avec scepticisme, quand il a pris la succession de son père à la tête de Danone, Franck Riboud a réussi en deux ans à redessiner les contours du numéro un français de l'agroalimentaire. Recentré sur ses trois pôles d'activité les plus rentables - les boissons, les biscuits et les produits laitiers -, Danone est en passe de devenir une marque mondiale.

Lire page 17

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	10	Météorologie, jeux.....	28
Régions.....	12	Culture.....	29
Carnet.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	17	Abonnements.....	32
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	33

MANIFESTE Le manifeste des socialistes européens pour les élections européennes de juin doit être adopté définitivement, vendredi 29 et samedi 30 janvier à Vienne, lors d'une

réunion au sommet des chefs des partis socialistes et sociaux-démocrates de l'Union. Tony Blair y est attendu, avec Oskar Lafontaine, le président du SPD, et du côté français François

Hollande, premier secrétaire du PS. ● LE DOCUMENT, dont *Le Monde* publie ici les grandes lignes, a été préparé par une commission co-présidée par Henri Nallet et Robin Cook. Négocié

jusqu'au dernier moment, il comporte 21 engagements pour une Europe qui veut aller de l'avant en restant proche de ses citoyens. ● L'ISSUE des élections européennes aura

notamment un impact important sur le choix du président de la Commission, poste pour lequel Romano Prodi confirme dans un entretien qu'il est bien toujours candidat.

Les socialistes européens veulent réorienter la politique communautaire

Avant les élections de juin au Parlement de Strasbourg, les chefs des partis socialistes et sociaux-démocrates des Quinze adopteront, en fin de semaine à Vienne, un Manifeste soulignant le besoin de centrer les objectifs de l'Union autour de l'emploi, de la sécurité et de l'environnement

FORMELLEMENT, les leaders des Partis socialistes et sociaux-démocrates européens, réunis les 29 et 30 janvier à Vienne, vont adopter le projet de Manifeste du Parti des socialistes européens (PSE) pour les élections européennes du 13 juin. Il sera ratifié solennellement par un congrès du PSE, où sont attendus Lionel Jospin, Tony Blair, Gerhard Schröder et Massimo D'Alema, les 1^{er} et 2 mars à Milan. Mais le projet élaboré par le Français Henri Nallet et le Britannique Robin Cook, représentant au sein du Parti travailliste le « Old Labour », autour de 21 engagements qui constituent, à la différence du Manifeste de 1994, un véritable programme commun, dessine clairement une vision très social-démocrate de l'Europe afin de lui donner « un nouveau départ ».

Lors des discussions préparatoires, auxquelles les Belges, les Italiens et les Autrichiens ont participé activement à la différence des Allemands et des Espagnols, très ab-

sents, les Français ont dû batailler ferme pour ne pas retrouver dans le Manifeste la vision libérale de gauche, proche de la « troisième voie » chère à M. Blair. Le texte supposait un parfait consensus au sein du PSE et M. Nallet a dû retrouver les talents diplomatiques qu'il manifestait naguère dans les marathons agricoles comme ministre de l'Agriculture pour faire valoir les vues françaises sur la réduction du temps de travail, les emplois-jeunes, les services publics, les grands travaux, la baisse des taux d'intérêt ou encore un « recours étendu » à la majorité qualifiée – point d'achoppement avec M. Cook – au sein du conseil des ministres.

Sous réserve des modifications que peuvent apporter les leaders à Vienne – Oskar Lafontaine pour le SPD risque d'insister sur l'harmonisation fiscale et les Italiens sur une lutte plus résolue contre l'immigration clandestine –, le projet de sept pages du Manifeste, que *Le Monde* s'est procuré, insiste, dans son

préambule, sur les valeurs communes des socialistes et des sociaux-démocrates : « la démocratie, la liberté et les droits de l'homme, la solidarité, la justice sociale et l'égalité des chances, les droits et les devoirs civiques et le respect du droit international ». « Nous sommes favorables à une économie moderne qui assure croissance, compétitivité et création d'emplois et nous rejetons les politiques de la droite qui condamnent les plus vulnérables et les plus démunis de la société à devenir les victimes des forces du marché », affirme le projet.

ACCENTS DE GAUCHE

Ces accents de gauche se retrouvent dans la reprise de la formule de M. Jospin, validée par M. Blair, selon laquelle « nous disons oui à l'économie de marché mais non à la société de marché ». Le PSE rappelle son internationalisme en précisant : « Nous sommes tous attachés à nos cultures et à nos identités nationales mais nous rejetons la vision à

court terme de la droite, qui prône un intérêt national étrié. » Dans ce contexte, et alors que les socialistes et les sociaux-démocrates dirigent onze gouvernements sur quinze dans l'Union européenne, les 21 engagements du PSE se veulent une véritable « réorientation » de la construction européenne, qu'une large majorité d'Etats est en mesure de mettre en œuvre, autour de l'emploi, de la sécurité et de l'environnement.

Le projet, fondé sur un clair soutien à la monnaie unique, reprend ainsi l'idée d'un « pacte européen pour l'emploi » et d'une plus grande coordination des politiques économiques afin de mettre en œuvre une « stratégie européenne de croissance » fondée sur la consommation et l'investissement. L'idée de Jacques Delors d'un développement de grands travaux d'infrastructures est reprise, de même que la proposition française, qui a commencé à se matérialiser avec la création de l'Euro II, d'un dialogue étroit entre

la Banque centrale européenne et « les instances de politique économique de l'Union », même s'il n'est pas question de gouvernement économique européen.

Le PSE avance aussi l'idée d'une « Charte européenne » des droits fondamentaux civiques, économiques, sociaux et culturels et reprend au sujet de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes l'objectif de « parité ». « Si l'accès équitable à l'emploi ou à la participation démocratique n'est pas respecté, la société en sera affectée », souligne le projet de Manifeste. Le texte évite soigneusement de faire allusion aux divergences qui sont apparues en Europe, notamment entre la France et l'Allemagne, sur l'avenir du nucléaire mais fait du « développement durable » un « principe de base des politiques internes et externes de l'Union européenne ».

Les propositions concernant la réforme du budget européen évoquent la nécessité de trouver

« de nouvelles ressources pour financer l'investissement », en raison des contraintes budgétaires qu'impose le pacte de stabilité décidé dans le traité d'Amsterdam. Mais, en même temps, les socialistes et les sociaux-démocrates font du maintien de « la discipline budgétaire » un postulat.

La France, qui tenait particulièrement à ce texte que François Hollande, premier secrétaire du PS, avait présenté, dès juin 1998, comme un « programme commun », a largement satisfaction sur la réforme des institutions européennes, qui devra intervenir, comme elle le demande, « avant l'élargissement ». Le document précise que la Commission européenne devra être « mieux organisée et responsabilisée davantage » et que le Conseil des ministres devra, « y compris par un recours étendu à la majorité qualifiée là où cela est souhaitable », se révéler plus efficace et plus transparent.

Michel Noblecourt

Les vingt et un engagements

LE PROJET de Manifeste du Parti des socialistes européens propose 21 engagements :

● **Priorité à l'emploi.** Un « pacte européen pour l'emploi » devrait regrouper des mesures « incitatives » : formation, réforme de la fiscalité, modernisation des systèmes de protection sociale, aide à la création d'entreprises, « réductions du temps de travail négociées entre les partenaires sociaux », « programmes spécifiques » pour les jeunes et pour les chômeurs de longue durée.

● **Œuvrer pour la croissance.** « Nous devons promouvoir une stratégie européenne de croissance qui s'appuie à la fois sur la consommation et l'investissement. » Le PSE attache « une importance toute particulière » aux grands travaux dans les transports et la communication, et défend « une coordination plus étroite des politiques économiques ».

● **Promouvoir l'Europe sociale.** « On ne peut engager des réformes économiques et soutenir la compétitivité que si les droits sociaux sont protégés de manière efficace et si l'information et la participation des salariés est assurée ».

● **Réussir l'euro.** « Un euro stable préservera l'Europe contre les pressions déstabilisatrices de la spéculation monétaire, permettra la baisse des taux d'intérêt et contribuera à réformer le système monétaire international. (...) La Banque centrale européenne doit dialoguer étroitement avec les institutions démocratiques et les instances de politique économique de l'Union. »

● **Achever le marché unique.** L'euro « nécessite un code de bonne conduite fiscale » pour « éviter le dumping fiscal ».

● **Promouvoir les compétences et les technologies.**

● **Affirmer les droits des citoyens.** Les droits fondamentaux civiques, économiques, sociaux et culturels, « y

compris l'accès aux services publics », seront rassemblés dans une Charte européenne.

● **Aider les jeunes pour le XXI^e siècle.**

● **Assurer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.**

● **Combattre le racisme et la xénophobie.**

● **Assurer un environnement équilibré.** « Nous devons faire du développement durable un principe de base des politiques internes et externes de l'Union européenne. »

● **Faire une force de notre diversité culturelle.**

● **Renforcer la sécurité et lutter contre la criminalité.**

● **Rapprocher l'Europe du citoyen.**

● **Répondre au défi de la mondialisation.**

● **Unifier l'Europe.** « Des négociations sérieuses et approfondies » permettront l'adhésion de nouveaux Etats « aussitôt que possible ».

● **Agir ensemble dans le monde.** Le PSE souhaite une coopération plus étroite dans le domaine de la défense.

● **Renforcer la solidarité avec les autres nations.**

● **Réformer les politiques européennes.** Le PSE plaide pour une « politique agricole commune réformée ».

● **Réformer le budget européen.** « L'Union européenne doit imaginer de nouvelles ressources pour financer l'investissement, notamment à travers les prêts accordés par la Banque européenne d'investissement et le partenariat public-privé. » Le PSE s'engage à « maintenir la discipline budgétaire ».

● **Réformer les institutions européennes.** Les processus de décision du conseil des ministres doivent être « plus efficaces et plus transparents, y compris par un recours étendu à la majorité qualifiée là où cela est souhaitable ». Le PSE s'engage à réformer les institutions européennes « avant l'élargissement ».

Romano Prodi, ancien chef du gouvernement italien « C'est un grand honneur d'être un président potentiel de la Commission de Bruxelles »

« Etes-vous candidat à la présidence de la Commission européenne ?

– Par définition, il n'y a pas de candidat puisque le président est choisi à l'unanimité par les quinze chefs d'Etat et de gouvernement. Donc si vous me demandez si je suis candidat, je réponds « non ». Mais j'ai toujours considéré comme un grand honneur la possibilité d'être un président potentiel de la Commission européenne, parce que je pense que l'Europe est la plus grande réalisation politique de ce siècle.

– **Vous avez été cité comme candidat possible par votre successeur à la tête du gouvernement italien, Massimo D'Alema.**

– Je suis honoré que mon nom ait été mentionné, non seulement par M. D'Alema mais aussi par d'anciens collègues, parce que je n'ai peut-être pas laissé une mauvaise impression.

– **Considérez-vous que la chute de votre gouvernement, en octobre, représente un recul sur la voie d'une réforme de la vie politique italienne ?**

– La seule raison pour laquelle je suis entré en politique était la nécessité de bâtir le bipolarisme en Italie.



ROMANO PRODI

Et je n'ai pas changé d'opinion. Le programme du gouvernement D'Alema n'est pas différent du mien mais les bases politiques sont différentes. J'ai toujours refusé le « transformisme » [l'habitude, qui date des débuts de l'unité italienne, pour les partis politiques de passer de l'opposition au pouvoir au gré d'alliances changeantes]. Le « transformisme » est, à mon avis, la maladie la plus terrible de l'histoire italienne. Aujourd'hui, les mentalités ont changé. Il n'y a pas d'avenir sans une claire définition d'un système bipolaire. Le grand événement de ces derniers jours est l'annonce d'un référendum,

sans doute pour le 18 avril, sur la loi électorale qui devrait abolir la proportionnelle. Pour les élections de 2001, il nous faudra des coalitions claires.

– **Pour les européennes, où vous avez la proportionnelle intégrale, la coalition de l'Olivier, qui avait gagné les législatives de 1996, n'a pas pu se reconstituer et tout le monde va à la bataille en ordre dispersé.**

– Du côté du centre-gauche, qui m'intéresse, nous devons faire des efforts pour rassembler le plus largement possible. J'ai proposé de constituer une liste sous le signe de l'Olivier. Ça n'a pas été possible. J'ai alors proposé de rassembler toutes les forces de centre gauche qui n'appartiennent pas aux démocrates de gauche [l'ancien PCI]. Les discussions continuent.

– **Pensez-vous que le PDS a refusé de reconduire la coalition de l'Olivier pour des raisons de fond, parce qu'il veut être le parti dominant de la gauche, ou pour des raisons tactiques, parce qu'il ne veut pas risquer une rupture avec le petit Parti démocrate-chrétien qui lui sert de force d'appoint au gouvernement et au Parlement ?**

– Si le centre-gauche veut gagner les élections, une alliance est indispensable entre le PDS et notre rassemblement qui doit avoir une force comparable. Sinon, les électeurs ne feront pas confiance à une coalition dominée par un seul parti, parce qu'en Italie la gauche n'est pas naturellement majoritaire.

– **Au Parlement européen, dans quel groupe siègeront les élus de votre liste ? Avec la gauche ou avec les démocrates-chrétiens ?**

– C'est encore en discussion. Personnellement, j'ai toujours été proche, sans y être inscrit, du Parti populaire européen [démocrate-chrétien].

– **Y a-t-il place encore en Italie pour un parti des catholiques ?**

– Les progrès du bipolarisme ont permis de résoudre la question communiste et la question fasciste parce que le bipolarisme pousse les extrêmes vers le centre. La question catholique est plus difficile parce qu'elle est aussi vieille que l'Italie. Je pense que les catholiques progressistes doivent voter avec les progressistes et les catholiques conservateurs avec les conservateurs. L'histoire a tranché avec la fin de la Démocratie chrétienne mais il est toujours difficile de prendre acte de l'histoire. »

Propos recueillis par Daniel Vernet

Henri de Bresson

Une campagne à risques pour les grandes formations politiques

L'EFFORT fait par les dirigeants socialistes et sociaux-démocrates de l'Union pour proposer à leurs électeurs un véritable programme commun pour les européennes de

ANALYSE

Les choix des électeurs se feront sentir tant au plan national qu'au plan européen

juin témoigne de l'importance que ce scrutin revêt cette année pour les formations politiques et les gouvernements des Quinze. L'Assemblée de Strasbourg disposera après ratification du traité d'Amsterdam de pouvoirs qui en feront un acteur de moins en moins contournable de la scène européenne, un laboratoire sans doute incommode de la démocratie européenne. Certains en frémissent déjà, et ceux qui, comme la France, ont une bonne dizaine de listes s'échauffent après l'échec de la réforme du système électoral, n'y ont pas pris garde devraient s'en mordre amèrement les doigts.

Les grandes formations de tradition européenne, comme la Démocratie chrétienne ou la social-démocratie, ont reconnu l'enjeu. A la différence du manifeste de 1994, qui

se contentait d'énoncer quelques grands principes politiques sur la vision de la gauche socialiste, la version 1999 du manifeste du Parti des socialistes européens (PSE) se veut un texte de combat politique. Depuis le départ du chancelier Kohl, l'Europe des Quinze est clairement, en ce qui concerne ses gouvernements, marquée à gauche. Onze pays membres sont dirigés par la gauche, dont les quatre plus importants : Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne.

Ce renversement de situation a presque surpris, tant on s'était habitué au cours des années à une situation de dominance inverse. Les partis de gauche, malgré leurs grandes différences de tradition – nationales et politiques – ont compris l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à unir leurs forces. La plupart sont arrivés au pouvoir avec une préoccupation majeure : redonner la priorité aux politiques pour l'emploi et la formation, donner un coup d'arrêt à la mise en cause des modèles sociaux par les néolibéraux. Ils ont pris conscience qu'ils réussiraient à trouver plus facilement ensemble les réponses à la globalisation. Malgré des désaccords patents, malgré le refus de Londres d'adopter tout de suite la monnaie unique, la conviction l'a

emporté de rendre l'Europe plus proche des gens, sur le plan social et aussi sur celui de la sécurité.

Le sommet européen de Pörschach (Autriche), fin octobre 1998, à l'arrivée du chancelier Gerhard Schröder au pouvoir à Bonn, a en quelque sorte couronné cette évolution. A quelques semaines du lancement de l'euro, les Quinze y ont affiché un nouvel esprit de conquête et de justice, avec pour horizon l'élargissement à l'Est. Un esprit confirmé par Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, lors de la présentation, le 12 janvier à Strasbourg, du programme de la présidence allemande de l'Union.

RELENTS NATIONALISTES

Reste à mettre ces bonnes résolutions en pratique. Les négociations en cours sur le financement de l'Union mettent les grands principes à rude épreuve, renvoyant les gouvernements à leurs responsabilités nationales. Le politique s'impose partout. Le débat sur la sortie du nucléaire allemand, qui a des répercussions en France et en Grande-Bretagne, ou celui sur la chasse, en France, montrent qu'il est de moins en moins possible de gérer ses affaires nationales sans interférer chez ses voisins. Cela pose des problèmes, sans que l'on sache

vraiment encore comment résoudre des conflits potentiels en évitant des accès de fièvre qui ont vite des relents nationalistes.

L'enjeu des élections européennes est à cet égard important. On en a senti les prémices dans le conflit qui vient d'opposer le Parlement de Strasbourg à la Commission européenne sur le contrôle de sa gestion. Cette crise a été interprétée dans bien des pays, et notamment en Allemagne, comme un signal positif de la volonté du Parlement de s'affirmer comme un acteur politique essentiel du champ européen. La majorité qui prendra le contrôle de l'Assemblée en juin ne sera donc pas neutre. Le premier test aura lieu lorsque les députés voteront en juillet pour approuver ou non le choix fait par le Conseil européen du président de la Commission qui succédera à Jacques Santer en l'an 2000. Si le choix du Conseil, avec sa majorité socialiste, n'est pas du goût de la majorité sortie des urnes, il faut s'attendre à un sérieux conflit.

L'arithmétique électorale actuelle offre un jeu très ouvert, avec un avantage pour les formations de la Démocratie chrétienne et de la droite réunies dans le Parti populaire européen (PPE), deuxième grande formation actuelle du Parle-

ment derrière le Parti des socialistes européens (PSE). Ces derniers sont dans une position plus inconfortable. Dans de nombreux pays, leur potentiel de croissance est faible. En Grande-Bretagne, l'adoption d'un système électoral à la proportionnelle va retirer des sièges aux travaillistes, et les gains espérés en France par le PS seront limités par l'éparpillement des listes. Les Verts peuvent dans ces conditions venir brouiller un jeu parlementaire auquel les deux formations majoritaires imprimaient traditionnellement des règles très précises de cohabitation qui évitaient les surprises.

C'est cette époque qui pourrait finir, obligeant les états-majors politiques à prendre cette fois au sérieux un scrutin longtemps considéré comme secondaire. Le manifeste du PSE en est la résultante. Il est une tentative de trouver des thèmes mobilisateurs communs, qui seront défendus dans plusieurs grands meetings par les leaders de la gauche européenne, afin de convaincre les électeurs que les choix qu'ils feront ne seront pas neutres dans la formulation des futures politiques nationales et européennes.

La liste des témoins au procès Clinton a été réduite à trois, dont M^{lle} Lewinsky

La requête de non-lieu déposée par les démocrates devait être rejetée

Après l'échec probable de la requête de non-lieu déposée mercredi par les démocrates, les sénateurs devaient se prononcer sur la convocation de témoins. Le

groupe républicain a conclu, mardi, un accord avec les « procureurs » de la Chambre, limitant le nombre des témoins à trois, dont Monica Lewinsky.

WASHINGTON

de notre correspondant

A moins d'un rebondissement de dernière minute, toujours possible, le chef de la minorité démocrate, le sénateur Daschle, s'attendait à perdre les deux votes prévus mercredi 27 janvier. Le premier portait sur l'ajournement – de fait, la clôture – du procès en destitution de Bill Clinton, le second, dans le cas très probable d'un refus de l'ajournement, sur l'audition à venir de témoins. Les discussions de couloirs, entre les deux camps, pour trouver une « porte de sortie honorable » semblaient avoir fait long feu et, avec elle, toute possibilité d'une conclusion rapide du procès. Tout le monde en parle, la souhaite ouvertement, mais, mardi soir, aucun des deux camps ne paraissait prêt à un compromis.

Au moment où Bill Clinton accueillait le pape à Saint-Louis, ses avocats s'efforçaient en vain de convaincre les sénateurs de ne pas voter en faveur de la convocation de témoins, pour ne pas recommencer l'humiliation publique d'interrogatoires sur sa liaison adultérine avec Monica Lewinsky. Les *managers* (procureurs républicains) ont fini par présenter une liste réduite à trois témoins : Monica Lewinsky, l'ex-stagiaire à la Maison Blanche, l'avocat Vernon Jordan, ami du président, et Sidney Blumenthal, un de ses conseillers.

Betty Currie, la secrétaire du président, dont on nous disait jusqu'à la manifestation de la vérité, a été rayée de la liste. Devant l'hostilité des sénateurs à une prolongation de la procédure, les *managers* ont été contraints de réduire leur demande de témoins d'une quinzaine à « un nombre misérable de trois », selon le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, Henry Hyde. C'était apparemment la condition mise à un soutien unanime des républicains au Sénat. Ils ont aussi « fermement prié » la Chambre haute de convoquer Bill Clinton, pour qu'il réponde sous serment à des questions. Une initiative qu'a immédiatement rejetée la Maison Blanche.

ÉLÉMENTS DE DÉCISION

Ce service minimum devrait maintenir l'unité des républicains. Les débats de lundi et mardi avaient, avant tout, pour objet de séduire la demi-douzaine de sénateurs républicains qui hésitaient ou qui étaient même hostiles à l'appel à témoins. Ayant épuisé, au cours d'interminables heures de plaidoiries, tous leurs arguments – voire la patience de sénateurs, qui n'en peuvent mais face aux arguties des deux camps –, les *managers* leur ont expliqué que les témoignages n'avaient pas pour but de confir-

ter leur dossier, mais seulement de donner à la Chambre haute les éléments de décision indispensables.

David Kendall, pour la défense, a mis les sénateurs en garde contre le danger encouru si « on laisse le génie des témoins sortir de sa bouteille », au risque, a-t-il menacé, de prolonger le procès de plusieurs semaines. La déposition de témoins peut ne prendre que quelques jours, mais les avocats du président ont l'intention de demander auparavant communication de... tous les éléments de l'enquête du procureur Starr auxquels ils n'ont pu, jusqu'à présent, avoir accès. Ce qui, selon le sénateur Daschle, représente 54 000 pages de documents et la transcription de 330 interviews ! Les avocats du président menacent également d'exiger la comparution du procureur Starr.

Quelle menace impressionnera le plus les républicains hésitants ? Celle de rompre leurs rangs et de s'aliéner les électeurs ultra-conservateurs qui veulent la destitution du président ou celle de voir l'image de leur parti se détériorer au fur et à mesure que le procès s'éternise, au risque de perdre les prochaines élections ? De la réponse à cette question dépend aujourd'hui le temps que durera ce procès historique.

Patrice de Beer

Jean Paul II, en visite aux Etats-Unis, dénonce la « culture de mort »

Accueilli avec enthousiasme par les catholiques de Saint Louis, dans le Missouri, le pape a de nouveau mis en cause les sociétés riches qui « considèrent des groupes entiers d'êtres humains comme inutiles »

SAINT-LOUIS (Missouri)

de notre envoyé spécial

S'il faut garder une image de la quatrième rencontre de Jean Paul II avec le président Bill Clinton, c'est bien celle du chef de l'Etat le plus puissant du monde aidant le pape – symbole d'un pouvoir spirituel – à marcher. Un président en difficulté et un responsable d'Eglise fatigué se rejoignent à Saint Louis (Missouri), mardi 26 janvier, pour faire un bout de chemin et échanger quelques impressions. Cette rencontre semble d'autant plus irréaliste qu'elle a eu lieu dans un hangar d'aéroport, sans protocole. Jean Paul II a fait un crochet dans le Missouri, depuis le Mexique, pour répondre à l'invitation de Mgr Justin Rigali, archevêque de Saint Louis et l'un de ses anciens collaborateurs au Vatican. Aux Etats-Unis, troisième pays catholique du monde (après le Brésil et le Mexique), le diocèse de Saint Louis compte 27 % de fidèles sur deux millions d'habitants, soit un taux supérieur à la moyenne nationale (21,7 %).

« Puissiez-vous vivre cent ans et plus ! », lui a souhaité Bill Clinton. « Lentement, lentement », a répondu le pape. Le président a rendu un hommage appuyé au pèlerin infatigable qui, dit-il, « a aidé à mettre en œuvre une révolution de valeurs et d'esprit en Europe centrale et dans l'ancienne Union soviétique, permettant à des millions de personnes de vivre selon leur conscience et non plus sous la coercition, et nous libérant tous de la peur constante de la guerre nucléaire ». « Nous vous honorons, a poursuivi Bill Clinton, parce vous n'avez jamais laissé ceux qui jouissent des bienfaits de la prospérité, de la liberté et de la paix oublier leurs responsabilités. » Le président a évoqué le possible voyage de Jean Paul II à Jérusalem et parlé de ses efforts pour « aider les populations à trouver le courage de se lever elles-mêmes, de l'Afrique à l'Asie comme à l'Ouest ».

CONDAMNATION DES EMBARGOS

Dans sa réponse, Karol Wojtyła n'a pas été aussi élogieux, ni tendre. Ce n'est pas la première fois qu'il fait la leçon à Bill Clinton. Il a fait référence à « l'esprit de Saint Louis » – volonté d'entreprendre et goût du défi, illustrés par la première traversée en avion de l'Atlantique –, avant de rappeler l'affaire de cet esclave noir, Dred Scott, dont la Cour suprême avait rejeté le recours qui lui aurait permis de vivre libre dans un pays libre. « Aujourd'hui, a dit le pape, le conflit est entre une culture qui affirme, chérit et célèbre le don de la vie et une culture qui déclare que des groupes entiers d'êtres humains, les enfants à naître, les malades en phase terminale, les handicapés et autres, considérés comme « inutiles », doivent être en dehors des frontières de la protection légale. » Comme ce fut le cas pour Dred Scott. Aux yeux du pape, le choix entre « la culture de la vie » et « la culture de la mort » doit être clairement réaffirmé.



Lors de l'entretien privé de vingt minutes qui a suivi, cette question de nouveau été évoquée, ainsi que la peine de mort, rétablie aux Etats-Unis en 1976. Mais sans que l'accent soit particulièrement mis sur ce thème, comme l'a souligné Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Vatican. Selon lui, la conversation a été « claire et informelle ». La position du pape sur tous les sujets importants est « bien connue » et, lorsqu'il y a des diver-

gences, « celles-ci aussi sont connues ». Il s'est donc agi d'évoquer rapidement quelques dossiers, de l'Irak, en passant par Cuba – « où il pourrait y avoir plus de changement » –, et le respect des droits de l'homme en général.

Le Vatican a toujours dénoncé « le non-respect de la vie » aux Etats-Unis, de l'avortement légalisé en 1973 à la fécondation assistée, en passant par les manipulations génétiques. Il estime que Washington, en raison de son hégémonie, devrait montrer l'exemple et agir plus efficacement contre les inégalités.

Exécution d'un condamné au Texas

Un condamné à mort a été exécuté par injection, à Huntsville (Texas), le jour même de la visite du pape aux Etats-Unis. Martin Saucedo Vega, quarante-deux ans, délinquant multirécidiviste, a été déclaré mort à 23 h 22 GMT, ont précisé les autorités pénitentiaires texanes. Il avait passé dix ans dans le couloir de la mort et il est le troisième condamné à mort exécuté cette année au Texas, le dixième aux Etats-Unis. Une quinzaine d'exécutions sont encore prévues d'ici à la fin février aux Etats-Unis.

Le Texas est l'Etat où ont lieu le plus d'exécutions aux Etats-Unis. Vingt condamnés à mort y ont été exécutés en 1998, dont une femme, et trente-sept en 1997. Une exécution, prévue initialement mercredi 27 janvier dans le Missouri, où séjournait le pape, a en revanche été repoussée au 10 février.

Dans son discours au corps diplomatique à Mexico, Jean Paul II avait déjà déploré que « les peuples puissants le soient chaque jour davantage et les peuples faibles chaque jour plus dépendants ». Le Vatican a, d'autre part, toujours dénoncé les embargos, que ce soit à l'encontre

« coopération mutuelle pour mettre un terme aux conflits et soulager les populations souffrantes ».

Bill Clinton est rapidement reparti, tandis que le pape est allé se faire acclamer par vingt mille jeunes au Kiel Center, palais des sports archicombé. La manifestation n'avait pas l'ampleur de celles de Mexico, mais le pape s'est laissé gagner par l'enthousiasme de la jeunesse de Saint Louis. Il a plaidé à plusieurs reprises avec la foule, fait des clin d'œil, parlé des vedettes du base-ball, s'est laissé interrompre des dizaines de fois par l'assistance en liesse. Il est parti, comme à regret, après avoir promis de revenir et, a-t-il précisé, « si c'est possible... pour jouer au hockey ».

Michel Bôle-Richard

Lire aussi notre éditorial page 16

Le « Monicagate » fait le bonheur des humoristes

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Quand Ronald Reagan a tiré sa révérence et quitté à jamais Washington et la scène politique, les humoristes ont été catastrophés. Finies les bourdes qui faisaient leur bonheur, fini l'âge d'or, pensaient-ils avec amertume... Erreur. Avec Clinton, ils s'avouent aujourd'hui comblés. « C'est même dix fois meilleur ! » déclare au *Washington Post* Jay Leno, l'animateur d'un talk-show nocturne plébiscité sur la chaîne NBC. Une aubaine en effet. A défaut de passionner le public lorsqu'il est abordé dans les émissions d'information classique, le « Monicagate », pour tous les humoristes, est devenu un inépuisable filon.

Chaque soir, les téléspectateurs attendent du pitre de NBC un commentaire cruel et ravageur sur l'actualité du jour, alors que la retransmission en direct du procès présidentiel n'obtient qu'une audience restreinte (15 %). Une idée ? Le soir du discours sur l'Etat de l'Union : « Le discours de Clinton a duré soixante-dix-sept minutes, ce qui est le temps maximal que le président ait jamais tenu sans sexe. » Ou bien celle-ci, au moment où circulait la rumeur – rapidement démentie –, d'un enfant illégitime du président : « Il paraît qu'il pourrait y avoir un Bill Clinton de treize ans en Arkansas... Remarquez, on a déjà un Bill Clinton de seize ans dans le bureau ovale ! » Le public en redemande.

Sur tous les tons, sur toutes les chaînes, dans tous les types d'émissions, le sujet Clinton est décliné à l'infini. Le problème, s'inquiètent certains politologues ou observateurs des médias, c'est que de plus en plus d'Américains prennent leurs informations essentiellement dans ce type d'émissions. Et, à faire du champ politique leur fonds de commerce, les humoristes renforcent la vision déshabillée, cynique, voire poujadiste que nourrit une part du public à l'égard de ses élus. Jay Leno té-

moigne bien de cette tendance : « On a atteint un point où les agissements du Congrès n'affectent plus en rien la vie des gens. Alors, on le considère comme une sorte de divertissement... Et on compte sur ses membres pour nous fournir au moins une dose de rires quotidiens. »

Le glissement de l'information vers le divertissement n'est sans doute pas nouveau. En 1996, un sondage révélait déjà qu'un quart des Américains – et 40 % des moins de trente ans – affirmaient s'être informés sur la campagne présidentielle à travers les émissions comiques du soir. 13 % d'entre eux citaient la chaîne musicale MTV. La tendance aujourd'hui s'accroît dangereusement. Les variétés ou émissions légères hésitent de moins en moins à se saisir de sujets d'actualité graves pour les traiter à leur manière, dans l'émotion ou la dérision. Quant aux programmes traditionnels d'informations, ils tentent désespérément de stopper l'hémorragie de leur audience en délaissant les sujets lourds pour des thèmes plus légers, qu'ils n'auraient même jamais osé traiter auparavant. « Il n'y a pas qu'à la télévision qu'on observe ce phénomène, estime Amy Mitchell du Committee of Concerned Journalists, un centre de réflexion sur l'information, basé à Washington. La presse écrite a elle aussi amorcé un changement subtil de la définition de la notion d'information. »

Les sujets lourds subsistent, à condition de privilégier le facteur humain et de tabler sur l'émotion... « On mélange les genres, les registres, les approches, et les règles, observe Amy Mitchell. Et le public finit par ne plus savoir ce qui est information et ce qui est distraction. Ce qui est un fait, et ce qui est fiction. » Et l'affaire Clinton, archi-couverte jusqu'à en donner la nausée, connaît toutes les dérives, subit tous les excès.

Annick Cojean

Le voyage de Madeleine Albright à Moscou a confirmé les tensions américano-russes sur l'Irak, le désarmement et le Kosovo

MOSCOU

de notre correspondant

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a achevé, mercredi 27 janvier, une visite de trois jours à Moscou qui a permis à la Russie et aux Etats-Unis de s'expliquer sur l'ampleur de leurs différends. Depuis décembre 1998 et les frappes américaines en Irak, les relations entre les deux pays se sont fortement dégradées. Certains observateurs russes jugent qu'elles sont au plus bas depuis la fin de la guerre froide.

Sur l'Irak, le désarmement et le Kosovo, notamment, les désaccords demeurent entiers. Pour M^{me} Albright, il s'agissait d'expliquer à ses interlocuteurs russes que ces différends sur les grands dossiers ne devaient pas provoquer « de rupture », ni interrompre « une coopération sur des problèmes d'intérêt commun ». « Sur

certaines questions, nous sommes totalement en désaccord, a reconnu la secrétaire d'Etat américaine, sur d'autres, nous sommes partiellement en désaccord... c'est une relation normale de pays adultes et amis ».

Tout en se félicitant de la reprise de ce dialogue, les responsables russes se sont montrés moins seins. « La Russie veut être traitée en égale et ne peut pas admettre de pressions », a expliqué le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov. A l'issue d'une conversation téléphonique de vingt-cinq minutes avec M^{me} Albright, le président Boris Eltsine, toujours hospitalisé, a fait publier un communiqué dans lequel, visant implicitement l'Irak et le Kosovo, il juge « inadmissible toute action de force contournant le Conseil de sécurité de l'ONU ».

L'un des principaux dossiers

abordés a été celui du désarmement nucléaire. La demande américaine, formulée à la mi-janvier, de renégocier le traité ABM de défense anti-missiles signé par les deux pays en 1972 avait été catégoriquement rejetée par la Russie. L'administration américaine souhaite développer un système de défense contre des missiles intercontinentaux, arguant de nouvelles menaces venant, entre autres pays, de l'Irak et de la Corée du Nord. Madeleine Albright a voulu rassurer ses interlocuteurs russes, expliquant qu'aucune décision n'avait été prise, et qu'un tel système, s'il était développé, ne pourrait pas être mis en place « avant 2005 ». En réponse, M. Ivanov a expliqué que la Russie « ne pouvait pas être prise par surprise » concernant « un élément clé de la stabilité stratégique ». Le ministre des affaires étrangères russe a également lié ce


dossier à celui du désarmement nucléaire. « De nouvelles coupes dans les armements stratégiques ne peuvent être faites que s'il y a un engagement clair de respecter le traité ABM ».

La Russie a fait néanmoins quelques pas, puisque M. Ivanov a annoncé qu'une commission d'experts des deux pays se réunira dès février pour examiner les propositions américaines. « Il y a eu quelques progrès sur le Kosovo, le CFE (désarmement conventionnel en Europe), le traité ABM, mais pas sur l'Irak », a résumé un haut responsable américain sous le couvert de l'anonymat. Voulant être traitées « en égales », les autorités russes savent aussi qu'elles n'ont plus les moyens économiques, financiers et militaires de poursuivre un bras de fer avec Washington.

François Bonnet

PEUGEOT
NEUBAUER

A partir de 77 500 Frs*



306

9, bd Gouvion St Cyr 75017 Paris
Tél : 01 46 22 88 88

* Dans la limite des stocks disponibles

M. Schröder renonce à interdire le retraitement à l'étranger des déchets nucléaires allemands

La décision du chancelier constitue un camouflet pour ses alliés Verts

Le retraitement des combustibles irradiés des centrales nucléaires allemandes continuera de s'effectuer dans les usines de la Hague, en France, et

de Sellafield, au Royaume-Uni. Les producteurs d'électricité allemands pavoisent, après le revers infligé aux Verts et à leur ministre de l'environnement, Jürgen Trittin. Une nouvelle rencontre aura lieu en mars pour étudier le calendrier de l'arrêt des 19 réacteurs en fonctionnement.

étudier le calendrier de l'arrêt des 19 réacteurs en fonctionnement. Cette affaire constitue au bout du compte un véritable revers pour les Verts et le ministre de l'environnement, Jürgen Trittin, dont le projet de loi tronqué ne sera présenté au Bundestag que début mars. Furieuses, les associations antinucléaires y voient un « report à la Saint-Glinglin » de la sortie du nucléaire. « Jürgen Trittin a perdu sur toute la ligne. Et c'est bon pour l'Allemagne », s'est en revanche réjouie Angela Merkel, ancien ministre de l'environnement de Helmut Kohl et secrétaire général du Parti chrétien-démocrate (CDU). Gerhard Schröder a reconnu que la décision du 13 janvier avait été une erreur, mais a aussi expliqué que cela avait permis de faire mûrir les choses.

M. Trittin s'est engagé devant les électriciens à ne pas pratiquer de politique d'obstruction à leur rencontre, mais le président du lobby nucléaire, l'Atomforum, prévoit encore de multiples dissensions au sein du gouvernement. Selon lui, « le clash entre le ministre de l'environnement et celui de l'économie [Werner Müller, sans parti, proche de Gerhard Schröder] n'était qu'un petit avant-goût de ce qui attend le gouvernement ».

Arnaud Leparmentier

BONN

de notre correspondant

La recule est confirmée. Sous la pression des producteurs d'électricité, qui menaçaient de boycotter les négociations sur la sortie du nucléaire, le chancelier Gerhard Schröder a renoncé à interdire dès le 1^{er} janvier 2000 le retraitement à l'étranger des combustibles irradiés. La loi sur le nucléaire, a annoncé M. Schröder, mardi 26 janvier, à l'issue de la première table ronde avec les électriciens, ne comportera pas de date butoir, contrairement à ce qui avait été convenu entre le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts le 13 janvier. Le gouvernement va laisser aux producteurs d'électricité le temps de construire des centres intermédiaires de stockage à proximité de leurs réacteurs. Ce n'est que lorsque la mise en activité de ces centres sera autorisée que l'interdiction du retraitement sera effective, réacteur par réacteur. Comme cette autorisation peut prendre de trois à six ans, les transports vers les usines française de la Hague et de Sellafield, en Grande-Bretagne, ne sont pas prêts d'être interrompus.

De plus, les électriciens n'auront pas à invoquer une quelconque clause de force majeure pour arrêter brutalement leurs contrats avec la Cogema et British Nuclear

Fuels. Ils devront chercher à les interrompre en utilisant toutes les possibilités contractuelles, a expliqué M. Schröder. Manfred Timm, patron de la compagnie d'électricité de Hambourg (HEW) et porte-parole des électriciens, s'est félicité que ce débat sur la clause de force majeure, « qui a sali l'image de l'Allemagne à l'étranger », soit clos. Côté français, on ne cachait pas sa satisfaction : « On revient à la gestion normale d'un dossier dont on n'aurait jamais dû s'écarter ».

« A LA SAINT-GLINGLIN »

Cet accord devrait ouvrir la voie à la reprise des convois de combustibles irradiés vers la Hague et Sellafield. Ceux-ci sont interrompus depuis le printemps 1998, lorsqu'on a appris qu'ils émettaient des radiations supérieures aux normes autorisées. L'Allemagne est aujourd'hui le seul pays à ne pas les avoir repris. Mais il y a urgence. Les piscines de certaines centrales débordent. « Sans reprise des convois, quatre réacteurs auraient dû être arrêtés en 2001 », a expliqué M. Timm. Faute d'être autorisés à exporter leurs combustibles irradiés, les électriciens auraient dû les expédier dans les centres de stockage allemands de Ahaus et Gorleben. Cette solution aurait été très diffi-

cile à mettre en œuvre, en raison des manifestations monstres annoncées par les militants antinucléaires. En revanche, les convois en direction de l'étranger ne posent pas de problèmes, car ils ne suscitent curieusement pas la mobilisation des militants antinucléaires allemands, une contradiction que le gouvernement Kohl ne manquait pas de dénoncer.

En continuant d'exporter ses combustibles irradiés, avec la bénédiction de la France et de la Grande-Bretagne, le gouvernement Schröder calme le débat et repousse de quelques années celui, insoluble, du stockage en Allemagne des déchets nucléaires. Les électriciens ont accepté mardi le principe de la sortie du nucléaire et de l'arrêt du retraitement des combustibles irradiés. « Nous reconnaissons le primat du politique, mais nos conceptions sur la politique énergétique à mener sont très éloignées. Nous considérons que c'est une erreur de sortir de l'énergie atomique », a précisé M. Timm. Gerhard Schröder veut trouver avec les électriciens une alternative au nucléaire, « sans fractures économiques et sociales », qui préserve l'emploi et la production d'énergie en Allemagne.

Une nouvelle rencontre aura lieu avec le gouvernement dans la première quinzaine de mars pour

« menace crédible » de recours à la force. Les Européens sont d'avis qu'« un avertissement formulé avec retenue servirait davantage la cause du Groupe de contact » pour l'organisation d'une conférence de paix. On indiquait, mardi soir à Paris, qu'il ne manquait plus qu'un accord des Etats-Unis pour fixer la date et le lieu de la réunion du Groupe de contact et que Washington attendait de voir ce qui serait décidé, mercredi, à l'OTAN avant de confirmer sa participation.

L'UCK CONSULTE

En visite à Moscou, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a publié avec son homologue russe, Igor Ivanov, un communiqué dans lequel ils appellent Belgrade et les indépendantistes kosovars à « entamer des négociations intensives ». Ce texte ne mentionne pas la possibilité d'une intervention militaire de l'OTAN. Interrogée lors d'une conférence de presse à Moscou sur la participation de soldats américains à une éventuelle force terrestre au Kosovo, M^{me} Albright a répondu que cela fi-

gurerait « parmi les options examinées » à Washington. Un peu plus tôt, le conseiller du président américain pour la sécurité nationale, Sandy Berger, avait fait savoir que Bill Clinton n'envisagerait pas la possibilité d'une participation américaine à une telle force tant qu'un cessez-le-feu ne serait pas respecté dans la province.

A Belgrade, le nouveau vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, a estimé, mardi, que la convocation d'une conférence internationale sur le Kosovo n'est pas nécessaire. Pour que le problème se règle, « il suffit que le Conseil de sécurité de l'ONU, l'UE et le Groupe de contact disent clairement qu'il ne peut y avoir ni un Kosovo indépen-

dant, ni une Grande Albanie, ni un Kosovo qui serait une troisième République yougoslave », a-t-il déclaré. Les Kosovars ont indiqué, mardi, qu'ils ne participeraient à aucune négociation tant que les accords d'octobre (cessez-le-feu, retrait des troupes serbes, etc.) ne seraient pas respectés par la partie serbe. L'UCK a par ailleurs annoncé qu'elle avait engagé des consultations avec « les acteurs politiques » de la province « en vue de la constitution d'une assemblée civile et d'un gouvernement », une initiative qui reflète la volonté du mouvement indépendantiste de s'affirmer comme le principal représentant de la communauté albanaise. - (AFP, Reuters.)

Kofi Annan n'exclut pas le recours à la force

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Passant en revue les différents points chauds du globe lors de sa première conférence de presse de l'année, mardi 26 janvier au siège européen des Nations unies à Genève, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, paraissait quelque peu désabusé devant l'impuissance trop fréquente de la communauté internationale. Du Kosovo à l'Irak, en passant par le Timor-Oriental, la Sierra Leone, l'Angola ou encore l'Afrique des Grands Lacs, multiples sont les foyers de tension qui préoccupent le secrétaire général.

Particulièrement attentif au Kosovo, à la veille de rencontrer, mercredi 27 janvier, les responsables de l'OTAN à Bruxelles, Kofi Annan n'a pas exclu le recours à la force : « La question du recours à la force est sur la table depuis pas mal de temps. Tout le monde souhaite que le problème puisse être résolu sans usage de la force. Mais si la situation continue, comme l'OTAN l'a indiqué, cela pourrait être inévitable », a-t-il dit. Il a rappelé que l'ONU ne jouait pas un rôle dirigeant dans la recherche d'une solution au conflit, et il a tenu à préciser que « le choix est celui de l'OTAN et de l'OSCE ». Quant à la nécessité du feu vert du Conseil de sécurité à une éventuelle intervention militaire, M. Annan a souhaité que « la communauté internationale agisse à l'unisson ». Il a cependant rappelé qu'un ou deux membres permanents du Conseil de sécurité étaient réticents et pourraient op-

poser leur veto. Concernant l'Irak, le secrétaire général, se référant aux propositions avancées par la France et d'autres pays pour faciliter une reprise du contrôle du désarmement, a également exprimé l'espoir que le Conseil surmonte ses divisions pour « aller de l'avant ».

Interrogé sur son rôle au Rwanda alors qu'il dirigeait les opérations de maintien de la paix de l'ONU en 1994, Kofi Annan n'a pas esquivé la question et a accepté l'idée d'une enquête indépendante pour faire toute la lumière sur cette tragédie. A son avis, il faut aussi y inclure le Conseil de sécurité et tirer les leçons du Rwanda afin de « mieux intervenir à l'avenir contre des tueries et des génocides et non pas renoncer à toute intervention ». Le secrétaire général de l'ONU avait déjà exprimé des préoccupations analogues lors d'une visite au siège du Comité international de la Croix-Rouge. « L'aide humanitaire, avait-il déploré, est utilisée comme feuille de vigne pour masquer une absence de volonté politique de traiter des conflits à la racine ».

Interrogé sur son intention de se rendre au forum de Davos, M. Annan a expliqué qu'il voulait « attirer l'attention sur les effets pervers de la mondialisation ». A ses yeux, « les conflits ont toujours un fondement économique et il importe d'en faire prendre conscience à ceux qui détiennent le pouvoir économique et financier ».

Jean-Claude Buhre

Le bilan du tremblement de terre en Colombie ne cesse de s'alourdir

BOGOTA. Le bilan du tremblement de terre qui a frappé le centre du pays, lundi 25 janvier, s'alourdit de plus en plus. Dans un bilan provisoire publié mardi soir, le ministère de l'intérieur a confirmé la mort d'au moins 653 personnes. Armenia, la capitale de l'un des quatre départements de « l'axe du café » touchés par la catastrophe, ressemble à un champ de ruines et compterait 450 victimes. Plus de 3 000 personnes sont blessés et environ 200 000 sinistrés.

Plusieurs centaines d'autres sont portées disparues, enfouies sous des tonnes de décombres qui n'ont pas encore été fouillées. Les opérations de secours et l'acheminement de l'aide ont été rapidement mis en place, mais la paralysie des communications téléphoniques, le mauvais état des routes et la pluie compliquent la tâche des organismes publics et de la Croix-Rouge nationale. Les gouvernements américain, mexicain et japonais ont confirmé l'envoi d'équipes de spécialistes en catastrophes naturelles. La France et l'Allemagne ont mis en place une opération conjointe de coopération : 55 experts et 7 tonnes de matériel de secours sont attendus mercredi soir à Bogota. - (Corresp.)

Extension des règles d'engagement américaines en Irak

WASHINGTON. Tous les éléments de la défense antiaérienne irakienne sont désormais considérés comme des cibles potentielles des avions américains, a indiqué mardi 26 janvier Sandy Berger, le conseiller du président Bill Clinton pour les questions de sécurité nationale. « Le président a répondu aux demandes des militaires qui souhaitent un élargissement des règles d'engagement », afin de répondre à l'augmentation, depuis décembre, des intrusions irakiennes dans les zones d'exclusion aérienne du nord et du sud de l'Irak, a précisé M. Berger. Les pilotes américains ne sont plus tenus de répliquer uniquement à une menace précise, mais viseront « n'importe quel système de la défense antiaérienne (irakienne) qui nous rend vulnérables », a-t-il dit. - (AFP)

M. Primakov propose un « pacte de non-agression » à la Douma

MOSCOU. Le premier ministre, Evgueni Primakov, a proposé à la Douma, lundi 25 janvier, de signer un pacte politique qui neutraliserait les pouvoirs de Boris Eltsine jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Selon ce pacte, exposé dans une déclaration informelle qui a surpris les députés, le Parlement s'engagerait en échange à ne renverser ni le gouvernement ni le président et à ne pas dissoudre l'assemblée. Selon Grigori Iavlinski, chef du parti labloko, il s'agit d'une « réponse indirecte à l'état de santé de Boris Eltsine », qui serait plus grave qu'avoué. Le numéro deux de l'administration du Kremlin, Oleg Syssouïev, a assuré que le président était opposé à un « marché » consistant à échanger l'abandon immédiat de certaines prérogatives contre une immunité future. Un pacte semblable fut discuté en août 1998, en pleine crise politique, mais tomba dans les oubliettes après la nomination de M. Primakov. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **BANGLADESH :** l'écrivain bangladais Taslima Nasreen a de nouveau fui en Suède pour, selon sa famille, échapper aux menaces renouvelées des extrémistes islamistes. Taslima Nasreen était rentrée à Dacca en septembre 1998 après quatre ans d'exil pour venir au chevet de sa mère, depuis lors décédée. - (Corresp.)

■ **SUÈDE :** les gouvernements estonien et finlandais ont indiqué être catégoriquement opposés à ce que les corps des victimes du navire *Estonia*, qui avait fait naufrage en 1994 en mer Baltique, soient remontés à la surface. Ces refus, signifiés lundi 25 et mardi 26 janvier, compliquent la tâche du gouvernement suédois, qui doit décider en février de l'éventuel rapatriement du plus grand nombre possible des 750 corps des victimes - en majorité suédoises - encore enfermés dans l'épave (Le Monde du 17 novembre 1998). - (Corresp.)

■ **ISRAËL :** Moshe Arens a été désigné ministre de la défense, mardi 26 janvier, par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou. M. Arens, 73 ans, est un faucon du parti de droite Likoud. Il a déjà été ministre de 1983 à 1992, occupant notamment à deux reprises le portefeuille de la défense (1983-1984 et 1990-1992). - (AFP)

■ **CONGO-BRAZZAVILLE :** dans une tribune publiée mercredi 27 janvier dans *Le Figaro*, le président Denis Sassou-Nguesso demande à la France et aux Etats-Unis d'empêcher ses adversaires, MM. Lissouba et Kolelas, de mener depuis leur territoire « toute action qui pourrait être préjudiciable au pays d'où ils ont été chassés ».

■ **INDE :** deux types de missiles, éventuellement nucléaires, ont été présentés, mardi 26 janvier, à New Delhi lors de la parade militaire qui marque la commémoration de la République. Il s'agit du missile Agni (le feu), de 1 500 kilomètres de portée, et du missile Prithvi (la terre), de 250 kilomètres de portée. Cette démonstration intervient huit mois après les cinq essais nucléaires effectués par le nouveau gouvernement. - (AFP)

■ **INDE :** une centaine d'hommes appartenant à une armée privée constituée par des propriétaires féodaux ont massacré dans leur sommeil, lundi 25 janvier, vingt et un paysans de basses castes sans terre et en ont blessé douze autres. Les affrontements intercastes sont fréquents dans l'état du Bihar, où les propriétaires tentent de se venger sur les basses castes des actions violentes perpétrées par une guérilla maoïste qui lutte depuis trente ans contre l'exploitation des paysans sans terres par les féodaux. - (Corresp.)

■ **ALGÉRIE :** le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND, au pouvoir), Tahar Benbaïbèche, a été « destitué » mardi 26 janvier par le Conseil national de ce parti réuni à Alger, a indiqué la radio d'Etat. M. Benbaïbèche a été remplacé par l'ancien chef du gouvernement Ahmed Ouyahia, a précisé, de son côté, la télévision d'Etat. - (AFP)

Tensions commerciales entre Washington, Tokyo et Bruxelles

TOKYO. Le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, s'est déclaré mercredi 27 janvier « sérieusement préoccupé » par la décision, annoncée la veille, du président américain Bill Clinton de remettre en vigueur la loi commerciale dite « Super 301 », pour la première fois depuis deux ans. Ce texte permet aux Etats-Unis de contraindre un pays, sous la menace de sanctions unilatérales, à renoncer à des pratiques commerciales jugées particulièrement déloyales et à ouvrir davantage ses marchés. Cette décision intervient à un moment de forte augmentation d'exportations d'acier en provenance de l'Archipel. Par ailleurs, à l'OMC, dans la « guerre de la banane », le désaccord demeure entier entre Américains et Européens sur l'établissement de l'ordre du jour d'une réunion de l'Organe de règlement des différends, devant lequel Washington persiste à vouloir demander des sanctions commerciales contre Bruxelles. - (Corresp.)

Les 75 RADIOS des Indépendants

NORD PAS DE CALAIS : BRUAYSI FM, CONTACT FM, DELTA FM, MONA FM, OPALIS FM, RADIO 6, RADIO DALLAS LOISIR, RADIO HORIZON 62, ROC FM • **PICARDIE BOURGOGNE CHAMPAGNE-ARDENNE :** CHAMPAGNE FM, FUGUE FM, HAPPY FM, RADIO 8, RADIO NOHAIN

ALSACE LORRAINE FRANCHE-COMTE : EST FM, FLORIVAL, FREQUENCE PLUS, RADIO DREYECKLAND, RADIO JERICO METZ, RADIO MELODIE, RADIO STAR, TOP MUSIC, TOP MUSIC SÉLESTAT • **RHONE-ALPES AUVERGNE :** FREQUENCE JAZZ, JORDANNE FM, MFM - MONTAGNE FM, MTI, ODS RADIO, RADIO ISA, RADIO ESPACE, RADIO MONT-BLANC, RADIO SCOOP, R.M.B, TFM, THOLLON LA RADIO • **PROVENCE ALPES COTE D'AZUR :** ALPES 1, CANNES RADIO, MAGIC FM, MISTRAL FM, KISS FM, RADIO MARITIMA, RADIO VITAMINE • **AQUITAINE LIMOUSIN MIDI-PYRENEES LANGUEDOC-ROUSSILLON :** 12 FM, ARL, BLACKBOX, MELODIE FM, RADIO CATALOGNE NORD, RADIO MENERGY, RADIO NARBONNE MEDITERRANEE, R.T.S. • **BRETAGNE PAYS DE LOIRE POITOU-CHARENTES :** ALOUETTE, COLLINES FM, FORUM, FREQUENCE ILLE, MIXX FM, OUEST FM, RADIO MONTAGNES NOIRES, RADIO NANTES, RADIOCEAN, SOLEIL FM, RADIO TEMPO • **CENTRE NORMANDIE :** CRISTAL FM, NORMANDIE FM, RESONANCE, SEA FM, VIBRATION

PARIS ILE DE FRANCE : ADO 97,8, BEUR FM, EVASION, MFM, OUI FM, RADIO FG, RADIO LATINA, RADIO NOVA, VOLTAGE FM.



La réhospitalisation du roi Hussein fragilise la Jordanie

Le nouveau régent suscite bien des interrogations

AMMAN

de notre envoyé spécial

Son entourage, relayé par une presse prompt à chanter ses louanges, le disait guéri de son cancer, contraint seulement à des examens de routine, en mars, aux Etats-Unis. Mais une semaine à peine après son retour « définitif » à Amman le roi Hussein de Jordanie a dû précipitamment rejoindre la clinique américaine du Minnesota qu'il venait de quitter après six mois de soins. C'est dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 janvier que ses médecins se sont prononcés pour ce départ immédiat. Mardi, en fin de matinée, le roi, accompagné de son épouse, la reine Noor, s'est envolé pour les Etats-Unis.

Dans un souci évident de dédramatisation, le Palais a fait officieusement savoir, sans vraiment convaincre, que le souverain était victime d'« une poussée de fièvre » et d'un affaiblissement de son système immunitaire consécutif à un refroidissement contracté lors de son retour, lorsque, debout dans une voiture découverte, acclamé par des dizaines de milliers de Jordaniens, il avait traversé la capitale sous une pluie battante et froide. Quelques heures plus tard, la télévision jordanienne a montré les images du patient embrassant les dignitaires, dont son frère Hassan, venus le saluer à l'aéroport. On y distingue un homme souriant et digne, mais affaibli, éprouvant de visibles difficultés à marcher malgré la canne dont il se sert depuis peu.

TESTAMENT POLITIQUE

Le départ prématuré du roi Hussein pour les Etats-Unis a frappé de stupeur le monde politique jordanien, qui se relevait à peine d'une semaine de rumeurs, d'interrogations et de brutales mises en cause. Comme pour clore définitivement l'épisode et ne rien laisser dans l'ombre, le roi a rendu publique la longue lettre adressée à son frère cadet pour justifier son limogeage. En quatorze feuillets dont le style fleuri équilibre à peine la brutalité du propos, Hussein reproche tour à tour au prince Hassan les ambitions de son entourage, ses interventions visant à remanier dans son dos la hiérarchie militaire et diplomatique, les campagnes de rumeurs malveillantes menées contre la reine Noor et sa propension à placer partout des « partisans ».

Surtout, alors même qu'il s'apprêtait à abdiquer en sa faveur, il lui rappelle son refus obstiné d'un conseil de famille investi de la responsabilité de désigner l'héritier du trône lorsqu'il ne serait plus là. C'est, à l'évidence, le reproche majeur, le roi soupçonnant son frère de vouloir exercer cette prérogative au profit de sa lignée alors qu'il ne fait pas mystère de son dé-

sir de voir un jour son dernier fils, le prince Hamza, devenir roi.

La lettre qui, à la lumière des derniers événements, ressemble fort à un testament politique, détaille aussi les opérations subies au cours de des dernières années (ablation d'un rein et de l'uretère gauche, greffes de moelle osseuse, intervention sur l'oreille), offrant une claire indication du mauvais état de santé du roi ; elle offre enfin quelques considérations sur les réformes à entreprendre, condamne, allusion au voisin irakien, l'emploi des armes biologiques et justifie les initiatives politiques prises, notamment en ce qui concerne la signature de la paix avec Israël.

SIGNES D'ALLÈGEANCE

Le souci du Palais est, désormais, de donner l'impression que la situation est normalisée et que l'Etat poursuit son chemin, malgré l'éloignement du roi et les changements dramatiques des derniers jours. Mardi après-midi, le prince héritier Abdallah a prêté serment comme régent, responsabilité auparavant exercée par son oncle. Ce dernier, qui recevait mardi les membres du gouvernement, les responsables de la police et ceux des services secrets, a multiplié les signes d'allégeance à la Couronne. Mercredi 27 janvier, les représentants des corps constitués devaient être présentés au nouveau prince héritier. La rue ne bronche ni ne s'exprime, habituée qu'elle est à accepter les décisions royales.

Mais les élites politiques n'ont sans doute pas fini de se poser des questions sur la personnalité d'un homme qui pourrait être amené à exercer les responsabilités suprêmes plus rapidement que prévu. Que vaut ce prince, jeune général commandant les forces spéciales destinées, entre autres, à la répression des désordres ? Saura-t-il sortir le pays du marasme économique qui le frappe depuis cinq ans ? A-t-il envie de poursuivre le timide processus de démocratisation entrepris par le roi, son père ?

« Le roi a désigné un successeur qui ne sait rien du travail qu'il aura à accomplir », confiait, anxieux, un ancien premier ministre. Il a une intelligence moyenne, ne contrôle pas les rouages du pouvoir, n'a pas de réseaux, n'a pas été entraîné à ses nouvelles fonctions. Bref, estimait cet homme, il ne possède aucune des qualités qui font le chef d'Etat dont la Jordanie aurait besoin. En nommant son fils, le souverain hachémite lui a donné un royaume. Mais il ne lui a pas donné le mode d'emploi pour le faire fonctionner. Et, pour beaucoup, cela n'a rien de rassurant.

Georges Marion

Des centaines de détenus d'opinion en Syrie, selon Amnesty International

« BIEN QUE plusieurs centaines de prisonniers politiques aient été élargis ces dernières années » et jusqu'au premier semestre 1998, des centaines de prisonniers politiques « syriens et étrangers, dont certains sont des prisonniers d'opinion, sont toujours maintenus en détention », affirme Amnesty International, dans un rapport rendu public mercredi 27 janvier. Le document est consacré aux détenus politiques libanais, palestiniens et jordaniens, « arrêtés arbitrairement, et maintenus en détention prolongée et souvent secrète, dans certains cas depuis une vingtaine d'années ».

La plupart de ces prisonniers, indique l'organisation de défense des droits de l'homme, « n'ont été ni inculpés ni jugés ». D'autres auraient été condamnés à l'issue de procès sommaires et secrets. Un très grand nombre de personnes ont « disparu » après avoir été arrêtées par les services de sécurité syriens. Certaines seulement ont été retrouvées. D'autres ont probablement été victimes d'exé-

cutions extrajudiciaires.

La majorité des cas qu'Amnesty cite dans son document remontent à la guerre civile libanaise (1975-1990) ou au conflit qui a opposé la Syrie à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dans les années 80 et sont donc « les otages d'un conflit régional ». Ils sont tous « privés des droits les plus fondamentaux garantis par les normes internationales, ce qui constitue une infraction aux obligations de la Syrie découlant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques dont elle est partie », souligne Amnesty, qui cite, à titre d'exemple, le droit de « consulter un avocat, d'être présenté à un juge et d'avoir la possibilité de contester le bien-fondé de leur détention », ou encore celui de rencontrer leur famille.

Amnesty demande à la Syrie de « libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers d'opinion », et au Liban, à la Jordanie et à l'Autorité palestinienne d'enquêter sur le sort de leurs propres ressortissants en Syrie.

Le gouvernement angolais est résolu à reprendre « par les armes » les territoires tenus par l'Unita

La campagne d'enrôlement des jeunes est marquée par de nombreuses injustices

Aux yeux du gouvernement angolais, les accords de paix signés à Lusaka, en Zambie, en novembre 1994 avec l'Unita de Jonas Savimbi, sont

désormais caducs. C'est donc « par les armes » qu'il a décidé de reconquérir les zones tenues par les rebelles, a précisé, mardi 26 janvier, le

ministre de l'administration territoriale, Faustin Muteka, devant le Parlement. Cette décision pourrait être officialisée avant la fin février.

LUANDA

de notre envoyé spécial

« La défense de la patrie est le devoir de chaque citoyen angolais » : cette maxime figure dans la Consti-

REPORTAGE

« Cette guerre, c'est du business. On tue les gens et on fait de l'argent »

tution. Face à la reprise de la guerre contre la rébellion de Jonas Savimbi, les autorités l'ont inscrite en préambule du décret pris pour recenser les jeunes de dix-huit à vingt ans et les enrôler dans l'armée. La campagne de mobilisation nationale bat son plein depuis des jours, à la radio et dans les journaux. Mais devant le bâtiment décrépît de l'administration communale du quartier Golf, l'un des plus peuplés de Luanda, une vingtaine de jeunes seulement font la queue. Il est pourtant déjà 10 heures et ce bureau est le seul lieu de recensement pour une population de sept cent mille habitants.

A l'intérieur, dans une pièce aux murs inachevés, les fonctionnaires mobilisés pour l'opération se disputent les quelques dossiers, pour les vérifier et les agraffer. Quatre photos d'identité, un certificat scolaire ou une attestation d'employeur et une fiche de renseignements suffisent pour repartir avec un reçu et un numéro de recensement. A l'entrée, un bout de carton transformé en panneau d'information rappelle aux futures recrues les documents requis.

La veille, premier jour du recensement, trois cents jeunes sont venus

s'inscrire, assure le responsable du bureau tout en refusant de montrer ses registres. Selon lui, le chiffre de dix mille inscrits devrait être largement atteint avant la fin de l'opération, le 26 février. L'administrateur communal, lui aussi, fait preuve d'optimisme et ne se laisse pas démonter par le manque d'affluence. « Pour avoir la paix dans notre pays, il faut détruire Savimbi, c'est la seule solution. Les jeunes le savent et ils sont prêts à se battre », affirme Pedro Marciano, relayant la propagande gouvernementale.

Dehors, les intéressés se montrent beaucoup moins enthousiastes et va-t-en-guerre. Le recensement est obligatoire et les autorités ont déjà prévenu que toute insoumission serait « punie par la loi ». La plupart des jeunes n'effec-

Carlos, qui suit des études de sciences sociales tout en travaillant dans une entreprise de transit.

Casquette de base-ball vissée sur la tête, maillot de football américain qui dépasse du jean, Carlos soigne son look de jeune homme dans le coup. A vingt ans, il n'a pas envie de servir de chair à canon mais il n'a pas les moyens, non plus, d'échapper à l'enrôlement. « Tout ça ne concerne que les pauvres, ceux qui n'ont pas d'argent ni de relations. Les enfants de riches, eux, ne vont pas à la guerre », souligne Carlos. « Moi, mon père est mécanicien et ma mère femme de ménage. Si je connaissais quelqu'un de bien placé, je ne me serais même pas déplacé pour me faire recenser », affirme le jeune homme.

Dans une population épuisée par vingt ans de guerre civile, l'appel des

eau et sans électricité à la périphérie de la ville. Depuis longtemps déjà, on n'y fait plus qu'un repas par jour. Les enfants sont envoyés en ville pour mendier ou faire les poubelles.

Pendant ce temps, l'élite au pouvoir dîne pour 150 dollars dans les restaurants à la mode et envoie ses rejetons étudier en Afrique du Sud ou en Europe. Malgré les assurances officielles des autorités, chacun sait bien que le recensement ne fait que précéder l'envoi au front des plus défavorisés. Dans certains endroits du pays, il a d'ailleurs déjà été accompagné d'un recrutement forcé, sous forme de rafles effectuées chez les jeunes par l'armée. Pour beaucoup d'Angolais, la guerre se résume à une lutte de pouvoir dont ils sont toujours les grands perdants.

« Cette guerre, c'est du business. On tue les gens et on fait de l'argent. Pendant ce temps, on ne fait rien pour le peuple », explique Félix, un jeune du quartier Golf. Devant la reprise des combats, l'organisation internationale pour laquelle le jeune homme travaillait est partie et il se retrouve au chômage. Le père, policier, n'a pas été payé depuis huit mois et il a bien du mal à nourrir les dix personnes qui vivent à la maison.

« Mon père est policier depuis vingt ans et la maison n'est même pas finie. Et quand mon frère est mort au combat, on n'a reçu ni récompense ni pension, rien, se souvient Félix. Je n'irai jamais dans l'armée, à moins que l'on vienne me chercher de force. Si les gens du gouvernement veulent faire la guerre, ils n'ont qu'à la faire eux-mêmes. Ce n'est pas mon problème. »

Frédéric Chambon

Des impacts de balles sur l'avion de l'ONU

Les enquêteurs chargés d'inspecter l'épave de l'avion de l'ONU (un Hercules C-130) qui s'est écrasé en Angola le 2 janvier, avec ses neuf passagers et membres d'équipage, ont relevé des impacts de balles sur la queue de l'appareil, selon les Nations unies. Benon Sevan, sous-secrétaire général de l'ONU chargé de la sécurité, a indiqué mardi 26 janvier que l'appareil de transport avait été repéré lundi non loin de Huambo, région contrôlée par l'Unita. Les enquêteurs de l'ONU estiment que l'appareil, dont les boîtes noires ont été subtilisées, s'est écrasé en tentant un atterrissage d'urgence. Le rapport de l'ONU n'impute pas le drame aux tirs qu'a visiblement essuyés l'appareil. Un premier Hercules C-130 s'était écrasé le 26 décembre dans des circonstances mal élucidées - (Reuters.)

tuent la démarche que sous la contrainte ou par nécessité. « Si je suis venu, ce n'est pas parce que je veux aller dans l'armée. C'est uniquement parce que j'ai besoin du certificat de recensement pour aller à l'université. Si je ne l'ai pas, on ne me laissera pas m'inscrire », explique

jeunes sous les drapeaux risque de faire monter le mécontentement social encore d'un cran. Il représente une injustice qui s'ajoute aux inégalités d'une vie quotidienne misérable. Les trois millions d'habitants de Luanda vivent en majorité dans les musseques, des bidonvilles sans

côré croissance, on peut dire qu'on connaît la musique !

LES INDEPENDANTS DE LA RADIO

Bon d'accord, les Indépendants sont leader* en part d'audience devant tous les réseaux musicaux nationaux. C'est entendu, les Indépendants, qui regroupent 75 radios régionales indépendantes, sont écoutés tous les jours par plus de 4,4 millions d'auditeurs*. Oui, c'est vrai, en annonçant de tels chiffres les Indépendants ne passeront pas inaperçus. Leurs concurrents vous diront même qu'ils sont trop gros. C'est faux ! Ils sont simplement jeunes, beaux et bien nourris !

*Source Médiamétrie 75000 Nov/déc 98 lu-ve 51/24h

LES INDEPENDANTS - 56 RUE DE JAVEL - 75 015 PARIS - TÉL. 01 53 95 31 15 - FAX 01 40 59 99 20 - inde@cybercable.fr

FISCALITÉ Le gouvernement pourrait infléchir sensiblement le cap de sa politique fiscale. C'est du moins ce qu'on suggère avec de plus en plus d'insistance au ministère de

l'économie et des finances. ● L'IMPÔT SUR LE REVENU est au centre de ce débat. Les socialistes avaient exclu une réforme touchant à ce prélevement, estimant qu'une baisse

ne profiterait qu'aux 50 % des ménages parmi les plus favorisés. Pour l'an 2000, Bercy presse cependant le premier ministre de faire un geste en ce sens. ● FRANÇOIS HOLLANDE,

premier secrétaire du PS, se montre très réservé sur ce changement de cap. Interrogé par *Le Monde*, il fait cette mise en garde : « *N'oublions pas les classes populaires !* » ● LA

PROCÉDURE BUDGÉTAIRE va être profondément réformée. Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, est à l'origine de cette « *révolution maîtrisée* ».

Le gouvernement réfléchit à une baisse de l'impôt sur le revenu

Alors que la gauche a longtemps exclu cette piste, privilégiant celle de la TVA, Bercy presse Lionel Jospin d'infléchir en ce sens le cap de la politique fiscale, afin de mieux prendre en compte la situation des classes moyennes et des cadres

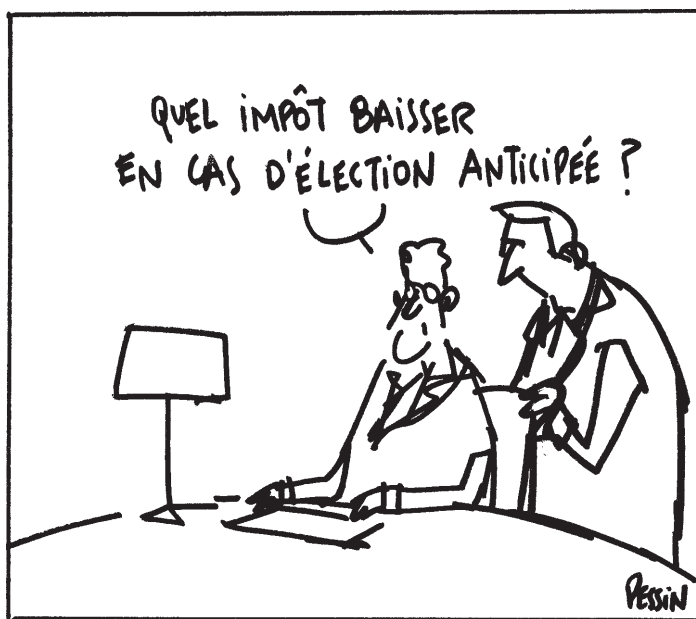
C'EST UN TABOU fiscal de première importance que le gouvernement s'apprête à briser. Tout au long de la campagne des élections législatives, en 1997, puis lors de la confection de leurs premiers budgets, ceux de 1998 et de 1999, les socialistes ont toujours affirmé que la baisse de l'impôt sur le revenu ne figurait pas parmi leurs priorités. Ils pourraient changer de doctrine dans les prochains mois. L'interdit, en tout cas, est levé : à l'occasion de la préparation du prochain projet de loi de finances, pour l'an 2000, l'impôt sur le revenu ne sera plus hors débat. C'est l'un des prélevements qui, avec d'autres, seront au programme des réflexions gouvernementales.

Quand *La Tribune* a annoncé en « une », le 13 janvier, « Jospin songe à baisser l'impôt sur le revenu », la nouvelle a été démentie dans les milieux gouvernementaux. En haut lieu, on a fait valoir qu'après avoir longtemps critiqué la baisse de ce prélèvement, décidée par le gouvernement d'Alain Juppé, la gauche pouvait difficilement changer de cap. Tout juste admettait-on qu'il conviendrait de réfléchir au problème des « *couches moyennes* » et que les nouvelles mesures fiscales devaient en tenir compte.

Cependant, interrogé sur TF 1, le

même 13 janvier, Lionel Jospin s'est montré d'une extrême prudence, se gardant d'infirmier l'hypothèse d'une baisse de l'impôt sur le revenu. En des termes un peu alambiqués, il a affirmé : « *Je dis que ces questions seront examinées en l'an 2000. Pour le moment, mettons en œuvre les dispositions pour l'année 1999. Donc, nous avons le temps, en 1999, de réfléchir à la suite. J'ai dit : "Si nous avons des marges, nous verrons s'il est possible de l'alléger."* » Une semaine plus tard, le 21 janvier, au « Forum de l'Expansion », le premier ministre a confirmé : « *Nous devons être extrêmement prudents sur cette question des impôts. Nous commençons à travailler sur un certain nombre de pistes, notamment sur le revenu.* »

Les petites phrases de M. Jospin ont eu un effet : à Bercy, on se sent désormais un peu plus autorisé à lever le voile sur les projets à l'étude. Quels sont-ils ? D'abord, il apparaît clairement que le gouvernement ne décidera rien en matière fiscale tant que les incertitudes liées à la croissance ne seront pas levées. En clair, M. Jospin et Dominique Strauss-Kahn ne prendront pas d'engagement en matière de baisse des impôts avant d'avoir, au préalable, la certitude qu'ils pourront tenir leurs objectifs prioritaires en matière de dépenses



publiques et de réduction des déficits.

Cela étant, si les marges de manœuvre sont suffisantes pour autoriser aussi, en l'an 2000, de nouvelles baisses des impôts, le gouvernement souhaite visiblement faire un geste en direction des ménages. « *Le débat reste ouvert* », admettait M. Strauss-Kahn dans *Le Figaro*, mardi 26 janvier,

avant d'ajouter : « *Nous réfléchissons aujourd'hui sur les impôts payés par les ménages, pour savoir lesquels simplifier et alléger en priorité.* »

Le simple fait que le gouvernement « *réfléchisse* » a cependant valeur d'aveu. Jusqu'à présent, en effet, quand les ministres évoquaient une mesure en faveur des ménages, c'est à la TVA, le plus

souvent, qu'ils faisaient référence. Les socialistes ont ainsi longtemps présenté cette politique de baisse de la fiscalité indirecte comme la mesure économiquement la plus efficace pour soutenir le pouvoir d'achat et, socialement, la plus juste. Or, depuis peu, les experts gouvernementaux défendent, en privé, une autre doctrine : ils font valoir que la baisse de la TVA est difficile à mettre en œuvre, pour des raisons liées aux règles européennes, et qu'elle est, budgétairement, très coûteuse.

CATÉGORIES FAVORISÉES

Le gouvernement semble donc vouloir, en prévision du débat fiscal de l'été, recentrer le débat sur les autres impôts pesant sur les ménages : la taxe d'habitation sera donc à l'ordre du jour – après avoir été retirée du projet de loi sur l'intercommunalité, débattu en février –, mais aussi l'impôt sur le revenu, ainsi que d'autres prélèvements comme, vraisemblablement, la contribution sociale généralisée (CSG). Au ministère des finances, on admet maintenant, sans détour, que l'impôt sur le revenu sera au centre de cette réflexion. La question, explique un haut responsable, est de savoir si, pour un certain nombre de cadres, les niveaux actuels de l'impôt sur le

revenu ne vont pas contre la prise de risque. Il ajoute que, si le gouvernement ne se prononce pas encore sur la réponse, il est acquis que la question mérite d'être posée.

C'est donc un changement de cap fiscal complet auquel songe le ministère des finances. En effet, si la TVA est payée par tous les ménages, y compris les plus modestes, l'impôt sur le revenu, lui, n'est acquitté que par 50 % des foyers, les plus aisés. En toute logique, une mesure de baisse de l'impôt, quel que soit le dispositif envisagé, profite donc seulement à des catégories de contribuables qui ne sont pas parmi les plus défavorisées. La référence à la situation fiscale des cadres confirme, d'ailleurs, ce qu'est la nouvelle préoccupation de Bercy.

Ce changement d'orientation est, pourtant, loin d'être acquis. Le projet visant à abaisser fortement la fiscalité sur les stock-options (*Le Monde* du 9 janvier) avait déjà été très mal accueilli dans les rangs de la majorité « plurielle », ce qui avait abouti à son retrait. S'inscrivant un peu dans la même logique, la baisse de l'impôt sur le revenu risque d'être encore plus mal ressentie.

Laurent Mauduit

Un geste de Bruxelles

Conformément aux directives données par le conseil européen de Vienne, en décembre 1998, la Commission européenne est à la recherche d'instruments fiscaux de nature à favoriser l'emploi. Dans cet esprit, Mario Monti, le commissaire compétent, s'apprête à soumettre un projet de directive autorisant les Etats membres à appliquer le taux réduit de TVA sur des services de proximité « *à haute intensité de main-d'œuvre* ». La Commission n'établirait pas une liste des services pouvant bénéficier d'un tel allègement, laissant les Etats libres de faire comme ils l'entendent. Les situations peuvent en effet varier sensiblement d'un pays à l'autre, et Bruxelles estime qu'il revient aux autorités nationales d'apprécier où il est opportun de donner un coup de pouce fiscal pour créer de l'emploi.

Les sévères mises en garde de François Hollande

LA MAJORITÉ « plurielle » acceptera-t-elle une inflexion de la politique fiscale du gouvernement ? En tout cas, François Hollande n'y semble guère disposé. Interrogé par *Le Monde*, mercredi 27 janvier, le premier secrétaire du PS se démarque clairement de ceux qui, au sein du gouvernement, plaident en ce sens.

Chef de file du principal parti de la majorité, mais aussi fin connaisseur des questions fiscales – il a, en 1989, réalisé un rapport fameux sur la fiscalité du patrimoine –, M. Hollande estime parfaitement « *légitime* » qu'une réflexion s'engage sur l'impôt sur le revenu, et notamment sur la « *retenue à la source* » ou encore sur le « *toiletage* » de certains avantages ou abattements injustifiés. Mais il s'empresse d'ajouter qu'en matière d'impôts la gauche doit poursuivre trois objectifs.

Parmi ceux-ci, il y a certes la « *modernisation de l'impôt sur le revenu* ». Mais il y a aussi la « *baisse de l'impôt payé par tous les Français qu'est la TVA* » et, également, la réforme des « *impôts qui sont les plus injustes* », à commencer « *par la taxe d'habitation* ». Pour M. Hollande, « *on ne peut donc privilégier une de ces pistes au détriment des deux autres* ». L'allu-

sion est transparente : alors que le gouvernement ne semble guère montrer d'empressement à mettre en chantier la réforme de la taxe d'habitation (*Le Monde* du 16 janvier) et que la baisse de la TVA ne semble plus être sa priorité, le premier secrétaire du PS rappelle, en quelque sorte, qu'il s'agissait des engagements pris lors de la campagne électorale de 1997 et qu'il faut s'y tenir.

Le dirigeant socialiste observe d'ailleurs qu'« *Alain Juppé a perdu ces élections en faisant une baisse de l'impôt sur le revenu* » et qu'à l'époque la gauche n'avait « *pas de mots assez durs* » contre ce « *choix libéral* » ayant pour effet d'avantager les ménages les moins défavorisés. En tout état de cause, M. Hollande se déclare hostile à toute mesure de baisse des « *taux supérieurs* » de l'impôt sur le revenu, au profit des contribuables les plus fortunés. S'il comprend qu'il faille être « *vigilant à l'égard des classes moyennes* », il n'en fait pas moins cette sévère mise en garde à l'adresse du gouvernement : « *N'oublions pas aussi qu'il y a des classes populaires.* »

L. M.

Laurent Fabius pour un contrôle accru du Parlement sur le budget

« *DEPUIS* trente ans, la dépense publique [54 % du PIB] n'a cessé d'augmenter (...). Or, il n'est pas certain – c'est même l'inverse ! – que l'argent public soit toujours dépensé au mieux (...). Face à une dépense publique qui a explosé, les pouvoirs budgétaires du Parlement n'ont guère évolué. » Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, expose ainsi le constat qui l'a mené à mettre en place, en octobre 1998, un groupe de travail sur le contrôle parlementaire et l'efficacité de la dépense publique. Mercredi 27 janvier, celui-ci devait remettre ses propositions.

Quels sont les pouvoirs budgétaires du Parlement aujourd'hui ? Même lors de l'examen d'un projet de loi de finances, ils sont limités puisque près de 95 % des dépenses – ce qu'on appelle les « *services votés* » – échappent quasiment à sa vigilance. Ces dépenses sont reconduites d'une année sur l'autre sans examen réellement approfondi. Seules les mesures « *nouvelles* » – 5 % des dépenses – font l'objet d'un examen attentif de la part des députés.

Par surcroît, le gouvernement n'exécute jamais la loi de finances dans la forme où elle a été votée par le Parlement. Les parlementaires ont pourtant, d'ores et déjà, les moyens d'exercer un contrôle de l'exécution du budget et de l'efficacité des dépenses publiques, mais ils usent peu de cette préroga-

tive. Le groupe de travail parlementaire propose donc d'activer ces compétences, et notamment d'inciter les rapporteurs spéciaux du budget (membres de la commission des finances) à exercer leur pouvoir de contrôle sur pièces et sur place : leur renouvellement dans leurs fonctions « *sera subordonné à un minimum de deux contrôles sur pièces et sur place par an* ».

Le groupe de travail suggère, en outre, la création, chaque année, au sein de la commission des finances, d'une mission de contrôle et d'évaluation, « *chargée d'auditionner les responsables politiques et administratifs sur la gestion de leurs crédits et de mener des investigations approfondies sur quatre ou cinq politiques publiques* », comme la formation professionnelle ou les programmes militaires. Cette mission, dont le travail sera public, sera coprésidée par le président de la commission des finances et un membre de l'opposition, qui pourrait être Philippe Auberger (RPR). « *Une réflexion continue sur les dépenses nous amènera à moins dépenser* », considère Didier Migaud, rapporteur général à la commission des finances, « *notamment en matière de services votés* ».

Pour symboliser ces évolutions, la commission des finances sera rebaptisée « *commission des finances, de l'économie, de l'évaluation et du contrôle* ». Le groupe de

travail propose d'autres réformes qui nécessitent une modification des textes régissant l'organisation du débat budgétaire, et en particulier de l'ordonnance du 2 janvier 1959. Certaines d'entre elles constituent un changement radical et ne seront pas forcément encouragées par le gouvernement.

Pour renforcer l'information du Parlement, le groupe de travail propose d'établir « *chaque année, dans le cadre d'une comptabilité patrimoniale, un bilan et un hors-bilan de l'Etat, accompagnés de projections à trois ans, afin d'évaluer le patrimoine de l'Etat et ses engagements à long terme* ». Aujourd'hui, l'Etat ne présente qu'une comptabilité de ses flux. Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, s'était prononcé pour cette évolution lors de son audition par le groupe de travail, le 13 janvier (*Le Monde* du 15 janvier).

« RÉVOLUTION MAÎTRISÉE »

Afin d'accroître l'efficacité du contrôle budgétaire, le groupe suggère également que soit instaurée une distinction entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement, avec l'objectif, à terme, d'un équilibre de la section fonctionnement, comme c'est le cas en Allemagne pour le budget fédéral. « *Dans la distinction entre fonctionnement et investissement, il y a une part de convention. Ainsi, l'éducation et la formation repré-*

sentent-elles un investissement pour l'avenir ou un pur fonctionnement de l'Etat ? », avait précisé M. Sautter avant de conclure : « *Nous ne souhaitons pas faire la révolution budgétaire.* »

Autre point de friction prévisible : pour rendre l'exécution budgétaire plus respectueuse du visa parlementaire, le groupe de travail propose de « *fournir aux commissions des finances des deux Assemblées une information préalable sur les opérations de régulation budgétaire* » et, « *au-delà d'un certain seuil d'annulations ou de virements de crédits, de rendre obligatoire le dépôt d'un projet de loi de finances rectificative* ».

« *Quand un gouvernement met en place une régulation, ce qui est mis en œuvre, c'est une baisse des dépenses prévues : cela ne constitue pas un acte contraire au vote du Parlement, qui définit un plafond de dépenses* », avait déclaré Dominique Strauss-Kahn, auditionné par les parlementaires le même jour que M. Sautter. « *Il ne nous paraît pas acceptable que les gouvernements successifs puissent dénaturer le budget que le Parlement vient d'adopter, à peine sèche l'encre qui a servi à l'imprimer au Journal officiel* », rétorque M. Fabius, qui estime que l'ensemble des réformes proposées constitue une « *révolution maîtrisée* ».

Virginie Malingre

Dégradation du climat social dans les administrations des finances

EN APPARENCE, ce n'est qu'une banale journée d'action. Les sept fédérations syndicales des finances (CGT, CFDT, FO, UNSA, FDSU, CFTC, CGC) appellent les agents placés sous la tutelle de Bercy – impôts, comptabilité publique, douanes, Insee, etc. – à faire grève, jeudi 28 janvier, et à participer à des rassemblements. Pourtant, l'initiative risque d'avoir un écho plus large qu'à l'ordinaire car le climat social dans ces grandes administrations s'est sensiblement détérioré au cours des derniers mois.

La première raison tient aux suppressions d'emplois. Au lendemain des élections législatives, le gouvernement a, certes, annoncé que le nombre de fonctionnaires resterait globalement stable. Mais il a précisé que des redéploiements interviendraient. Pour compenser la hausse des effectifs décidée dans l'enseignement supérieur ou la justice, des baisses ont donc été mises en œuvre, notamment à Bercy : 555 emplois ont ainsi été supprimés pour ce ministère dans le budget de 1998 et 696 dans le budget de 1999. Mais il y a aussi d'autres raisons à ce mécontentement. Craintes liées à la modernisation du ministère, rumeurs sans fondement réellement vérifiable, campagne anonyme de déstabilisation : il règne dans les services du ministère un étrange climat qui a contribué à dégrader un peu plus les relations sociales.

Bercy bruit ainsi de la rumeur d'une possible réorganisation interne entre la direction de la comptabilité publique et la direction générale des impôts, au terme de laquelle la seconde, dans un souci de cohérence et de rationalisation, récupérerait la gestion de l'impôt sur les sociétés, dévolu jusqu'à présent à la première. Evoquant le projet, *La Tribune-Desfossés* du 21 janvier a indiqué qu'il pourrait conduire à la suppression de 4 000 emplois en trois ans. Aussitôt, Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter ont démenti l'information, rappelant qu'ils avaient toujours « *privé le dialogue avec les représentants du personnel* ». Le Syndicat national unifié des impôts, en guerre contre le directeur général des impôts, n'en a pas moins publié un communiqué pour dire que ce « *démenti de Bercy* » lui semblait

« *bien peu crédible* » et pour dénoncer cette « *politique ultralibérale* ». La plupart des fédérations syndicales estiment donc que la grève pourrait être particulièrement suivie à la comptabilité publique.

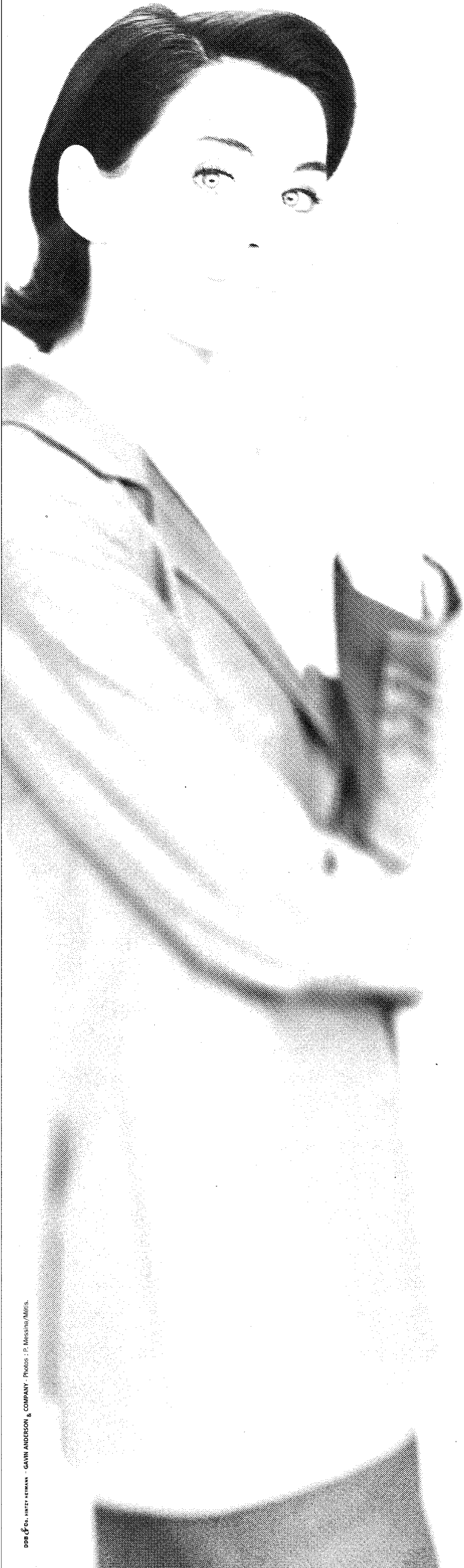
AMBIANCE DÉTESTABLE

La constitution du « grand ministère » voulu par M. Strauss-Kahn, issu du rapprochement des anciennes administrations des finances et de celles de l'industrie, connaît, par surcroît, un raté qui tombe mal : la nouvelle direction du personnel et de l'administration, qui a sous sa tutelle les 180 000 agents du ministère, n'a pas encore trouvé ses marques. Dirigée par une ancienne collaboratrice de Pierre Bérégovoy, Marie-Laurence Pitois-Pujade, elle est l'objet de récriminations dans de nombreuses directions et souffre en son sein d'une ambiance détestable. Le bulletin *Le Pli* (22 décembre 1998) croyait même savoir qu'il pourrait prochainement être demandé à Mme Pitois-Pujade d'abandonner ses fonctions.

Même si elle n'est pas confirmée, la possible mise à l'écart de la directrice du personnel est d'autant plus souvent évoquée qu'elle était auparavant secrétaire générale de la commission centrale des marchés. Or, cette commission continue de faire l'objet de critiques pour les défaillances qu'elle a manifestées dans le contrôle de la passation de certains marchés publics ; et de nouvelles suites judiciaires, après la mise en examen du président de l'Union des groupements d'achats publics (*Le Monde* du 28 février 1998), ne sont pas exclues.

Pour couronner le tout, certaines administrations de Bercy, comme celle des douanes ou l'Insee, ont connu, depuis novembre 1998, des mouvements de grève ponctuels. Autant de raisons qui conduisent à ce paradoxe : si M. Strauss-Kahn a réduit le nombre des suppressions d'emplois envisagées par la droite – son prédécesseur, Jean Arthuis, en avait annoncé 1 400 pour Bercy en 1997 –, le climat social n'en est pas moins devenu un peu plus délétère.

L. M.



Ouverture du capital

Pour Air France comme pour toute entreprise, la rentabilité est une priorité. Pour conjuguer croissance et performance financière, nous avons réorganisé notre plate-forme de Roissy-Charles de Gaulle, augmentant ainsi le nombre de nos passagers en correspondance de 75% en 3 ans. Nous avons mis en place le programme de fidélité "Fréquence Plus" qui compte aujourd'hui plus de 2,5 millions d'adhérents. Et des outils de commercialisation modernes qui permettent d'optimiser notre chiffre d'affaires par vol. Nous avons rentabilisé notre réseau et multiplié les vols directs, réduisant ainsi les dépenses d'exploitation. Et nous allons continuer ces efforts grâce à un plan de réduction des coûts de 3 milliards de francs sur trois ans. Augmentation des recettes, baisse des coûts, c'est ainsi qu'après les pertes du passé, nous pouvons afficher aujourd'hui des résultats bénéficiaires. Et c'est ainsi que nous pouvons dire que vous avez raison d'y croire. Réservez dès maintenant auprès de votre intermédiaire financier. Pour toute information, n° vert 0 800 320 310. Internet : www.airfrance.net

Dans le cadre de l'ouverture du capital d'Air France, les souscripteurs personnes physiques bénéficient d'avantages particuliers : une réduction par rapport au prix fixé pour les investisseurs institutionnels ; 1 action gratuite pour 10 actions achetées et conservées 18 mois, dans la limite d'un investissement de 30 000 francs (4 573,47 euros) ; la gratuité des droits de garde pendant 18 mois ; la possibilité de souscription dans le cadre fiscalement attractif du Plan d'Épargne en Actions. La réservation vous garantit, dans la limite de 8 000 francs (1 219,59 euros), soit d'obtenir le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être deux fois mieux servi que si vous n'aviez pas réservé. Elle est révoquée à tout moment jusqu'à la fin du quatrième jour de bourse de l'Offre à Prix Ferme. Des bulletins de réservation d'actions sont disponibles auprès de votre banque, des Caisses d'Épargne, de La Poste, du Trésor public ou de votre société de bourse. **Le document de référence, la note d'opération préliminaire et la note d'opération définitive visés par la COB seront à votre disposition, sans frais, auprès des intermédiaires financiers et d'Air France.**

Vous avez raison d'y croire

Les armées vont créer, d'ici à 2002, un corps de 100 000 réservistes

La moitié sera affectée dans la gendarmerie

LA FRANCE met fin à la levée en masse de ses armées, c'est-à-dire à la mise sur pied d'une réserve de millions d'hommes - dans la pratique, 250 000, dont 80 000 actifs, avaient une affectation réelle de défense et suivaient des périodes régulières - capables de venir en renfort de l'armée de conscription. Depuis 1996, la conscription est suspendue et les armées sont en voie d'être professionnalisées avant l'an 2002. Ce sont donc des réserves adaptées à la professionnalisation qui seront désormais opérationnelles en France, selon la formule déjà en application aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

Un projet de loi en ce sens a été présenté au conseil des ministres par le ministre de la défense, Alain Richard, mercredi 27 janvier. Ce texte prévoit que les réservistes militaires doivent être volontaires. Ils seront sélectionnés parmi les anciens militaires de carrière ou sous contrat, les volontaires du service national, ceux qui ont demandé à faire un service prolongé (VSL), les stagiaires de la préparation militaire et parmi des spécialistes dont l'expertise et la qualification ont été reconnues par les armées d'active et leur sont indispensables. Au total, cette réserve réunira 100 000 hommes : 50 000 dans la gendarmerie, qui deviendra ainsi la force principale des armées françaises si l'on additionne ses réservistes aux personnels d'active dont les effectifs croîtront encore d'ici à 2002 ; 28 000 dans l'armée de terre (à raison d'une compagnie de réservistes par régiment) ; 8 000 dans l'armée de l'air ; 7 000 dans le service de santé ; 6 500 dans la marine, et 500 dans le service des essences.

Le projet du gouvernement introduit des modifications du code du travail, qui ont été discutées avec diverses organisations patronales comme le Medef (ex-CNPF) et la Confédération générale des PME-PMI. D'une manière générale, les réservistes devront souscrire un engagement dans la limite de cinq jours ouvrés par an et obtenir, un mois à l'avance, l'accord de leurs employeurs pour s'absenter du lieu de travail. Mais les périodes peuvent être plus longues, soit 30 jours maximum par an, voire jusqu'à 120 jours en cas de nécessité liée à la participation à des opérations extérieures.

Ce peut être le cas si, selon l'ordonnance de janvier 1959, qui est toujours en vigueur, le gouvernement décrétait la mise en garde ou la mobilisation générale. Mais ce peut être aussi le cas si, en accord avec son employeur, le réserviste décidait de contribuer à des actions du corps dit des « public affairs » quand la France choisit d'être active dans des échanges commerciaux, industriels, techniques ou culturels pour conclure des marchés avec des pays étrangers où ses forces sont présentes, comme en Bosnie. C'est une pratique courante des armées anglo-saxonnes, qui détachent des conseillers civils sous l'uniforme.

Lorsque le réserviste est sur le terrain, il reçoit la même solde et les mêmes indemnités que celles du militaire d'active à grade, ancienneté et fonction identiques. Son contrat de travail est suspendu pendant sa période, c'est-à-dire qu'il conservera l'ensemble de ses droits (avancement, primes, ancienneté, congés payés, protection sociale), et il ne peut être ni licencié, ni déclassé dans son métier à son retour, ni subir une quelconque sanction disciplinaire.

SCÉPTICISME

Pour mettre sur pied cette nouvelle organisation de la réserve, l'Etat a prévu d'y consacrer 309 millions de francs en 1999 et, probablement, de l'ordre de 584 millions de francs en 2002, année qui verra en principe l'achèvement de la professionnalisation des armées. « C'est un véritable défi », reconnaît-on au ministère de la défense. Et, dans les faits, la réforme laisse sceptiques nombre d'élus, comme Guy Teissier (UDF, Bouches-du-Rhône, auteur en 1996 d'un rapport sur « les réserves, un contrat de citoyenneté ») ou des chefs militaires, comme le général d'armée Daniel Valéry, ancien commandant de la région de défense d'Ile-de-France, qui préconise la création d'une réserve de 250 000 hommes pour la défense des points « sensibles » du territoire. Ce qui est certain, c'est que le projet de loi suppose un changement profond dans les mentalités et un partenariat confiant avec le monde des entreprises.

Jacques Isnard

La majorité laisse à M. Chirac la responsabilité de sauver le projet de loi sur la parité

Le Sénat a écarté toute contrainte législative en faveur des femmes

Les sénateurs de droite, à l'exception d'une petite minorité, ont adopté, mardi 26 janvier, une version profondément modifiée du projet de loi

constitutionnelle visant à favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions et mandats politiques. Jacques Chirac, qui a sou-

haité l'adoption rapide de la réforme voulue par le gouvernement, va devoir s'employer à convaincre la droite sénatoriale de s'y rallier

DEHORS, bloquant à peine la rue de Vaugirard, une petite centaine de militantes féministes scandaient quelques slogans cinglants : « Droite misogynne ! », « Sénat au rancart ! », « Hélas, messieurs, vous survivrez à la parité... » A l'intérieur du Palais du Luxembourg, effectivement, les sénateurs se sont montrés coriaces, lors de l'examen, mardi 26 janvier, du projet de loi constitutionnelle visant à compléter ainsi l'article 3 de la Constitution : « La loi détermine les conditions de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. »

La majorité sénatoriale RPR-DL-UDF avait déjà fait savoir, lors de l'examen du texte en commission des lois, qu'elle ne voulait pas de cette réforme unanimement votée par l'Assemblée nationale le 16 décembre 1998 (Le Monde du 22 janvier). A ses yeux, en effet, une telle révision constitutionnelle pourrait permettre que le législateur introduise à l'avenir des mesures favorisant l'accès des femmes à la politique et notamment des quotas, mot abhorré par la majorité des élus du Sénat. En outre, et peut-être surtout, les sénateurs de droite craignaient que cette révision constitutionnelle n'ouvre la porte à une réforme du mode de scrutin et à l'introduction de la proportionnelle, malgré l'engagement de Lionel Jospin qu'il n'en serait rien.

Mais comment éviter un affichage politique désastreux ? Comment écarter les accusations de misogynie et d'archaïsme ? Comment, surtout, paraître en accord avec un Président de la République qui - il l'a rappelé dans son discours de Rennes (lire ci-des-

sous) - s'est prononcé publiquement en faveur de la promotion des femmes en politique ?

Sur la cause des femmes, l'affaire a vite été entendue : pourquoi introduire des dispositions contraignantes, ont demandé les sénateurs, alors qu'avec le temps, la mixité gagne partout du terrain ? « Il y avait deux femmes dans ma promotion de l'ENA. Cette année, il y en a 35 », a raconté ainsi le président de la commission des lois Jacques Larché (RI), soixante-dix-

trice Gélard (RPR). Les lois n'ont jamais changé les mentalités. »

Anne Heinis (RI), une des dix-neuf femmes sénateurs (le Sénat compte 321 membres), s'est même interrogée avec candeur : « Les femmes ont-elles tellement envie d'aller en politique ? », avant d'ajouter : « La vie politique déplaît aux femmes. On parle de tueur et non de tueuse. » La philosophe Elisabeth Badinter, épouse de l'ancien ministre socialiste Robert Badinter, a été appelée à la rescousse.

M. Badinter : « Rien n'est plus précieux que l'universalité »

Opposé à la parité, mais se distinguant de la majorité sénatoriale, l'ancien ministre de la justice Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) a expliqué, mardi 26 janvier, au Sénat, en se référant aux thèses de son épouse Elisabeth : « Ce débat philosophique porte sur le concept d'humanité. Qu'elle soit composée de femmes et d'hommes ne signifie pas qu'elle soit duale. (...) Rien n'est plus précieux que l'universalité, qui traduit l'unité de l'espèce humaine, au-delà des différences, mêmes sexuelles. » Soulignant que « l'article 3 de la Constitution proclame que la souveraineté appartient au peuple » et que « le peuple est constitué de tous les citoyens, femmes et hommes, entre lesquels aucune distinction ne saurait être faite », M. Badinter estime que « la souveraineté, comme la République, est indivisible, ainsi que le Conseil constitutionnel [qu'il présidait alors] l'a proclamé à propos du peuple corse ». Il préfère modifier « l'article 4 de la Constitution, concernant le rôle des partis ».

huit ans. Chaque élu s'est attaché à offrir un exemple de son propre féminisme. « Ma révolution culturelle est faite depuis longtemps, a lancé Christian Bonnet (RI). Ma suppléante a effectué deux mandats de député pendant que j'étais ministre ! » N'est-ce pas, d'ailleurs, les électeurs qui, au fond, refusent d'élire les femmes ? « Comme les maires aristocrates sont restés sous la III^e République, les hommes sont restés en place, a ainsi expliqué Pa-

N'avait-elle pas mis en garde contre le risque de « communautarisme » ? M. Badinter a réexposé ce point de vue qu'il « partage avec Elisabeth » (lire ci-contre) mais a insisté, comme Michel Charasse, pour que « le législateur détermine les conditions dans lesquelles les partis politiques doivent assurer l'égalité de la représentation des hommes et des femmes », se démarquant ainsi de la majorité de droite.

Le soutien du chef de l'Etat à cette réforme

Dans son discours prononcé à Rennes, vendredi 4 décembre 1998, Jacques Chirac avait observé qu'« ouvrir la vie politique est l'une des plus grandes nécessités de notre temps ». « Je souhaite que la révision constitutionnelle qui favorisera l'accès des femmes aux responsabilités politiques aboutisse le plus vite possible », avait poursuivi le président de la République devant le conseil régional de Bretagne, présidé par Josselin de Rohan, un fidèle de M. Chirac qui est également président du groupe RPR du Sénat (Le Monde daté 6-7 décembre 1998).

Le texte présenté par le gouvernement au Parlement a été l'objet d'une longue négociation avec le président de la République. Craignant de ne pouvoir amener l'opposition à accepter cette réforme si le mot « parité » y figurait, le chef de l'Etat avait obtenu sa suppression et son remplacement par l'expression « égal accès » (Le Monde du 15 décembre).

La gêne d'une partie de la droite

LE PROJET de loi constitutionnelle sur la parité - dans sa version modifiée par le Sénat, c'est-à-dire confiant aux partis politiques, et non à la loi, la responsabilité de favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives - a été adoptée par 163 sénateurs contre 113.

● **Ont voté pour** : 83 sénateurs RPR, 42 sénateurs de l'Union centriste, 22 sénateurs Républicains et Indépendants, 12 sénateurs du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE), ainsi que 4 sénateurs non inscrits.

● **Ont voté contre** : les 83 sénateurs socialistes et les 16 communistes, ainsi que 3 RDSE (Jean-Michel Baylet, André Boyer, Yvon Colin), 4 RPR (Michel Barnier, Jacques Chaumont, Serge Lepeltier, Lucette Michaux-Chevry), 4 centristes (Didier Borotra, Serge Franchis, Pierre Jarlier, Jean-Marie Poirier), 6 Républicains et indépendants (Janine Barnou, Joël Bourdin, Marcel-Pierre Cleach, Jacques Dominati, Jean-Philippe Lachenaud, Michel Pelchat) et

2 non-inscrits (Gérard Delfau et Alex Türk).

● **Se sont abstenus** : 4 RDSE (Fernand Demilly, Paul Girod, Lylian Payet, Jacques Pelletier), 4 RPR (Yann Gaillard, Emmanuel Hamel, Jean-François Legrand, Alain Vasselle), 2 centristes (Jacques Baudot, André Diligent), 1 non-inscrit (Alfred Foy) et 19 Républicains et indépendants (Nicolas About, José Balareello, Jean-Paul Bataille, Christian Bonnet, Louis Boyer, Jean-Claude Carle, Jean Clouet, Jean Delaneau, Jean-Léonce Dupont, Anne Heinis, Jean-François Humbert, Roland du Luart, Philippe Nachbar, Xavier Pintat, Bernard Plaisait, Guy Poirier, Jean-Pierre Raffarin, Henri de Raincourt, Charles Revet).

● **N'ont pas pris part au vote** : 3 RDSE (François Abadie, Jacques Bimbenet, Georges Mouly), 8 RPR (Christian Poncelet, Hubert Haenel, Patrick Lassourd, Simon Louekhoté, Philippe Marini, Bernard Murat, Charles Pasqua, Yves Rispat), 4 centristes (Daniel Bernardet, Daniel Hoefel, Alain Lambert, Henri Le Breton).

Le dialogue très cohabitant du premier ministre avec le bureau du Sénat

NOIX de Saint-Jacques et écrivisses rôties au beurre salé, aiguillette de canette de Châlans poêlée aux épices, arrosées d'un Pouilly fumé 1993 et d'un Pomerol 1985... Entre deux séances consacrées au dépeçage du projet de loi sur la parité, mardi 26 janvier, le bureau du Sénat, présidé par Christian Poncelet (RPR), a reçu à déjeuner le premier ministre, accompagné de membres de son cabinet et du cabinet de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement. Pendant qu'une centaine de militantes d'associations féminines et d'élues de gauche manifestaient devant le Palais du Luxembourg, nul n'a fait allusion, pendant ce repas « très convivial », au sujet du jour. Peu avant le départ de Lionel Jospin, l'un des convives s'est tout juste inquiété du silence persistant de la seule élue présente, Marie-Madeleine Dieulangard (PS), qui côtoie à chaque réunion du bureau ses... vingt et un collègues masculins.

La convivialité n'exclut pas la franchise. Dans son discours d'accueil, M. Poncelet a naturellement plaidé en faveur du respect du bicamérisme, en regrettant, notamment, la procédure d'urgence déclarée par le gouvernement sur plusieurs textes en discussion. Evoquant la vigilance du Sénat sur la

question des déficits publics et de la décentralisation, il a rappelé la position du Palais du Luxembourg sur la réforme du cumul des mandats - maintien du cumul d'un mandat national avec une fonction exécutive locale -, un statut de l'élue et une nouvelle avancée en matière de décentralisation devant précéder, selon lui, toute nouvelle réforme en la matière.

Debout devant un micro, le premier ministre, que chacun a jugé en « pleine forme », a répondu sans ambages. La décentralisation ? Un nouveau transfert de compétences ne manquera pas de soulever la question des niveaux de responsabilités et de la place du département. Un statut de l'élue ? Le coût d'une telle réforme risquerait fort d'être mal perçu par l'opinion. Le cumul des mandats ? Il convient de défendre les bonnes exceptions françaises et de combattre les mauvaises, comme l'appât de mandats. Le bicamérisme ? Certes, mais comment accepter que dans une démocratie, l'une des deux Assemblées ne connaisse jamais d'alternance, quelles que soient les évolutions de l'opinion ? Et Lionel Jospin de confirmer, devant ses hôtes, le calendrier du projet de loi réformant le mode de scrutin sénatorial.

Quant à la traditionnelle pomme de discorde sur la procédure d'urgence, le premier ministre a évoqué des statistiques selon lesquelles les gouvernements précédents en auraient davantage usé que le sien. Une pirouette - « l'urgence commande surtout de passer à table » -, et le premier ministre s'est prêté, avec une aisance remarquable, au jeu des questions-réponses.

Interrogé sur l'avenir de la réforme de l'audiovisuel, M. Jospin a rappelé qu'il avait demandé à Catherine Trautmann de préparer une nouvelle mouture du texte susceptible de recevoir l'aval de sa majorité à l'Assemblée nationale, préalable indispensable avant son inscription à l'ordre du jour. Selon plusieurs participants, le premier ministre a semblé favorable à la réintroduction de mesures concernant le secteur privé. Sur plusieurs sujets évoqués par ses interlocuteurs - la construction européenne, l'Irak ou l'avenir d'Aérospatiale à Toulouse -, le chef du gouvernement s'est posé en défenseur de l'identité et des positions de la France. Cet exercice pratique de cohabitation s'est clos sur un parfait mirabelle au nougat et madeleine tiède.

Jean-Baptiste de Montvalon

ÉCONOMISEZ 60%*
SUR VOS APPELS
VERS LES PORTABLES !

Vos appels à prix irrésistibles.

24 heures/24

7 jours/7

UN APERÇU DE NOS
TARIFS
EXCEPTIONNELS
À L'INTERNATIONAL

USA
0,58 F/mn

ROYAUME-UNI
0,45 F/mn

ISRAËL
1,95 F/mn

1,05 F**
TTC/mn

NOUVEAUX TARIFS

RENSEIGNEZ-VOUS AU :

01 53 53 75 18***

Avec One.Tel, économisez sur tous vos appels : internationaux, nationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Aucun abonnement, aucune installation, aucun minimum de consommation, aucun paiement anticipé. Vous avez juste besoin de composer le 01 53 53 7000*** devant le numéro de votre correspondant.

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel®
COMPOSEZ LE 01 53 53 7000... NUMÉRO D'APPEL

One.Tel®
100% Télécoms.

* Pourcentage d'économie calculé par rapport au tarif généralement constaté en heure pleine. *** Coût d'un appel local à Paris.

** Tarif valable vers les portables Itinéraires, SFR et Bouygues, en France.

Lionel Jospin et Jack Lang s'entretiennent de la tête de liste du PS aux européennes

Les réticences persistantes de François Hollande ouvrent la voie à l'ancien ministre

Lionel Jospin et Jack Lang se sont entretenus, mardi 26 janvier, de la campagne du PS aux élections européennes et de sa tête de liste. Alors

que François Hollande, premier secrétaire, a confirmé au premier ministre ses objections à diriger cette liste, M. Lang y est prêt, mais il y met

des conditions. L'ancien ministre ne se contenterait pas, après le 13 juin, d'occuper un siège au Parlement de Strasbourg.

MARDI 26 JANVIER, 12 heures. Lionel Jospin ouvre la porte de son bureau de l'hôtel Matignon à son visiteur : Jack Lang. Les élections européennes sont le vrai motif de ce tête-à-tête, même si le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale revient de Bonn, où il était porteur de messages de M. Jospin à l'intention de Gerhard Schröder et d'Oskar Lafontaine. Voilà déjà de nombreux mois que le député de Loir-et-Cher a fait connaître sa disponibilité pour diriger la liste du PS, et il s'en est déjà entretenu à plusieurs reprises avec le premier ministre ; mais, mardi, leur conversation a lieu dans un contexte politique particulier. M. Lang était, jusqu'alors, un des candidats possibles du camp socialiste, au même titre que François Hollande, premier secrétaire. Or, tout semble se mettre en

place pour une non-candidature de M. Hollande.

M. Jospin lui-même évoque de plus en plus fréquemment cette hypothèse devant ses interlocuteurs. Il fonde son propos sur un entretien qu'il a eu, le 18 janvier, avec le premier secrétaire du PS. Celui-ci a repris, à cette occasion, les arguments qu'il développe régulièrement lorsqu'il examine les inconvénients de son éventuelle candidature. Hostile au cumul des mandats - député, il est aussi vice-président du conseil régional du Limousin et conseiller municipal de Tulle -, le premier secrétaire juge que sa fonction lui impose de siéger à l'Assemblée nationale. Il récuse une posture consistant à mener la liste européenne tout en s'engageant à ne pas siéger à Strasbourg, alors que le projet de loi sur la limitation des cumuls, même s'il ne doit pas être voté

avant le 13 juin, interdira aux élus de se dessaisir du dernier mandat obtenu. « Je tiens beaucoup à ma circonscription, beaucoup à mon rôle national... et, donc, je serai d'abord député de Corrèze », a-t-il déclaré, le 15 janvier, sur RTL.

L'attitude de M. Hollande fait du maire de Blois le postulant le plus sérieux des socialistes pour le combat européen. Celui-ci a sérieusement réfléchi aux modalités de sa future campagne électorale. Il en a présenté les grandes lignes à Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes. Il en a précisé les contours, mardi, à M. Jospin.

L'une des difficultés du projet de M. Lang consiste à trouver une place, dans le dispositif, pour le premier secrétaire du PS. La direction du parti a déjà réfléchi à ce scénario. Le 18 janvier, Alain Claeys, proche de M. Fabius, char-

gé de la trésorerie et de la coordination au secrétariat national, déclarait à la presse : « Quelles que soient les configurations, le premier secrétaire du Parti socialiste jouera un rôle central dans cette campagne européenne. » Ainsi, l'état-major de campagne demeurerait au siège du PS, et le secrétariat national déterminerait, chaque mercredi, les thèmes de campagne et les formes de son expression.

Cette architecture conviendrait-elle à M. Lang ? La question figure parmi celles qu'il a abordées avec le premier ministre. Il en est une autre, délicate, qui empêche de tenir pour acquise la candidature de l'ex-ministre de la culture. D'un côté, M. Lang s'affirme déterminé à siéger au Parlement européen. De l'autre, il ne fait de doute pour personne que l'ancien ministre-phare des années Mitterrand n'envisage pas d'abandonner la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale pour un simple siège à Strasbourg. Il souhaite obtenir la garantie de bénéficier, après l'élection du 13 juin, d'une fonction plus importante. Dans ses revendications, M. Lang évoque un poste dans les organes dirigeants du Parlement européen. A défaut, il souhaiterait siéger de nouveau au gouvernement, effaçant ainsi la déception qu'il avait amèrement ressentie, en juin 1997, en se voyant écarté de toute responsabilité ministérielle par M. Jospin.

A l'évidence, ces exigences posent un problème au chef du gouvernement, qui doit, en outre, s'accommoder de l'image très « mitterrandienne » du maire de Blois. La plupart des responsables du PS estiment cependant qu'ils n'ont plus le choix et que, selon la formule d'un ministre socialiste, la candidature de M. Lang est acquise à 90 %.

Jean-Michel Apathie et Michel Noblecourt

M. N.

Débats de fond plutôt que de « bas-fonds »

IL N'EST PAS arrivé les mains vides, mardi 26 janvier, devant le bureau national du Parti socialiste. Premier ministre communiste à être reçu ainsi au PS - jamais un tel événement ne s'était produit de 1981 à 1984 -, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a confirmé l'ouverture du capital d'Air France, à hauteur de 16,5 %, en y voyant la possibilité pour l'entreprise de nouer « de grandes alliances internationales ». Les réserves exprimées, au nom de la Gauche socialiste, par Harlem Désir, ont permis au ministre de relativiser son constat selon lequel « il y a parfois des résistances étatistes, plus dans mon parti que dans le vôtre ».

Accueilli par le premier secrétaire du PS, François Hollande, en présence de deux ministres socialistes, Jean Glavany et Claude Bartolone, M. Gayssot a expliqué au PS qu'il se réjouit d'appartenir à un gouvernement menant... une politique de gauche. Il a vu dans l'initiative du PS - qui avait déjà reçu, le 9 juin 1998, Jean-Pierre Chevènement, mais n'a jamais entendu Dominique Voynet - « une pratique politique intelligente ». Après avoir rappelé les trente-cinq mesures qu'il avait prises pour le logement social, il a présenté, « avec une réelle émo-

tion », selon des participants, sa politique de sécurité routière, en s'insurgeant contre la triste « exception » française, alors qu'« il y a deux fois moins de morts sur les routes dans des pays aussi civilisés que le nôtre ». Bien décidé à démontrer que, dans ses domaines d'action, « on a fait beaucoup de choses », M. Gayssot a tenu à expliquer, à des auditeurs qui n'en doutaient pas un seul instant, qu'il y a un premier ministre « qui décide ».

Avant l'arrivée de M. Gayssot, M. Hollande a tapé du poing sur la table en évoquant les polémiques de la pré-campagne européenne au sein de la majorité. Il a jugé inacceptable « la guerre des petites phrases », en renvoyant dos à dos les « jeux de mots douteux » de Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, et « les mises en cause du passé supposé » de M. Chevènement. Il a fustigé « une sorte d'enchaînement verbal tout à fait préjudiciable à la qualité du débat politique ». Le député de Corrèze, dont son ami Michel Sapin a relevé le ton (inhabituellement) grave, a appelé à un « débat de fond » en souhaitant que la gauche « plurielle » évite « les débats de bas-fonds ».

Le Parti communiste prépare une liste à « double parité »

DANS LES RUES, depuis quinze jours, la campagne d'affichage donne le ton : « Parti ouvert cherche esprits libres pour construire l'avenir... » Décidé à l'occasion d'une réunion des secrétaires fédéraux, le 8 janvier, place du Colonel-Fabien, où la direction a lancé le mot d'ordre des « dix mille rendez-vous » pour « débattre d'Europe » avec les communistes, le message est clair. A l'occasion des élections européennes, la liste communiste accueillera quarante-trois personnalités non communistes, selon le principe de la « double parité » mis en avant par la direction : « une liste europrogressiste de gens », « la préfiguration du parti tel qu'il veut exister ».

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier, Robert Hue devrait confirmer au comité national de son parti qu'il

conduira la liste aux élections européennes (Le Monde du 15 janvier). Les sondages l'ont convaincu : on ne parle plus de dépasser la « barre des 10 % », comme aux élections législatives, mais d'améliorer le score de 6,88 % des voix obtenu en 1994. Le secrétaire national a fait sien la philosophie de Lionel Jospin, selon qui une tête de liste ne doit pas forcément siéger à Strasbourg.

CRAINTES DE RÉCUPÉRATION

Marie-George Buffet, très sensible aux arguments de non-cumul et qui avait été sollicitée par M. Hue pour prendre la tête de la liste, a finalement accepté de lui prêter sa popularité en prenant symboliquement la dernière place. Elle participera très visiblement à la campagne.

Pour les autres places, femmes et hommes, communistes et non communistes alterneront. Deux seulement des sept députés sortants - Gisèle Moreau et Mireille Elmalan - ne se représentant pas, ce sont les « personnalités extérieures » qui devraient créer la « surprise » promise par M. Hue en août 1998. Place du Colonel-Fabien, Pierre Blotin, Bernard Vasquez (pour les intellectuels) et Marie-Pierre Vieu (pour la jeunesse) ont été chargés de prendre les contacts nécessaires, Jean-Claude Gayssot et M^{me} Buffet apportant leur concours pour convaincre des personnalités étrangères « italiennes, belges, espagnoles ». Un syndicaliste allemand d'IG-Metall devrait trouver sa place sur la liste.

L'entreprise s'annonce difficile, car « les animateurs du mouvement

social, du monde associatif, les universitaires » sollicités craignent la récupération. Pour les rassurer, M. Hue a choisi de ne pas croiser le fer avec Daniel Cohn-Bendit. De même, le PCF ne semble plus très tenté de céder des places éligibles au Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. L'écrivain Viviane Forrester a décliné l'invitation. D'autres ont réservé leur réponse, telle Monique Chemillier-Gendreau, membre du collège de médiateurs dans le dossier des sans-papiers. Geneviève Fraisse, ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, n'a pas voulu nous confirmer si elle acceptera, comme le PCF le souhaite, une très bonne place sur la liste.

Ariane Chemin

Alain Krivine et Arlette Laguiller en vedettes à Quimper

BREST

de notre correspondant

Le cinéma voisin proposait le dernier film de Woody Allen, *Celebrity*, mais à Quimper, préfecture du Finistère, mardi 26 janvier, Arlette Laguiller et Alain Krivine tenaient la vedette, à la salle du Chapeau-Rouge, pour leur premier meeting commun après l'accord passé entre Lutte ouvrière (LO) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) en vue des élections européennes du 13 juin. Quimper figurait dans le calendrier de réunions de M^{me} Laguiller, ce qui explique le rendez-vous de mardi soir dans une ville où LO n'est pas structurée, alors que la LCR y possède une section depuis une vingtaine d'années. Lutte ouvrière est, en revanche, davantage présente à Brest, à 70 kilomètres au nord de Quimper.

Les militants de Brest et d'autres villes bretonnes avaient donc fait le voyage. Avec un peu plus de quatre cents présents, les

deux organisations trotskistes étaient satisfaites. Il y avait là, sans surprise, des militants d'Agir ensemble contre le chômage (AC !), de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et précaires (Apeis), de Ras-l'front, mais aussi des syndicalistes, des grévistes de l'entreprise Doux, venus de Châteaulin, quelques Verts et quelques communistes. C'est sous une banderole rouge, portant l'inscription : « Ensemble contre les licenciements, le chômage et la misère », que les deux chefs de file, assis côte à côte, ont pris successivement la parole.

M. Krivine, porte-parole de la LCR, a commencé par une boutade, s'étonnant que certains aient pu parler de « PACS » pour l'accord passé par les deux organisations. Le pacte civil de solidarité, a-t-il observé, « est réservé aux couples d'hétérosexuels, d'homosexuels et, peut-être, pour des frères et sœurs, mais il n'existe pas pour

des camarades ». Et alors qu'on lui prête une certaine tendresse, au moins passée, pour Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts, M. Krivine juge que l'ancien revêtu de mai 1968 « a gardé la forme et jeté le fond ». En revanche, il se dit au côté du député franco-allemand quand « celui-ci est le gibier de chasseurs fascistes et de chasseurs d'immigrés ».

ÉBRANLER LE PCF

La perspective de réduction du temps de travail chez Peugeot et Renault ne trouve pas grâce aux yeux du dirigeant de la LCR. M^{me} Laguiller juge ce projet scandaleux, avant d'élargir le champ : « L'Europe telle que les gouvernements et les patrons la font est malade de la misère et pourrie de racisme et d'inégalités », affirme-t-elle. A l'applaudimètre, chacun fait à peu près jeu égal. Vient le moment des questions, notamment sur l'attitude de la liste face au PCF. M^{me} Laguiller es-

time que la direction de ce parti est perdue pour le combat révolutionnaire, mais ses militants l'intéressent. Pour M. Krivine, les idées de LO et de la LCR reçoivent un écho dans les rangs des communistes, « mais ils nous disent qu'on est trop petits et pas crédibles ». « Si on fait un score important, cela peut ébranler beaucoup de camarades », avance-t-il.

Un jeune militant RPR, venu avec quelques copains, se risque : « Peut-on avoir du cœur quand on est de droite ? » Réponse de M^{me} Laguiller : « Le problème n'est pas d'avoir du cœur. Les chômeurs en ont marre de la charité ! » Il est 23 heures passées, l'assistance commence à s'éclaircir. A la porte, un drapeau rouge est tendu par deux militants : au creux, de l'argent recueilli pour la location de la salle. D'autres sympathisants vendent la presse des deux organisations. Et il pleut sur Quimper.

Vincent Durupt

Le RPR et Démocratie libérale préparent leur projet européen

DEUX DÉLÉGATIONS du RPR et de Démocratie libérale se sont rencontrées, mardi 26 janvier, au siège de L'Alliance pour une première réunion de travail consacrée à la rédaction d'une charte européenne de l'opposition. Pierre Lellouche, député (RPR) de Paris, a fait état d'une lettre de Philippe Séguin adressée le 18 janvier à François Bayrou pour inviter l'UDF à cette réunion. Cette lettre, a-t-il précisé, est restée sans réponse, et l'UDF était absente de la réunion. « Elle peut nous rejoindre à tout moment », a affirmé le député de Paris. Le RPR et DL, qui doivent se retrouver le 2 février, souhaitent parvenir à un texte relativement court, à caractère pédagogique et indiquant ce qui distingue la droite de la gauche dans les principaux domaines de la construction européenne : le dessein de la France en Europe, la réforme des institutions, l'élargissement, l'économie, la sécurité intérieure et extérieure.

Les popularités de M. Chirac et de M. Jospin restent à un niveau élevé

LA POPULARITÉ du président de la République et celle du premier ministre restent élevées. Selon l'IFOP (sondage réalisé du 14 au 22 janvier auprès d'un échantillon de 1 870 personnes pour *Le Journal du dimanche* du 24 janvier), Jacques Chirac recueille 55 % de bonnes opinions (sans changement par rapport à décembre) contre 27 % d'opinions négatives, tandis que Lionel Jospin est crédité de 51 % de bonnes opinions (en hausse de 2 points), contre 32 % de mauvaises. Selon Louis-Harris (enquête réalisée le 9 janvier auprès de 1 004 personnes pour la lettre *Politique opinion*), 66 % des Français ont une opinion positive de M. Chirac (-5 points), contre 28 % de négatives. M. Jospin recueille 64 % de bonnes opinions (en baisse de 4 points), contre 30 % de mauvaises.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES** : Raymond Barre regrette, dans le numéro de janvier de sa lettre *Faits et Arguments*, que les européennes soient « dévaluées, avant tout, des élections à portée intérieure », permettant de « mesurer les rapports de force entre majorité et opposition ». Il rejette la « tarte à la crème » d'une union de l'opposition qui finirait « par gommer les spécificités et étouffer tout débat ».

■ **L'ALLIANCE** : José Rossi, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée, a demandé, mardi 26 janvier, que l'intergroupe RPR-UDF-DL se réunisse, afin que les députés de l'opposition puissent se prononcer sur le principe d'une liste unique aux européennes. « S'il apparaissait qu'une majorité de députés UDF sont favorables à une liste d'union, cela pourrait relancer la machine », a déclaré M. Rossi.

■ **ILE-DE-FRANCE** : le groupe Démocratie libérale du conseil régional d'Ile-de-France, créé le 22 janvier, a été rejoint par cinq élus indépendants de droite, dont deux, Florent Montillot et Xavier Lebray, sont membres de La Droite de Charles Millon. Le groupe, présidé par Philippe Dominati, compte désormais 20 membres. Le groupe UDF, qui reste présidé par Bernard Lehideux, en compte 17.

■ **IMMUNITÉ** : Georges Frêche, député (PS) de l'Hérault, estime dans un entretien publié mardi 26 janvier par *France-Soir*, que la décision du Conseil constitutionnel sur l'immunité pénale du président de la République « ressemble à un accord dans une arrière-salle entre malfrats ». « Cette dernière décision est en train de disqualifier définitivement le fonctionnement actuel du Conseil constitutionnel », ajoute M. Frêche.

Laurent Fabius propose de réformer le règlement de l'Assemblée

LAURENT FABIUS a présenté, mardi 26 janvier, la proposition de résolution visant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale, qu'il compte déposer dans les prochains jours, après avoir à nouveau consulté les présidents de groupe. Cette réforme, « mesurée et raisonnable », vise, selon le président de l'Assemblée, à rendre son travail « plus lisible pour l'opinion et plus équilibré ». Les motions de procédure seraient, sauf exception, limitées à une heure chacune en première lecture, et à une demi-heure pour les lectures suivantes. La conférence des présidents fixerait un temps global pour la discussion générale, non seulement sur le texte mais aussi sur les articles. Le délai limite pour le dépôt des amendements serait avancé à 17 heures, à la veille de la discussion générale.

Les séances réservées à l'initiative parlementaire passeraient du vendredi au mardi matin, une semaine sur deux. M. Fabius a indiqué qu'il n'avait pas jugé « opportun » de revenir sur la réforme du vote personnel.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** : l'Assemblée nationale a poursuivi l'examen du projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, mardi 26 janvier, dont 8 articles sur 36 ont été adoptés. Les députés ont voté, notamment, l'élargissement des compétences du Conseil d'aménagement et de développement du territoire et la suppression du groupement d'intérêt public d'observation et d'évaluation de l'aménagement du territoire, institué par la loi Pasqua du 4 février 1995 mais qui n'avait jamais vu le jour.



ASSEMBLÉE NATIONALE

espace
SUFFREN

LA NOUVELLE BEETLE

à partir de
20 000 €*
131 400 km*

40 ter, avenue de Suffren 75015 Paris
Tél : 01 53 58 10 00

* Dans la limite des stocks disponibles

JUSTICE Au terme d'un conseil de sécurité intérieure, mercredi 27 janvier, le gouvernement devait annoncer des mesures contre la délinquance des mineurs. Ce plan clôt la

querelle publique entre Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement. ● A BEAUVAIS (OISE), où la délinquance a progressé de 36 % depuis 1993, élus, magistrats, policiers, en-

seignants et éducateurs ont mis en place des expériences innovantes : médiation pénale, procédures de réparation, accompagnement des mineurs la nuit par la police, création

d'une maison d'accueil pour les victimes. ● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR a décidé de créer des commissions anti-discrimination dans chaque préfecture. ● L'ALLEMAGNE

est confrontée, elle aussi, à une augmentation de la délinquance des mineurs, même si elle ne se traduit pas par des violences semblables à celles des banlieues françaises.

L'Oise, laboratoire de lutte contre la délinquance des jeunes

Médiation pénale, chantiers éducatifs, procédures de réparation, accompagnement des mineurs la nuit, maison d'accueil pour les victimes : dans ce département, élus, magistrats, policiers, éducateurs et enseignants ont élaboré une nouvelle prise en charge pour les jeunes délinquants

BEAUVAIS

de notre envoyée spéciale

Vues de Beauvais (Oise), les controverses politiques sur l'insécurité semblent vaines. Dans cette petite préfecture de la grande couronne parisienne, élus et pouvoirs publics ont cessé de se renvoyer la responsabilité de la montée de la délinquance des jeunes. Sans tambours ni trompettes, ils ont appris à se connaître et ont décidé, enfin, de faire front commun contre la violence. De cette collaboration exemplaire, impensable il y a encore quelques années, est née une myriade de projets et d'expériences innovantes destinés à faire reculer le sentiment d'insécurité.

Comme dans la plupart des villes moyennes françaises, Beauvais la sage est devenue, insensiblement, une cité inquiétante pour ses habitants. La délinquance y a augmenté de 36 % depuis 1993, passant de 5 200 délits constatés à 7 100 en 1997, dont un tiers est le fait de mineurs. Un chiffre important pour une ville de moins de 60 000 habitants, visiblement traumatisée par une violence qu'elle n'a su anticiper. Il faut dire que les pouvoirs publics n'ont guère fait preuve de plus de clairvoyance. « Les élus de Beauvais, et du département en général,

participaient au mouvement qui consistait à nier le phénomène, explique Alain Géhin, actuel préfet de l'Oise. Il fallait avant tout défendre l'image du département. Et puis, tout d'un coup, on s'est rendu compte qu'il y avait un vrai problème. »

Le réveil a été brutal. Walter Amsallem, le maire socialiste de Beauvais, a été le premier à faire cette cruelle expérience. « On sentait que ça montait mais quand la délinquance a explosé, il y a deux ou trois ans, on a quand même été surpris, raconte le maire. Quand j'allais dans les quartiers, j'en prenais plein la figure. La police me disait : "La justice ne fait pas son travail" ; les enseignants me disaient : "Nos élèves sont des caïds" ; les habitants me racontaient qu'ils avaient peur dans les cages d'escaliers. Ça ne pouvait plus durer. Tout ça a bien évidemment profité au Front national, qui n'a cessé de progresser. »

Le premier choc passé, la mairie se met au travail. Le conseil communal de prévention de la délinquance, déjà très actif, met les bouchées doubles. La prise de conscience atteint l'ensemble des pouvoirs publics : l'éducation nationale, la police et la justice décident de joindre leurs forces. Un

service de médiation associant la mairie et la justice est créé afin de traiter des petits faits de délinquance. Des agents d'ambiance pour les transports en commun sont recrutés, afin de faire baisser la tension dans les bus. Un service de contrôle judiciaire socio-éducatif est monté pour multiplier les mesures éducatives. Une opération de chantier éducatif, où les jeunes sont invités à rénover des locaux contre une petite rémunération, voit le jour.

Mais la tâche est immense. Malgré le dynamisme des initiatives, Odile Valette, procureur de la République, se souvient de ces années 1996-1997 comme de ses « années noires ». « Quand je suis arrivée au parquet, en septembre 1995, la justice avait encore un fonctionnement préhistorique. Par manque d'éducateurs, les mesures prononcées par les juges des enfants, déjà débordés, n'étaient tout simplement pas exécutées. Je me souviens d'un jeune qu'on a réussi à placer dans un foyer après une cinquantaine de tentatives ! Il n'y avait qu'une solution : tout remettre à plat. »

Avec son équipe, Odile Valette s'attaque aux piles de procédures et réorganise son parquet. Elle choisit, avant que le terme soit à la

mode, de traiter « en temps réel » la délinquance des mineurs. Elle rédige un mémento à l'usage des officiers de police judiciaire, qui liste très concrètement les réponses policières à apporter à la délinquance des mineurs. Après deux années de travail incessant,

mairie, la police qui rencontre les éducateurs... Le partenariat naissant va alors trouver son cadre naturel : le contrat local de sécurité (CLS), créé par le gouvernement de Lionel Jospin dans la foulée du colloque de Villepinte, en octobre 1997. A Beauvais, on se saisit de

Le contrat local de sécurité présente 51 actions destinées à « réduire l'insécurité et son corollaire, le sentiment d'insécurité »

« qui ont laminé mes magistrats », précise-t-elle, une réponse systématique est apportée à chaque acte commis par un mineur. Toute la palette des mesures est utilisée : la médiation pénale pour des rappels à la loi et des classements sous condition, la réparation avec la prochaine création d'une association en collaboration avec la Protection judiciaire de la jeunesse, et, pour les faits les plus graves, la saisine des deux juges des enfants du tribunal. En 1998, ces magistrats ont jugé 544 affaires au pénal contre 163 en 1994. La justice qui travaille avec la

l'occasion pour ancrer des expériences qui ne demandent qu'à s'épanouir avec de nouveaux moyens.

La mairie, qui souhaite faire de sa ville un modèle en matière de lutte contre l'insécurité, demande à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi) de faire un diagnostic de l'insécurité dans la commune. A partir de ce document, remis en avril 1998, les réunions se multiplient pour la préparation du CLS. « On travaillait jour et nuit, parfois le week-end, se souvient, amusée, Anne Morin-Pellet, chargée de mission à la mairie de

La délinquance dans l'Oise

● **Un département jeune.** Le nombre d'habitants est passé de 661 700 en 1982 à 777 800 en 1997, soit 2 % d'augmentation par an. Les moins de vingt-cinq ans représentent 38 % de la population totale : l'Oise est le deuxième département le plus jeune de France. L'accroissement de la population est surtout lié à l'arrivée régulière de familles qui résident dans les première et seconde couronnes parisiennes.

● **Une délinquance en progression.** Avec 44 073 crimes et délits enregistrés dans l'Oise, la délinquance y a augmenté de 3,73 % en 1998. En hausse : les vols d'automobile (+ 7,27 %), les vols à la roulotte (+ 6 %) et les dégradations (+ 8,49 %). En baisse : les vols à main armée (- 13,82 %) et les cambriolages (- 10,44 %), ainsi que, dans une moindre mesure, les vols avec violence (- 1,5 %).

● **Une part importante des mineurs.** Le nombre de mineurs mis en cause ne cesse de croître, passant de 1 713 en 1994 à 2 300 en 1998 (3,8 % de hausse par rapport à 1997). Le pourcentage des mineurs impliqués varie selon les villes : plus de 30 % des faits de délinquance leur sont imputés à Beauvais, Creil et Noyon (20 % en moyenne nationale) contre 17 % environ à Compiègne et Méru.

« Mon placement au foyer, ça a été ma chance »

BEAUVAIS

de notre envoyée spéciale

Son préféré s'appelle Crière. Il le caresse doucement, le nez dans son pelage rassurant. Le cheval renifle, son souffle parcourt le visage d'Ali, qui s'illumine aussitôt. Depuis quelques mois, ce gamin de treize ans et demi a retrouvé

REPORTAGE

« La pénurie a des conséquences directes sur la qualité du travail éducatif »

goût à la vie au contact des animaux. Il semble loin le temps où il se « bagarrait tout le temps », sentait « les nerfs » qui montaient en lui quand les « autres » l'insultaient ou lui disaient qu'il était « trop gros ». Placé en pleine campagne, dans l'Atelier cheval du Centre d'action éducative (CAE) de Beauvais, Ali réapprend doucement, en exerçant le métier de palefrenier, à redevenir un enfant comme les autres.

L'Atelier cheval, qui accueille entre six et huit jeunes délinquants, est l'une des réussites du CAE de Beauvais. Son directeur, Gilles Grancher, s'y rend une fois par semaine pour prendre le pouls de son équipe éducative. Il y a quelques mois, cette visite était encore impossible : le manque de personnel était tel qu'il était obligé de cumuler la direction du foyer d'hébergement de Beauvais et celle des services de milieu ouvert. « Je me consacrais presque exclusivement au foyer et je négligeais le milieu ouvert. J'étais englué dans des problèmes

de gestion, je prenais des décisions sans réellement savoir ce qu'il en était. La pénurie a des conséquences directes sur la qualité du travail éducatif. »

Le souvenir le plus pénible de cette période d'« anguisse » est le déménagement forcé du foyer d'hébergement, pour cause de réhabilitation, dans un foyer Sonacotra à Beauvais, en plein cœur d'une ZUP. « Les jeunes étaient obligés de côtoyer des toxicos et des prostituées, raconte le directeur. La violence avait complètement investi notre vie quotidienne, c'était intenable. Au bout de quelques mois, j'ai dû me résoudre à fermer la structure. » Aujourd'hui, même s'il manque toujours des éducateurs, l'éclaircie pointe. L'Oise, qui fait partie des vingt-six départements considérés prioritaires par le gouvernement, bénéficie de moyens supplémentaires.

Depuis septembre 1998, le foyer d'hébergement de Beauvais, entièrement rénové, a une nouvelle directrice, Nicole Lorenzo. Le lieu, une ancienne demeure bourgeoise, accueille à l'année douce jeunes délinquants multirécidivistes. L'endroit est lumineux et accueillant, et les chambres sont bien entretenues.

L'équipe éducative, renouvelée, a repris en main les jeunes, qui avaient pris le pouvoir au sein du foyer. « Des règles de vie » ont été consignées dans un document soumis à la réflexion commune en réunion. Des règles simples, comme l'interdiction des téléphones portables ou l'obligation d'être présent lors des repas, sont désormais respectées.

Le calme apparent est cependant fragile. Il faut continuellement, « avec patience et sang-froid », réinstaurer les limites, explique Nicole Lorenzo. « La mayonnaise a bien pris entre les

jeunes et les adultes, mais parfois, quand on se retrouve devant une porte cassée, on prend un coup au moral. » Pour répondre « à leur inactivité, qui fonctionne comme une Cocotte-Minute », l'équipe a développé un partenariat avec les services de la ville pour permettre aux jeunes de s'occuper et de découvrir les bases d'un métier. Elle a également tenté de remobiliser et « déculpabiliser » les familles. « Au moment du ramadan, on a associé les familles à la fête, aux repas. Une mère nous a préparé un couscous, d'autres nous ont apporté des gâteaux faits maison. Cela les déconcerte un peu, mais il faut que les parents apprennent à franchir la porte du foyer. »

Lieu de vie, le foyer est également un lieu d'apprentissage. Au dernier étage, dans une petite pièce sous les combles, six jeunes sont penchés studieusement devant leurs ordinateurs pour un cours de bureautique. Rien ne laisse transparaître leur passé difficile, fait de bruit et de violence. Tarek, dix-sept ans, était encore, il y a quelques mois, un gamin rejeté par l'institution scolaire. « Avec deux ou trois copains, on foutait tout le temps le bordel à l'école. Les cours étaient nuls, j'y allais jamais. J'avais des ennuis avec la justice, mais à ce moment-là, c'était simple, je pensais à rien. »

Et puis il y a eu l'acte de trop et le placement au foyer de Beauvais, à plusieurs kilomètres de sa ville d'origine. Tarek, qui cumulait les mauvaises notes, s'est révélé bon élève à l'atelier bureautique. « Aujourd'hui, je pense plus au passé, j'ai changé de direction, explique le jeune homme. Mon placement au foyer, ça a été ma chance, je veux pas la laisser passer. »

C. Pr.

Cécile Prieur

Un mois de controverse entre Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou

L'ANECDOTE, jugée exemplaire, a fait le tour du ministère de l'intérieur. Il y a environ deux semaines, deux mineurs de moins de seize ans ont cambriolé le domicile d'Alain Richard, le ministre de la défense, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise). Le lendemain, la police interpelle les jeunes voleurs et les défère à la justice, qui décide leur placement en foyer. L'un d'eux se soustrait à la surveillance des éducateurs et disparaît avant même d'être parvenu à destination. L'autre s'éclipse, dès le lendemain de son arrivée. A ce jour, ils n'ont pas été retrouvés, malgré le caractère éminent de leur victime.

Par ce récit, en forme de fable moderne des méfaits du régime judiciaire appliqué aux mineurs, le ministère de l'intérieur veut illustrer les difficultés du débat qui l'a opposé au ministère de la justice. Depuis le retour de Jean-Pierre Chevènement en fonctions, lundi 4

janvier, l'épineuse question du traitement policier – et surtout judiciaire – de la délinquance des mineurs a occupé une place de choix dans les préoccupations du gouvernement. Entre la Place Beauvau et le ministère de la justice, les antagonismes ont parfois été vifs, notamment en raison des appels répétés à la fermeté du ministre de l'intérieur.

« GARANT DE L'ORDRE »

A la veille du conseil de sécurité intérieure, l'arbitrage imminent de Lionel Jospin avait mis un terme – provisoire ? – aux divergences des points de vue. « Le temps du silence et de l'action a succédé au temps des commentaires », indiquait-on simplement, mardi 26 janvier, à la chancellerie.

Début janvier, les déclarations de Jean-Pierre Chevènement avaient donné le ton du débat, d'autant que le ministre de l'intérieur, parfaitement rétabli de son

accident chirurgical, semblait avoir l'oreille du premier ministre. Et que Lionel Jospin avait affirmé que, pour l'année 1999, la sécurité était, après l'emploi, la deuxième priorité du gouvernement (*Le Monde* du 7 janvier). Jusqu'à son entretien sur TF1, mercredi 13 janvier, M. Jospin se garde de démentir celui qu'il a promu, au détour d'une formule, « garant de l'ordre au sein de la majorité plurielle ».

A la chancellerie, les déclarations de M. Chevènement surprennent le garde des sceaux. Dès le colloque de Villepinte, en octobre 1997, Elisabeth Guigou avait rappelé son attachement à l'ordonnance de février 1945 qui régit la justice des mineurs. Pour elle, le problème de la délinquance des mineurs a été politiquement réglé lors du conseil de sécurité intérieure du 8 juin 1998. Le gouvernement y a annoncé la mise en œuvre de moyens supplémentaires : le nombre des unités à en-

cadrement éducatif renforcé (UEER), destinées à accueillir les mineurs les plus difficiles, sera porté de treize à vingt avant l'an 2000 ; des engagements ont été pris en faveur de la formation des policiers ; des « plans d'action gouvernementaux territorialisés » seront mis en place dans les vingt-six départements les plus sensibles du pays. Le ministère de la justice avait d'ailleurs prévu d'organiser, à la fin du mois de janvier, une conférence de presse présentant le bilan de ces mesures.

BATAILLE DE NOTES

Pour la Place Beauvau, le dispositif ne paraît pas à la hauteur de l'enjeu, né de « l'explosion » de la délinquance des mineurs constatée depuis 1994 et confirmée par les chiffres de 1998. S'appuyant sur ces statistiques et sur les exemples de mineurs interpellés plus de trente fois par la police, sans qu'ils soient sanctionnés pénalement, le

ministère de l'intérieur exige plus de fermeté. Il se plaint, en filigrane, du manque de moyens budgétaires destinés à la police de proximité, censée mieux répondre aux incivilités qui sont à l'origine de l'accroissement du sentiment d'insécurité, et dont les jeunes – mineurs ou majeurs – sont souvent les auteurs. Pour la première fois, M. Chevènement évoque la création possible de « centre de retenue », visant à éloigner de manière contraignante les mineurs les plus durs. A la chancellerie, on reproche au ministre de l'intérieur d'avoir jeté en l'air une idée sans en expliquer le contenu de manière concrète.

Les deux ministères se lancent alors dans une bataille de notes et de documents de synthèse adressés aux services du premier ministre. Ceux-ci s'empilent sur les bureaux des conseillers de M. Jospin à Matignon, qui s'efforcent d'en extraire la substantifique

moelle. Si le chef du gouvernement évite de prendre ouvertement position jusqu'au 13 janvier, c'est parce qu'il souhaite qu'« un vrai débat » ait lieu entre les ministres, « dans le calme » si possible, explique-t-on aujourd'hui à Matignon.

Peu à peu, le ministère de la justice reprend cependant la main. Malgré une rencontre entre les deux hommes, dimanche 24 janvier à Versailles (Yvelines) (*Le Monde* du 27 janvier), Lionel Jospin, soucieux d'aboutir à une position « équilibrée », s'inquiète de l'effet produit par les prises de position de Jean-Pierre Chevènement. S'il semble pencher en faveur des propositions de M^{me} Guigou, le premier ministre se réservait toutefois la possibilité d'entendre une dernière fois les arguments des uns et des autres, lors du conseil de sécurité intérieure.

Pascal Ceaux



Une commission anti-discriminations sera créée dans chaque préfecture

BEAUCOUP plus discrètement que la répression musclée des « sauvages » de banlieue, Jean-Pierre Chevènement a lancé un autre chantier depuis son retour place Beauvau, celui de l'intégration des jeunes issus de l'immigration, domaine en principe couvert par le ministère de Martine Aubry. En visite à Cergy (Val-d'Oise), lundi 25 janvier, le ministre de l'intérieur a regretté que la police ne soit « pas suffisamment à l'image de la population », autrement dit, que les jeunes nés de parents immigrés ne soient pas plus nombreux sous l'uniforme dans les commissariats.

Une semaine plus tôt, en pleine polémique sur les violences urbaines, M. Chevènement avait adressé une lettre à chaque préfet lui demandant de mettre en place « au plus tard à la fin du mois de février » une « commission départementale d'accès à la citoyenneté » (Codac), dont l'installation doit faire l'objet « d'une très large information de la population ». Ces instances nouvelles réuniront des représentants des administrations, des services publics, des élus, des syndicats, des associations et des organismes HLM. Elles auront pour mission d'« aider les jeunes nés de l'immigration à trouver un emploi et une place dans la société, et de faire reculer les discriminations dont ils sont l'objet, en matière d'embauche, de logement, de loisirs ».

La volonté du ministre de l'intérieur d'intervenir dans ce domaine s'est aussi traduite par l'entrée dans son cabinet, début janvier, de Karim Zeribi, trente-deux ans, un agent commercial de la SNCF né à Avignon dans une famille algérienne. Ancien footballeur, fondateur dans la Vaucluse d'une association d'aide aux « projets citoyens » pour les jeunes des cités, M. Zeribi a adhéré au Mouvement des citoyens en mai 1998, séduit par la dialectique « entre autorité et reconnaissance au mérite » développée par le parti de Jean-Pierre Chevènement. Précisément chargé des questions d'intégration, le nouveau conseiller suit la mise en place des nouvelles Codac. « Les discriminations dont sont victimes les jeunes issus de l'immigration provoquent un ressentiment qui se matérialise par la violence, la haine contre la société, constate-t-il. Le message de la sanction doit s'accompagner du rappel des droits. La pente vers la délinquance est aussi liée à un déficit de considération. Il y a urgence à agir ».

La lettre aux préfets traduit cette logique en termes administratifs. M. Chevènement y rappelle que les « gens nés de l'immigration (...) sont, par centaines de milliers, les premiers concernés » par les discriminations. Le texte reconnaît qu'« une fraction importante de la population se sent rejetée et exclue du contrat social, ce qui se traduit, sans pour autant les excuser, par des comportements lourds de conséquences, voire suicidaires (...) : violences urbaines, explosion des incivilités, délinquance des mineurs, développement de l'économie souterraine, repli communautariste ». Ces comportements « fondés sur le ressentiment, poursuit le ministre, nourrissent (...) des réactions de rejet dans d'autres parties de la population », portant atteinte à « l'intégrité du pacte républicain ».

Les Codac, instruments de la mobilisation de l'Etat en faveur de « l'égal accès à la citoyenneté »,

devront d'abord veiller « aux conditions d'un égal accès à l'emploi (...) sans autre distinction que celle fondée sur le mérite ». Elles sont ainsi chargées de diffuser les informations sur les concours de recrutement de la fonction publique, de sensibiliser les employeurs et de favoriser des parrainages dans les entreprises.

Innovation majeure, la Codac pourra être saisie des « pratiques de discrimination effective », non seulement par des agents de l'Etat, mais aussi par les simples citoyens. Dans ce but, une permanence téléphonique devrait être assurée, souligne M. Zeribi. Les partenaires représentés pourront mettre en évidence les situations discriminatoires qui, le cas échéant, feront l'objet d'une information du parquet. Les victimes de discrimination, qui n'ont aujourd'hui aucun interlocuteur hormis les associations, et parfois la presse, devraient ainsi disposer, pour la première fois, d'un lieu officiel d'expression et d'examen de leurs récriminations.

« La pente vers la délinquance est aussi liée à un déficit de considération. Il y a urgence à agir »

Cette nouvelle tribune, si elle fonctionne, pourrait remédier en partie à l'impuissance de la justice pénale à traiter directement ces situations. La plupart des victimes, confrontées à la lourdeur des procédures et à l'exigence d'une preuve formelle de la discrimination impossible à apporter, renoncent en effet à se plaindre et ressassent leur humiliation. A cet égard, le silence de la lettre de M. Chevènement sur les éventuels pouvoirs d'investigation et de médiation des Codac annonce probablement des difficultés et quelques déceptions.

Il reste aussi au gouvernement à coordonner son action en la matière. La lettre de M. Chevènement aux préfets, signé de lui seul, intervient en effet trois mois après le lancement par Martine Aubry, d'un « groupe d'études sur les discriminations », observatoire scientifique dont la gestation, complexe, n'est pas achevée. La ministre de la solidarité et de l'emploi, qui a affirmé en octobre 1998 sa détermination à traquer toutes les discriminations, avait écarté l'idée de créer dans l'immédiat une instance ouverte aux recours individuels... Ce que vient précisément de décider le ministre de l'intérieur.

Déjà, le ministre de l'intérieur était apparu seul maître du débat sur l'immigration, domaine qu'il partage théoriquement avec la ministre de la solidarité et de l'emploi. Cette fois, Jean-Pierre Chevènement passe à l'action sur un dossier - l'intégration - officiellement rattaché à Martine Aubry. Cette situation, au-delà de la reconnaissance officielle de la réalité explosive des discriminations, pose la question de l'équilibre et surtout de la cohérence de l'action gouvernementale.

Philippe Bernard

A l'Assemblée, la droite affûte ses armes avant la tenue du Conseil de sécurité intérieure

« **TOUT CE QUE** la droite a toujours voulu savoir sur la délinquance des mineurs... » Tel pourrait être le titre de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, mardi 26 janvier. A la veille du Conseil de sécurité intérieure, les députés de l'opposition ont posé, à la suite, six questions d'actualité sur la sécurité, « devenue depuis quelques jours une priorité pour le premier ministre », a martelé Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes).

Jean-Pierre Chevènement confirme-t-il le « rapport Bauer », qui affirmait que sur les 89 260 policiers affectés aux 456 circonscriptions, « seuls 20 000 seraient disponibles pour assurer leur mission », s'est inquiété Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes) ? « Un article du Monde [daté du 27 janvier] révèle que le premier ministre n'a pas, hélas, toujours tranché en votre faveur », s'est fausement ému Jean-Jacques Gégou (UDF, Val-de-Marne), à l'attention du ministre de l'intérieur. Et cette question de M. Estrosi, à Elisabeth Guigou :

« Approuvez-vous ou non sur le fond les propositions de M. Chevènement ? » « Avec la finesse qui vous caractérise, vous avez cru enfoncer un coin entre Jean-Pierre Chevènement et moi, a répliqué la garde des sceaux, sous les exclamations de l'opposition. Sachez que l'analyse de la délinquance des mineurs faite par le gouvernement est une... »

« **DÉSÉDUCATION** »

« Quand je suis arrivée place Vendôme... En commençant ainsi ses phrases à plusieurs reprises, Mme Guigou a voulu montrer qu'elle était prête à comparer son bilan avec celui de son prédécesseur, Jacques Toubon : en 1997, a-t-elle affirmé, elle a trouvé un « budget en souffrance » du fait de la « restriction des dépenses publiques, dont le gouvernement précédent avait fait son credo »...

M. Chevènement n'a pas été applaudi sur les bancs de droite. Fini, le discours sécuritaire ! « En réalité », a expliqué le ministre de l'intérieur, la délinquance des mineurs,

« un problème grave », a des causes « plus profondes » : la « déséducation » et le « chômage de masse ». Sans surprise, M. Chevènement s'est dit opposé à la « municipalisation » de la sécurité. L'Etat doit rester le « garant » de cette mission « en République », a-t-il conclu, la voix nouée. La gauche a applaudi ses deux ministres, mais les Verts ont boudé M. Chevènement.

Le premier ministre n'avait pas prévu d'intervenir, explique son entourage, mais l'insistance de l'opposition lui a fait monter la moutarde au nez. Lionel Jospin a renvoyé la balle dans le camp de l'opposition. « Je constate, mesdames et messieurs de l'opposition, que sur le chômage : rien ; sur le nucléaire, rien ; sur le Kosovo : rien... (...) Ne pensez-vous pas plutôt que vous allez nourrir les forces de l'extrême droite à vos dépens ? » Avant de reprendre sa casquette d'arbitre : « Il est bon que des débats existent (...) sous l'autorité du premier ministre. »

Clarisse Fabre

En Allemagne, la progression de la criminalité pose le problème de l'intégration des jeunes Turcs

BONN

de notre correspondant

« Les Polonais sont particulièrement actifs dans le vol organisé de voitures ; la prostitution est dominée par la mafia russe, les criminels de la drogue viennent le plus souvent du sud-est de l'Europe ou d'Afrique noire... Nous ne devrions plus être aussi timorés envers les criminels étrangers que nous attrapons. Pour celui qui viole notre droit de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution : dehors et vite. » Ces propos, tenus par le social-démocrate Gerhard Schröder en juillet 1997, reflètent la manière dont la classe politique allemande, à l'exception des Verts et des libéraux, aborde le sujet de la criminalité. Elle fait quasi systématiquement l'amalgame entre criminalité et immigration, histoire de flatter une population inquiète et d'éviter qu'elle ne vote pour les formations d'extrême droite.

L'Union chrétienne-démocrate (CDU) fait actuellement campagne dans la région de Francfort sur le thème « Zéro tolérance contre la criminalité », tout en faisant signer une pétition contre la double nationalité. Ses alliés chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) ont monté en épingle pendant la campagne électorale de 1998 le « cas Mehmet », un jeune Turc de quatorze ans qui avait commis plus de soixante délits. Le « sauvageon » né en Allemagne et dont les parents vivaient en Allemagne depuis plus de trente ans a finalement été expulsé à l'automne vers la Turquie. L'Allemagne, qui estime être devenue depuis la chute du mur de Berlin la plaque tournante de toutes les mafias de l'Est, a renforcé, en 1998, les pouvoirs de la police en lui permettant de pratiquer des écoutes à domicile, tandis que le code pénal a été durci pour les atteintes aux personnes.

Mais un des sujets principaux de préoccupation des spécialistes est la criminalité des jeunes qui, selon les statistiques de la police allemande, explose. De 1984 à 1997, le nombre de délits commis par les mineurs de 14 à 18 ans a été multiplié par 3,3 dans l'ancienne RFA, tandis que celle des jeunes de 18 à

21 ans a progressé de 80 %. La situation réelle ne serait pas aussi catastrophique. Les victimes déposeraient plus facilement plainte et la gravité des délits reculerait, seul un mineur de 21 ans sur trois étant traduit devant les tribunaux contre un sur deux en 1984.

Pour un Français habitué aux images des violences de banlieues, la progression de la criminalité de la jeunesse est peu perceptible. Composée de villes moyennes, l'Allemagne n'a pas de banlieues à la française. Seule l'ancienne RDA a créé de sordides cités-dortoirs dans des villes comme Magdebourg ou Rostock, dont certains quartiers sont hantés par des bandes de skin-heads. La police est sur le terrain. Elle pénètre partout et bénéficie du soutien de la population. « En Allemagne, c'est la population qui fait la police. C'est pour cela que les flics sont si gentils », explique un Français.

CONSEILS DE QUARTIER

Le tissu social s'est détérioré depuis la réunification. Les jeunes ne trouvent plus tous une place d'apprentissage. Le chômage des jeunes, inexistant il y a quelques années, frappe un jeune sur dix (contre un sur quatre en France). S'y ajoute le problème des enfants d'immigrés, notamment des Turcs qui ne sont pas, ou mal, intégrés. « Les jeunes Turcs commettent en proportion quatre fois plus de délits que les Allemands. Les étrangers représentent 35 % de la population carcérale de moins de 21 ans et les Allemands originaires d'URSS 10 %, alors qu'ils ne représentent respectivement que 9 % et 3 % de leur classe d'âge », explique Christian Pfeiffer, directeur de l'Institut de recherche criminologique de Basse-Saxe.

« Plus des trois quarts des Allemands vont à l'école au moins jusqu'à la troisième, n'ont pas subi de violences familiales et leurs parents ne sont pas au RMI (revenu minimum d'insertion), ni au chômage. Seuls 22 % des jeunes Turcs ont bénéficié de ces conditions privilégiées. La deuxième génération d'étrangers grandit avec les mêmes exigences

que les Allemands mais n'a pas les mêmes chances », analyse M. Pfeiffer, qui tire la sonnette d'alarme. « Une société qui refuse d'intégrer socialement les marginaux et d'aider les enfants défavorisés et maltraités finira par le payer très cher et dans la douleur », prévient le chercheur.

Si la classe politique tient un discours très répressif, la réalité semble globalement plus clémente, même si elle varie selon les Länder qui disposent de leur propre justice et forces de police. L'Allemagne n'envisage pas de revenir sur son code des mineurs qui s'applique aux jeunes de 18 à 21 ans, peu mûrs ou qui ont commis une erreur de jeunesse. Il permet à deux tiers des prévenus de moins de 21 ans d'échapper aux rigueurs du code pénal. Ania Rotzoll, conseillère au ministère de la justice, explique que le but reste de multiplier les médiations entre victimes et coupables, pour éviter « les stigmates d'une condamnation ». « Des sanctions plus lourdes ne conduiraient pas à moins de criminalité », estime-t-elle. L'objectif en revanche est d'accélérer les procédures judiciaires, qui durent de trois à six mois, afin que le jeune sache pourquoi il a été condamné.

Plus généralement, Ewald Bendel, directeur au ministère de la justice, explique que pour les adultes, l'objectif est d'éviter les peines de prison inférieures à six mois. Des sanctions de substitution comme des amendes ou la suppression du permis de conduire sont à l'étude. Les autorités locales s'engagent dans la lutte contre la prévention. La ville de Francfort, pilote en la matière, a installé des conseils de quartier pour lutter contre la criminalité, regroupant la police, mairie, jeunes, Eglises, services sociaux. « Nous proposons aux jeunes des formations complémentaires, mais nous leur apprenons aussi la ponctualité et le respect de la discipline », déclare Franck Goldberg, chef de bureau à la mairie de Francfort.

Arnaud Leparmentier

Désaccord sur les modalités d'application de la réforme des études supérieures

A L'ISSUE de deux journées de débats, lundi 25 et mardi 26 janvier, les membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) élargi consacré à l'examen du projet d'« harmonisation européenne des études » (Le Monde du 26 janvier) ne sont pas parvenus à trouver un accord. Le différend concerne principalement le calendrier et les modalités d'application de cette réforme.

L'essentiel de la discussion a porté sur l'intégration des diplômés existants dans les trois niveaux de formation proposés par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre : la pré-licence, à bac + 3, le « mastaire » à bac + 5 et le doctorat à bac + 8. Les organisations ont également demandé des précisions sur la création des nouvelles licences professionnelles et les

conditions d'accès aux « mastaires ».

EXPÉRIMENTATION

Bien que le principe d'une harmonisation européenne n'ait pas été contesté, de nombreuses objections ont été opposées au rythme de mise en œuvre de la réforme. Tout au long des deux journées, les principales organisations d'enseignants (Snesup et SNES-FSU, SGEN-CFDT, Sup Recherche-FEN), de personnels (CGT), de parents (FCPE) et d'étudiants (UNEF-ID, UNEF et Promotion et défense des étudiants), réunis en intersyndicale, ont maintenu un front commun. Dans une déclaration adoptée peu avant la fin des travaux, elles se sont insurgées contre le calendrier imposé par le ministère. Pour des raisons d'affichage

politique à la veille des élections européennes, mais aussi en prévision du renouvellement des contrats d'une trentaine d'établissements, Claude Allègre envisageait une expérimentation dès la rentrée dans les universités volontaires.

L'intersyndicale lui a opposé un refus catégorique : « Nous récusons avec la plus grande fermeté la mise en place sur la base du volontariat de quelque dispositif transformant les études supérieures ». L'intersyndicale craint que cette adoption prématurée « ne remette en cause le cadre national des diplômes et l'égalité des étudiants dans les cursus ». Estimant que le processus de discussion est loin d'être achevé, elle considère « qu'aucune application ne peut être réellement mise en œuvre avant la rentrée 2000. »

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Omar Raddad devait déposer, mercredi 27 janvier, la demande en révision de son procès auprès de la Commission de révision de la Cour de cassation. Condamné à dix ans de réclusion pour le meurtre de Ghislaine Marchal, dont il était le jardinier, il a été partiellement gracié par le président de la République en mai 1996, et a bénéficié d'une libération conditionnelle le 4 septembre 1998. Omar Raddad va déposer un document de quarante et une pages réalisé par des détectives privés. Son avocat, Jacques Vergès, assure que de nouvelles expertises graphologiques tendraient à prouver que l'inscription « Omar m'a tué » ne serait pas de la main de Ghislaine Marchal.

■ **ÉDUCATION** : deux mille enseignants ont manifesté, mardi 26 janvier, à Paris, à l'appel du « collectif pour la démission de Claude Allègre », de la « coordination enseignante de Paris-Nord » et de l'« assemblée générale des établissements en grève de Seine-Saint-Denis », auxquels s'étaient joints les syndicats FO, SUD, Snalc (autonome) et des représentants du SNES. Dénonçant « les visées néo-libérales » du ministre de l'éducation, ils protestent contre le projet de réforme des lycées en cours d'élaboration. Par ailleurs, le mouvement de grève dans l'enseignement professionnel, organisé par le Snetaa-FSU, aurait été suivi par 35 % des enseignants, selon le syndicat, mais seulement 6,88 %, d'après les chiffres du ministère.

■ **LES PROFESSEURS DU COLLÈGE-LYCÉE Victor-Duruy (Paris 7^e) ont annoncé avoir cessé le travail** mardi 26 janvier afin de dénoncer « la mauvaise farce » dont une enseignante a été victime. Des élèves ont enregistré à son insu le corps de leur enseignante diffusé ensuite, sans cependant que le nom et le lieu de l'établissement soit dévoilé, sur la radio Skyrock, dans le cadre de l'émission interactive dont le but est de « piéger » une personne. Les enseignants dénoncent « la démagogie perverse de certains médias qui encouragent ces pratiques indignes et manipulent les adolescents, amplifiant ainsi le climat de dénigrement systématique dont le corps enseignant est actuellement la cible ». Le proviseur de l'établissement, Mme Claude Chanut, indiquait que la situation était rentrée dans l'ordre, mercredi 27 janvier.

■ **SANG CONTAMINÉ** : le bureau national du PS a exprimé, mardi 26 janvier, sa « ferme solidarité » avec Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, dont le procès devant la Cour de justice de la République doit commencer le 9 février. Selon Michel Sapin, secrétaire national aux entreprises et aux questions économiques, le bureau national a « réaffirmé qu'il ne comprenait pas la confusion qui était entretenue par ce procès entre la responsabilité pénale, qui est une chose, et la responsabilité politique, qui en est une autre ». « Que les responsabilités politiques des uns et des autres puissent être mises en cause, a ajouté le président de la région Centre, c'est le jeu de la démocratie. Que l'on en fasse une question de responsabilité pénale, c'est quelque chose de difficilement compréhensible. » « Donc, le premier secrétaire et le bureau national ont souhaité affirmer solennellement notre solidarité pleine et entière vis-à-vis des trois ministres, et en particulier de Laurent Fabius », a conclu M. Sapin.

Tirant le bilan de ces deux jours de débats, le ministère a confirmé la création de groupes de travail sur les principales dispositions du projet.

Lors d'une intervention sur les questions d'éducation, mardi 26 janvier à l'École normale supérieure, le président du RPR, Philippe Séguin, a qualifié d'« expérimentation hasardeuse » le projet de Claude Allègre. Selon lui, cette réforme « prend le risque de désorganiser ce qui marche ». Surtout, a-t-il ajouté, « ni les brillants esprits qui en sont les inspirateurs, ni même, pire, le ministre qui en est le promoteur, n'ont évoqué les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Sans engagement explicite, cette réforme est dangereuse ».

Michel Delberghé

Paris-Strasbourg, le TGV Est européen est lancé

A l'horizon 2005, la capitale sera à 2 h 20 de l'Alsace, grâce à une ligne à grande vitesse prolongée jusqu'à Baudrecourt (Moselle). Ce choix provoque un surcoût de 2,5 milliards de francs, en partie à la charge des collectivités territoriales

À L'ISSUE d'une table ronde réunissant les principaux cofinanciers, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, choisira et rendra publics, vendredi 29 janvier, les contours définitifs du projet de la première phase du TGV Est européen et le plan de financement de cette ligne ferroviaire à grande vitesse, conçue voilà une dizaine d'années et qui pourrait être opérationnelle dans le second semestre 2005. Un « protocole d'accord » devrait être, à cette occasion, signé par toutes les parties.

Un rapport établi, à la demande du ministre, par Christian de Feunoy, ingénieur général des Ponts et Chaussées, qui, pour préparer le terrain, a négocié avec la SNCF, Réseau ferré de France (RFF) et les collectivités territoriales contributrices, donne déjà une idée assez précise des options qui seront finalement retenues.

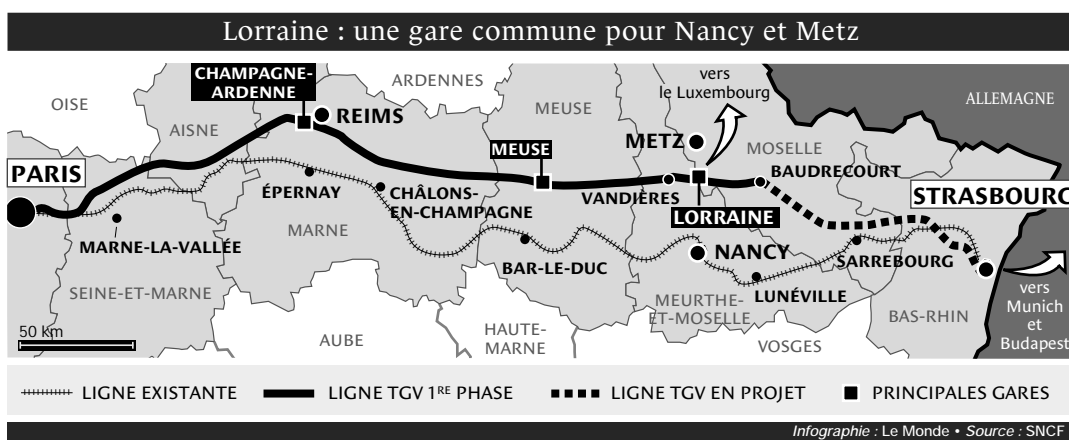
LE CHOIX DE LA RAISON

Ainsi les trains qui circuleront sur la ligne nouvelle devraient-ils être du type V320 non pendulaire, un matériel éprouvé à une vitesse de croisière de 320km/h, qui ne visera pas à battre des records (comme aurait pu y prétendre le V350, envisagé un temps) et ne « pendulera » pas sur les 80 km de ligne ordinaire entre Baudrecourt et Vendenheim (en amont de Strasbourg). Ce choix de la raison est ainsi argumenté dans les conclusions du rapport : « Le pendulaire [en cours d'expérimentation par GEC-Alstom] a un coût élevé, non compensé par les gains de temps et de recettes qu'il est susceptible de générer », tandis que les rames à 350 km/h « ne seront pas opérationnelles à l'horizon de la mise en service et le bénéfice à en at-

tendre est encore moindre et surtout plus aléatoire ».

Pour ce qui concerne le choix de l'extrémité orientale de la ligne à grande vitesse, le rapporteur préconise d'aller jusqu'à Baudrecourt (Moselle), soit une cinquantaine de kilomètres plus à l'est que Vandières (Meurthe-et-Moselle), située à 270 km de Paris, initialement retenue comme terminus. « Vaires (Seine-et-Marne)-Baudrecourt fait franchir un pas significatif vers le projet complet, souligne M. de Feunoy, à la fois dans la desserte de Strasbourg et la concurrence avec l'avion, et en tant que TGV européen, en améliorant significativement - de plus d'une demi-heure pour Francfort - la liaison avec les métropoles allemandes. » L'option Baudrecourt mettrait Strasbourg à 2 h 19 de la capitale, sans arrêt intermédiaire (au lieu de 3 h 56, actuellement), alors qu'une ligne s'arrêtant à Vandières ne ramènerait le temps du parcours qu'à 2 h 41.

Souhaitée par les collectivités et par RFF, maître d'ouvrage, cette



Infographie : Le Monde • Source : SNCF

rallonge kilométrique impose un surcoût évalué à 2,5 milliards de francs (380 millions d'euros) - 20,8 milliards de francs (3,17 milliards d'euros) au lieu de 18,3 - et, conséquemment, des concours publics plus importants (900 millions de francs). Ce surcoût est

« compensé par un intérêt socio-économique bien supérieur », insiste le rapporteur.

Sachant qu'une première ébauche de financement n'avait pu être bouclée que grâce à un très gros effort de l'actuel gouvernement - décidant de faire passer la participation de l'Etat de 3,5 à 8 milliards de francs -, le nouveau montage financier s'annonçait plus complexe encore. L'amplification des efforts des différentes collectivités était loin d'être acquise, même si le rapporteur a identifié « les points ayant pour elles une importance particulière » et a fait en sorte que la première phase leur « apporte un progrès véritable ».

Ainsi, afin de faire bonne mesure et de donner toute sa cohérence à un projet d'intérêt stratégique pour le Grand Est, le plan de financement prend en compte les « demandes non exorbitantes des collectivités » en prévoyant la création des gares Champagne-Ardenne et Lorraine (entre Metz et Nancy),

l'acquisition des terrains de la deuxième phase en Alsace pour laquelle est constituée une provision de 60 millions de francs, l'amélioration de la ligne Vendenheim-Strasbourg ainsi que le doublement du pont de Kehl, sur le Rhin. Enfin, la satisfaction des demandes « conduit à prévoir » la construction de la gare Meuse et l'électrification simultanée des lignes ferroviaires vosgiennes (Blainville-Remiremont et Lunéville-Saint-Dié), dont le coût est estimé à 694 millions de francs.

« CHANTAGE INDÉCENT »

Premier projet TGV à faire appel à un cofinancement important des collectivités locales, l'Est-européen - qui sera connecté au réseau allemand - bénéficiera de subventions de l'Union européenne (2,1 milliards de francs, 320 millions d'euros), qui l'a placé à la quatrième place dans la liste des 14 projets prioritaires du réseau transeuropéen (RTE), et du grand-duché de

Luxembourg (800 millions de francs, 122 millions d'euros). L'objectif étant d'assurer à l'ensemble RFF-SNCF, qui assume les plus grands risques en prenant en charge les éventuels dépassements des coûts et en s'engageant à hauteur de 4,8 milliards de francs, un « taux de rendement interne satisfaisant de l'ordre de 7,5 % ». Pour boucler le financement du projet, les participations des différentes collectivités locales se monteront à 5,1 milliards de francs (780 millions d'euros), contre 3,5 précédemment.

À la veille de la table ronde décisive, de vives réticences s'exprimaient du côté de l'Alsace, où la contribution initiale avait été promise, en 1990, sur la base de l'intégralité du projet TGV Paris-Strasbourg « en moins de deux heures ». Adrien Zeller, président (UDF) du conseil régional, dénonce aujourd'hui le « chantage indécent » qui serait exercé sur l'Alsace, tandis que Roland Ries, maire (PS) de Strasbourg, suggère que le complètement demandé soit versé sous la forme d'une « avance remboursable ». Les Alsaciens réclament unanimement une augmentation de la contribution de l'Île-de-France et l'implantation des ateliers de maintenance en Alsace.

Si des arbitrages ultimes sont nécessaires, vendredi, c'est sur les représentants de l'Île-de-France - originaire ou destinataire de 80 % du trafic et qui tirera particulièrement profit des dépenses de travaux et des emplois créés - que le pouvoir de conviction du ministre pourrait en fine s'exercer et faire la différence.

Robert Belleret

Une clause d'intéressement pour les collectivités

Les participations de chaque région (conseil régional, conseils généraux et certaines grandes villes) devraient être les suivantes : Alsace : 2,05 milliards de francs (310 millions d'euros) au lieu de 1,5 milliard (230 millions d'euros) ; Lorraine : 1,7 milliard de francs (260 millions d'euros) au lieu de 1 milliard (150 millions d'euros) ; Champagne-Ardenne : 0,85 milliard de francs (130 millions d'euros) au lieu de 0,5 milliard (75 millions d'euros) ; Ile-de-France : 0,5 milliard (inchangé).

Même si, depuis le début de la décennie, les taux d'intérêt ont été divisés par deux, et si la durée d'emprunt s'est nettement allongée, l'effort financier demandé au Réseau ferré de France et aux collectivités est exceptionnel et doit s'appuyer sur une conviction de la pertinence de l'enjeu, lui aussi hors du commun. Les collectivités locales, optimistes quant à l'avenir du grand chantier, ont souhaité qu'en contrepartie de leur contribution elles puissent bénéficier d'une clause d'intéressement qui, aux yeux du rapporteur, paraît « justifiée ».

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

PLATE-FORME DE TRANSPORT COMBINE RAIL ROUTE DU SUD DIJONNAIS

- Création de la plate-forme bimodale (maître d'ouvrage RFF-SNCF)
- Aménagement des accès routiers (maître d'ouvrage Département de la Côte d'Or)
- Réalisation d'un diffuseur complet sur l'A31 (maître d'ouvrage SAPRR)

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES REGROUPEES

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet, portant également sur la mise en compatibilité des P.O.S. de FENAY et du Syndicat Intercommunal de la Côte Dijonnaise (S.I.CO.DI.), et enquête en vue de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 1998, sont organisées, du 25 janvier 1999 au 5 mars 1999 inclus, des enquêtes publiques regroupées, portant d'une part sur le caractère d'utilité publique du projet et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols du Syndicat Intercommunal de la Côte Dijonnaise (S.I.CO.DI.) et de la commune de FENAY, et d'autre part sur les demandes d'autorisation des travaux au titre de la loi sur l'eau, concernant les opérations menées par RFF-SNCF et par la SAPRR.

Le projet comporte trois opérations, consistant :

- à réaliser une plate-forme de transport combiné rail-route sur la commune de PERRIGNY-LES-DIJON (maître d'ouvrage Réseau Ferré de France)
- à aménager les accès routiers à la plate-forme bimodale, soit la route départementale n° 108 entre l'autoroute A311 et le Chemin des Etangs, et du Chemin des Etangs au droit de la future plate-forme (maître d'ouvrage Conseil Général de la Côte d'Or)
- à créer un diffuseur complet entre l'autoroute A311 et la route départementale n° 108 (maître d'ouvrage Société des Autoroutes PARIS-RHIN-RHÔNE).

Du 25 janvier 1999 au 5 mars 1999 inclus, l'ensemble des dossiers soumis à enquêtes pourra être consulté dans les mairies de PERRIGNY-LES-DIJON, FENAY et au siège du S.I.CO.DI. (2, rue du Tamisot à GEVREY-CHAMBERTIN), dans les conditions ci-après :

- **Mairie de PERRIGNY-LES-DIJON**
- lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- mardi, mercredi et jeudi de 14 h à 18 h
- samedi de 9 h à 12 h
- **S.I.CO.DI. à GEVREY-CHAMBERTIN**
- lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- **Mairie de FENAY**
- lundi de 8 h 45 à 18 h 30
- mardi de 13 h 30 à 19 h
- mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- jeudi de 8 h 45 à 18 h 30
- vendredi de 13 h 45 à 18 h 30

En outre, le dossier concernant l'autorisation au titre de la loi sur l'eau déposé par RFF/SNCF pourra être consulté en mairies de SAULON-LA-RUE et SAULON-LA-CHAPELLE aux jours et horaires suivants :

- **Mairie de SAULON-LA-RUE**
- lundi et mercredi de 16 h à 18 h 30
- jeudi de 11 h à 12 h
- **Mairie de SAULON-LA-CHAPELLE**
- mardi de 14 h 30 à 18 h
- mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
- samedi de 9 h à 11 h.

Dans tous les lieux mentionnés ci-dessus, des registres d'enquête seront ouverts aux jours et heures indiqués afin de recueillir les observations du public.

Toutes observations relatives aux enquêtes pourront également être adressées par écrit au Président de la Commission d'enquête, au siège de l'enquête en mairie de PERRIGNY-LES-DIJON.

La commission d'enquête est composée comme suit :

- M. Daniel RUEZ, géomètre-expert, demeurant 19, rue Maréchal Leclerc à MONTBELIARD (25200), Président
- M. Jean-Michel OLIVIER, directeur des travaux du Génie, en retraite, demeurant 14, Grande Rue à VELARS-SUR-OUCHE (21370), membre titulaire.
- M. Paul BOURGUET, ingénieur Civil des Mines, demeurant 39, rue des Champs à FONTAINE (71150), membre titulaire.
- M. Jacques GADREY, notaire honoraire, demeurant 23, rue Proudhon à DIJON, membre suppléant.

De plus, un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public sur l'utilité publique du projet, la mise en compatibilité des P.O.S. et les autorisations au titre de la loi sur l'eau :

- en mairie de PERRIGNY-LES-DIJON
- le samedi 30 janvier 1999 de 9 h à 12 h
- le mercredi 10 février 1999 de 15 h à 18 h
- le vendredi 5 mars 1999 de 15 h à 18 h
- en mairie de FENAY
- le samedi 30 janvier 1999 de 9 h à 12 h
- le mardi 9 février 1999 de 16 h à 19 h
- le jeudi 4 mars 1999 de 15 h 30 à 18 h 30
- au siège du S.I.CO.DI. à GEVREY-CHAMBERTIN
- le jeudi 25 février 1999 de 16 h à 19 h
- en mairie de SAULON-LA-RUE
- le mercredi 3 février 1999 de 16 h à 18 h 30
- en mairie de SAULON-LA-CHAPELLE
- le samedi 27 février 1999 de 10 h à 12 h.

Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture des enquêtes regroupées, les personnes intéressées pourront prendre connaissance des rapports et des conclusions de la commission d'enquête, soit dans les mairies de PERRIGNY-LES-DIJON, FENAY, SAULON-LA-RUE et SAULON-LA-CHAPELLE, soit au siège du S.I.CO.DI., soit à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction des Actions Interministérielles - Bureau Equipement et Finances.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication de ces documents en s'adressant au Préfet à l'adresse ci-dessus.

Le Préfet, François LEPINE

Le « vrai » palmarès des régions

C'EST L'HISTOIRE d'une petite gaffe de 1 milliard de francs. Le 15 décembre 1998, Lionel Jospin découvre, à la lecture des journaux, que la Franche-Comté est la région « la mieux servie » par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), qui se réunit le jour même à Matignon sous sa présidence (Le Monde du 16 décembre). La Franche-Comté ne comptant pas moins de trois ministres, il n'en faut pas plus pour que le gouvernement soit soupçonné de clientélisme. Les autres régions se récrient. La Bretagne en tête.

Le premier ministre s'étonne, se tourne vers ses services. Et s'aperçoit d'une singulière carence : il n'existe ni au ministère de l'aménagement du territoire ni à la Datar de récapitulatif par région des crédits alloués par l'Etat au CIAT. « Tout ce dont nous disposons, c'était d'une répartition des postes de dépense par ministères, confie un membre du cabinet du premier ministre. C'était totalement illisible. » Sur-le-champ, Matignon charge la Datar d'établir une note...

Où il apparaît que la plus choyée n'est pas celle qu'on pensait : avec 37 millions de francs de crédits en 1998, et 120 en 1997, la Bretagne obtient sur deux CIAT un total de 157 millions de francs. Elle arrive en troisième position, juste après le Nord - Pas-de-Calais (170 millions) et la Lorraine (197 millions). Quant à la région la plus ministérielle, elle figure parmi les moins bien loties : la Franche-Comté reçoit 42 millions de francs sur deux ans, devançant le Languedoc-Roussillon et le Limousin, parent pauvre, avec 2 millions de francs.

Le gouvernement a, en fait, mélangé des choux et des carottes dans la présentation du bilan du CIAT. D'un côté, il a annoncé des crédits pour la reconversion des zones industrielles, le développement durable, sans ventiler le total par région. De l'autre, il a recherché un effet d'annonce sur le réaménagement de la vallée du Doubs. Le comité a en effet validé plus de 1 milliard de francs de crédits sur six ans pour cette zone à cheval sur la Franche-Comté, la Bourgogne et l'Alsace. Une mesure qui n'est autre que la contrepartie promise par M. Jospin en novembre 1997 à Dominique Voynet après l'abandon du grand canal Rhin-Rhône qu'elle appelait de ses vœux. « Dominique savait qu'elle ne pourrait pas faire passer ce milliard dans le prochain contrat de plan, explique un socialiste franc-comtois. Elle était favorable à une annonce à Matignon avec l'imprimatur du premier ministre. » L'absence de document global déclinant les crédits par région et la médiatisation du dossier franc-comtois ont amené le gouvernement à mettre sur le même pied deux comptabilités distinctes.

« On s'est très mal débrouillés sur la communication, reconnaît un membre du cabinet du premier ministre. Nous ne pensions pas que le coup allait partir si vite sur la Franche-Comté. » M. Jospin a donc dû se préoccuper, lui-même, de faire établir la vérité des chiffres. Le 14 janvier, à tous les préfets reçus à Matignon, il a remis le « vrai » palmarès des régions. A charge pour eux de porter la bonne nouvelle.

Béatrice Jérôme

Le concessionnaire de l'A 86 à l'ouest de Paris bientôt désigné

LE CALENDRIER du bouclage de la rocade A 86 à l'ouest de Paris s'accélère. La société Bouygues doit faire connaître, mercredi 27 janvier, ses propositions au nom du groupe Arys (Autoroute-rocade Yvelines-Seine), dont le premier groupe français de travaux publics est le principal actionnaire. Le même jour, le ministère des transports doit recevoir le rapport de la commission consultative du choix du concessionnaire pour la construction et l'exploitation de deux tunnels à péage destinés à relier Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à Versailles (Yvelines).

Dans un communiqué, le ministère souligne qu'il souhaite que « toutes les garanties en matière de sécurité technique, juridique et financière » soient réunies avant de choisir un concessionnaire, en vue « de l'établissement d'un nouveau contrat de concession conforme à l'intérêt général ». Deux groupes

sont candidats : la société Cofiroute dont Bouygues est un actionnaire très minoritaire, et le groupement Arys, dont Bouygues est le principal actionnaire et le mandataire.

PROJET TRENTENAIRE

La construction de cette autoroute urbaine, programmée depuis près de trente ans pour assurer le contournement ouest de l'agglomération parisienne, devrait être le plus grand chantier d'Europe, puisque les travaux nécessiteront environ dix milliards de francs d'investissement (1,527 milliard d'euros). Dans un premier temps, elle avait été attribuée à la société Cofiroute, mais sans appel d'offres européen. C'est pour cette raison que le traité de concession avait été annulé par le conseil d'Etat le 20 février 1998 alors que les travaux avaient déjà débuté à Rueil-Malmaison. À quelques jours de la décision

du ministre, Bouygues a choisi de rendre publiques ses propositions que le groupe qualifié de « véritable alternative pour l'A 86 ouest ». Il propose de boucler l'A 86 en commençant par la construction d'un premier tunnel accessible à tous les véhicules, alors que Cofiroute envisage de démarrer par un tunnel réservé aux véhicules légers. Le projet Bouygues-Arys intègre aussi des aménagements pour la sécurité et laisse une place à une éventuelle ligne de transport en commun. Enfin, il s'engage pour une concession d'une durée réduite et sur des tarifs de péage sensiblement inférieurs à ceux de son concurrent.

C'est jeudi 28 janvier que le président de la commission, Christian Brossier, ingénieur général des ponts et chaussées, rendra public le résultat de ses analyses.

Christophe de Chenay

DISPARITIONS

Claude Bez

Un personnage du football français des années 80 rattrapé par la justice

CLAUDE BEZ, ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, est mort à Bordeaux, mardi 26 janvier, à l'âge de cinquante-huit ans des suites d'un infarctus.

A la tête d'un très prospère cabinet d'expertise, Claude Bez devient trésorier des Girondins de Bordeaux en mars 1974. En août 1978, il est porté à la présidence à la suite du décès de Jean Roureau. Le football français découvre alors le personnage sans concession qui va conférer aux Girondins une dimension européenne. Avec le soutien financier de la ville, Claude Bez recrute les meilleurs joueurs français, à l'exception de Michel Platini. Avec notamment Alain Giresse, Jean Tigana et Bernard Lacombe, Bordeaux enlève trois titres de champion de France (1984, 1985, 1987), deux Coupes de France (1986, 1987) et dispute deux demi-finales de Coupe d'Europe (1985, 1987). Parallèlement, Claude Bez modernise les infrastructures du club. Le centre d'entraînement du Haillan (Gironde) est toujours aujourd'hui considéré comme l'un des plus fonctionnels en France. Fort de ses succès, Claude Bez étend son pouvoir jusqu'aux instances dirigeantes du football et obtient une revalorisation substantielle des droits de retransmission des matches au profit de tous les clubs professionnels. Il fait

évincer, le 1^{er} novembre 1989, Henri Michel du poste de sélectionneur de l'équipe de France avant d'imposer comme successeur Michel Platini.

Obsédé par le pouvoir, Claude Bez écarte sans ménagement ses rares opposants. Volontiers outrancier dans ses propos et tenté parfois par le recours à la violence physique, il n'hésite pas à interdire de stade et d'entraînement les journalistes peu complaisants. Redouté par les joueurs bordelais pour ses colères, mais tout autant admiré pour le respect de sa parole à l'heure des renouvellements de contrat, Claude Bez connaît ses premiers déboires avec l'arrivée de son ennemi Bernard Tapie à la tête

■ **LORD LEWIN**, qui fut chef d'état-major de l'armée britannique de 1979 à 1982, est mort samedi 23 janvier à l'âge de soixante-dix-huit ans des suites d'un cancer, à son domicile dans le Suffolk (sud de l'Angleterre). Né le 19 novembre 1920, l'amiral Terence Lewin avait gagné sa renommée en Grande-Bretagne en 1982 lors de la guerre victorieuse de reconquête de l'archipel des Malouines dans l'Atlantique sud contre l'Argentine. Membre à l'époque du « cabinet de guerre » de Margaret Thatcher, alors premier ministre, l'amiral Lewin avait

de l'Olympique de Marseille. Les deux clubs se livrent une lutte acharnée pour engager les footballeurs les plus talentueux.

Après un premier redressement fiscal de 10 millions de francs notifié en février 1989, Claude Bez licencie le même mois son entraîneur, Aimé Jacquet. En novembre 1990, le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, rend publiques les conclusions d'un audit accablant sur la gestion du club. Le déficit est estimé à 242 millions de francs. Claude Bez sera inculpé d'escroquerie, d'abus de confiance, de complicité de faux et de recel de biens sociaux. Il démissionne de la présidence des Girondins le 26 novembre 1990 et est

placé en détention préventive entre avril et juin 1992. En juin 1995, il est condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis et 2 millions de francs d'amende pour usage de faux et recel de faux. Le jugement est confirmé en appel en 1996 et en cassation en 1997. Claude Bez effectuera trois mois de prison en 1997 et deux mois en semi-liberté en raison de ses problèmes de santé. Le 22 février, il aurait dû comparaître devant le tribunal correctionnel à Bordeaux pour répondre des délits d'escroquerie et d'abus de confiance commis lors de transferts de joueurs.

Elie Barth

joué un rôle-clé dans les préparatifs du conflit. Il avait notamment convaincu la « Dame de fer » de la nécessité de torpiller le croiseur argentin *General Belgrano* (323 marins tués), un des actes de guerre les plus controversés du conflit. Après les Malouines, Terence Lewin avait été fait pair à vie de la Chambre des Lords par le chef du gouvernement.

■ **KYUICHIRO INOUE**, professeur honoraire à l'université de Tokyo et grand spécialiste de la littérature française, est mort samedi 23 janvier à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était connu pour le tra-

vail monumental qu'il avait accompli en traduisant, à lui seul, *La Recherche du temps perdu*, de Marcel Proust. Fruit de vingt ans de travail, sa traduction fut achevée en 1989. Inoue, qui avait commencé à s'intéresser à Proust avant la guerre, était l'une des grandes figures de ce que l'on a baptisé l'« école japonaise » des spécialistes de Marcel Proust. Kyuichiro Inoue avait également traduit *Les Confessions*, de Jean-Jacques Rousseau, *Les Misérables*, de Victor Hugo, et avait consacré un ouvrage, *La Famille Gallimard*, à la maison d'édition.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

— Le 17 janvier 1999 est arrivé,

chez

Laurent BERNARD
et **Véronique LAGREDE**,

Axel.

Du coup, l'appartement est moins grand mais beaucoup plus drôle !

21, rue de l'Abbé-Carton,
75014 Paris.

Magali MAUGER
et
Hervé MORIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Théophile,

le 10 janvier 1999, à Paris.

Anniversaires de naissance

— 28 janvier 1999.

Cinquante ans derrière toi...
Heureux anniversaire,

Eric !

Mais aussi cinquante ans devant toi,
devant nous.

Avec tout l'amour que j'ai pour toi.

Dany.

Décès

— La famille Codou
fait part de la disparition de

Roger CODOU,
ancien volontaire
des Brigades internationales,

le 23 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les Rorivas,
26120 Montmeyran.

— Le docteur Jean Hocquard,
son épouse,
Catherine et Pierre,
ses enfants,
Anne, Manuel, Laure,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à
Bouchemaine, le 20 janvier 1999, de

Suzanne HOCQUARD,
née **GROS**,
institutrice
au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine)
entre 1945 et 1968,
adjoindue au maire
de 1947 à 1965.

Résidence du Lac-de-Maine,
18, route d'Angers,
49080 Bouchemaine.

Souhaitez la
SAINT-VALENTIN
dans le Carnet
du "Monde"
le 14 février

83 F TTC LA LIGNE

— M^{me} Jacques Chailley, née Hélène Pompei,
son épouse,
François et Michèle, Dominique
et Marie-Hélène, Marie-Noëlle,
ses enfants,

Caroline, Julien et Pierre-Paul,
ses petits-enfants,

Les familles Chailley, Labeaume,
Guiard, Pompei, Delpont, Vittini, Bartoli,
Morani,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques CHAILLEY,
professeur honoraire
à la Sorbonne (Paris-IV),
sous-directeur honoraire
du Conservatoire national supérieur
de musique de Paris,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
ancien directeur
de l'Institut de musicologie
de l'université de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,

commandeur de l'ordre
des Arts et des Lettres,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre
de Léopold de Belgique,
membre correspondant de l'Académie
des beaux-arts de San Fernando
de Madrid,
membre associé
de l'Académie royale de Belgique,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième
année, le 21 janvier 1999, à Montpellier.

Conformément à sa volonté, les
obsèques ont été célébrées dans
l'intimité, le 25 janvier, en l'église Saint-
Jean-Baptiste de La Porta (Haute-Corse),
suivies de l'inhumation dans le tombeau
familial.

2252, route de Mende,
34090 Montpellier.
« Casa Nova »,
20237 La Porta.

— Le président,
Le directeur de l'UFR de musique et
musicologie,

Ainsi que toute la communauté
universitaire de Paris-IV - Sorbonne,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques CHAILLEY,
compositeur et musicologue,
fondateur de l'Institut
de musicologie de l'université de Paris
et de l'UFR de musique et musicologie,
président fondateur des Concerts de midi.

(*Le Monde* du 27 janvier.)

— M. et M^{me} Alain Gille,
son frère et sa belle-sœur,
M^{me} Chantal Gille,
sa sœur,
M. François Gille,
M. et M^{me} Francis Forde
et leur fils, Quentin,
ses neveux et petit-neveu,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole GILLE,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans,
à New York (Etats-Unis), le 25 décembre
1998.

L'inhumation de ses cendres a eu lieu
dans l'intimité familiale, le mercredi
27 janvier, au cimetière de Clussais-La-
Pommerie (Deux-Sèvres).

99, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

— Saint-Antoin-Noble-Val.

M^{me} Rolande Treppe
a la tristesse d'annoncer le décès de son
amie,

M^{me} Andrée LAROUQUETTE,
née **DUBOS**,

survenu le 19 janvier 1999, à Monpalach,
Saint-Antoin-Noble-Val (Tarn-et-
Garonne).

— La directrice générale de l'IUFM de
Versailles,
L'ensemble des personnels, en
particulier ceux du Centre de formation
d'Antony-Val-de-Bièvre,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Françoise PACHET,
professeur de lettres,

survenu le 22 janvier 1999, à quelques
mois de la fin d'une carrière consacrée à
la formation des maîtres dans le
département des Hauts-de-Seine.

— Nathalie,
son épouse,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard PERROUD,
docteur ès lettres,

survenu le 20 janvier 1999.

L'incinération aura lieu le lundi
1^{er} février, à 15 heures, au cimetière du
Père-Lachaise, Paris-20^e.

— Le président,
Les magistrats,
Et le personnel de la chambre régionale
des comptes des Pays de la Loire,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Claude POUDEVIGNE,
conseiller hors classe,

survenu à Nantes, le 24 janvier 1999.

— Michèle et Tran,
ses parents,
Jordan Feldman,
son compagnon,
ont l'immense tristesse de faire part du
décès de

Laure TRAN,
journaliste.

La levée du corps aura lieu à
l'amphithéâtre de l'hôpital Paul-Brousse
de Villejuif, le 28 janvier 1999, à 13 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière de
Saint-André de Sangonis (Hérault), le
29 janvier, à 14 h 30.

11 bis, chemin du Saquin,
69150 Ecully.

— Hélène et Christos Cassimatis,
ses enfants,
Eric Cassimatis,
son petit-fils,
Sa famille, ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Vassiliki XENACKIS,
née **TSICHRITSIS**,

le lundi 25 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 29 janvier, à 10 h 30, en
la cathédrale orthodoxe grecque,
7, rue Georges-Bizet, Paris-16^e.

— Noam Barda Zérah, à Tel-Aviv,
son fils,
Gysa Jaoui, à Paris,
sa sœur,
Agnès et Laurent,
ses neveux,
Toute sa famille,
Et ses amis en Israël et en France,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Martine, Edna ZERAH,

survenu le 19 janvier 1999, dans sa qua-
rante-neuvième année.

Nous l'avons tant aimée.

— Les amis de

Daniel ZERKI,
metteur en scène,

ont la douleur de faire part de sa mort
brutale, survenue le 22 janvier 1999.

5, rue Stanislas,
75006 Paris.

Remerciements

— Toutes les familles Lefebvre, Boyaval
et Bareau,
très touchées par les marques de
sympathie témoignées lors du décès de

Christian LEFEBVRE,

remercient sincèrement toutes les
personnes qui se sont associées à leur
peine.

— La famille de

André MARTIN,

décédé le 16 janvier 1999,

remercie les personnes qui ont témoigné
affection et sympathie.

60680 Jonquières.

Condoléances

— Le président,
Les membres du conseil
d'administration,
Et tous ses amis du Cercle Edouard-
Herriot,
très émus par la disparition de

M. Hervé LEMÉE,
leur vice-président
et ancien secrétaire général,

présentent à son épouse et à sa famille
leurs très sincères condoléances et les
assurent de leur sympathie attristée.

Avis de messe

— Pour le dixième anniversaire de la
mort de

M^{me} Pierre-Louis MOINE,
née **Brigitte RICHET**,

une messe sera célébrée le vendredi
29 janvier 1999, à 18 heures, en l'église
Saint-Joseph, 50, avenue Hoche, Paris-8^e.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

Joe D'Amato

Du péplum au porno en passant par le « gore »

LE CINÉASTE ITALIEN Joe D'Amato est mort, samedi 23 janvier, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-deux ans.

Joe D'Amato avait débuté très jeune dans le cinéma en exerçant les métiers d'électricien, d'assistant photographe, de monteur et d'opérateur. Sous son vrai nom, Aristide Massaccesi, il a signé la photographie de nombreux films de genre dans les années 70. Il tourne son premier film en tant que réalisateur en 1973, *La Morte a sorriso a l'assassino*, petit policier horrifique avec Klaus Kinski. Il ouvrira pendant une quinzaine d'années dans différentes catégories du cinéma d'exploitation italien, alignant de nombreuses productions à petit budget parfois marquées par un goût du malsain. Il signe deux péplums tardifs, *Diario di una virgina romana* et *La Réforme des vierges*, en 1976.

Joe D'Amato se spécialise dans le cinéma érotique soft avec la série des *Black Emmanuelle*, interprétée par l'actrice Laura Gemser. *La Possédée du vice* (1976), *Les Dépravés* (1977), *Viol sous les tropiques* (1977), *Emmanuelle et les filles de Madame Claude* (1978) sont quelques titres. Si le nom de l'héroïne dévoile la volonté de profiter du succès du best-seller de Just Jaeckin, ces films font appel à des récits presque tous semblables : la

protagoniste principale, reporter photographe, découvre les turpitudes du monde dans différents endroits insolites (prison de femmes, harem, tribu de cannibales), prétextes à alimenter divers fantasmes érotico-sadiques.

Joe D'Amato se fera auprès des amateurs de bizarreries une réputation avec deux films *gore* d'une violence particulièrement éprouvante. *Blue Holocaust* (1979) décrira les activités d'un jeune homme qui assassine et embaume minutieusement ses victimes. Quant au méchant d'*Antropophagous* (1980), il s'agit d'un fou cannibale qui finira par dévorer ses propres entrailles ! Joe D'Amato réalisera ensuite des ersatz de *Mad Max* (*Le Gladiateur du futur*, qu'il signera Steve Benson, et *2020 Texas Gladiators*, sous le nom de Nick Mancuso en 1983) et des imitations pauvres de *Conan le barbare* (*Ator*, en 1982) tout en continuant à tourner des films érotiques, notamment *La Femme perversité* (1986), librement adaptée de Restif de la Bretonne. Ces dernières années, Joe D'Amato s'était consacré au cinéma pornographique pour le producteur Lucas Damiano, spécialiste du X parodique et à costumes. C'est en revenant de Las Vegas où il venait de réaliser *Show Girl* qu'il est mort.

Jean-François Rauger

Inscriptions

**ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE**
Établissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat
(diplôme reconnu par l'Etat) ;
président : Christian de Portzamparc ;
deux rentrées par an :
semestre de printemps 1999,
rentrée le lundi 22 février 1999.

Lycéens préparant le baccalauréat,
bacheliers,
diplômés de l'enseignement supérieur,
vous désirez intégrer
l'Ecole spéciale d'architecture
au printemps 1999, un examen
d'admission se déroulera le 3 février.
Journées portes ouvertes
les 26, 27 et 28 mars.
Renseignements : ESA,
254, boulevard Raspail, 75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00
Fax : 01-43-22-81-16
E mail info@esa.Paris.fr

Communications diverses

— M. Thomas Gaehtgens, professeur titulaire de la Chaire européenne 1998-1999 du Collège de France, donnera sa leçon inaugurale le vendredi 29 janvier, à 18 heures, dans l'amphithéâtre Marguerite-de-Navarre (11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5^e) sur le sujet suivant :

L'IMAGE DES COLLECTIONS
EN EUROPE AU XVIII^e SIÈCLE
Entrée libre dans la limite des places
disponibles.

Le Monde
INTERACTIF

Société anonyme au capital de 250 000 F
Siège social : 21 bis, rue Claude-Bernard – 75005 PARIS
RCS PARIS B 419 388 673

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 1998, il a été décidé d'approuver le projet de traité d'apport partiel d'actif signé le 14 décembre 1998 avec la société LE MONDE, société anonyme au capital de 985 000 F, ayant son siège social 21 bis, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le n° B.592.010.151, aux termes duquel cette société a fait apport de sa branche d'activité d'édition et de publication, de diffusion d'information et de services sous forme électronique exploitée à Paris (75005) – 21 bis, rue Claude-Bernard –, existant actuellement et évaluée à un apport net de 11 387 200 F, à titre d'apport partiel d'actif, à effet au 1^{er} janvier 1999 à la société **LE MONDE INTERACTIF**.

Les éléments constitutifs de l'apport partiel d'actif sont les suivants :
– l'ensemble des éléments incorporels liés à l'activité apportée et à l'utilisation de la marque **LE MONDE** faisant l'objet d'une concession de licence séparée,
– la participation à hauteur de 13 500 actions détenues par la SA **LE MONDE** dans Globe Online,
– la clientèle attachée,
– le bénéfice et les charges de tout accord, traité marché et contrat relatif à l'exploitation de la branche du fonds apporté, intervenu avec tout tiers,
– le bénéfice des contrats de prestation de services assurant à la société **LE MONDE INTERACTIF** le bénéfice des apports,
– l'accès à différents services centralisés du Groupe **LE MONDE** et notamment le droit d'utilisation du contenu éditorial du journal **LE MONDE** et des publications exploitées par **LE MONDE SA** ;

L'ensemble de ces éléments incorporels est évalué à 11 100 000 F ;
– le matériel et l'outillage, les installations techniques, les autres immobilisations corporelles et incorporelles arrêtées pour un montant de 287 200 F.
En rémunération de cet apport, il est attribué à la SA **LE MONDE** 113 872 actions d'une valeur de 100 F chacune entièrement libérées et portant jouissance au 1^{er} janvier 1999, à créer par la société **LE MONDE INTERACTIF** à titre d'augmentation de capital.
Compte tenu de ce que la société **LE MONDE INTERACTIF**, bénéficiaire de cet apport, n'a eu à ce jour aucune activité opérationnelle à l'exception des frais liés à l'installation de l'entreprise, il n'existe pas de différence entre la valeur de l'apport d'actif net fait par la société **LE MONDE SA** et la valeur nominale des actions créées au titre de l'augmentation de capital par la société **LE MONDE INTERACTIF**. En conséquence, il ne sera pas émis de prime d'apport.

Sur le plan fiscal, cet apport sera placé sous le régime de droit commun pour l'impôt sur les sociétés et pour les droits d'enregistrement sous le régime de l'article 817 du Code général des impôts.

Aux termes de cette même assemblée, il a été décidé que le capital social serait augmenté le 1^{er} janvier 1999, date de la réalisation de l'apport partiel d'actif et des apports en numéraires d'une somme de 29 750 000 F et porté à 30 000 000 de francs, par la création de 297 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 F chacune, entièrement libérées, à attribuer à la société **LE MONDE** en rémunération de ses apports. Ces actions nouvelles porteront jouissance dès le 1^{er} janvier 1999. L'article 6 relatif à l'apport et l'article 7 relatif au capital social des statuts sont modifiés.

L'inscription modificative de la société **LE MONDE INTERACTIF** sera effectuée au RCS de Paris.

MADAME C..., a quatre-vingt-dix ans, est toute frêle avec son visage ridé et

comme une pomme. Veuve de cheminot et retraitée des chemins de fer, elle habite depuis toujours un petit pavillon du 12^e arrondissement de Marseille. Elle raconte son malheur dans sa salle à manger briquée, devant ses bibelots de porcelaine et une horloge de buffet en bois verni. Un matin d'octobre, elle partait faire ses courses en empruntant cette rue du Docteur-Cauvin où tous ses enfants allèrent à la communale, quand elle les vit arriver.

« Je vois un vélo avec deux types dessus. Je me dis : "Qu'est-ce qu'ils ont mauvaise allure !" , celui qui pédalait avec sa casquette, penché sur son guidon, et l'autre derrière, comme un fanfaron. Je mets mon sac du côté du mur, comme mes enfants me disent toujours de faire - moi, j'y pense jamais -, j'entortille le sac. Et je me suis sentie tirée fort, j'ai reçu un coup de poing, je suis tombée dans le caniveau. Je pouvais plus bouger, j'avais mal. » Le col de son fémur est brisé, elle passera deux mois à l'hôpital et en clinique de rééducation avant de retrouver son domicile, juste avant Noël.

La vieille dame arbore désormais un petit boîtier en plastique blanc en pendentif. « Mes enfants se sont tous ligüés pour que je porte ça, dit-elle dans un éclat de rire. Moi, j'en voulais pas. » « Ça », c'est un petit boîtier électronique qui la relie, par l'intermédiaire du téléphone, aux marins-pompiers en cas de chute ou de danger imminent. « J'ai dit à mes enfants : "Ca n'empêche pas de mourir", mais ils me forcent quand même. » Un temps d'attente, un petit rire : « Remarquez, ils ont raison. »

Des 150 francs volés, Madame C... n'a cure. Ce qui la mine, c'est que, depuis, elle n'a « plus la tête sur les épaules : je deviens gaga, j'ai peur. Pour dormir, il me faut du Temesta, alors qu'avant j'avais jamais peur. Je prenais mon bus, je faisais mes courses. Je peux presque plus marcher : d'aller au bout de la rue et je suis fatiguée. » « Je serais tombée de moi-même, ça m'aurait pas fait le même effet : j'arrive pas à digérer ça », explique-t-elle. Quant à ses agresseurs, « on m'a dit qu'ils étaient de la Grande Bastide, à côté, parce qu'on a retrouvé mon sac tout près. Je voudrais qu'on les punisse, parce que c'est impensable ce qu'ils ont fait, impensable ! Mais si on me demandait de les reconnaître, il faudrait que je sois sûre : il n'y a pas de raison d'attaquer des innocents. »

Madame V., elle, a quarante-neuf ans et vit du RMI : elle habite à Frais-Vallon, grand ensemble du 13^e arrondissement qui a mauvaise réputation. Le 20 décembre, on sonne chez elle. Imaginant que c'est « la petite voisine », elle ouvre. En haut de l'escalier, une jeune femme blonde appuyée sur une béquille, « très jolie », insiste-t-elle, vient demander de l'argent pour le Téléthon. Avant les fêtes, M^{me} V... veut faire un geste « pour les déshérités ». Elle s'apprête à donner quelques francs quand la jeune fille s'approche et la frappe violemment au visage avec la béquille. Deux jeunes gens entrent alors, l'un cogne la tête de M^{me} V... contre l'escalier. Ils prennent le porte-monnaie sur la télévision et partent en courant. Depuis ? « Moi qui laissais toujours ouvert, je ferme à clé. J'ai des angoisses, je demande qui c'est, je me mets à pleurer pour un rien. J'ai tendance à croire qu'on me suit, je suis toujours à surveiller devant, derrière. » Sur les conseils de l'Association pour l'aide aux victimes d'actes de délinquance (AVAD), M^{me} V... se rend chez un psychologue : « Ça m'a beaucoup aidé, parce que garder tout sur soi, c'est pas trop bon : je lui parle de tout. Au début, je ne parlais que de l'agression. Maintenant, je lui parle de ma vie, de mes petits enfants, ça fait du bien. » « J'arrive pas à comprendre, j'arrive pas », répète-t-elle, et cela semble la traumatiser. Quand on lui a demandé de reconnaître ses agresseurs sur photo, M^{me} V... a eu un doute. Elle pense qu'ils doivent être punis, mais se refuse à « impliquer des gens pour rien ».

M^{me} G..., une Algérienne de trente-cinq ans, est arrivée de son pays il y a un an et demi. Elle a, là-



STANLEY GREENE/VEU

2. VIOLENCES EN FRANCE

Le désarroi des victimes

Pour les victimes d'agressions, une même question revient : pourquoi la violence s'est-elle soudain abattue sur eux. Ils en gardent un fort sentiment de peur, des blessures psychologiques et un besoin maladif de comprendre

bas, assisté à des scènes épouvantables et vu son frère tué. Par téléphone, elle raconte qu'elle a trouvé son appartement marseillais sens dessus dessous, en rentrant un après-midi, après avoir accompagné les gosses à l'école. Télévision, chaîne hi-fi, habits avaient disparu, et il fallait faire réparer la porte fracturée : cette seule dépense pesait lourd pour cette mère seule de trois enfants. Elle ne dispose que des ressources de la Caisse d'allocation familiales et se dit aussi gravement menacée par la brutalité de son mari. Elle est persuadée de connaître les auteurs du vol, mais elle a préféré déposer plainte contre X... : elle aurait trop peur de donner leurs noms dans « ce quartier pourri, plein de Gitans et d'Arabes ».

M^{me} G..., elle, s'est fait subtiliser sa carte bancaire : elle avait remarqué que l'homme qui se tenait à côté du distributeur « était un peu "fanfreluche" ». Il l'a regardée faire, l'a interrogée sur le fonctionnement de la machine et il a disparu avec la carte bancaire et le code : en un week-end, il a dépensé 17 000 francs de la pauvre M^{me} G..., veuve et sans enfants, qui ne dispose que d'une petite retraite de l'armée. Désespérée, M^{me} G... a, de-

puis, « l'esprit ailleurs » : « J'ai pensé à me suicider », dit-elle, et les larmes ne sont pas loin, qui surviennent si facilement depuis le vol. Heureusement, l'aide de la ville d'Aubagne, le soutien financier et psychologique de l'AVAD ont un peu écarté cette envahissante langueur teintée d'angoisse.

M^{me} D... est élégante, avec son manteau marron et ses bijoux dorés. Elle aussi a eu le col du fémur brisé par l'arrachage de son sac. Elle a passé six semaines à l'hôpital et a suivi une rééducation. Un an après l'agression, elle a toujours « un peu l'œil aux aguets » quand elle sort. La peur, encore. Sur la cité où elle vit, elle dit seulement : « Les gens ne sont pas les malheureux qu'on dit : ils ont des voitures, des scooters et ils ne travaillent pas. »

Quant à M. T..., il a été attaqué à son travail, un magasin de vêtements à la mode du centre-ville, alors qu'il était seul à la boutique. Un groupe de jeunes gens rôdaient autour des vêtements, il les a interpellés pour qu'ils sortent. Le plus âgé l'a alors brutalement frappé avant de décamper. Trois semaines d'arrêt de travail et un patron compréhensif lui ont permis d'apprivoiser la peur, comme la rencontre régulière avec une psychologue proposée par l'AVAD. Ce qui le taraude, lui aussi, c'est de comprendre pourquoi cela peut arriver. « Ces jeunes, c'est souvent la pauvreté qui les rend comme ça. Ils ont des envies, et ils doivent être exploités pour commettre de tels actes. » Féru de sagesse orientale et de lecture, il se demande comment éviter cette « dégénérescence de la jeunesse » qu'il voit « dans le monde entier, pas seulement à Marseille ». Et il cherche comment on pourrait aider « cette partie de la jeunesse un peu malade dont la pauvreté intérieure se masque d'une apparence, et qui est attirée par l'étiquette ».

CES victimes manifestent en tout cas un désir premier : être prises en compte comme victimes. L'AVAD a cette seule mission. Créée en 1983, subventionnée par l'Etat et aidée par les collectivités territoriales, elle dispose à Marseille de quatre assistantes sociales. « La première chose que les gens demandent, c'est qu'on écoute », répète l'une d'elles, Edith Monsaingeon. Viennent ensuite les premières aides concrètes : remplir des dossiers de plainte, avancer un pécule pour refaire une serrure. Les

sommes sont dérisoires, mais elles sont vitales pour des budgets fragiles et, surtout, elles réconfortent. Au cours des entretiens, les responsables de l'AVAD expliquent aussi ce qu'est la machine judiciaire. Ils disent ses lenteurs, sa rigueur, en s'efforçant de ne jamais mentir sur les chances qu'a une plainte d'aboutir ou de s'enliser dans la masse des délits identiques. Les assistantes sociales aident aussi à remplir ces dossiers d'indemnisation des victimes, qui peuvent aboutir à une réparation pécuniaire par la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI). Quand le traumatisme paraît profond, elles conseillent une rencontre avec un psychologue.

Tous ces services sont évidemment gratuits, ce qui étonne les petites gens, méfiants vis-à-vis de toutes les institutions. La psychologue, M^{me} Magaud-Vouland,

« Moi qui laissais toujours ouvert, je ferme à clé. J'ai des angoisses, je me mets à pleurer pour un rien. J'ai tendance à croire qu'on me suit, je suis toujours à surveiller devant, derrière »

s'étonne de la rapidité avec laquelle ces victimes « remplissent l'espace ouvert de parole » et, très vite, parlent d'autre chose que de l'agression initiale. Souvent, dès la première entrevue, il est question « d'un deuil, d'un divorce, des enfants partis ». Pour elle, outre les bénéfices directs pour les patients, ces séances permettent qu'aux « globalisations générales », racistes par exemple, se substitue un discours plus serein qui permet d'imaginer à nouveau un rapport vivable avec les autres.

En 1997, l'AVAD aura ouvert 635 dossiers et effectué 1 603 entretiens, et sa psychologue 186 consultations. Les chiffres sont en constante augmentation, tant à cause de l'accroissement de la délinquance que de la reconnaissance grandissante de l'association. Mais son secrétaire général, Jacques Calmettes, magistrat en activité, qui s'en occupe bénévolement, convient volontiers qu'il y a « de nombreuses victimes que nous ne savons pas contacter ».

Si l'échantillon n'a pas de valeur

statistique, il dit probablement une réalité sociale de la population victime : sur 23 personnes reçues par une assistante sociale de l'AVAD entre le 4 et le 20 janvier dernier, il y avait sept RMistes, trois retraités, trois invalides ou handicapés, trois chômeurs, un lycéen, quatre salariés, une femme au foyer et un commerçant. « Nous ne recevons que des pauvres », conclut-elle, frappée par la « survictimisation » des gens qui s'adressent à eux.

ENCORE l'AVAD a-t-elle affaire à ceux que les services sociaux, premiers de ses pourvoyeurs, la justice ou la police lui adressent après des actes de délinquance reconnue. La violence quotidienne a pourtant bien d'autres visages : on en lit des témoignages terribles dans un texte inédit réalisé par un groupe d'acteurs de la vie associative et animé par Zoubida Méguéni, présidente

Alihane, vingt et un ans, décrit longuement ce qu'elle appelle « une violence urbaine », survenue à la poste, où une dame d'origine maghrébine, « dont l'expression française était médiocre », est soupçonnée de mensonge quand elle explique qu'un versement de 5 700 francs a été effectué sur son compte. « Evidemment, le fonctionnaire ne l'a pas crue. Un climat de tension s'est installé. (...) Tout de même, au bout de presque vingt minutes de discussion agressive, un conseiller financier a enfin décidé de prendre cette dame à part pour essayer de résoudre ce problème. Finalement, son obstination a payé, puisque celle-ci avait bien effectué une transaction de 5 700 francs. »

Pas d'acte délictueux ici, juste une violence verbale qui manque de provoquer la violence physique. Au bout, une humiliation ravalée. Et que dire d'un récit comme celui de Fatima, quarante-cinq ans, cuisinière, dont les auteurs du texte affirment qu'il est exemplaire de nombreuses situations rencontrées ? Elle se confesse ainsi : « Je vis continuellement avec mon fils de treize ans. (...) Il devient violent dans ses paroles. Quand je n'en peux plus, je deviens à mon tour violente physiquement : je prends ce que j'ai sous la main et je frappe. (...) Après, quand la crise passe, j'ai des remords, et la violence que j'inflige à mon fils, je la retourne contre moi. Et je me dis que c'est peut-être de ma faute s'il est comme ça. En fait, je réponds à sa violence par la violence, et cette idée me rend folle. (...) Alors je me dis qu'il faut du temps, oui, mais jusqu'à quand ? Alors je prie pour que ça aille mieux. »

Bien sûr, quand la mort survient, comme par fatalité, l'événement est reconnu. Comme dans cet accablant récit d'une maman recueillie au centre social Félix-Pyat, près du centre-ville : « J'ai vu deux femmes près du C14 qui se disputaient devant leur boîte aux lettres. L'une portait un enfant au bras. Elles criaient de plus en plus fort, et d'un coup l'autre lui arrache le bébé et le jette par terre. Pour une histoire toute bête de boîte aux lettres, un enfant est mort. » Tragique histoire qu'on ne sait où classer dans le répertoire balisé de la délinquance et de ses victimes.

Michel Samson

PROCHAIN ARTICLE :

3. Cette peur qui inquiète les élus

Le combat anticolonialiste des Kosovars

par Alain Joxe

Le secrétaire d'Etat américain William Cohen a clairement expliqué, jeudi 21 janvier, que jamais les Etats-Unis ne soutiendront l'Armée de libération du Kosovo, l'UCK, dans sa revendication d'indépendance. Autant dire que la « police » de Slobodan Milosevic a le feu vert pour poursuivre des opérations contre la population civile, qui demeure officiellement sans protection de la part de l'OTAN.

Ainsi se referme un véritable piège stratégique sur la Force d'extraction qui doit voler au secours des inspecteurs non armés de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) en cas de menace serbe. Elle devait avoir dans le non-dit quelque vertu dissuasive : l'extraction ne va pas sans combat, et ce sont bien des unités opérationnelles, des « casques kaki », pas des « casques bleus ». Un risque d'affrontement militaire sévère et une défaite de la police serbe en cas d'incident pouvait être envisagé et peser en dissuasion. Mais la dissuasion s'épuise d'un seul coup quand l'ennemi ose l'acte qu'elle est censée arrêter dans l'oeuf.

En proclamant dans un premier temps l'expulsion du chef américain de la mission OSCE William Walker, M. Milosevic a détruit la définition dissuasive de la Force. Placé sous le commandement subalterne d'un général français, ce dispositif d'extraction, c'est-à-dire d'évacuation, ne peut plus servir qu'à symboliser la défaite de l'Europe (de l'Union européenne comme de l'OSCE) face aux défis de Slobodan Milosevic. La mise en œuvre de ces troupes n'est envisageable que pour battre la retraite des inspecteurs devant la pleine souveraineté serbe restaurée sur le territoire kosovar et à sonner l'ouverture du massacre.

Les valets d'armes, fantassins européens, dans leur déconfiture lamentable, serviront à montrer que seule la menace américaine de frappe peut gérer le *rogue state* milosevicien, y compris pour maintenir les inspecteurs de l'OSCE (voyez l'Irak).

Bien entendu, on ne peut pas en vouloir aux Américains d'agir conformément aux principes stratégiques qu'ils ont proclamés publiquement et qu'ils mettent en œuvre de manière transparente

après un débat démocratique chez eux : ne jamais combattre à terre, dominer les alliés et les alliances par leur supériorité électronique, satellitaire et aérienne.

Mais quelle nécessité mystérieuse oblige ainsi l'Europe à se lier à des dispositifs d'auto-paralysie et à des mises en scène qui font gratuitement la promotion de la stratégie américaine ? Le désir de compromettre à tout prix les Etats-Unis dans le guépier des Balkans ? Au prix d'une oblitération des intérêts proprement européens en matière de sécurité ? Ce serait là le « *néoatlantisme* », celui qui n'a pas besoin de la peur des « Soviétiques » pour s'exprimer tout simplement comme obéissance à l'Empire.

Supposons un instant que les Etats-Unis n'existent pas, ou qu'ils soient isolationnistes, ou qu'ils aient les mains prises au Mexique ou en Asie. Quelle serait l'analyse autonome de l'Europe, obligée de penser elle-même sa sécurité ?

Empêcher l'indépendance du Kosovo, c'est favoriser le massacre et l'exode.

Une telle attitude

est très déstabilisante pour l'Europe

Est-ce que nous continuerions de penser que la Fédération yougoslave, dominée par la Serbie de M. Milosevic, « est un facteur de stabilité dans les Balkans ? », qu'il faut donc à tout prix empêcher l'indépendance du Kosovo ? Certainement pas. Ce discours est une simple contre-vérité et il cache donc un dessein inavoué : celui d'attirer les Américains dans ce guépier.

Les diplomates européennes continuent de dire que le respect de l'intégrité du territoire de la République serbe - c'est-à-dire, ici, le droit de Belgrade de tuer ses citoyens non serbes - est un facteur de stabilité. Mais l'histoire nous dit le contraire : c'est le martyre des Kosovars, systématiquement organisé par M. Milosevic lorsqu'il est devenu nationaliste en 1989, qui amorça toute la déstabilisation de la Fédération yougoslave et qui pousse à la sécession de toutes les nationalités devant la perspective d'un natio-

nalisme serbe agressif s'emparant des structures fédérales. Le respect des exactions serbes au Kosovo est précisément ce qui menace toute la région de déstabilisation, en raison des effets des flux de réfugiés sur les Etats voisins de Macédoine et d'Albanie, bientôt de Grèce et de Bulgarie. Or, la Grèce est membre de l'Union européenne. Elle est en passe d'être coupée de toute communication terrestre directe avec l'Europe par le développement d'une zone de guerre perpétuelle. Ce problème typiquement européen qui devrait concerner la PESC (politique extérieure de sécurité commune) au premier chef est mis entre parenthèses par soumission aux critères américains qui s'imposent à toute entreprise de l'OTAN.

Empêcher l'indépendance du Kosovo, c'est favoriser le massacre et l'exode. Une telle attitude est très déstabilisante pour l'Europe. En outre, si on veut, comme on le dit, à la fois empêcher le

massacre et empêcher l'action de la résistance kosovar, combattre en somme sur tous les fronts, cela demande un effort bien plus grand que de faciliter l'indépendance.

L'UCK n'est pas très forte, mais elle s'appuie sur toute la population. Affronter les unités de police pratiquant le crime de guerre comme stratégie, lancer des actions commando réelles des troupes de Macédoine et des frappes réelles en cas d'obstruction à la présence de l'OSCE, avec l'appui de la population kosovar, seraient des postures plus efficaces que la menace virtuelle de frapper bourreaux et victimes déjà mise en scène en Bosnie et qui retirerait toute protection aux inspecteurs civils de l'OSCE.

M. Milosevic, qui ne comprend que la force et qui veut peut-être, par ses excès, qu'on l'oblige à sortir de la folie nationaliste qui entraîne la Serbie dans le désastre, se soumettrait à la réalité.

L'UCK n'est apparue, en désespoir de cause, qu'après huit années d'exactions fascistes systématiques sous le régime d'apartheid instauré par Slobodan Milosevic dès 1989, après la démonstration que la stratégie pacifique de M. Rugova, qui recueillait toutes les louanges de l'Occident humaniste, aboutissait à un nouveau massacre impuni.

L'UCK est évidemment une armée de libération nationale en lutte contre un régime étranger d'occupation particulièrement odieux, qui refuse à la minorité albanaise de Serbie, qui est la majorité albanaise du Kosovo, tous les droits à l'autonomie sociolinguistique et politique qu'elle a toujours eus depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et qui font partie de l'éthique d'Helsinki, de l'Union européenne, de l'OSCE, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Ce régime colonial récent suscite une guerre anticoloniale récente. Dans ce domaine, il existe une tradition tout aussi onusienne que celle du respect des souverainetés étatiques, qui n'est pas le respect de la souveraineté mais le soutien aux luttes anticoloniales. L'indépendance de ce Land n'est évidemment pas un jugement sur la survie économique autonome de ce territoire ; ce n'est que le préalable politique à sa réaggrégation souveraine dans un espace économique ou politique plus vaste, une nouvelle fédération balkanique que l'Europe aurait intérêt à penser et à promouvoir au lieu de laisser le seul discours de la frappe aérienne américaine remplir l'avenir.

Il serait donc raisonnable pour l'Europe de soutenir le droit à l'indépendance du Kosovo, c'est-à-dire à l'autodétermination des Kosovars, et de prendre ouvertement parti contre la politique de l'Etat serbe colonialiste et fasciste qui, malheureusement, met en danger la stabilité des Balkans. Les arguments juridiques ne manquent pas, ils sont d'une autre famille que ceux qui sacralisent la souveraineté territoriale des Etats. C'est la famille des arguments décolonisateurs, qui ont leur légitimité à la fois pour les gaullistes et pour les socialistes.

Alain Joxe est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).

Un recensement top secret pour les chercheurs ?

par Jean-Philippe Damais et Yves Guermond

C'EST sur le goût du secret que repose la force de l'administration française, et c'est là où réside le déficit démocratique de notre pays. Un exemple en est donné par les conditions d'exploitation du recensement de mars. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui est assez laxiste lorsqu'il s'agit de la constitution des fichiers policiers, ou même tout simplement de la cession de listes d'adresses à des fins publicitaires, est au contraire très pointilleuse lorsqu'il s'agit de protéger la mainmise administrative sur le recensement, car la possession des données est un instrument de pouvoir.

L'accès aux données sociales urbaines extraites du recensement sera, par exemple, limité à des « *quartiers fixes de deux mille habitants* » délimités de façon arbitraire selon ce seul impératif statistique. C'est à une époque où tout le monde s'inquiète de la différenciation sociale intra-urbaine, des contrastes entre les différentes fractions de la ville, de l'existence d'espaces de marginalisation et d'exclusion que l'on cesse de se donner les moyens d'investigation scientifique sur ces questions. Les politiques de logement suivies depuis le début des années 60 ont ajouté une marginalisation spatiale à une marginalisation sociale et il importe de mieux la comprendre plutôt que de chercher à l'atténuer ou à la diluer par une publication de l'information dans le cadre de circonscriptions statistiques artificielles. Seules des analyses à l'échelle fine des îlots urbains (le pâté de maisons entouré de rues) peut permettre cette analyse.

Ces données (anonymes) à une échelle fine pourront être obtenues, selon une délibération de la CNIL, par les « *aménageurs* » (?) et « *les collectivités territoriales pour le territoire de leur ressort* ». L'élargissement de cette possibilité aux chercheurs universitaires n'est pas prévu, sous le prétexte « *de difficultés à catégoriser clairement les chercheurs et les objets de recherche* ». Donc, pas de données précises hors des structures d'études administratives ou institutionnelles ayant en charge l'équipement territorial.

Il n'y aura pas à craindre de débordements de la part de chercheurs universitaires trop curieux, et on sera sûr aussi que l'administration sera toujours mieux pourvue en données statistiques que des associations de quartier, des syndicats ou des organisations professionnelles qui ne pourront lui opposer que des raisonnements fondés sur des données incomplètes ou imprécises. Ce système réussit pleinement depuis longtemps pour les « *études d'impact* », que personne, en conséquence, n'a jamais pu contester sérieusement.

Sur un plan purement scienti-

fique, cette réglementation tatillonne maintient la recherche française en aménagement du territoire, comme en géographie des espaces urbanisés, dans le carcan des poncifs administratifs. Ce n'est évidemment pas le rôle des services de l'équipement, qu'ils soient nationaux, régionaux ou urbains, de mettre sur pied de nouvelles méthodes d'investigation scientifique, car ces méthodes ne peuvent voir le jour que par des approches comparatives. Si même des chercheurs universitaires ont la possibilité, localement, de collaborer avec ces services, la réglementation de la CNIL impose que les bénéficiaires de dérogations pour l'accès aux données du recensement ne puissent ni communiquer les données dont ils ont pu disposer, ni rendre publics les résultats à une échelle fine qu'ils ont pu obtenir.

Une réglementation tatillonne maintient

la recherche française en aménagement

du territoire,

comme en géographie des espaces urbanisés,

dans le carcan des poncifs administratifs

La recherche sur les villes est donc muselée, et la connaissance acquise est, au mieux, confinée au local. Ainsi est écartée toute possibilité de comparaison et d'harmonisation des exploitations scientifiques des résultats obtenus.

L'information, lorsqu'elle ne concerne pas des données individuelles, n'est pas un bien qui appartiendrait à l'administration. L'accès aux données publiques est un droit du citoyen. Au nom d'une prétendue « *défense des libertés individuelles* », que les chercheurs géographes ne mettent évidemment pas en péril, on cherche à confiner les laboratoires universitaires dans des domaines de recherche marginaux, le plus éloigné possible de la réalité exprimée par les données recensées, dont une administration à la problématique floue cherche à se conserver l'exclusivité.

Faudrait-il donc admettre que, s'il y a un recensement, ce n'est pas pour que la France se connaisse mieux, mais pour que les différents pouvoirs nous connaissent mieux ?

Jean-Philippe Damais et Yves Guermond sont professeurs de géographie, respectivement à l'université Paris-XIII et à celle de Rouen.

Un test crucial par Georges-Marie Chenu

NON, les observateurs de l'OSCE au Kosovo ne sont pas inutiles. Bien au contraire, ils ont accompli leur mission. Ils ont vu les corps des victimes du massacre commis le 16 janvier à Racak et ils ont rendu compte. Ils nous ont fait découvrir l'horreur des violences au Kosovo. Grâce à eux, nous sommes tous avertis. En revanche, ce qui serait proprement scandaleux c'est que les gouvernements, qui les ont envoyés sur place, se bornent à émettre des communiqués indignés. Alors, oui, dans ce cas, les observateurs de l'OSCE deviendraient des voyeurs, impuissants et meurtris, comme le

passé dans l'ancienne province autonome du Kosovo est en contradiction flagrante avec les grands principes de l'Europe : reconnaissance à la force, respect des droits de la personne, dialogue, solidarité, etc.

Nous ne pouvons pas ne pas réagir lorsque la terreur est utilisée comme moyen de pouvoir ou pour contraindre certains habitants à partir de chez eux. La passivité conduirait à un double refus de notre part : refus de prévenir des guerres futures et refus d'assumer nos valeurs fondamentales. Nous serions des menteurs, des hypocrites et des lâches.

Mais pour intervenir dans un

ger les civils pris dans un conflit national ou international, et que tous les pays de l'OCDE, dont la Yougoslavie, ont reconnu, en 1991, « *que les problèmes des minorités nationales... appelaient l'attention de tous les pays* »... et n'étaient pas « *exclusivement une affaire intérieure à chaque Etat* ».

La nouvelle avancée serait d'accepter que des atteintes graves et répétées à ces engagements moraux mettent en danger l'ordre international et justifient des ripostes collectives. Tous les gouvernements n'effectueraient pas ce « *saut qualitatif* » : ce serait l'honneur de quelques pays de prendre cette initiative et d'agir en conséquence. Pourquoi pas la France, qui se flatte d'avoir une tradition en matière de droits de l'homme ?

Les prudents et les sages objecteront qu'une intervention armée, même limitée, serait aléatoire, longue, coûteuse et dangereuse.

Il ne s'agit pas de tout régler au Kosovo, mais de dissuader les partisans de recourir à la force et de leur garantir un espace de négociations lorsqu'ils y seront prêts, car ce sont eux qui décideront de l'avenir.

Pendant plus de quarante ans, la France et ses alliés ont entretenu un coûteux arsenal pour empêcher une guerre mondiale. A plus forte raison, ces pays peuvent se mobiliser contre des guerres sur leur propre continent.

Quant aux dangers, ils sont très réels et inséparables de toute grande ambition. Mais que voulons-nous transmettre à nos enfants ? Des déclarations creuses ou de véritables raisons de vivre, « *des cymbales sonores* » ou des exigences fortes ?

En intervenant au Kosovo, nous mettrions en pratique une des

grandes leçons apprises en ex-Yougoslavie. Si des gouvernements européens, plus lucides et courageux que d'autres, avaient, dès août 1991, projeté des forces d'interposition autour de Vukovar, il n'y aurait peut-être pas eu le siège de Sarajevo, ni celui de Gorazde, ni les atrocités de Mostar, ni les tueries de Srebrenica, ni non plus celles de Racak.

Georges-Marie Chenu est ancien ambassadeur et diplomate à la retraite.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA CORSE ET L'ÉTAT

Dans un récent courrier de lecteurs (*Le Monde* du 12 janvier), Marc Cianfarini, ancien militant du Parti socialiste, opposé depuis des lustres à la seule notion de peuple corse, me reproche de n'avoir pas fait mention de mon ancienne appartenance à l'ANC (Accolta nazionale corsa). J'ai quitté l'ANC il y a deux ans, mais je lui donne volontiers acte de cette ancienne appartenance que je ne renie pas. (...)

Il me semblait assez clair, à la lecture de ma libre opinion, que je condamnerais non seulement les dérives criminelles d'une partie du mouvement nationaliste, mais aussi les compromissions de l'Etat avec certains élus corrompus, et parfois avec le grand banditisme. Non seulement je me suis battu contre la violence, mais j'estime que la clandestinité fut une gigantesque erreur du mouvement nationaliste.

Cela dit, ceux qui combattent aujourd'hui la dérive mafieuse se trouvent essentiellement dans le camp nationaliste, n'en déplaise à Marc Cianfarini, que je n'ai pas eu

le bonheur de rencontrer lorsque je dénonçais à la télévision, à la radio et sur le terrain toutes ces formes de cancer qui rongent la société corse : le gangstérisme, les meurtres pratiqués par une partie du mouvement nationaliste et le racket, politique ou non.

Quels qu'aient été les excès terrifiants d'une partie du mouvement nationaliste, il convient de reconnaître qu'ils furent encouragés par cet Etat qui prétend aujourd'hui rétablir un Etat de droit.

Je persiste et je signe dans la lutte pour la reconnaissance des droits du peuple corse et la reconnaissance de sa langue, toutes revendications qui restent d'une modernité fracassante. Les progrès enregistrés dans ce domaine l'ont été grâce à celles et à ceux qui, tout en refusant la violence, n'ont pas confondu la fin et les moyens. (...)

La question corse perdure depuis des siècles au grand dam des gouvernants, mais surtout des Corses. Ne convient-il pas enfin de chercher à y apporter une solution en plaçant les Corses eux-mêmes devant leurs propres responsabilités ? A moins de considérer cette fraction particulière des citoyens fran-

furent, en 1991, les moniteurs européens, les « *hommes en blanc* », lorsqu'ils signalaient en vain à leurs capitales passives qu'ils voyaient, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, des guerres de conquête dirigées contre des civils.

Après cette macabre découverte, qui succède à d'autres découvertes aussi abominables faites, depuis 1998, par différentes institutions ou ONG internationales, ce n'est pas à une simple « *remise à plat du dossier du Kosovo* » que nous devons procéder, mais à un retour aux finalités morales et politiques de la construction européenne. Car ce qui se

pays souverain - en fait interposer une force de dissuasion au Kosovo -, il faut, rappeler les juristes, un mandat que le Conseil de sécurité n'accordera jamais à cause de la Chine et de la Russie. C'est oublier, toutefois, que le droit international connaît, depuis peu, une formidable avancée avec le Tribunal permanent international (TPI), la création prochaine d'un tribunal permanent, la mise en cause de responsables politiques dont un ancien chef d'Etat. En interdisant le Kosovo à M^{me} Louise Arbour, le président Milosevic se met en marge de la société internationale. C'est oublier, aussi, que les Etats se sont engagés à proté-

çais comme irréductiblement irresponsables.

Gabriel Xavier Culioli Montreuil (Seine-Saint-Denis)

SOIGNER SANS ARGENT

Il y a treize ans, à l'hôpital, nous recevions un patient de plus de quatre-vingt-dix ans par semestre pour un scanner. Actuellement nous en recevons plus de deux par semaine. C'est l'honneur de la médecine d'avoir augmenté l'espérance de vie. L'Etat n'a plus assez d'argent, les représentants de la population doivent le dire et dire quelle logique ils souhaitent. Il y a des pays où les politiques ont pris la décision de ne plus hospitaliser passé quatre-vingts ans ; d'autres où, passé un certain âge, les insuffisants rénaux sont dialysés à domicile et non à l'hôpital. Nous, médecins, sommes là pour soigner. S'il n'y a pas assez d'argent pour soigner tout le monde, c'est à ceux qui ont choisi de représenter le peuple de le dire et d'assumer la responsabilité des mesures à prendre.

Docteur A. Boudou Lorient

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le pape contre l'empire

QUE n'avait-on loué, dans les années 80, l'alliance entre Jean Paul II et le républicain Reagan ! Ne disait-on pas que Karol Wojtyła avait sanctionné les théologues de la libération et les prêtres révolutionnaires d'Amérique latine pour obtenir le soutien des Etats-Unis dans son action de déstabilisation de la Pologne communiste ? Ce « deal » est une légende, mais aujourd'hui il n'y a presque plus rien de commun entre le président des Etats-Unis, le baptiste Bill Clinton, thuriféraire du culte de la réussite individuelle et de la nation américaine, et ce pape qui, à Cuba il y a un an, hier à Mexico et à Saint Louis, se fait le porte-parole des pauvres de toute la planète et lutte, jusqu'à l'extrême de ses forces, pour un nouvel ordre mondial fondé sur l'éthique et la défense de la vie.

Sans doute Bill Clinton éprouve-t-il pour Jean Paul II, tombeau du communisme, une admiration qui n'est pas feinte. Et le pape polonais n'oublie pas le rôle historique des Etats-Unis dans la défense des droits de la conscience. Mais, outre le décalage de culture et de génération, deux visions du monde et de la responsabilité mondiale de la grande puissance opposent les deux hommes. Qu'il s'agisse des bombardements en Irak, de l'embargo à Cuba ou de la politique de paix au Proche-Orient, tout distingue les deux diplomates de la Maison-Blanche et du Vatican. Et qu'il s'agisse de la peine de mort, de la banalisation de l'euthanasie et de l'avortement, demain de la recherche sur l'embryon, la société américaine s'éloigne du catho-

licisme rigide, sévère, prêché à Rome et contesté par les fidèles américains, eux-mêmes de plus en plus rebelles.

Dans un pays tenu en haleine par le procès en destitution de son président, presque indifférent à cette escale du pape dans le Missouri, Bill Clinton et le chef de l'Eglise catholique n'ont fait, à Saint-Louis, que constater leur différences. Dans le ton du pape, l'impatience grandit même contre une superpuissance sourde à l'indignation internationale, défendant ses intérêts, au besoin contre les Nations unies, alors que restent vains les appels répétés des Eglises à soulager la dette des pays pauvres, à réagir devant l'intolérance des extrémistes hindous ou musulmans contre les minorités chrétiennes de l'Inde ou du Soudan.

Imperturbable, Jean Paul II ne se départ pas de ce rôle de conscience morale universelle forgé au lendemain de la chute du communisme. A Mexico, il vient de régler son compte à un « modèle » américain dominé par l'arbitraire des marchés, la corruption, le trafic de drogues, l'agressivité des sectes, les violences sociales et raciales. Enhardi par le « coup » de Cuba, il ira demain à Bagdad, quitte à scandaliser un peu plus les Etats-Unis. S'il lui reste assez de forces, il se rendra aussi au Moyen-Orient en 2000 ou 2001. Jean Paul II se conduit comme s'il n'avait plus rien à perdre. Ce faisant, il redonne des ambitions aux Eglises du tiers-monde, désormais majoritaires, et, paradoxalement, récupère les thèmes d'une théologie de la libération qu'il n'a cessé de combattre.

Convoitises et désillusions autour du Crédit lyonnais

N'Y AURAIT-IL pas de morale en affaires ? Quelques banquiers français se posent la question avec amertume. C'est, une fois de plus, le dossier Crédit lyonnais qui leur inspire cette sombre réflexion. Il ne s'agit plus de pertes ou d'erreurs stratégiques qu'aurait commises la banque - au contraire, elle poursuit et confirme son redressement -, mais de sa privatisation et de l'attitude du gouvernement.

Ce dernier a décidé de vendre le Crédit lyonnais en Bourse, auprès d'un large public d'actionnaires individuels et institutionnels, après l'avoir doté d'un noyau dur composé uniquement d'« actionnaires partenaires ». Ne pourront y participer, selon les termes du cahier des charges en cours d'élaboration, que les établissements n'ayant pas de contentieux avec la banque publique et n'entrant pas en conflit d'intérêts avec elle.

Ce faisant, l'Etat vient de faire

de la banque publique l'élément-clé, voire moteur, de la restructuration du secteur bancaire français. La banque, moribonde il y a quelques années, semble aujourd'hui en position, comme son président, Jean Peyrelevade, l'a toujours souhaité, de choisir son avenir et ses partenaires. Elle peut écarter ceux qui ne lui conviennent pas, et M. Peyrelevade ne s'en est pas privé, balayant d'un revers de main les avances de la BNP ou de la Société générale.

Le Crédit lyonnais se voit mieux scellant un partenariat avec le groupe Paribas, sous le parrainage de deux grands actionnaires, les assureurs Axa et Allianz, et avec la bénédiction de quelques alliés américains, nippons, espagnols ou italiens ou de quelques industriels français amis. A l'avenir, ce partenariat pourrait vivre sa vie en l'état, se resserrer et s'étendre à d'autres métiers, voire se transformer en

mariage... Cette possibilité, personne ne l'exclut catégoriquement. Pas même André Lévy-Lang, le président du directeur de Paribas, qui se montre pourtant bien peu enthousiaste lorsqu'il s'agit d'évaluer l'avenir de la banque à réseau. N'a-t-il pas repoussé les avances de la Société générale il y a plusieurs mois, puis celles - renouvelées de fraîche date - de la BNP ?

Dans ses rêves européens les plus fous, le Crédit lyonnais, une fois uni à Paribas, s'imagine allié à une banque étrangère amie, pourquoi pas allemande, afin de former, à parité, l'un des tout premiers groupes bancaires européens. « C'est irréaliste », déclarent ses concurrents, qui pensent que la banque privatisée a toutes les chances d'être avalée puis digérée par un établissement étranger. Mais, pour la banque publique, le schéma européen est idéal sur le plan humain. Il permettrait au Crédit lyonnais d'éviter la facture sociale qu'il craint d'avoir à payer s'il se rapprochait d'une autre grande banque à réseau française. Interrogé par les dirigeants du Crédit lyonnais, Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, a de toute façon refusé de l'endosser.

PAS DE SOLUTION IDEALE

Après tout, pense-t-on à Bercy, si le marché, si les grands acteurs privés et libéraux estiment qu'une restructuration de la banque à réseau en France s'impose, à eux d'en prendre l'initiative lorsque le Lyonnais sera émancipé de la sphère publique. D'autant que les dirigeants de la BNP comme de la Société générale affirment que le vieillissement des personnels bancaires et l'accélération des départs en retraite à compter de 2001 peut leur permettre de gérer en douceur la question sociale en cas de fusion. S'il y a urgence, plaident certains, que ne travaillent-ils pas plus vite à un rapprochement BNP-Société générale, comme viennent de le faire les dirigeants des banques privées espagnoles Banco Central Hispano et Banco Santander, qui ont annoncé leur fusion le 15 janvier ?

Rien ne peut agacer davantage Daniel Bouton, le patron de la Générale, ou Michel Pébereau, celui de la BNP. Pourquoi leurs entreprises, qui n'ont pas commis toutes les erreurs du Crédit lyonnais, devraient-elles se sacrifier sur l'autel de la restructuration, tandis que le Lyonnais s'en tirerait tranquillement ?

Pourquoi, surtout, l'Etat laisse-t-il passer cette occasion de donner un temps d'avance à l'une des deux grandes banques commerciales françaises non mutualistes dans le grand mouvement de restructuration bancaire européenne ? « Les banques françaises ex-nationalisées ont pris du retard dans leur stratégie et valent aujourd'hui relativement moins cher en Bourse que d'autres établissements européens parce qu'elles sont restées trop longtemps dans le giron de l'Etat, pénalisées, qui plus est, par des distorsions de concurrence », regrette un grand banquier. « Le gouvernement a manqué une première occasion de compenser cela au moment de la privatisation du CIC [finale]ment cédé au Crédit mutuel ». Il va recommencer avec le Crédit lyonnais, dans l'indifférence générale... », se lamente un autre.

Les banquiers français reprochent surtout à Bercy de prôner pour le Crédit lyonnais une solution qui ne résoudra pas les problèmes structurels du secteur bancaire français et ne mettra ni la banque publique ni Paribas à l'abri de convoitises, notamment étrangères. Déjà, bien que la banque de la rue d'Antin s'en défende avec de solides arguments, les analystes sont persuadés que Paribas, la première, perdra son indépendance. Ce n'est pas son partenariat avec le Crédit lyonnais qui la protégera. Quant au Lyonnais, pourquoi ne ferait-il pas l'objet d'une bataille boursière peu après son introduction en Bourse, sur le mode des AGF, dont l'allemand Allianz a finalement pris le contrôle. ?

M. Strauss-Kahn est bien conscient qu'il n'y a pas de solution idéale. Il connaît ses limites. Quel que soit son choix, il fera des mécontents. Il ne s'arrêtera donc pas aux récriminations des uns et des autres, se considérant quitte vis-à-vis du secteur privé et du libéralisme, auxquels il restitue une banque. Il continuera vraisemblablement, comme il l'a fait au moment de la cession du CIC, à privatiser en ménageant les salariés, sa majorité plurielle et surtout la Commission européenne et le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert.

Les contribuables trouveront-ils leur compte dans cette privatisation du Crédit lyonnais ? En partie, car, dans l'effervescence de l'euro et des fusions, la banque vaut de plus en plus cher. Le procédé choisi lui laisse en outre, malgré tout, une chance de rester française. Reste à savoir pour combien de temps.

Sophie Fay

Absence par Boucq et Jodorowsky



« LE TRÉSOR DE L'OMBRE » ED. LES HUMANOÏDES ASSOCIÉS

Après avoir cosigné les deux tomes de « Face de lune » (Ed. Casterman), François Boucq et Alexandro Jodorowsky unissent à nouveau leurs talents d'illustrateur et de scénariste pour le livre « Le Trésor de l'ombre », aux Humanoïdes associés.

La France moisie

Suite de la première page

Pendant quatre-vingts ans, d'autre part, une de ses composantes importante et très influente a systématiquement menti sur l'est de l'Europe, ce qui a eu comme résultat de renforcer le sommeil hexagonal. New York ? Connais pas. Moscou ? Il paraît que c'est globalement positif, malgré quelques vipères lubriques.

Oui, finalement, ce XX^e siècle a été très décevant, on a envie de l'oublier, d'en faire table rase. Pourquoi ne pas repartir des cathédrales, de Jeanne d'Arc, ou, à défaut, d'avant 1914, de Péguy ? A quoi bon les penseurs et les artistes qui ont tout compliqué comme à plaisir, Heidegger, Sartre, Joyce, Picasso, Stravinski, Genet, Giacometti, Céline ? La plupart se sont d'ailleurs honteusement trompés ou ont fait des œuvres incompréhensibles, tandis que nous, les moisies, sans bruit, nous avons toujours eu raison sur le fond, c'est-à-dire la nature humaine. Il y a eu trop de bizarreries, de désordres intimes, de singularités. Revenons au bon sens, à la morale élémentaire, à la société policée, à la charité bien ordonnée commençant par soi-même. Serons les rangs, le pays est en danger.

Le danger, vous le connaissez : il rôde, il est insaisissable, imprévisible, ludique. Son nom de code est 68, autrement dit Cohn-Bendit.

Résumé de sa personnalité, ces temps-ci : anarchiste mercantiliste, élite mondialisée, Allemand notoire, candidat des médias, trublion, emmerdeur, Dany-la-Paigaille. Il a du bagou, soit, mais c'est une sorte de sauvageon. Per-

sonne n'ose crier (comme dans la grande manifestation patriotique de l'époque anti-68) : « Cohn-Bendit à Dachau ! », mais ce n'est pas l'envie qui en manque à certains, du côté de Vitrolles ou de Mari-gnane. On se contentera, sur le terrain, de « pédé », « enculé », « bandit », dans la bonne tradition syndicale virile. « Anarchiste allemand », disait le soviétique Marchais. « Allemand qui revient tous les trente ans », s'exclame un ancien ministre gaulliste de l'intérieur. Il n'est pas comme nous, il n'est pas de chez nous, et cela nous inquiète d'autant plus que le XXI^e siècle se présente comme l'Apocalypse.

Le moisie, en euro, ne vaut déjà plus un kopeck. Tout est foutu, c'est la fin de l'Histoire, on va nous piller, nous éliminer, nous pousser dans un asservissement effroyable. Et ce rouquin rouge devenu vert vient nous narguer depuis Berlin ? C'est un comble, la famille en tremble. Non, nous ne dialoguerons pas avec lui, ce serait lui faire trop d'honneur. Quand on est un penseur sérieux, responsable, un Bourdieu par exemple,

on rejette avec hauteur une telle proposition. Le bateleur sans diplômes n'aura droit qu'à quelques aboiements de chiens de garde. C'est tout ce qu'il mérite en tant que manipulateur médiatique et agent dissimulé des marchés financiers. Un entretien télévisé, autrefois, avec l'abbé Pierre, soit. Avec Cohn-Bendit, non, cela ferait blasphème dans les sacristies et les salles feutrées du Collège de France. A la limite, on peut dîner avec lui si on porte le lourd poids du passé stalinien, ça fera diversion et moderne. Nous sommes pluriels, ne l'oublions pas.

VIEILLE LITTÉRATURE

L'actuel ministre de l'intérieur est sympathique : il a frôlé la mort, il revient du royaume des ombres, c'est « un miraculé de la République », laquelle n'attendait pas cette onction d'un quasi au-delà. Mais dans « ministre de l'intérieur », il faut aujourd'hui entendre surtout « intérieur ». C'est l'intériorité qui s'exprime, ses fantasmes, ses défenses, son vocabulaire spontané. Le ministre a des lectures. Il sait ce qu'est la « vidéo-

sphère » de Régis Debray (où se déplace, avec une aisance impertinente, cet Ariel de Cohn-Bendit, qu'il prononce « Bindit »).

Mais d'où vient, à propos des casseurs, le mot « sauvignon » ? De quel mauvais roman scout ? Soudain, c'est une vieille littérature qui s'exprime, une littérature qui n'aurait jamais enregistré l'existence de *La Nausée* ou d'*Ubu roi*. Qui veut faire cultivé prend des risques. On n'entend pas non plus Voltaire dans cette voix-là. Comme quoi, on peut refuser du même geste les Lumières et les audaces créatrices du XX^e siècle.

Ce n'est pas sa souveraineté nationale que la France moisie a perdue, mais sa souveraineté spirituelle. Elle a baissé la tête, elle s'est renfrognée, elle se sent coupable et veut à peine en convenir, elle n'aime pas l'innocence, la gratuité, l'improvisation ou le don des langues. Un Européen d'origine allemande vient la tourmenter ? C'est, ici, un écrivain européen d'origine française qui s'en félicite.

Philippe Sollers pour Le Monde

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Explorer la Nouvelle-Amsterdam

POUR la première fois depuis son annexion officielle à la France, il y a trois quarts de siècle, l'île minuscule de la Nouvelle-Amsterdam, dans l'Océan Indien, vient de connaître une occupation française d'une certaine durée : huit jours. La précédente, en 1870, avait été le fait d'un misanthrope réunionnais, nommé Heurtin, qui prétendait s'y établir définitivement, mais y demeura en réalité moins d'un an. Quant à son dernier visiteur, c'est en 1931 que l'île l'avait reçu, en la personne du géologue Aubert de La Rüe, qui y débarqua à deux reprises, mais pour quelques heures seulement.

Cette fois-ci, en décembre 1948, deux Français - un fonctionnaire colonial de Madagascar et le directeur d'une société de pêche - ont élu domicile pour une semaine dans la grotte de lave où la mission Mouchez avait en 1893 laissé

un dépôt de vivres à l'intention d'éventuels naufragés, dépôt dont les boîtes de conserve achèvent de se dissoudre en poussière de rouille.

Encore que la Nouvelle-Amsterdam ait été découverte dès le XVI^e siècle par les compagnons de Magellan, l'exploration de l'île et de ses quarante-huit kilomètres carrés reste à faire. Son principal sommet, la Dives, qui dépasse neuf cents mètres, tentera-t-il les amateurs de « premières » originales ? Et combien s'écoulera-t-il de temps, maintenant, avant que du haut de la falaise d'Entrecasteaux, qui plonge de six cents mètres dans la mer, les manchots observent le débarquement de nouveaux visiteurs ? A sa prochaine campagne, *Le Cancalais* en amènera-t-il ?

André Blanchet

(28 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AGROALIMENTAIRE Le numéro 1 français du secteur se porte bien : Danone a enregistré au cours de l'exercice 1998 une hausse de 7,1 % de son bénéfice net, à

3,92 milliards de francs (598 millions d'euros), dans un environnement difficile marqué par les difficultés de nombreux pays émergents. ● **FRANCK RIBOUD**, qui a pris la suc-

cession de son père, Antoine, à la tête de Danone, en 1996, est parvenu à s'imposer et à redessiner les contours du groupe. ● **ACCUEILLI** à son arrivée avec un certain scepti-

cisme, M. Riboud a réussi un recentrage de Danone sur les trois pôles d'activité les plus rentables du groupe, les boissons, les biscuits et les produits laitiers. ● **EN DIX-HUIT**

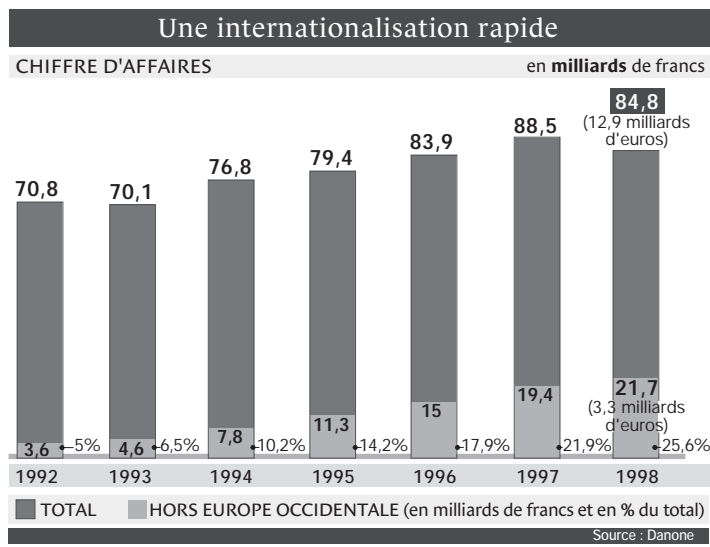
MOIS, Danone s'est délesté de la quasi-totalité de l'activité d'épicerie et de confiserie, qui comportait, entre autres, les marques Panzani, William Saurin et Carambar.

Danone cherche à devenir une marque mondiale

En deux ans, Franck Riboud a réussi à redessiner les contours du numéro un français de l'agroalimentaire autour de trois pôles : les boissons, les biscuits et les produits laitiers. Les résultats 1998 confirment l'internationalisation et l'amélioration de la santé du groupe

DANONE est de plus en plus rentable ! Sa marge opérationnelle pour 1998, rendue publique mardi 26 janvier, atteint 10 % du chiffre d'affaires, l'objectif que s'était fixé Franck Riboud à son arrivée à la tête du groupe en mai 1996. Ce résultat constitue une vraie performance personnelle pour le nouveau dirigeant : le numéro un français de l'agroalimentaire n'avait plus atteint ce niveau depuis 1992. Recentrage du portefeuille d'activité de l'entreprise, réorganisation mondiale, développement à l'étranger, rationalisation des coûts : M. Riboud a privilégié le développement des activités les plus rentables à la croissance de l'ensemble. Les nombreuses cessions réalisées dans l'année ont fait baisser le chiffre d'affaires de 4 %. Mais à périmètre constant, les ventes sont en hausse de 4,6 %. Plus du quart de l'activité de Danone est désormais réalisé hors de l'Europe occidentale.

En deux ans à peine, Franck, le fils du charismatique Antoine Riboud, accueilli avec scepticisme, a réussi à se faire un prénom au sein du groupe Danone. Il a gagné en crédibilité auprès des marchés financiers. Le titre a plus que doublé depuis son arrivée aux commandes. « Franck Riboud va clairement dans le sens des attentes du marché », confirme Sylvain Massot, analyste chez Morgan Stanley. L'opération de rachat d'actions démarrée en septembre



En dépit d'une internationalisation à marche forcée, Danone reste loin de Nestlé, qui réalise plus de 60% de son activité hors d'Europe.

1998 par le nouveau PDG pour protéger les intérêts des actionnaires a logiquement été bien perçue. Les résultats pour 1998 sont aussi bien accueillis. « Ce sont de bons résultats, surtout dans le contexte actuel », ajoute M. Massot. « Les changements du groupe sont impressionnants », explique encore l'analyste. « En l'espace de dix-huit mois, Franck Riboud a réussi à modifier la physionomie du groupe. »

Pour mener à bien cette transformation, le PDG s'est fixé trois objectifs prioritaires : tout d'abord un recentrage sur les trois pôles

d'activité les plus rentables du groupe, les boissons, les biscuits et les produits laitiers. En redessinant ainsi les contours du groupe, Franck Riboud cherche à ne conserver que des activités de leader mondial.

En dix-huit mois, Danone s'est ainsi délesté de la quasi-totalité des activités épicerie et confiserie, à savoir, entre autres, les marques Panzani, William Saurin et Carambar. En 1998, pour plus de 1,5 milliard de francs (230 millions d'euros) de chiffre d'affaires ont été cédées. L'amélioration de la marge opéra-

tionnelle est d'ailleurs due, « pour le tiers », à un effet mécanique, ajoute Christian Laubie, directeur général du groupe : les activités cédées, moyennement rentables, avaient des marges opérationnelles avoisinant les 6 %. Logiquement, le groupe devrait abandonner les plats cuisinés Marie, les activités de Générale Traiteur et quelques autres marques en Europe.

Toujours dans cette perspective de recentrage, Franck Riboud a également initié, en 1998, un acte symbolique fort : l'abandon progressif de l'activité historique du groupe (autrefois BSN), l'emballage en verre. Il a, pour cela, mis au point un montage avec un partenaire allemand en août 1988, Gerresheimer : les deux groupes ont mis en commun leurs activités dans une nouvelle entité dont le groupe alimentaire devrait progressivement se désengager. Y compris l'emballage, le groupe ne garde plus que 14 % de son activité en dehors de ces axes stratégiques. Danone est désormais numéro deux mondial des eaux minérales en bouteille, derrière Nestlé, numéro un des produits laitiers et des biscuits sucrés.

Deuxième grand axe stratégique : la recherche d'une taille mondiale. Ses grands concurrents agroalimentaires, Nestlé et Unilever, ont de l'avance. Nestlé ne réalisait plus, en 1997, que 37 % de son chiffre d'affaires en Europe. A la même époque, Danone en était à

82 %... Pour combler ce retard, en 1998, le groupe français a multiplié des acquisitions majeures dans sept pays sur les continents américain, asiatique et européen.

Premier des pôles stratégiques à avoir bénéficié de cette politique d'expansion, l'eau. Danone a fait l'acquisition de trois sources, en Indonésie, en Chine et aux Etats-Unis. « Pour prendre connaissance du marché, Danone acquiert une minorité d'un acteur local, puis monte en puissance. C'est une façon opportuniste de tester les risques du marché », explique Doriana Russo, analyste chez Salomon Smith Barney. Illustration de cette stratégie, lundi 25 janvier, Danone annonçait sa participation dans le fabricant de produits laitiers argentins Mas Tellone passait de 51 % à 91 %. Le groupe réalise désormais 25,6 % de son activité hors Europe. Enfin, le troisième objectif est de s'appuyer sur des marques mondiales. Dans cette perspective, entre 1997 et 1998, de nombreux produits sont passés sous le label Danone : en République tchèque, en Pologne, en Slovaquie, en Hongrie, au Brésil, en Malaisie, en Chine et en Indonésie les biscuits de marque locales se sont vu apposer conjointement la marque Danone. Même procédé sur l'eau, au Canada (Crystal Spring), en Turquie (Hyatt) et aux Etats-Unis, où la Dannon Water, lancée en 1996, connaît un beau succès. Les produits laitiers au Canada (Delisle) et

en Afrique du Sud (Clover) ont subi le même sort.

Le groupe cherche ainsi à utiliser au mieux l'image « santé » du nom Danone. « Un positionnement efficace », précise Marie-claude Sicard, consultante et auteur de *La Métamorphose des marques* (Editions d'Organisation). Environ 55 % de l'activité du groupe repose désormais sur cinq marques : Danone (30 %), Galbani (9 %), Lu, Kronenbourg et Evian. Cette concentration permet également d'augmenter le « poids publicitaire » sur chaque marque. Le budget du groupe dans ce domaine a augmenté d'environ 12 % en 1998.

Plusieurs défis restent cependant à relever. Sur le marché de l'eau, les velléités des géants Coca-Cola et de Pepsi-Cola, et les nouvelles innovations de Nestlé - qui devrait lancer cette année une eau purifiée destinée aux marchés émergents - devraient accroître sérieusement l'intensité concurrentielle. Le pôle biscuits, quant à lui, est le moins rentable parmi les trois activités stratégiques (7,8 % de marge opérationnelle) et nécessite une attention particulière. « C'est un métier où le groupe a des positions inégales », confirme Christian Laubie. Enfin, Danone doit améliorer son image sur les marchés internationaux. « Aux Etats-Unis, l'entreprise est vue comme typiquement européenne », souligne Doriana Russo.

Laure Belot

L'entreprise en chiffres

● Chiffre d'affaires :

84,848 milliards de francs (12,935 milliards d'euros) en 1998, en baisse de 4 % par rapport à 1997. Cependant, à périmètre égal, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 4,6 %. Le résultat net s'est établi à 3,92 milliards de francs (598,1 millions d'euros), en hausse de 7,1 % par rapport à 1997.

● **Cessions en 1998** : les filiales allemande, française et espagnole de pâtes et de plats cuisinés (Stoefler, La Familia, BSB...), équivalant à un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.

● **Acquisitions en 1998** : en Asie,

en Amérique et en Europe de l'Est, pour un total de 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires.

● **Secteurs d'activité** : La croissance est de 8,2 % pour l'activité boisson, de 5,2 % pour le pôle produits laitiers frais, et de 3,2 % pour les biscuits. L'activité la plus rentable est de loin le pôle boisson (12,3 % de marge opérationnelle) devant les produits laitiers frais (11 %) et le pôle biscuits (7,8 %).

● **Marchés** : à périmètre égal, c'est la zone hors Europe occidentale qui a connu la plus forte croissance (+10 %), devant la France et l'Europe de l'Est (+3 %).

Un changement de style de management

« **LES STYLES** des deux hommes sont différents. » Avec retenue, Christian Laubie, actuel directeur général entré dans le groupe en 1961, commente les méthodes des deux Riboud qui se sont succédé à la tête de son entreprise. « Le créateur d'une entreprise prend nécessairement des décisions moins collégiales », ajoute-t-il à demi-mots.

L'arrivée de Franck Riboud a provoqué un bouleversement dans l'organisation et le management du groupe. Quelques mois après son arrivée, le nouveau PDG a instauré une nouvelle organisation mondiale par grands pôles de produits (boisson, produits laitiers et biscuits). Parallèlement, un renouvellement a eu lieu au sommet de la hiérarchie. Le conseil exécutif du groupe était, du temps d'Antoine, franco-français. Désormais, quatre nationalités sont représentées. Parmi

les nouveaux arrivants, le Néo-Zélandais Simon Israel, un ancien de Sara Lee, se trouve en charge de la branche Asie-Pacifique. Jan Bennink, Néerlandais et ancien de Procter & Gamble, est le directeur des produits laitiers frais. Dernier recruté, Pedro Medina, Vénézuélien, est chargé depuis le 1^{er} janvier 1999 de la direction mondiale du pôle eau. Pour favoriser les échanges entre les différentes entités internationales, Franck Riboud a mis en place un comité international d'une vingtaine de personnes qui se réunira trois ou quatre fois l'an. La première réunion est prévue en mars 1999. Autre recrutement fort en symbole, c'est désormais un Américain, Jim Curk, ancien de chez Campbell, qui est à la tête de la recherche et développement.

Parallèlement à ces changements, un travail de

réduction des coûts est en cours. De nombreux achats ont été centralisés. Les sièges d'Evian et de Volvic ont fusionné, le siège de VPSA (Vandamme Pie qui chante) a fermé au profit de Lu. Quatre usines sont en cours de fermeture en France, les productions ayant été regroupées sur d'autres sites.

Autre nouveauté, le groupe travaille depuis deux ans avec un cabinet américain de conseil en stratégie à la création de « croissance rentable ». Chaque département du groupe (produit laitiers frais, bière...) a entamé une réflexion pour identifier quels étaient les points qui pouvaient, hors acquisition, créer de la croissance en interne.

Laure Belot

Total maintient ses investissements dans un contexte difficile

LE MATIN à Paris, l'après-midi à Bruxelles. Mercredi 27 janvier, Thierry Desmarest pour Total et François Cornélius pour Petrofina ont présenté conjointement les résultats de leurs deux sociétés, un prélude à la fusion qui sera effective dès que les autorités européennes auront donné leur avis. L'ensemble deviendra le numéro 5 mondial, derrière l'américain Exxon-Mobil, l'anglo-néerlandais Shell, le britannique BP-Amoco et l'américain Chevron.

Malgré la faiblesse des cours du pétrole, le patron de Total se montre résolu confiant en maintenant « une politique d'investissement très dynamique » sensiblement équivalente à celle des deux années précédentes. Le budget global sera proche de 21 milliards de francs (3,2 milliards d'euros), contre 21,4 milliards en 1998 et 20 milliards en 1997, où les deux tiers étaient investis dans l'exploration production. Le montant est réduit de 15 % dans l'exploration, à 300 millions de dollars (258 millions d'euros). Il est maintenu dans le développement, à 2 milliards de dollars (1,72 milliard d'euros).

« Avec Petrofina, le montant total ne sera pas très loin de 5 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros), soit à peu près la moitié de celui de Shell, ce qui traduit proportionnellement un effort d'investissement beaucoup plus fort », explique M. Desmarest. La major anglo-néerlandaise a une taille trois fois supérieure au futur ensemble franco-belge.

Dans une année 1998 marquée par le contrechoc pétrolier et une

chute de 34 % des prix du baril (*Le Monde* du 6 janvier), le résultat net du groupe français a baissé de 9 %, à 6,9 milliards de francs (1,05 milliard d'euros). Celui de son partenaire belge est demeuré quasi stable (+0,9 %) à 23,1 milliards de francs belges (572,6 millions d'euros).

« MIEUX QUE NOS CONCURRENTS »

Au moment où les grandes compagnies devraient annoncer une baisse moyenne de 35 % de leurs résultats, hors éléments exceptionnels, le président du groupe ne cache pas sa satisfaction. « Total résiste bien à la chute massive des cours du pétrole », affirme-t-il. Nous résistons mieux que nos concurrents en raison d'un cocktail d'éléments conjoncturels qui nous ont été favorables et surtout grâce à notre positionnement stratégique. »

Dans la production, Total a une croissance de 5 %, supérieure à la moyenne. Le pétrolier rattrape sur les quantités d'huile et de gaz, le manque à gagner lié à la chute de prix. L'option prise voilà dix ans de privilégier les très grands gisements d'hydrocarbures permet d'avoir des coûts techniques relativement bas et de mieux résister aux crises. Enfin, les concessions du Moyen-Orient rémunérées par une marge fixe offrent une protection contre la baisse des cours. « Les hasards conjoncturels nous ont été plus favorables que pour la majorité de nos concurrents », se félicite M. Desmarest. Le groupe a profité dans le raffinage-distribution de son implanta-

tion en Europe, continent peu touché par la crise économique. De même, sa chimie de spécialités a bénéficié de la fermeté de l'activité dans le bâtiment et l'automobile. La contribution de ces trois branches aux bénéfices a été modifiée. La part du secteur amont (exploration-production) est revenue de 60 % à 40 %, celle du raffinage-distribution a doublé, passant de 20 % à 40 %, et la part de la chimie s'est maintenue à 20 %. Pour Petrofina, chacun de ses

secteurs a contribué pour un tiers aux résultats. Hors éléments récurrents, la rentabilité des fonds propres du français s'est maintenue à 11 % et celle du groupe belge à 14 %. Celle du nouvel ensemble aurait été de 12 %.

« Le défi de 1999 sera de réussir la fusion Total Petrofina pour qu'elle porte rapidement ses fruits », affirme-t-il. « Nous travaillons déjà à l'intégration des équipes. » Durant le premier trimestre, le groupe veut

« aller très vite dans la mise en place de l'organisation ».

« LE RÔLE DU NUCLÉAIRE »

Pétrolier et gazier avant tout, Total s'intéresse également au nucléaire, par le biais de sa participation de 15 % dans la Cogema. En dépit des incertitudes en Allemagne, Thierry Desmarest est « convaincu du rôle important du nucléaire dans le futur ». Il n'exclut pas d'éventuels mouvements dans cette industrie en

France. « La Cogema, qui a un autofinancement important, n'a pas d'investissements importants à effectuer dans le retraitement. Il serait intéressant de mieux utiliser ses capacités humaines et financières, pourquoi pas lors d'une recombinaison de l'industrie nucléaire française. » Un thème qui, à en croire les pouvoirs publics, pourrait être d'actualité après les élections européennes.

Dominique Gallois

Timide retour à l'équilibre financier pour Boeing

WALL STREET a accueilli avec tiédeur le retour de Boeing dans la zone des bénéfices en 1998, après avoir subi en 1997 les premières pertes de son histoire. Mardi 26 janvier, le titre du numéro 1 mondial de l'aéronautique et de la défense a abandonné 1 dollar, à 35 dollars (30,1 euros). La Bourse exprime ainsi le sentiment que le géant de Seattle, confronté à d'importants problèmes d'organisation de sa production, n'a pas pu cueillir les fruits du « boom » de l'aéronautique civile - qui est en train de s'achever - sans pour autant être épargné par le ralentissement des marchés militaires.

A cela s'ajoute la difficulté, pour Boeing, d'intégrer les sociétés rachetées ces derniers mois, dont une division de Rockwell et, surtout, McDonnell Douglas. C'est cette boulimie d'acquisitions, réalisées en grande partie sur ordre du Pen-

tagone, qui explique les provisions pour restructuration passées en 1997, et la perte de 178 millions de dollars (153,4 millions d'euros).

Pour 1998, le PDG de Boeing, Phil Condit, a pu annoncer mardi un bénéfice net de 1,12 milliards de dollars (965 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires de 56,1 milliards de dollars (48,4 milliards d'euros), à comparer à 45,8 milliards en 1997.

TOUJOURS DEVANT AIRBUS

Ce redressement s'explique, a-t-il souligné, par la fin des goulets d'étranglement qui ont, pendant un an et demi, affecté ses usines d'assemblage d'avions civils, provoqué le mécontentement des compagnies clientes et, souvent, abouti au paiement d'indemnités pour retard de livraison. L'an dernier, Boeing a ainsi pu livrer 559 appareils (contre 374 en 1998), devan-

çant toujours son concurrent européen, Airbus.

Malgré cette amélioration, la rentabilité de l'aéronautique civile de Boeing reste extrêmement basse, et Phil Condit a fait payer au directeur de cette branche, Ron Woodard, ces trop maigres résultats. Il a été remplacé par Allan Mulally, un ancien de la branche militaire, lors du dernier coup de Bourse sur le titre, à la fin du mois d'août 1998. Seul le maintien d'une forte rentabilité des contrats militaires et spatiaux - 7,7 % de marge d'exploitation - a permis au groupe d'annoncer des bénéfices substantiels en 1998. Parmi les grands succès de l'année figure notamment celui des fusées Delta, portées par la forte demande de lancements de satellites tant civils que militaires.

L'équilibre atteint par Boeing est encore fragile. Le groupe, qui a déjà revu à la baisse ses prévisions de

résultats pour 1999 - les bénéfices atteindraient de 1,5 à 1,8 milliard de dollars - ne s'attend à aucun miracle et multiplie les plans sociaux : un salarié sur cinq quittera la société d'ici à l'an 2000, a prévenu M. Condit (*Le Monde* du 3 décembre 1998).

En recrutant chez General Motors un nouveau directeur financier, Deborah Hopkins, Boeing laisse entendre que ses problèmes vont bien au-delà d'un problème de sureffectif. C'est l'organisation elle-même, conçue dans une période faste, qui est à revoir. M^{me} Hopkin a laissé entendre que la mise en Bourse de Delphi, la filiale d'équipement automobile du numéro 1 mondial de l'automobile, pourrait servir de modèle à Boeing. Devenu trop lourd, le groupe se séparerait de certaines activités.

Anne-Marie Rocco

Malgré ses difficultés, le Matif ambitionne d'être le marché des produits dérivés en euros

Après les problèmes rencontrés en 1998, les prochains mois seront décisifs

La fusion envisagée du Marché à terme international de France (Matif) avec le Marché des options négociables de Paris (Monep) devrait lui

permettre de jouer son va-tout en 1999. Le marché français des produits dérivés est condamné, pour survivre, à réussir dans le nouvel environ-

nement créé par l'arrivée de l'euro, et tente de prendre de vitesse ses concurrents anglais (Liffe) et allemand (Eurex).

LA VOLONTÉ de la Société des Bourses françaises (SBF) de lier les stratégies et les résultats économiques de ses deux filiales à 100 %, le Marché à terme international de France pour les produits de taux (Matif) et le Marché des options négociables de Paris pour les produits d'actions et d'indices (Monep), pourrait préfigurer un rapprochement rapide de ces deux structures. Le Matif a vécu une année 1998 très difficile (passage à l'électronique, effondrement des transactions et perte de près de 300 millions de francs). En revanche, le Monep a connu une année record (avec une hausse de 67 % du montant des primes échangées). Cette fusion devrait permettre de donner les moyens financiers au Matif de reprendre l'offensive en 1999. Car il est condamné, pour survivre, à réussir dans le nouvel environnement créé par l'arrivée de l'euro.

Le Matif a, en ce début de l'ère euro, un premier motif de satisfaction. Sur la partie courte de la courbe des taux, il a tout mis sur les produits dérivés sur l'Euribor (taux interbancaire de la zone euro), contrairement à ses deux concurrents ; le Liffe (à Londres) et

l'Eurex (à Francfort), qui avaient lancé simultanément les contrats sur Euribor et Eurolibor (taux concurrent pour la zone Europe). En un mois, le marché a tranché en faveur de l'Euribor, qui représente 80 % du marché des dérivés sur l'échéance trois mois. Et le Matif ambitionne de s'arroger la moitié des transactions sur l'Euribor. En revanche, sur l'échéance à 10 ans, le contrat phare des marchés à terme européens, l'Euronotionnel (l'ancien notionnel) n'a pas réussi à combler son retard face à son rival, le contrat sur le Bund allemand, négocié à Francfort. Un mois après le lancement de l'euro, qui devait redistribuer les cartes, les volumes quotidiens moyens sur le Bund sont toujours de huit à dix fois supérieurs à ceux sur l'Euronotionnel.

ACCORDS CROISÉS

Pour rattraper son retard, le Matif compte sur deux initiatives et une opportunité. La première initiative est de déployer largement les écrans NSC (sur lesquels sont négociés les contrats à terme français) à travers le monde. Actuellement, 500 écrans NSC sont opérationnels, dont 150 hors de France.

D'ici à la fin de l'année, le Matif ambitionne d'en avoir 1 500, grâce aux accords d'accès croisés avec le MEFF espagnol, le MIF italien et le CME à Chicago. La seconde initiative est d'ouvrir le gisement du contrat à terme non plus seulement aux obligations assimilables du Trésor (OAT) françaises, mais également aux Bunds allemands. En lançant des contrats multi-émetteurs, le Matif veut jouer la carte du marché obligataire unifié de la zone euro.

Il se démarque ainsi d'Eurex, dont tous les produits reposent sur les seuls emprunts allemands. Une stratégie qui pourrait amener un nouvel incident de liquidité. En effet, le montant des positions prises par les opérateurs sur le contrat allemand est supérieur à celui des obligations d'Etat allemands disponibles. Cette situation s'est déjà produite en septembre 1998, lorsque les positions en contrats Bunds représentaient 300 % du gisement. Le dénouement de cette anomalie occasionna de lourdes pertes pour quelques acteurs. Mais, contrairement aux prévisions, elle n'entama pas la suprématie d'Eurex. En offrant une alternative au

risque existant sur Eurex, le Matif espère attirer les investisseurs prudents.

Enfin, le Matif espère convaincre les opérateurs de l'intérêt de sa gamme de produits positionnés sur l'ensemble de la courbe des taux de la zone euro (Euribor 3 mois, E-note 2 ans, Euro 5 ans, Euronotionnel 10 ans et E-bond 30 ans). Le lancement de l'E-note 2 ans, plusieurs fois reporté, devrait avoir lieu le 29 janvier. Il faut espérer qu'il rencontrera plus de succès que les actuels contrats sur 5 ans et 30 ans, dont la liquidité est extrêmement réduite. « Ce n'est pas grave », estime Pascal Samaran, directeur général de Matif SA. « L'avantage des négociations électroniques est que le lancement et le maintien de contrats illiquides ne coûtent pratiquement rien ». Cela explique que le Matif va poursuivre sa stratégie de lancement tous azimuts de nouveaux produits (sur les taux, les indices obligataires ou les matières premières) en espérant que l'un d'eux retienne l'attention des investisseurs. Cette méthode n'a jusqu'à présent rien donné.

Enguérand Renault

L'action Air France vaudra entre 12 et 14,2 euros

LE GOUVERNEMENT a annoncé, mardi 26 janvier, le lancement de l'« opération d'ouverture minoritaire du capital d'Air France ». Dans un communiqué commun du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministère de l'équipement des transports et du logement, il est précisé que « cette opération permettra à l'entreprise publique de se doter des moyens financiers indispensables pour aborder une nouvelle phase de conquête et de développement ». Si les conditions du marché le permettent, il sera procédé à la mise sur le marché de 32 millions de titres, sur un total de 184 millions détenus par l'Etat, soit quelque 17,91 % du capital. A cette part de capital cédée par l'Etat devraient s'ajouter plusieurs participations détenues par plusieurs entreprises publiques comme la SNCF ou le Consortium de réalisation (CDR).

En outre, les salariés et les retraités d'Air France et de ses filiales bénéficieront d'une offre à des conditions privilégiées concernant 10 % des titres, et pouvant être portée à 15 %. Aux termes de l'accord signé par les personnels navigants sur l'échange salaire contre actions, une fraction de l'ordre de 7 % devrait revenir aux pilotes.

Les banques chefs de file de l'opération, Société générale et Crédit agricole-Indosuez, ont indiqué que le prix des actions cédées aux investisseurs institutionnels devrait être compris dans une fourchette comprise entre 12 euros (78,71 francs) et 14,2 euros (93,15 francs). Ce

prix valorise la compagnie entre 15,4 et 18,2 milliards de francs et devrait rapporter entre 2,7 milliards et 3,16 milliards de francs (41,2 à 42 millions d'euros) au gouvernement. L'Etat conservera, dans un premier temps, environ 63 % à l'issue de l'ouverture du capital, et 57 % à la fin de l'année, quand les salariés qui détiennent des bons de souscriptions d'actions les auront exercés. Une distribution gratuite d'actions, ultérieurement, fera tomber la participation de l'Etat à 55 % en 2003.

COTATION LE 22 FÉVRIER

La période de préplacement de l'offre sur les marchés pour les institutionnels devait débuter mercredi 27 janvier, et doit durer jusqu'au mardi 9 février. La première cotation est prévue le lundi 22 février. Les particuliers pourront également, entre ces deux dates, réserver des actions Air France et bénéficier, dans cette hypothèse, d'une allocation préférentielle ainsi que d'une décote par rapport au prix arrêté pour les institutionnels. Les particuliers devront, en outre, réserver des titres pour l'offre à prix ferme pour un montant minimum de 500 francs (76,22 euros) et bénéficieront pour l'offre à prix ferme d'une priorité d'achat jusqu'à 8 000 francs.

Le lancement de cette opération met un terme à une longue période d'incertitude. Dans un premier temps, le scénario d'une privatisation avait coûté son poste à Christian Blanc, prédécesseur de Jean-Cyril Spinetta au poste de PDG de la compagnie. Le gouvernement de

Lionel Jospin s'était finalement rallié à cette idée, et avait annoncé le principe d'une ouverture minoritaire du capital le 23 février 1998. Initialement prévue pour le mois de juin, elle a été retardée par la grève des pilotes, et les soubresauts qu'ont connus les marchés financiers à la rentrée.

La « fenêtre » dont bénéficiait le gouvernement n'était pas très grande : il fallait que l'entreprise puisse bénéficier des bons résultats affichés au premier semestre de l'exercice en cours, en dépit de la grève des pilotes au mois de juin, et de la « rentabilité restaurée », comme l'a rappelé le PDG de l'entreprise mardi 27 janvier, devant la presse et les analystes. Il fallait également profiter de l'amélioration de la conjoncture boursière et prendre de vitesse les opérations prévues pour juin, en Italie pour la deuxième phase de la privatisation d'Alitalia, et en Espagne pour Iberia.

Pour convaincre les futurs actionnaires, Jean-Cyril Spinetta a précisé, mardi matin, qu'ils avaient quatre bonnes raisons d'investir : « un potentiel de croissance dû au développement du hub de Roissy-Charles-de-Gaulle, une position dominante sur le premier marché domestique européen, une alliance globale en cours de constitution avec Delta ou American Airlines, dont le choix devrait intervenir cette année, ainsi qu'une amélioration de la rentabilité ».

François Bostnavaron et Emmanuel Paquette

Bogue de l'an 2000 : une PME sur quatre ne s'estime pas prête

Un sondage inquiétant réalisé par l'IFOP

A J - 337, les inquiétudes commencent à grandir sur les conséquences liées au passage à l'an 2000. Les PME sont mieux préparées qu'il y a six mois, mais une partie non négligeable d'entre elles rencontrera des difficultés. C'est ce que révèle un sondage réalisé par l'IFOP pour l'Assemblée plénière des sociétés d'assurances-dommages (Apsad), groupement technique de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Un dirigeant de PME sur quatre estime que son entreprise pourrait être affectée par les conséquences du passage à l'an 2000. Ce chiffre a baissé - il était de 31 % lors du même sondage réalisé il y a six mois -, mais reste préoccupant. Comme il existe près de 1 million de PME, 250 000 d'entre elles pourraient connaître des problèmes ! Parmi celles qui pensent connaître des difficultés, 67 % ne sont toujours pas rassurées malgré les efforts déjà accomplis.

Pis, 25 % des responsables interrogés pensent que « la vie de leur entreprise pourrait être en danger », dès le 1^{er} janvier (19 %) ou au bout de trois jours (6 %) si des blocages ou dysfonctionnements graves affectaient tout ou partie de l'outil de production ou de gestion. Pour mémoire, une grande partie des automates utilisés dans les processus industriels viennent de ces PME. Or, vu les problèmes d'engorgement qui risquent alors de se poser, la FFSA estime que « les risques de défaillance en cascade sont grands, certains secteurs étant les plus touchés, comme le bâtiment ou l'agroalimentaire ». Dans ce contexte, « il faut prévoir des filets de secours pour les PME », avertit un spécialiste, qui rappelle que les PME sont l'un des gisements d'emplois du pays... Or seuls 42 % des chefs d'entreprise ont prévu un plan d'urgence pour faire face aux imprévus. Il est vrai que 22 % des PME interrogées ne se sont préoccupées de l'an 2000 qu'à partir... de 1999.

La prise de conscience de la gravité des retards est très insuffisante, s'inquiétaient parallèlement, le 20 janvier, les participants à un colloque organisé à l'Assemblée nationale. Certains députés ont interpellé les pouvoirs publics. « Les dirigeants français continuent de répéter que tout va bien (...) en partant du principe qu'ils n'auront pas à se substituer aux agents économiques », soulignait le député André Santini (UDF, Hauts-de-Seine).

Les grands groupes se sont préparés plus tôt mais leur situation est très contrastée. Ils ne seront pas tous prêts. L'impact de l'an 2000 pourrait coûter entre 0,2 % et 0,5 % du PIB, selon les estimations de certains conjoncturistes français. Les analystes financiers américains commencent, à ce sujet, à exercer une certaine pression sur les groupes cotés chez eux. Ils pourraient avoir la même attitude envers les groupes européens...

Les assureurs, soucieux de sensibiliser leurs clients au bogue de l'an 2000, s'attendent eux aussi à gérer un afflux de réclamations (*Le Monde* du 19 janvier). « L'an 2000 n'est pas un aléa. Il est donc inassurable. » Tel est le postulat de base qu'ont établi les compagnies d'assurances. Si les Britanniques refusent le plus souvent toute cou-

La France à la traîne sur l'euro

Les économies allemande et italienne sont les plus avancées dans leur conversion à l'euro. Selon une récente enquête réalisée par la Sofres pour IBM, auprès de 330 grandes entreprises privées et publiques, 43 % des sociétés interrogées en France ont achevé la première phase de leur préparatifs, contre 51 % en Italie et 48 % en Allemagne. En Espagne, la proportion est de 40 %, au Royaume-Uni, de 35 %. D'ici à 2001, IBM estime à 40 milliards de dollars (34,4 milliards d'euros) les dépenses informatiques liées au passage à la nouvelle monnaie en Europe de l'Ouest, dont 30 milliards dans les cinq pays observés. Ce sont les secteurs de la banque et de la finance qui se disent les mieux préparés (72 %).

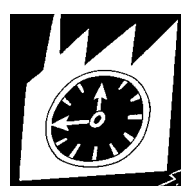
verture, les Américains ont peu à peu assoupli leur position tandis que les assureurs français sont, eux aussi, plus réservés. C'est souvent du cas par cas. La FFSA a mis en place une plate-forme d'experts pour gérer les réclamations tout en évitant les goulets d'étranglement. Tant les contentieux risquent d'être nombreux

Pascale Santi

★ Sondage réalisé du 6 au 11 janvier auprès de 701 chefs d'entreprise de 10 à 250 salariés de tous secteurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Grève à France Télécom et projet d'accord dans la chimie

● **France Télécom** : jets de farine contre le PDG, Michel Bon, lundi soir à Rennes, grève le mardi 26 janvier suivie par 27 % des effectifs selon la direction, et près de



45 % selon SUD... Quinze mois après l'ouverture de son capital, le climat social se dégrade à France Télécom. A l'origine de ce malaise : les 35 heures. La direction ne cesse de répéter que la concurrence la contraint à réduire ses effectifs de 2,5 % à 3 % par an pour 1998 et 1999. Un texte remis en décembre 1998 aux syndicats a fait l'unanimité contre lui. Il prévoyait, entre autres, que la plage « normale » d'ouverture des services était de 7 heures à 21 heures du lundi au samedi. La direction, qui prévoyait de parvenir à un accord rapide avec la CFDT et FO, a dû déchanter. « Copie à revoir » a commenté la CFDT dans un tract mi-janvier. Localement, des sections CFDT, FO, CFTC et CGC se sont jointes à l'appel à la grève lancé mardi par SUD-PIT et la CGT, et la direction a annulé la séance de négociation prévue le même jour. Même les syndicats les plus modérés reconnaissent que le climat se dégrade du fait de la réorganisation de l'entreprise. Mais la direction peut faire valoir que cette grève est

une première depuis dix-huit mois et que 1998 a été particulièrement calme.

● **Chimie** : les négociations sur les 35 heures se sont achevées mardi 26 janvier dans ce secteur qui emploie 230 000 salariés. Le patronat a soumis un texte aux syndicats. La CFDT a émis un avis favorable mais réservait sa réponse jusqu'au 27 janvier, la CGC hésite, la CGT, FO et la CFTC ne le signeront pas. Le texte permet l'annualisation des horaires, et la réduction du temps de travail se traduit par des jours de repos supplémentaires. En cas d'annualisation, le seuil maximal hebdomadaire baisse de 46 à 42 heures, et les horaires annuels baissent de 35 heures, ce qui ramène le temps de travail effectif hebdomadaire à 34 h 15. Le contingent d'heures supplémentaires est fixé à 130 heures, porté à 150 heures durant deux ans et ramené à 90 heures en cas de recours à l'annualisation. Par ailleurs, les signataires souhaitent que les entreprises « s'efforcent de maintenir globalement le niveau de rémunération ».

● **Peugeot** : la CGT a appelé, mardi 26 janvier, à un arrêt de travail à Peugeot-Sochaux pour jeudi. Le syndicat, majoritaire dans le collège ouvrier, proteste contre l'accord sur les 35 heures proposé par la direction de PSA (*Le Monde* daté 24-25 janvier). La CGT s'oppose notamment au travail obligatoire du

samedi, à la flexibilité et l'annualisation.

● **Renault** : la CFDT a demandé, mardi 26 janvier, dans une lettre ouverte au PDG Louis Schweitzer, de « surseoir à la mise en œuvre d'un système de déclaration individuelle » des horaires de travail qui doit débiter le 1^{er} février. Elle menace de porter l'affaire devant la justice. Selon la direction, ce système de déclaration individuelle, qui va être mis en place « à titre expérimental », est le fruit d'une « longue concertation avec les syndicats et l'inspection du travail ». Il concernera les employés, techniciens et agents de maîtrise ainsi que les ouvriers, en attendant que la négociation globale sur les 35 heures, qui doit débiter le 2 février, ne traite de la question du temps de travail pour l'ensemble des salariés de Renault.

● **Alstom** : après la conclusion d'un accord sur la réduction du temps de travail dans deux filiales du groupe (*Le Monde* du 27 janvier), les syndicats de la branche transport d'Alstom ont annoncé, mardi 26 janvier, « la rupture des négociations sur la réduction du temps de travail ». Ils souhaitent que la mise en place des 35 heures se fasse « sans perte de pouvoir d'achat, sans gel, ni blocage des salaires », et qu'elle génère une hausse des effectifs de 6 %.

Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître

La Chine réaffirme sa volonté de ne pas dévaluer

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine n'entend pas dévaluer le yuan. Démentant les rumeurs qui avaient affolé les marchés en début de semaine, le gouverneur de la Banque populaire de Chine (banque centrale), Dai Xianglong, a solennellement confirmé, mercredi 27 janvier, lors d'une conférence de presse, ce que d'autres officiels s'étaient empressés de marteler depuis deux jours, à savoir qu'il n'était « pas nécessaire » que Pékin dévalue la monnaie nationale. Les réserves de changes de la Chine (145 milliards de dollars, soit 125 milliards d'euros), a-t-il précisé, fournissent une « base solide » à la stabilité du yuan.

Selon M. Dai, une dévaluation est d'autant moins envisageable qu'elle pénaliserait les investisseurs étrangers en Chine, alourdirait la dette du pays et nuirait à la stabilité des marchés financiers asiatiques. Seuls un « déséquilibre » de la balance des paiements et un renchérissement « important » des exportations chinoises, a-t-il conclu, pourraient éventuellement inciter Pékin à changer d'avis.

Tout aussi attendues étaient les précisions de M. Dai sur la rationalisation du système financier chinois. Le gouverneur de la banque centrale a réitéré la volonté d'assainir un secteur dont l'opacité alimente de nombreuses inquiétudes à l'étranger à un moment critique où la Chine est présentée par certains analystes

comme le prochain domino de la crise des économies émergentes.

Dossier le plus « chaud », la mosaïque des International Trust and Investment Companies (ITIC) sera réformée ou plutôt « rectifiée ». Depuis la mise en faillite de l'ITIC de la province du Guangdong, on savait ce secteur à la veille d'un chamboulement radical. M. Dai a confirmé que ces 239 établissements financiers non bancaires, qui ont cumulé - au grand désappointement de Pékin - une dette étrangère de 8 milliards de dollars (6,88 milliards d'euros), feront l'objet de « fusions ».

RÉFORME DU SYSTÈME BANCAIRE

Il n'a toutefois fourni aucune indication précise sur l'ampleur de cette cure d'amaigrissement. Il a même donné le sentiment que la purge serait moins ambitieuse que certains observateurs ne l'avaient annoncé : le scénario d'une réduction drastique du nombre des ITIC à une quarantaine avait circulé.

La réforme du système bancaire est maintenue sur ses rails. En 1998, le gouvernement s'était employé à recapitaliser les quatre grandes banques d'Etat par le biais d'une émission de bons du trésor d'un montant de 32 milliards de dollars (27,5 milliards d'euros). L'objectif était de relever le ratio Cooke de fonds propres de son niveau de l'époque (2,8 %) au taux (8 %) retenu par la Banque de règlements internationaux (BRI).

Cette injection de capital a précédé une réforme institutionnelle. Depuis le début de l'année, les structures de la Banque centrale ont été refondues : afin de cesser les liens entre les antennes provinciales et les bureaucraties locales, Pékin a mis en place neuf branches transprovinciales censées s'affranchir de toute interférence politique. Tout d'abord, le gouvernement veut apaiser les inquiétudes étrangères quant au montant des créances douteuses (prêts non performants), évalué à 20 % du total des encours de source officielle et entre 35 % et 40 % par des analystes étrangers.

S'inspirant de la manière dont avait été réglé l'endettement des caisses d'épargne américaines, les autorités chinoises ont mis en place des structures de défaillance ayant vocation à racheter aux banques les mauvais prêts. Ces entités se financeront en émettant des obligations bénéficiant de la garantie de l'Etat avant de chercher à récupérer auprès des emprunteurs un maximum d'actifs. La formule est séduisante, mais elle risque de s'enlisier si la machine à produire des mauvaises créances continue de fonctionner, à un moment où, pour des raisons de stabilité sociale, les banques d'Etat ont reçu pour instruction de distribuer généreusement des crédits à des entreprises publiques quasi insolubles.

Frédéric Bobin

La presse de télévision entre Internet et les bouquets numériques

Sur un marché saturé, dont le chiffre d'affaires est en léger recul depuis deux ans, les principaux groupes de presse magazine sont à la recherche de formules nouvelles pour pallier le déclin de la plupart des hebdomadaires de programmes

C'EST LE POIDS LOURD de la presse magazine française et un élément stratégique pour quatre grands groupes : Hachette, Hersant, Prisma Presse et Emap. Douze millions de personnes achètent chaque semaine un hebdomadaire de télévision, soit 620 millions d'exemplaires et plus de 160 000 tonnes de papier par an. A ces chiffres s'ajoutent les résultats des suppléments des groupes Hersant (*TV magazine*) et Hachette (*TV Hebdo*), distribués avec des quotidiens, qui représentent respectivement environ 5 millions et 2 millions d'exemplaires. Ces suppléments quadrillent toute la France depuis que *Ouest-France* a choisi celui du groupe Hersant et *La Nouvelle République du Centre-Ouest* celui d'Hachette, entraînant une perte estimée à 150 000 exemplaires pour l'ensemble des hebdomadaires de télévision.

La presse de télévision représente un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs (610 millions d'euros) – sans compter les suppléments d'Hachette et d'Hersant –, soit un cinquième de celui de la presse magazine. Selon les statistiques du Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJT), ce chiffre a reculé de près de 5 % en 1996, une diminution sensible surtout sur les recettes de ventes, qui constituent les trois quarts du chiffre d'affaires.

Les titres ont aujourd'hui fait le plein de leur diffusion. Selon Diffusion-Contrôle, la diffusion totale des hebdomadaires est restée

stable en 1997. Dans ce marché difficile, les journaux sont confrontés à un bouleversement du paysage audiovisuel, avec le développement du câble et du satellite et l'arrivée de dizaines de nouvelles chaînes.

Après avoir perdu près de 400 000 exemplaires en dix ans, *Télé 7 Jours*, le numéro un de la presse de télévision, a lancé au début de l'année une nouvelle formule, attendue depuis longtemps. C'est l'aboutissement d'un processus de rajeunissement, entrepris sous l'impulsion de Patrick Mahé, directeur de la rédaction depuis deux ans. *Télé 7 Jours* a réduit la place accordée aux chaînes hertziennes pour développer les programmes des autres chaînes, alors que seulement 10 % à 15 % des lecteurs ont accès à ces programmes. Confronté au déclin d'une de ses principales locomotives, Hachette a été tenté de faire des bouleversements plus importants, en changeant le format notamment. Mais la direction a reculé pour ne pas dérouter le lecteur.

L'OFFENSIVE HACHETTE

Hachette consolide sa position dans ce secteur avec son supplément *TV Hebdo*. Il reste loin derrière le supplément du groupe Hersant, mais son développement est capital pour l'offensive du groupe dans la presse régionale. Ainsi, en passant sous la coupe d'Hachette, *Nice-Matin* a abandonné l'hebdomadaire d'Hersant au profit de celui de son propriétaire. Hachette est également ac-

tionnaire du groupe de Michel Hommel qui édite *Télé Câble Satellite Hebdo* (502 000 exemplaires de diffusion totale payée, de juillet 1997 à juin 1998, selon Diffusion-Contrôle).

En rachetant *Télé Star* en 1996, le groupe britannique Emap, déjà propriétaire de *Télé Poche*, avait frappé un grand coup, suivi par le lancement d'un nouveau concept, *Télémax*, qui a été un échec retentissant. *Télé Poche* poursuit sa chute, mais perd moins de parts de marché. *Télé Star*, après avoir

franchi la barre des 2 millions de ventes, n'arrive pas à en décoller et régresse légèrement depuis 1996. Sa nouvelle formule a perturbé ses lecteurs.

Seule exception parmi les généralistes, *Télé Loisirs*, le titre de Prisma Presse, continue à progresser et prévoit en 1998 une diffusion totale payée de 1 706 000 exemplaires, contre 1 689 680 en 1997. Editeur du magazine, Denis Berriat explique que Prisma Presse n'hésite pas à faire « des investissements supplémentaires » en aug-

mentant la pagination pour offrir d'autres programmes. « C'est peut-être pour ça que l'on progresse », commente-t-il, alors que les nouvelles formules de *Télé Star* et *Télé 7 Jours* se sont faites sans augmenter la pagination. Dans un autre registre, des guides comme *Télé Z* progressent, de même que l'hebdomadaire culturel *Télérama* (647 606 exemplaires de diffusion totale payée, contre 511 307 en 1990, selon Diffusion-Contrôle)

OBJECTIF INTERNET

Les éditeurs de presse de télévision cherchent de nouvelles voies. L'exemple allemand séduit (*lire ci-contre*), mais la frénésie avec laquelle les chaînes de télévision déprogramment leurs émissions rend difficile un rythme bimensuel. Chacun des groupes réfléchit à des projets de nouveaux magazines mais hésite à lancer un titre qui risque de concurrencer leur navire-amiral.

L'expérience de *Télémax* a incité les éditeurs à redoubler de prudence. En 1997, André Rousselet avait échoué à imposer le mensuel *Télévision*, et de nombreux lancements n'ont pas abouti ou rem-

porté le succès escompté, comme *Télé Rapid*, *Télépratique*, *TéléSport*. Hachette n'a jamais donné son aval au projet conçu par Thierry Ardisson, *Télézap*. Ces échecs ne devraient pas empêcher d'autres initiatives. « Tout le monde se regarde en chiens de faïence et attend de voir qui va se lancer le premier », explique-t-on chez Prisma Presse.

Les éditeurs ont aussi le regard braqué sur l'écran de l'ordinateur. Prisma Presse et Emap ont constitué des cellules chargées d'alimenter en programmes leurs titres, mais surtout Internet. Hachette est déjà propriétaire d'agences de programmes qui alimentent de nombreux journaux. L'avenir est aux programmes personnalisés, accessibles sur Internet ou sur l'écran de télévision. Aux Etats-Unis, Rupert Murdoch a cédé son dernier journal, *TV Guide* (13 millions d'exemplaires), en échange d'une participation dans une société, filiale du câblo-opérateur TCI, qui réfléchit précisément sur les guides de programmes électroniques.

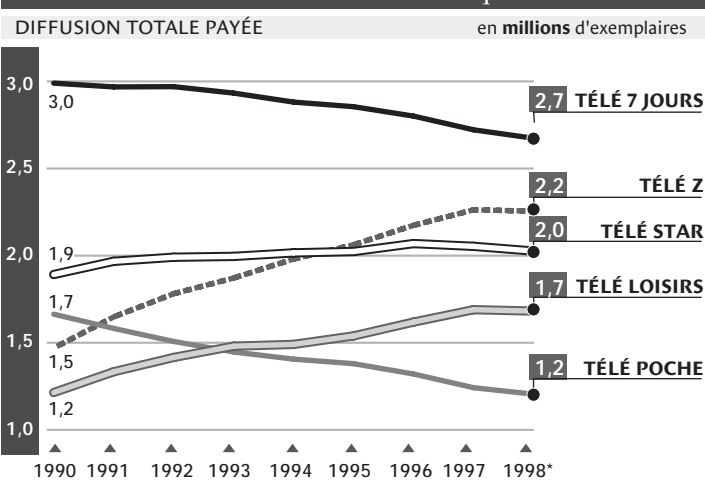
Alain Salles

Succès confirmé des bimensuels en Allemagne

La presse de programmes télévisés continue de tirer le marché des périodiques en Allemagne. Récemment, pas moins de quatre titres sont apparus alors qu'une guerre des prix a été déclenchée par les éditeurs. Principale innovation de ces dernières années, les bimensuels confirment leur succès et suscitent les convoitises. Le précurseur, *TV Spielfilm*, des éditions Milchstrasse (2,7 millions d'exemplaires), s'est fait dépasser par *TV Movie*, lancé par Bauer Verlag (2,8 millions), et *Gruener und Jahr* a créé *TV Today* à l'automne dernier (1,6 million au 4^e trimestre 1998).

L'audience globale de ces titres, très rentables sur le plan publicitaire, augmente régulièrement. Les deux plus importants pointent désormais devant les hebdomadaires traditionnels. Mais, selon une porte-parole de Milchstrasse, il se pourrait que « la part de marché des bimensuels se stabilise à l'avenir ».

Déclin des titres historiques



* du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998. Source : Diffusion contrôlée OJD. Les titres historiques de la presse de télévision, *Télé 7 Jours* et *Télé-Poche*, ont vu leur diffusion chuter au profit de nouveaux venus et des suppléments des groupes Hersant et Hachette.

Poursuite des négociations entre Havas et Bertelsmann

LES DISCUSSIONS entre Havas et Bertelsmann en vue d'un rapprochement de leurs activités dans le secteur de la presse professionnelle se poursuivent. « Havas a une réelle volonté de développement dans la presse professionnelle », a expliqué Marc-Noël Vigier, responsable du secteur, lors d'une conférence de presse, mardi 26 janvier à Paris, et cela passe par une recherche internationale. Nous n'avons jamais enterré l'idée d'un rapprochement avec Bertelsmann. Nous continuons à y travailler. » Les deux groupes avaient annoncé qu'un accord devait avoir lieu avant la fin de l'année 1998. Les discussions ont été modifiées par la reprise par Bertelsmann du groupe de presse professionnel Springer. Elles achoppaient notamment sur la question de la présidence de la joint-venture et sur son périmètre.

Redistribution des dossiers au CSA

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel, réuni mardi 26 janvier en sa nouvelle composition, a procédé à la répartition des secteurs d'activité à chaque conseiller. Véronique Cayla est chargée de La Cinquième-Arte, la production audiovisuelle, musique et audiovisuel, l'outre-mer et RFO. Jean-Marie Cotteret suit les campagnes électorales, le respect des principes d'éthique de l'information, les relations avec les éditeurs de la presse et les questions relatives à la langue française. Joseph Daniel hérite du câble et du satellite, de Radio-France et de l'INA. Hélène Fatou suit M 6 et la protection de l'enfance et de l'adolescence. Jacqueline de Guillenschmidt est chargée de TF 1, des nouvelles technologies, des relations avec l'Autorité de régulation des télécommunications et l'Agence nationale des fréquences. Philippe Labarde traite de France Télévision, des télévisions locales et des quotas de chansons francophones. Janine Langlois-Glandier est chargée de Canal Plus et des dossiers publicité et parrainage, cinéma et télévision, sport et télévision. Enfin, les radios privées, dossiers européens, audiovisuel numérique et RFI reviennent à Pierre Wiehn.

DÉPÊCHE

■ PRESSE : le groupe de presse britannique Mirror Group a annoncé, mardi 26 janvier, la démission de son directeur général, David Montgomery. Il s'était attiré les foudres d'actionnaires importants en s'opposant à une tentative de rachat du groupe. – (AFB)

Taxi Vidéo Brousse - INA - Cinétévé - La Sept/Arte - Little Bear
JBA Production - Entre chien et loup - RFO

FIPA D'OR

de Pierre Trividic et Patrick-Mario Bernard

Pour la collection *Un Siècle d'Écrivains*. Prochainement diffusé sur France 3

de Jean-Xavier de Lestrade

Diffusion sur France 3 sous le titre BÉBÉS VOLÉS, le 13 février 1999

PRIX MICHEL MITRANI

de Olivier Ballande

Prochainement diffusé sur France 3.

MENTION SPÉCIALE

de William Karel

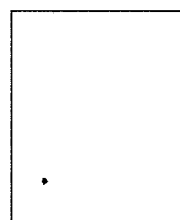


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

SERVICES

● **AIR FRANCE** : le gouvernement a lancé, mardi 26 janvier, le processus de privatisation partielle de la compagnie aérienne. L'Etat va céder 17,39 % du capital. (*Lire page 18.*)

INDUSTRIE

● **USINOR** : Philippe Delaunois, administrateur délégué de Cockerill-Sambre récemment repris par le groupe, a décliné l'offre qui lui a été faite par le comité exécutif de prendre la direction d'Ekostahl et a annoncé, mardi 26 janvier, son départ de la sidérurgie. (*Le Monde* du 27 janvier). Il pourrait entamer une carrière politique en Belgique.

● **HOECHST**. Dans son édition du 27 janvier, le « Figaro » indique que la fusion entre Hoechst et Rhone-Poulenc se heurterait aux investisseurs institutionnels dans le groupe allemand. Les Koweïtiens, actionnaires à près de 25 %, jugeraient la parité de fusion avec Rhone-Poulenc peu favorable. A Francfort, le chimiste se refusait à tout commentaire.

● **SITA** : la filiale déchets de Suez Lyonnaise des eaux a mis en garde, mercredi 27 janvier, les marchés d'une possible baisse de ses résultats 1998. À la suite d'une modification de la réglementation sur les décharges, Sita est obligé de constituer d'importantes provisions.

● **RENAULT V.I.** : les ventes de la filiale poids lourds et autobus du constructeur automobile français Renault ont bondi en 1998, à 90 750 unités contre 72 280 en 1997. Par ailleurs, même si Renault VI a démenti être prêt à un rapprochement avec le suédois Scania, le directeur commercial du groupe, Juan Cunill a affirmé, mardi 26 janvier : « Nous sommes ouverts à toutes les possibilités, dans un scénario gagnant-gagnant, qui exclut toutefois une vente de Renault VI. Nous avons actuellement des discussions avec certains constructeurs. »

● **RHODIA** : la filiale chimie de spécialités de Rhone-Poulenc a annoncé le 27 janvier un bénéfice net de 116 millions d'euros en 1998 pour son premier

résultat depuis son introduction en bourse en juin 1998, contre une perte nette de 1,1 milliard d'euros un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a reculé de 2,9 %, à 5,53 milliards d'euros.

● **L'INDUSTRIE DE DÉFENSE** française a retrouvé « une situation relativement favorable », après la crise des années 1992-96, grâce aux restructurations, à la stabilisation des commandes de l'Etat et à de bonnes performances à l'exportation, a estimé, mardi 26 janvier, le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer. Le chiffre d'affaires armement qui avait plongé à 89 milliards de francs (13,57 milliards d'euros) en 1995 est remonté à 111 milliards en 1997.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : la banque a annoncé mardi la cession de ses activités de banque de détail au Portugal au Banco Bilbao Vizcaya (BBV), pour un montant non communiqué.

● **AON** : le courtier américain, qui a investi 2 milliards de dollars (1,72 milliard d'euros) en 1997 et 1998 pour acquérir notamment le courtier français LBN, l'allemand Jauch & Hubener, l'espagnol Gil y Carvajal, prévoit d'investir entre 300 et 400 millions de dollars (258 à 345 millions d'euros) en croissance externe.

RÉSULTATS

● **DANONE** : le groupe a annoncé mardi un résultat net de 3,9 milliards de francs (598 milliards d'euros) en 1998 en hausse de 7,1 % (*lire p. 17*)

● **COCA-COLA** : la firme d'Atlanta a annoncé, mardi 26 janvier, une baisse de 14 % de son résultat net 1998 à 3,5 milliards de dollars (3,05 milliards d'euros) pour un chiffre d'affaires stable à 18,81 milliards de dollars (16,17 milliards d'euros).

● **MCDONALD'S CORP** : la société de restauration collective a annoncé, mardi 26 janvier, une chute de 5,6 % de son résultat net en 1998, à 1,55 milliard de dollars (1,34 milliard d'euros) après une provision exceptionnelle liée aux restructurations américaines.

● **AMAZON.COM** : le libraire sur Internet a enregistré une perte nette de 74,4 millions de dollars (64,1 millions d'euros) en 1998, comparée à une perte de 31 millions l'année précédente.

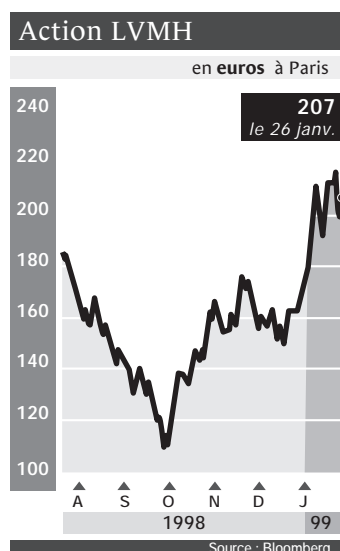
VALEUR DU JOUR

LVMH séduit de nouveau

BOUDÉE par le marché en 1988, l'action LVMH retrouve la faveur des boursiers. Depuis le début de l'année, le titre a grimpé de 22,77 % alors qu'il a péniblement progressé de 10 % l'an dernier. Pourtant, les résultats du leader mondial du luxe continuent d'être affectés par la récession au Japon et dans le Sud-Est asiatique, une région où LVMH réalise 40 % de ses revenus.

Mardi, le groupe de luxe a prévenu que ses bénéfices en 1998 seraient « en baisse par rapport à 1997 ». Il a également annoncé une chute de 5 % de son chiffre d'affaires en 1998, à 48 milliards de francs (7,3 milliards d'euros). Mais ce repli, le premier observé depuis la mauvaise époque de la crise du Golfe, était déjà largement anticipé. Les analystes ont été rassurés par le redressement des ventes au cours des derniers mois de 1998, et le titre a gagné mardi 3,24 %, à 207 euros.

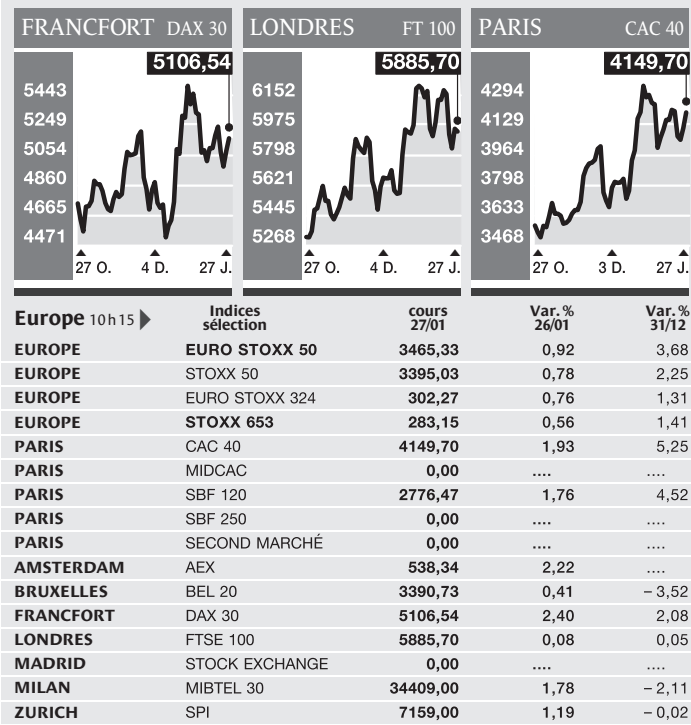
Grâce à un très bon mois de décembre, où les ventes ont bondi de 7 %, le chiffre d'affaires du groupe s'est redressé de 2 % lors du dernier trimestre. Ce résultat semble montrer que la demande de produits de luxe pourrait augmenter dans les prochains mois après la crise économique en Asie, qui a conduit les consommateurs à réduire leurs dépenses en parfums et autres produits coûteux. Les boursiers saluent également les acquisitions récentes du groupe. En l'espace de quelques



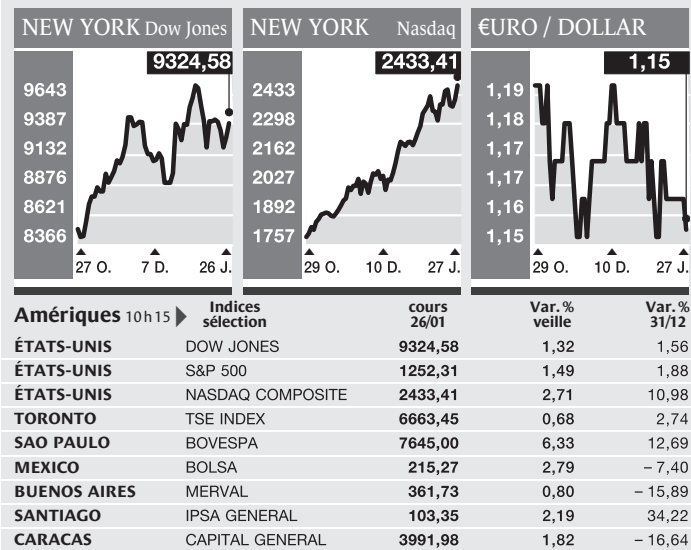
semaines, Bernard Arnault, le patron de LVMH, a fait preuve d'une boulimie d'achats. Il s'est offert le très élitiste champagne Krug. Il ne cesse de grignoter le capital du maroquinier florentin Gucci, dont il a déjà racheté 34,4 % des actions. Il a repris au fabricant écossais de whisky Glenmorangie 39 % de leur société commune de production et distribution en Chine. Sans parler de l'offre publique d'achat indirectement lancée sur le leader français de la brosse à dents, La Brosse et Dupont, à la suite du rachat de 50,1 % de la Compagnie financière Laflachère. Seule fausse note, Bernard Arnault a, pour le moment, abandonné l'idée de mettre la main sur le pôle beauté de Sanofi, qui abrite notamment la perle Yves Saint Laurent.

J. Mo. (avec AFP)

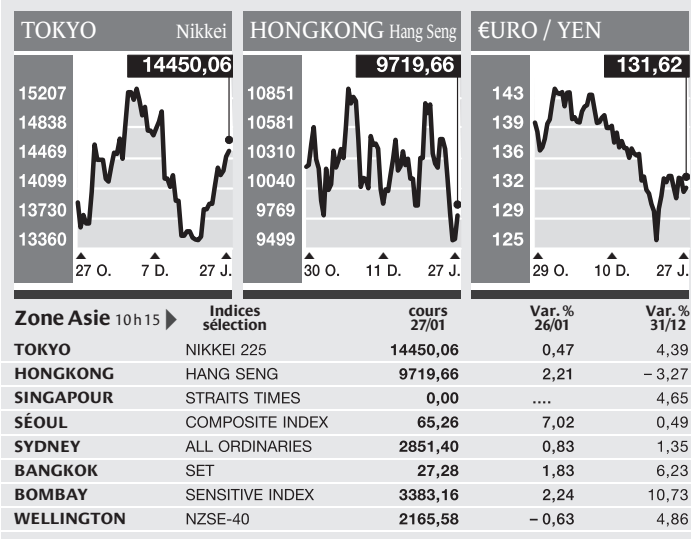
EUROPE



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

MERCREDI 27 janvier, l'indice CAC 40 a débuté la séance sur une hausse de 1,32 %, à 4 129,20 points. Le marché est porté par la bonne tenue de Francfort et par l'annonce de résultats de groupes français conformes aux prévisions des analystes (pour Danone, Rhodia ou Total). La veille, le marché parisien avait terminé sur une hausse prudente de 0,51 %, à 4 071,28 points après avoir passé une partie de la journée dans le rouge.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a fortement progressé mercredi à l'ouverture avec un gain de 1,51 %, à 5 077 points. La veille, l'indice DAX 30 s'était adjugé un gain de 0,25 % soutenu par la publication de résultats de sociétés meilleurs que prévu.

LONDRES

MARDI 26 janvier, la Bourse de Londres a terminé la séance en très légère hausse (+0,08 %, à 5 885,7 points). Les craintes concernant les situations économiques au Brésil et en Chine ont finalement incité les opérateurs à la prudence.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a gagné, mercredi 27 janvier, 0,5 %, à 14 450,06 points grâce à la fermeté de certaines valeurs exportatrices, encouragées par la légère hausse du dollar face au yen.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en hausse de 1,32 %, à 9 324,58 points, mardi 26 janvier, et l'indice Nasdaq a affiché un nouveau record, à 2 433,41 points, en hausse de 2,71 %. Les investisseurs ont bien accueilli une série d'annonces de division par deux des actions par des sociétés telles que McDonald, IBM, et Xerox. Le marché a été également soutenu par la publication d'un indice de confiance des consommateurs en janvier supérieur aux prévisions.

TAUX

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat, reculait mercredi 27 janvier en début de matinée. Le rendement des obligations françaises émises à 10 ans s'inscrivait à 3,76 %. Mardi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans est resté stable, à 5,12 %, contre 5,11 % la veille en fin de journée.

CHANGES

L'EURO était en repli face au dollar et au yen, mercredi 27 janvier en début de journée. L'euro a touché un plancher de 1,1517 dollar à Tokyo avant de se reprendre autour de 1,1530, contre 1,1560 mardi soir. La monnaie européenne était également en recul face au yen, autour de 131 yens, contre 131,35 mardi. Le real brésilien a frôlé mardi la barre psychologique de 2 reals pour 1 dollar, soit une dévaluation de 60 % en deux semaines et a terminé la journée à 1,84 real.

ÉCONOMIE

Bercy envisage la baisse de l'impôt sur le revenu

LE MINISTÈRE de l'économie et des finances envisage de baisser l'impôt sur le revenu, plus que de diminuer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), action jugée moins prioritaire qu'elle ne l'était au cours des deux dernières années. Bercy a confirmé, mardi 26 janvier, qu'une réflexion gouvernementale est en cours sur ce thème, très délicat politiquement. Dominique Strauss-Kahn souligne l'absence de répercussions sur les consommateurs de certaines baisses de TVA (*lire page 6*).

● **Les autorisations de programmes de construction ont bondi de 25,7 % en 1998**, à 376 400 logements, et les mises en chantier ont augmenté de 9,3 %, selon le ministère de l'équipement. Cette forte progression a été dopée par la fin annoncée de l'amortissement Périissol, qui a poussé les promoteurs à obtenir des permis de construire très rapidement.

● **Les créations d'entreprises ont baissé de 2 % en France en 1998**, à 266 450 contre 272 120 en 1997, annonce l'Insee, mardi 26 janvier. Les défaillances ont, elles, diminué de 12,5 % en 1998, avec 52 858 cas contre 60 553 cas en 1997, selon l'indicateur avancé de l'Observatoire des entreprises du groupe SCRL. En décembre, les défaillances ont touché 4 234 entreprises, soit un repli de 15,6 % sur décembre 1997.

● **GRANDE-BRETAGNE** : la confiance des industriels reste faible mais donne des signes d'amélioration, constate la Confédération de l'Industrie Britannique dans sa dernière enquête de conjoncture.

● **ALLEMAGNE** : un comité de 26 économistes allemands a proposé mardi que les Etats s'entendent sur une taxe minimum prélevée à la source sur les revenus du capital pour contrecarrer les paradis fiscaux, idée que le ministre des finances, Oskar Lafontaine, a approuvée.

● **POLOGNE** : le chômage touchait 1 831 400 personnes à la fin décembre 1998, soit 10,4 % de la population active, une hausse de 0,5 % par rapport à la fin novembre.

● **CHINE** : la croissance du produit intérieur brut (PIB) chinois atteindra 7 % cette année, après 7,8 % en 1998, a estimé, mercredi 27 janvier, le gouverneur de la banque centrale, Dai Xianglong, qui prévoit que l'indice des prix à la

consommation augmente de l'ordre de 4 % à 5 % (-0,8 % en 1998). La masse monétaire augmenterait de 14 à 15 % (+15,3 % en 1998). « L'analyse du mécanisme de formation des taux de change montre que le yuan ne va pas dévaluer » a par ailleurs réaffirmé M. Dai, en soulignant notamment l'importance des réserves de changes actuelles de la Chine : environ 125 milliards d'euros (*lire page 18*).

● **La Chine va lever les restrictions géographiques sur les institutions financières étrangères**, qui pourront fonctionner sur une base nationale. Elles pourront ouvrir des succursales dans toutes les grandes villes chinoises et plus seulement dans les 23 autorisées.

● **La Banque centrale chinoise a réclamé mercredi une restructuration** de la dette de la Guangdong International Trust and Investment Corp (Gitic), pour régler l'épineux problème du remboursement des créanciers et confirme que les autorités chinoises veulent restructurer les 239 sociétés d'investissement restantes. Les sociétés d'investissement chinoises sont engagées auprès de l'étranger à hauteur de 8,1 milliards de dollars (7 milliards d'euros) hors Gitic, a déclaré le gouverneur de la banque centrale.

● **JAPON** : Le Premier ministre Keizo Obuchi s'est déclaré mercredi « sérieusement préoccupé » par la décision, annoncée la veille, du président américain Bill Clinton de remettre en vigueur la loi commerciale dite « Super 301 », qui lui permet de contraindre, sous la menace de sanctions unilatérales, un pays à renoncer à des pratiques commerciales jugées déloyales et à ouvrir davantage ses marchés.

● **La crise financière au Japon est en train de s'achever** et la seconde économie mondiale devrait toucher le fond et rebondir d'ici au printemps 2000, affirme Eisuke Sakakibara, le vice-ministre japonais des Finances internationales qui lance, mercredi 27 janvier, un appel au calme dans le *Financial Times*.

● **BRÉSIL** : le Sénat approuvé, mardi 26 janvier, l'une des plus importantes mesures de l'ajustement budgétaire brésilien, prévoyant la contribution sociale pour les retraités de la fonction publique et l'augmentation de la cotisation des fonctionnaires en activité.

● **Le ministre brésilien de l'Economie, Pedro Malan**, a reconnu mardi le risque d'un retour de l'inflation au Brésil, tout en défendant la libéralisation des taux de changes décidé il y a 11 jours, estimant que « dépenser les réserves de devises pour maintenir un taux de change (real/dollar) n'avait pas de sens ».

Taux de change fixe des pays euro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FRANC	4,76703
EURO/PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLOLIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLOLIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

27/01 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,87539	1,15190	0,17558	1,65290	0,71577
YEN	114,23500	131,62500	20,05500	188,79000	81,76500
EURO	0,86813	0,75973	0,15245	1,43535	0,62135
FRANC	5,69555	4,98645	6,55957	9,41325	4,07585
LIVRE	0,60500	0,52965	0,69675	0,10625	0,43300
FRANC SUISSE	1,39710	1,22315	1,60905	0,24535	2,30955

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,88	3,74	4,57
ALLEMAGNE	3,03	3,04	3,64	4,56
GDE-BRETAG.	5,87	5,63	4,21	4,22
ITALIE	2,98	3,92	4,84
JAPON	0,27	0,29	1,98
ÉTATS-UNIS	5,13	4,42	4,66	5,13
SUISSE	0,62	1,06	2,45	3,80
PAYS-BAS	3,15	3,02	3,74	4,58

Matières premières

En dollars	Cours 26/01	Var. % veille
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1452	-0,07
ALUMINIUM 3 MOIS	1220,5	0,08
PLOMB 3 MOIS	493,5	-0,10
ÉTAIN 3 MOIS	5185	0,19
ZINC 3 MOIS	982,5	0,15
NICKEL 3 MOIS	4325	0,23
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,16	-0,77
PLATINE A TERME	74160,50	0,95
MÉTALX DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	271
MAÏS (CHICAGO)	215,75
SOJA TOURTEAU (CHG.)		

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs pétrolières ont été affectées mardi 26 janvier par la baisse du prix pétrole. L'action BP-Amoco a cédé 1,38 %, à 858 pence. Royal Dutch Petroleum a reculé de 2,01 %, à 36,5 euros. Elf Aquitaine et Total ont cédé respectivement 4 % et 2,83 %, à 96 et 87,45 euros.

● LucasVarity a grimpé mardi de 17,7 %, à 286 pence, après que l'équipementier britannique eut annoncé qu'il négociait une alliance avec l'américain TRW pour contrer l'offre publique d'achat de Federal-Mogul lancée lundi.

● Royal Philips Electronics a chuté mardi de 2,94 %, à 66 euros. Le leader européen de l'électronique a indiqué que ses profits en 1998 seront

légèrement en dessous de ceux de 1997 alors qu'il a passé une provision de 2 milliards de florins (909 millions d'euros) après l'échec de sa joint-venture dans la téléphonie mobile avec Lucent Technologies et de mauvaises créances au Brésil.

● Veba a progressé de 2,07 %, à 49,2 euros, alors que le gouvernement allemand devrait donner aux compagnies d'électricité le temps nécessaire pour adapter leur capacité de stockage des déchets nucléaires.

● L'action SAP a gagné mardi 5,76 %, à 312 euros. Le leader mondial des logiciels pour entreprises a annoncé un bénéfice net par action pour 1998 en hausse de 14 %, exactement conforme aux prévisions.



BEAZER GROUP	GB	1,98
BENETTON GROUP	IT*	1,46	+1,39
BERKELEY GROUP	GB	5,65	-0,25
BRITISH AIRWAYS	GB	5,33	+4,79
BRYANT GROUP PL	GB	1,22
CHARGEURS RM	FR*	46,4	+2,88
CLUB MED./RM	FR*	80,1	+0,75
COATS VIYELLA	GB	0,43	+3,45
CONTRACTS GRP	GB	11,18	+0,91
COURTAULDS TEXT	GB	1,66	-2,52
DT.LUFTHANSA N	DE*	19,3	+3,76
ELECTROLUX -B	SE	13,68
EMI GROUP	GB	5,35	+1,08
EURO DISNEY/RM	FR*	1,08
FINNAR	FR*	4,85	+4,30
G WIMPEY PLC	GB	1,43	+2,04
GRANADA GROUP P	GB	15,02	+0,48
HERMES INTL	FR*	72	-3,87
HPI	IT*	0,62	+1,64
HUNTER DOUGLAS	NL*	24,25	+6,36
KLM	NL*	22,85	+3,16
LADBROKE GRP	GB	3,15	-0,45
MOULINEX/RM	FR*	10,82	+0,74
NCL HLDG	NO	2,75
PATHE/RM	FR*	238,9	-0,46
PENTLAND GRP	GB	1,33
PERSIMMON PLC	GB	2,31	+0,63
PIRELLA	GB	2,74	-1,55
SAIRGROUP N	CH	189,43	-1,78
SAS DANMARK A/S	DK	9,68
SEB/RM	FR*	46,5	-1,69
THE SWATCH GRP	CH	475,60	+2,97
THE SWATCH GRP	CH	115,93	+1,23
WILLIAM BAIRD	GB	1,16	-1,22
WILSON BOWDEN	GB	7,05	-0,20
WOLFORD AG	AT*	38,9	+4,57
WWW UK UNITS	GB	0,76
DJ E STOXX CCYC P		145,38	+0,87

UNIM	IT*	0,49	+2,08
VALLEHERMOSO	ES*	10,98
WOOOLICH PLC	GB	4,73	+0,30
DJ E STOXX FINS P		248,5	+0,44

ALIMENTATION ET BOISSON

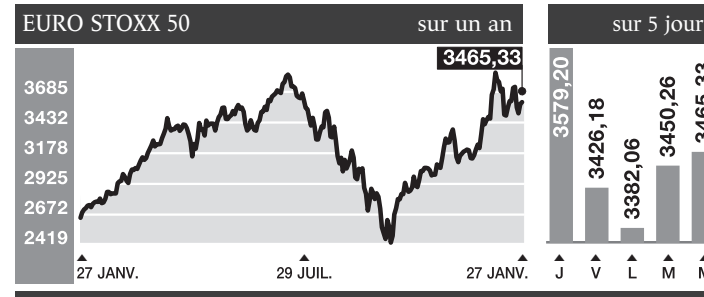
ALLIED DOMEQO	GB	6,82	+2,37
ASSOCIATE BRIT	GB	7,67	+0,56
BASS	GB	11,18	-2,50
BBAG OE BRAU-BE	AT*	46	-0,22
BONGRAIN/RM	FR*	390	+2,36
BRAUN-UNION	AT*	48,7	+1,88
CADBURY SCHWEP	GB	13,62	-0,84
CARLSBERG -B	DK	45,05	-0,25
CARLSBERG AS -A	DK	43,98	+0,62
CHR. HANSEN HLD	DK	111,82
CULTOR -1	FI*	8,05	-0,62
DANISCO	DK	44,24	+0,30
DANONE/RM	FR*	213,5	+1,72
DELTA DAIRY	GR	13,46
DIAGEO	GB	9,40	+0,31
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,16
ERID.BEGH.SAY /	FR*	141,5	+4,43
GREENCROE GROUP	GB	3,68	-1,91
HEINEKEN	NL*	50,9	+3,67
HELLENIC BOTTL	GR	28,83
HELLENIC SUGAR	GR	9,94
HUHTAMAEMI I/VZ	FI*	30,6	+0,33
KERRY GRP-A	GB	12,16	-2,30
MONTEDISON	IT*	0,92	+2,22
NESTLE N	CH	1647,73	+0,88
PARMALAT	IT*	1,37	+2,24
PERNOD RICARD /	FR*	52
RAISIO GRP K	FI*	8,48	-7,83
RAISIO GRP V	FI*	7	-7,89
RIEBER & SON -B	NO	6,50
TATE & LYLE	GB	5,66
UNICER REG	PT*	20,79
UNICATE PLC	GB	5,63	-0,51
UNILEVER	NL*	66	-0,60
UNILEVER	GB	8,53	-0,17
DJ E STOXX F & BV P		231,99	+1,13

PHARMACIE

ASTRA -A	SE	19,17
ASTRA -B	SE	19
ELAN CORP	GB	58,77	-4,09
GLAXO WELLCOME	GB	30,58	+1,04
NOVARTIS N	CH	1683,93	+1,12
NOVO NORDISK B	DK	110,95
ORION A	FI*	19,85	-0,75
ORION B	FI*	19,6	-2
RHONE-POUL/RM	FR*	41,12	-0,92
ROCHE HOLDING	CH	15790,79	+0,40
ROCHE HOLDING G	CH	11365,62	+0,47
SANOFI/RM	FR*	163	-4,12
SCHERING AG	DE*	111,75	+0,22

BIENS D'EQUIPEMENT

ABB AB -A	SE	8,35
ABB AB -B	SE	8,30
ABB BADEN	CH	939,33	+1,62
ADECCO CHERSEX	CH	404,44	-0,77
ALSTOM	FR*	20,08	-0,35
ALUSUISSE LON G	CH	961,18	+2,67
ASSOC BR PORTS	GB	3,70
ATLAS COPCO -A	SE	17,88



SHANKS & MCEWAN	GB	3,13	-0,46
SIDEL/RM	FR*	76,5	+0,07
SIEBE PLC	GB	2,88	+0,50
SITA/RM	FR*	202,4	-1,27
SKF -A	SE	10,42
SKF -B	SE	10,59
SOPHUS BEREND -	DK	31,33	+2,19
SOPHUS BERENDS	DK	29,59	+4,76
STORK NV	NL*	16,95	+1,80
STORV FRAT.SAI	CH	478,72	+2,68
SUZDALA	SE	12,61
SVENDBORG -A	DK	7530,93
T.I.GROUP PLC	GB	4,37	-4,98
TOMRA SYSTEMS	NO	27,40
ULSTEIN HOLDING	NO	19,56
UNITOR	NO	8,36
VA TECHNOLOGIE	AT*	61,8	+1,64
VALMET	FI*	9
DJ E STOXX IND P		303,15	+0,76

ASSURANCES

AGF/RM	FR*	49,2	-0,06
ALLEANZA ASS	IT*	10,9	+1,87
ALLIANZ AG	DE*	322	+0,94
ALLIED ZURICH	GB	12,96	-0,99
ASPIS PRONIA GE	GR	13,13
AXA-UAP/RM	FR*	123	+0,24
CGU	GB	12,11	+0,48
CORP.MAPFRE REG	ES*	19,27
ETHO VERSICHERU	DE*	132,5	+0,53
ETHNIKI GEN INS	GR	33,16
FONDIARIA ASS	IT*	4,66	+3,31
FORSIKRING CODA	DK	94,14	-0,43
FORTIS AMEV NV	NL*	73,95	-1
GENERALI ASS	IT*	37	+0,68
GENERALI HLD VI	AT*	221	+1,38
INA	IT*	2,09	+2,96
IRISH LIFE	GB	8,94	+0,32
LEGAL & GENERAL	GB	11,67	-1,57
MUNICH RUECKVER	DE*	222	+3,02
NORWICH UNION	GB	6,69	+1,52
POHJOLA GRP-B	FI*	50	-0,85
PRUDENTIAL CORP	GB	13,32
ROYAL SUN ALLIA	GB	10,21	+2,20
SAMPO -A	FI*	36,9	-0,63
SCHWEIG RUECK N	CH	2201,97	+0,48
SECURUS MUNDIAL	PT*	30,3
SKANDIA FOERSEA	SE	12,95
STOREBRAND	NO	6,73
SWISS LIFE BR	CH	642,87	+0,98
TOPDANMARK AS	DK	172,81	-0,39
TRYG-BALTICA	DK	21,52
ZURICH ALLIED N	CH	649,11	+1,46
DJ E STOXX INSU P		364,42	+0,89

FRESENIUS MED C	DE*	50	+3,09
GAMBRO -A	SE	7,79
GAMBRO -B	SE	7,73
GETRONICS	NL*	43,85	+1,50
GN GREAT NORDIC	DK	33,89	+0,76
INSTRUMENTARIUM	FI*	33,5	+5,68
INTRACOM N	GR	44,06
KON. PHILIPS EL	NL*	68,85	+0,68
MERKANTILDATA	NO	9,52
MISYS	GB	6,85	-3,63
NERA ASA	NO	1,65
NETCOM ASA	NO	28,56
NOKIA -A	FI*	125	+2,04
NOKIA -K	FI*	124,6	+1,71
NYCOMED AMERSHA	GB	5,88	+0,74
OCCE	NL*	25,85	+2,17
OLIVETTI	IT*	3,3	+2,48
RACAL ELECT CON	GB	5,55	+0,78
RADIOMETER -B	DK	44,38	+1,54
ROLLS ROYCE	GB	3,34	-1,27
SAGEM	FR*	550	+1,29
SAP AG	DE*	327	+5,31
SAP VZ	DE*	369	+4,98
SEMA GROUP	GB	9,50	-1,04
SIEMENS AG	DE*	60	+2,64
SIRT	IT*	4,91	+1,06
SMITHS IND PLC	GB	12,84	+3,94
STMICROELEC SIC	FR*	80,2	-1,47
TANDBERG DATA A	NO	3,77
THOMSON CSF/RM	FR*	32,17	-1,02
WILLIAM DEMANT	DK	57,83	-1,15
ZODIAC/RM	FR*	179,5
DJ E STOXX TECH P		378,36	+1,1

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	10,85	-2,57
BRITISH ENERGY	GB	10,32	-0,55
CENTRICA	GB	1,78	+3,33
EDISON	IT*	10,15	+2,01
ELECTRABEL	BE*	372,5	-1,46
ELECTRIC PORTUG	PT*	21,76
ENDESA	ES*	24,39
EVN	AT*	127	-0,78
GAS NATURAL SDG	ES*	89,7
HAFLSUND -A	NO	6,04
HAFLSUND -B	NO	3,54
IBERDROLA	ES*	15,03
ITALGAS	IT*	5,6	+0,18
NATIONAL GRID G	GB	7,31	-0,20
NATIONAL POWER	GB	7,20	+0,20
OESTERR ELEKTR	AT*	143,49	+0,67
POWERGEN	GB	12,04	-1,18
RWE	DE*	42,5	+13,33

SEVERN TRENT	GB	13,55
SUEZ LYON EAUX/	FR*	173,2	-0,35
SYDKRAFT -A	SE	24,66
SYDKRAFT -C	SE	18,38
THAMES WATER	GB	15,47	-1,73
TRACTEBEL	BE*	162
UNION EL-FENOS	ES*	14,68
UNITED UTILITIES	GB	11,32	+1,02
VIAG	DE*	468	+4
VIVENDI/RM	FR*	245	-0,20
DJ E STOXX UTIL P		335,88	+1,27

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AIRSPRAY NV	GB	26,5	+0,76
ANTONOV	GB	0,92
C/ATC	GB	17	+1,19
CARDIO CONTROL	GB	8,2
CSS	GB	15,75	+1,29
HITT NV	GB	8,9	-1,11
INNOCONCEPTS NV	GB	19,5
NEDGRAPHICS HOLD	BE*	17,65	+3,82
POLYDOC	GB	1,95	+2,63
PROLION HOLDING	GB	68,7
RING ROSA	GB	9,7	-3
RING ROSA WT	GB	2,1
UCC HOLDING NV	GB	13,6

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	GB	1,72
FARDEM BELGIUM ABC	GB	15,5
INTERNO HLD	GB	4,85
INTL BRACHYTER B	GB	14
LINK SOFTWARE B	GB	7,9
PAYTON PLANAR	GB	2,38
SYNERGIA	GB	9

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.GAA	GB	144	+3,23
AIXTRON	GB	204	+1,69
AUGUSTA BETEILIGUN	GB	66
BB BIOTECH ZT-D	GB	30,6	+0,82
BB MEDTECH ZT-D	GB	18,3	-1,08
BERTRANDT AG	GB	74	+2,78
BETA SYSTEMS SOFTW	GB	26,5	+1,34
CE COMPUTER EQUIPM	GB	153,85
CE CONSUMER ELECTR	GB	175	+1,16
CENIT SYSTEMSHAUS	GB	239,5	+1,57
DRILLISCH	GB	167	+9,15
EDEL MUSIC E 98	GB	441	+7,17
ELSA	GB	69,7	+2,88
EM.TV & MERCHANDI	GB	775	+5,87
EUROMICRON	GB	35,95
GRAPHISOFT NV	GB	27,65	+3,56
HOEFT & WESSEL	GB	139
HUNZINGER INFORMAT	GB	134,15	+0,49
INFOMATEC	GB	210	+2,94
INTERSHOP COMMUNIC	GB	108,7	-2,51
KINOWELT MEDIEN	GB	180	-1,64
LHS GROUP	GB	44,3	+0,68
LINTEC COMPUTER	GB	139,2	+6,26
LOESCH UMWELTSCHUT	GB	12,05	-0,41
MENSCH UND MASCHIN	GB	89	+1,71
MOBILCOM	GB	440	-1,12
MUEHL PRODUCT & SE	GB	19,7	-0,51
MUEHLBAUER HOLDING	GB	85
PFEIFFER VACU TECH	GB	38	-2,56
PLENUM	GB	156,5	+2,39
PSI	GB	89,85	+2,10
QIAGEN NV	GB	60	+0,33
REFUGIUM HOLDING A	GB	29,85	-0,50
SACHSENRIING AUTO	GB	13,2
SALTUS TECHNOLOGY	GB	39,5	+1,28
SCM MICROSYSTEMS	GB	68,5	+0,37

★ CODES PAYS EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

Présentation des résultats annuels 1998 sur Internet jeudi 28 janvier 1999 à partir de 8 h 30 : <http://www.rhone-poulenc.com>

Rhône-Poulenc, un des acteurs majeurs des sciences de la vie fonde sa croissance sur l'innovation en santé humaine, végétale et animale, ainsi qu'en chimie de spécialités, à travers sa filiale Rhodia.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Danone a grimpé de 7 % après la publication de son résultat net pour l'exercice 1998, en hausse de 7,1 %, à 598,1 millions d'euros. Le groupe présidé par Franck Riboud a démontré sa capacité à se recentrer sur les produits les plus rentables et à élargir la diffusion internationale de ces derniers.

L'annonce par Rhodia, filiale chimique de Rhône-Poulenc, d'un résultat net de 116 millions d'euros s'est traduite en Bourse par un gain de 3,57 %. Le groupe avait connu une perte de 1,1 milliard d'euros en 1997.

L'action Pathé a poursuivi sa baisse en abandonnant 0,4 %, mercredi 27 janvier. Pour les opérateurs, les jeux sont faits. Vivendi et Canal + détiennent respectivement 16,3 % et 8,3 % du capital de Pathé, ce qui fait d'eux, à travers leur action de concert, le deuxième actionnaire de Pathé, après Jérôme Seydoux et sa famille.

L'action du fabricant de vêtements de sport Lafuma a abandonné 5 % après l'annonce de l'entrée au capital à hauteur de 5,02 % de M. Norbert Dentressangle, qui contrôle le groupe homonyme évoluant dans le transport.

Le titre Rhône-Poulenc n'a pas été affecté (+1,03 %) par les rumeurs selon lesquelles les minoritaires du groupe Hoescht ne trouvent pas intéressantes les parités retenues pour créer la société commune.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 27 JANVIER

Cours relevés à 10h15

Liquidation : 19 février

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like B.N.P., CR.LYONNAIS, RENAULT, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 26 JANVIER

Cours relevés à 17h35

Table of stock market data for Nouveau Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 26 janvier

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP, CDC TRÉSOR, etc.

Advertisement for Banque Populaire Asset Management, including contact information and website URL.

Main table of stock market data for various companies, including columns for company names, prices, and changes. Lists companies like GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILIME, etc.

Table of stock market data for international companies, including columns for company names, prices, and changes. Lists companies like SOCIETE GENERALE, SOC.FONC.LYON., SODEXHO ALLIANCE, etc.

International

Table of international stock market data, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

(Publicité)

Large advertisement for Volkswagen Lupo, featuring the text 'LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE' and 'SECOND MARCHÉ'.

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 26 janvier

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP, CDC TRÉSOR, etc.

Advertisement for Banque Populaire Asset Management, including contact information and website URL.

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 26 janvier

Table of SICAV and FCP data, including columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP, CDC TRÉSOR, etc.

Advertisement for Banque Populaire Asset Management, including contact information and website URL.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

TECHNOLOGIE Dans le nouveau centre technique de Renault, à Guyancourt (Yvelines), le constructeur automobile multiplie les équipements faisant appel à la réalité virtuelle.

Un mur d'images visualise une voiture à l'échelle 1 et facilite la prise de décision des responsables lors de la conception d'un nouveau modèle. ● CET ÉQUIPEMENT s'intègre dans le

programme d'ingénierie assistée par ordinateur (IAO) de Renault. Un système de simulation d'éclairage en fait partie et fournit des économies substantielles (chaque cycle de pro-

duction imposant la réalisation de coûteux outils de fabrication) lors de la conception de nouvelles optiques. ● LE CONSTRUCTEUR tente d'intégrer la réalité virtuelle dans ses

points de vente en offrant à ses clients une visualisation en trois dimensions des modèles qui ne peuvent être présentés dans les halls trop exigus de ses concessions.

L'industrie automobile s'immerge dans la réalité virtuelle

Renault s'est équipé d'un mur d'images pour remplacer la fabrication des maquettes grandeur nature. Un simulateur d'éclairage permet également de tester l'efficacité des phares sans avoir à les fabriquer

PLUS DE SIX MÈTRES de large et deux mètres de haut. Le mur d'images n'usurpe pas son nom. Dans le Technocentre de Renault, à Guyancourt (Yvelines), il occupe l'intégralité de l'une des cloisons de la « salle de visualisation virtuelle », située au cœur de la direction du design. Avec un tel écran, l'image d'une voiture en grandeur nature peut être projetée devant une vingtaine de personnes.

En service depuis quelques mois, cet outil de travail semble réjouir les techniciens de la marque au losange. Les voilà dotés du nec plus ultra de la conception assistée par ordinateur (CAO). Un équipement semblable à celui de General Motors, dont il est largement inspiré.

Pendant le développement d'un projet, la salle du mur d'images devient le lieu de rencontre de tous les acteurs qui participent à la conception de la nouvelle voiture. Issus de disciplines différentes, ils viennent visualiser leur travail et le confronter à celui de leurs collègues. C'est là que les décisions de modifications importantes sont prises et que les choix sont validés.

« Au temps des planches à dessin, les chefs de projet pouvaient facilement jeter un œil sur le travail des dessinateurs en fin de journée », note François Pistre, directeur de l'informatique technique et scientifique. L'arrivée des ordinateurs CAO a dématérialisé les plans et

rendu plus difficile ce suivi de l'avancement du travail. « La représentation virtuelle rend donc aux managers la maîtrise de la visualisation », note François Pistre. Des chefs d'équipe au grand patron, les acteurs décisionnaires d'un projet peuvent désormais se rassembler autour de la maquette virtuelle du futur véhicule.

« La salle a été conçue pour faciliter les échanges et les discussions », indique Bruno Simon, responsable des images de synthèse à la direction du design industriel. « La maquette virtuelle permet de débattre de différentes solutions et, en particulier, de vérifier la "montabilité" des différentes pièces », précise François Pistre. Les quelques millions de francs investis dans cette installation devraient être vite rentabilisés : le nouvel outil pousse dans ses derniers retranchements la fabrication d'une maquette, opérations des plus coûteuses dans le processus de conception d'un véhicule.

Si, hier, l'écran d'ordinateur remplaçait complètement la planche à dessin, il ne pouvait supprimer la nécessité de vérifier concrètement certaines caractéristiques. Outre le design général limité par le cadre restreint d'un écran, le contrôle de l'aptitude des différentes pièces à s'assembler correctement posait un problème insurmontable. Ce passage de la



Le « parcours virtuel » permet de modifier la couleur du véhicule ou de rajouter une option.

création à la réalisation engendre des tensions entre les hommes des bureaux d'études et ceux des ateliers.

D'où le recours à la fabrication d'une maquette à l'échelle 1 réalisée par fraisage, qui sert d'arbitre entre la créativité du design et la réalité des unités de production.

Après chaque modification importante, une nouvelle maquette doit être réalisée. « C'est ainsi qu'il nous a fallu trois ans pour obtenir des éclairages corrects sur la Clio », se souvient Pierre Beuzit, qui vient d'être nommé directeur de la recherche de Renault après avoir eu la responsabilité du projet de la

Clio. Les contraintes imposées par le design rendaient le problème délicat, explique-t-il. L'absence de stries classiques sur l'optique des phares empêchait de rabattre suffisamment les faisceaux de lumière sur la route. D'où la multiplication des prototypes et des essais, imposant la réalisation de coûteux ou-

tils de fabrication. Désormais, « nous estimons qu'il sera possible de ne fabriquer qu'une seule vague de prototypes lors de la conception d'un véhicule entièrement nouveau », se réjouit Pierre Beuzit.

RÉDUCTION DES DÉPENSES

Un objectif qui s'intègre dans le vaste programme d'ingénierie assistée par ordinateur (IAO) lancé par Renault. Il s'agit d'étendre le plus possible les applications des outils virtuels. Au-delà du mur d'images, le constructeur utilise, par exemple, un simulateur de la fonction éclairage. Installé au volant d'une véritable Safrane, un technicien peut ainsi contrôler la sûreté de la conduite de nuit en faisant l'économie des fastidieux essais nocturnes.

Sur l'écran géant situé devant la voiture sont projetées les images du circuit d'Aubevoye (Eure). L'essayeur effectue alors un véritable parcours qui lui permet de juger de l'efficacité des faisceaux lumineux simulés dans toutes les conditions de conduite. Une commande affiche, en surimpression, la valeur des mesures photométriques sur chaque zone éclairée. De toutes ces informations découlent les corrections à apporter aux optiques avec, à la clé, une réduction considérable des dépenses et des délais.

Renault ne s'est pas arrêté là. La firme s'est lancée, en mai 1998, dans le projet Eureka Cards (Comprehensive automobile research and development simulator), qui doit donner lieu à la création d'un poste de conduite virtuel. Doté d'un budget de 35 millions de francs (5,34 millions d'euros), le programme associe plusieurs entreprises et laboratoires européens. Paradoxalement, il se présente comme un jeu vidéo sophistiqué. L'essayeur, équipé d'un casque de réalité virtuelle en trois dimensions, est assis dans une reproduction du poste de conduite montée sur une plateforme mobile. De quoi ressentir les vibrations de la voiture réelle. Au-delà de la conception, cet outil s'attaque à l'étude des facteurs humains, de l'ergonomie à la sécurité en passant par des applications telles que l'étude des effets des médicaments sur la conduite.

M. AL

Michel Alberganti

Rétroprojection géante

« Action ». Derrière l'écran en Plexiglas, trois projecteurs tributes projettent chacun un tiers de l'image. Conséquences : aucune ombre portée produite par les personnes qui commentent l'image ; pas de perturbations dues à l'éclairage des postes où les techniciens prennent des notes. Une station de travail Silicon Graphics « fait » les « soudures » entre les trois tiers d'images et les rend quasiment invisibles, les lignes de la voiture virtuelle se raccordent parfaitement. Renault annonce une résolution de 3 200 par 1 024 points. Mais à quel prix ! La station de travail dispose pour ces simulations d'une mémoire vive de 4,6 milliards d'octets (gigaoctets, ou Go) alors que les PC les plus puissants se contentent de 64, voire 128 millions d'octets (Mo).

« DANS une concession, nous ne pouvons présenter que 7 ou 8 voitures alors que nous disposons d'une cinquantaine de modèles et versions en catalogue », constate Thierry Dombrevil, directeur du marketing de Renault. D'où le développement d'un outil d'aide à la vente baptisé « parcours virtuel » (photo). De prime abord, l'installation rappelle celles des jeux d'arcades. Un grand écran avec lunettes polarisantes pour restituer le volume et un casque de réalité virtuelle « immersif » et « interactif » laissent présager un véritable voyage cyberspatial.

Sur les bords de la Seine, à Paris, le concessionnaire Renault Rive-Gauche expérimente, depuis le 14 janvier, la première installation de ce type en attendant la généralisation du système, en France et à l'étranger, annoncée pour le début de l'an 2000. « Nous devons d'abord vérifier que cet outil correspond aux attentes des vendeurs et des clients », explique Thierry Dombrevil. Une prudence compréhensible au vu des performances du système, destiné à faciliter « le choix de la voi-

ture qui correspond vraiment aux attentes » du futur acquéreur.

D'un clic de souris, le vendeur peut modifier la couleur de la carrosserie et de la sellerie ou rajouter l'option radio-cassette. Grâce à son casque muni d'un écran pour chaque œil, le client « visite » la voiture de ses rêves dans ses moindres détails. Les images suivent les mouvements de sa tête grâce à un capteur situé sur le sommet du casque. S'il se retourne, le client peut juger de la sensation d'espace offert par l'habitacle. Un autre clic de souris du vendeur et le voilà à la place du passager ou sur la banquette arrière. Une vision de la voiture depuis l'extérieur est, bien entendu, proposée.

PALLIER LE MANQUE DE PLACE

Après l'excitation de la première présentation, la vie de la concession Rive-Gauche a repris son cours. Lundi 18 janvier, le système de parcours virtuel était abandonné à son sort. S'approchant de l'ordinateur de contrôle, un monsieur âgé

clique sur les icônes de changement de couleur de la carrosserie. Mais il ignore qu'il faut regarder le résultat sur un autre écran... Lassé, il renonce et se rabat sur les voitures bien réelles exposées dans le hall. Le casque, quant à lui, a disparu. Trop fragile pour une manipulation sans surveillance.

Le chaland se laissera-t-il séduire ? Le doute est permis. D'autant qu'aujourd'hui seule la gamme Clio est présentée et que ce « parcours virtuel » imaginé par Renault justifie son nom surtout par son absence. Pas question de conduire virtuellement la voiture. L'outil ne propose qu'une visite silencieuse et statique. Les habitués des jeux vidéo seront déçus. Quant aux autres, il leur manquera le plaisir qu'il y a à caresser la sellerie, sentir l'odeur du neuf ou s'asseoir, une fois n'est pas coutume, en passager arrière pour voir si l'on peut étendre les jambes. Difficile de faire rêver avec le virtuel quand il ne sert qu'à pallier le manque de place d'exposition.

Une visite « immersive » mais statique

Défilé de mannequins numériques pour stylistes branchés

« UNE STATUE articulée à laquelle on peut donner diverses attitudes ; une armature servant de modèle pour la confection et les essayages des vêtements ; une figure imitant grossièrement un être humain ; une personne sans caractère que l'on mène comme on veut ; un personnage tout d'une pièce dénué de vie. » Le Petit Robert a parlé. Avant que le mot finisse par désigner un être de chair arpentant les podiums des défilés de mode, le mannequin s'apparentait à une sorte de pantin en taille réelle, se pliant à la volonté de son Pygmalion couturier, le stylistes.

Ces anciennes acceptions reprennent, à l'heure de l'informatique, toute leur saveur. Car le secteur de la confection textile haut de gamme passe irrémédiablement de l'ère du crayon à celle de la souris. Pour faire face à l'invasion des vêtements fabriqués à faible coût dans les pays émergents, les industriels occidentaux du secteur ont été obligés de multiplier modèles et collections, afin de diversifier leur offre. Après avoir consenti de gros efforts de modernisation dans les usines au cours des années 80 et 90, ils s'attaquent aujourd'hui au dernier « gisement de productivité » : la création. Le but est de réduire par trois le coût et la durée de la mise au point des collections en utilisant un programme hyperréaliste de conception assistée par ordinateur (CAO).

Un projet européen de trois ans, baptisé Comedia, a donc été lancé en 1998 par la société française Lectra Systèmes, installée près de Bordeaux. Leader mondial d'outils de CAO dédiés à la confection et de machines de coupe assistée par ordinateur, Lectra a l'ambition d'écrire un programme mettant un vêtement dans n'importe quelle situation. « Cet outil permettra d'habiller un mannequin virtuel et d'étudier le tombé du vêtement dans une phase statique, puis dans une phase dynamique, le tout en trois dimensions », résume Denis Martin, ingénieur chargé, au sein du département Recherche et développement de Lectra Systèmes, des problèmes de propriété industrielle.

Cela dit, tout, ou presque, reste à faire dans ce domaine. Peu de recherches ont été effectuées dans la mécanique des matériaux souples. Selon Denis Martin, on peut certes déjà fabriquer des images « crédibles » du tissu, comme cela a été le cas pour le défilé virtuel du couturier Thierry Mugler lors du forum annuel Imagina des nouvelles images en 1998 (Le Monde du 7 mars 1998), mais pas encore d'images « réalistes ». La meilleure preuve en est fournie par les jeux vidéo, toujours à la recherche de vérité visuelle des textures. On peut, certes, apprécier les vêtements moulants de Lara Croft, l'héroïne de Tomb Raider, mais ce-

la trahit la difficulté de créer d'autres tenues que des combinaisons collées au corps des personnages. Comment, avec des modèles mathématiques, traduire de la manière la plus réaliste les drapés, les plis, les ombres, l'aspect soyeux, l'épaisseur du tissu ou du tricot ?

MODÉLISER LE GLISSEMENT

Ce n'est que le premier problème que Comedia devra résoudre. Il faudra ensuite habiller virtuellement le mannequin numérique et le mettre en situation. « On ne fera pas évoluer de la même façon le mannequin s'il porte une robe de soirée ou une combinaison de ski, anticipe Denis Martin. Dans ce dernier cas, il faudra lui faire adopter des positions typiques du skieur, évaluer la tension du vêtement en fonction de la saillie des muscles mis en jeu. » Et, éventuellement, revoir la copie si le mannequin ne « trouve » pas sa combinaison confortable. En plus de ces questions d'interaction entre le corps et ce qui le recouvre, reste aussi à modéliser le glissement d'un vêtement sur un autre...

Pour mener à bien le projet Comedia, qui bénéficie d'un budget de 66 millions de francs (10 millions d'euros) et du label délivré par la structure européenne de stimulation de la recherche Eurêka, Lectra Systèmes s'est assuré le soutien de plusieurs

partenaires : la société espagnole Rem Infografica pour l'animation virtuelle, l'Institut textile de France et le Marmara Research Center (Turquie) pour les « cartes d'identité » des tissus, l'Institut national de la recherche en informatique et automatique pour les modèles mathématiques et l'ergonomie d'un programme destiné à des stylistes plus habitués à manier le tissu que l'ordinateur. Enfin, la société italienne GFT, spécialiste du prêt-à-porter haut de gamme, servira de cobaye industriel.

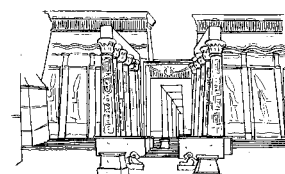
Des moyens et une coopération européenne importants, car l'enjeu dépasse le simple gain de productivité. L'aboutissement du projet Comedia pourrait marquer, via la simulation numérique, l'entrée du secteur vers la mass customization, la personnalisation à grande échelle. Quand le logiciel fonctionnera, qui empêchera le client d'entrer ses mensurations – dans une boutique ou sur Internet –, de se voir évoluer avec tel ou tel vêtement et de commander l'ensemble de son choix, qui sera coupé et assemblé par des machines reliées au réseau ? « Tout s'emboîte », conclut Denis Martin, et la technologie nous permettra de faire, à un coût acceptable, du sur-mesure tel qu'on en faisait il y a quarante ou cinquante ans. »

Pierre Barthélémy

Sur les traces de Bonaparte et les savants en Egypte

Juillet 1798. Bonaparte, sur ordre du Directoire, débarque en Egypte, à la tête d'une expédition militaire et scientifique forte de 38 000 soldats, 10 000 marins et 167 savants de toutes disciplines. Une extraordinaire aventure commence qui va durer 38 mois et constituer une remarquable entreprise scientifique et culturelle qui aboutira à « La Description de l'Egypte », oeuvre monumentale parue entre 1809 et 1826. A l'occasion du bicentenaire de la campagne d'Egypte, Accueil en Egypte, la filiale franco égyptienne du voyageur Accueil International, vous propose un prestigieux circuit conférence intitulé « Bonaparte et les Savants ». Ce programme comporte deux luxueuses croisières sur le Nil et sur le Lac Nasser et des étapes dans des palais légendaires, comme l'hôtel Old Cataract à Assouan. Des catacombes d'Alexandrie aux colosses d'Abou Simbel, du Canal de Suez au temple de Phi-

lae, c'est toutes les merveilles de l'Egypte qui vous seront révélées dans ce voyage qui soulignera également la contribution de la France à l'histoire de l'Egypte, à travers des hommes tels Ferdinand de Leseps ou Champollion. Ce circuit exceptionnel de 16 jours, comprenant la pension complète et toutes les visites, est proposé à un prix de 12 790 à 16 980 F Paris / Paris selon les dates. Accueil propose, par ailleurs, une trentaine d'autres programmes à partir de 2 900 F pour un semaine en Mer Rouge et à partir de 3 990 F Paris / Paris pour les croisières sur le Nil. Pour les découvrir, demandez la brochure « Accueil en Egypte » à votre agence de voyages ou téléphonez au 01 53 32 79 88.



La fièvre des « autres mondes » saisit les astronomes

Les détections de planètes extrasolaires se multiplient depuis quatre ans. Elles devraient s'accélérer avec la mise en service des télescopes géants sur terre et des prochains observatoires spatiaux. Cette abondance conduit à se demander si l'une d'entre elles abrite la vie

Notre système solaire n'est pas seul dans l'Univers. On en est certain depuis que deux astronomes genevois ont découvert, en 1995, une planète en orbite autour d'une étoile. En quatre ans, dix-sept autres

ont été détectées. La plupart sont des géantes gazeuses analogues à Jupiter et souvent plus grosses qu'elle, mais une équipe internationale vient d'en repérer une de la taille de la Terre. De nombreuses

autres devraient suivre. Plusieurs projets sont en préparation, qui permettront peut-être d'identifier des astres dotés d'un environnement similaire à celui de notre globe et, pourquoi pas, d'y détecter les signes

d'une vie, primitive ou non. Les expériences menées par certains biochimistes montrent que cette éventualité n'est nullement à exclure. Mais, en attendant cette « rencontre du troisième type », il reste

aux astronomes de nombreux problèmes à résoudre. Expliquer, par exemple, pourquoi, contre toute attente, tous les systèmes planétaires repérés jusqu'à présent semblent résolument différents du nôtre.

« C'ÉTAIT juste une question de temps. On les attendait. Peu d'astronomes doutaient de la possibilité de découvrir des planètes hors du système solaire. » Michel Mayor (Observatoire de Genève), qui, avec Didier Queloz, mit en évidence la première de ces planètes, en 1995, joue les modestes devant les membres de l'Académie des sciences, à qui il présentait, lundi 25 janvier, ses travaux. Pour son confrère Pierre Lena, la découverte de Mayor et Queloz « ouvre une nouvelle ère ». Elle pourrait « révolutionner non seulement l'astronomie, mais beaucoup d'autres disciplines, et peut-être même l'idée que l'homme se fait de lui-même ».

En effet, rappelle Jean Schneider (Observatoire de Paris), les hommes ne cessent depuis l'Antiquité de s'interroger sur le fait de savoir s'ils sont « seuls dans l'Univers ». Même si la réponse n'est pas pour demain, les multiples découvertes de planètes – dix-sept en moins de quatre ans, et Michel Mayor annoncera la découverte d'une autre prochainement – appartenant à d'autres systèmes solaires laissent espérer l'observation de centaines ou de milliers d'autres et parmi elles, peut-être, de traces de vie. Les chercheurs fourbissent déjà les outils qui leur permettront de déceler ces formes de vie sur d'éventuelles « sœurs » de la Terre...

« NÉBULEUSE PRIMITIVE »

Les planètes sont, assure l'astronome genevois, « un sous-produit obligé de la formation des étoiles ». Deux siècles de recherches, confirmées par de nombreuses observations récentes, ont permis aux astrophysiciens de se faire une idée assez claire de ce processus. C'est le Français Pierre-Simon Laplace qui émit, dès 1796, l'hypothèse que les systèmes planétaires se formaient à partir d'un nuage de gaz et de poussière, qu'il baptisa la « nébuleuse primitive », explique Anne-Marie Lagrange, de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU, CNRS) de Grenoble.

On sait aujourd'hui, et les observatoires spatiaux IRAS et Hubble ont permis de le confirmer, que tout commence par l'apparition de petites condensations au sein de nuages de gaz et de poussières comme la nébuleuse d'Orion. Très vite, explique Anne-Marie Lagrange, la matière s'agglomère autour de ce noyau en « s'effondrant » sur elle-même. La pression



SPACE TELESCOPE SCIENCES INSTITUTE

Un nuage immense de matière brune haut d'une année-lumière (9 600 milliards de kilomètres). Quelques excroissances plus épaisses qui se densifient et finissent par former des étoiles. Le télescope spatial Hubble a photographié cette pouponnière d'étoiles dont les astres jeunes pourraient être entourés d'un disque de poussières qui, à terme, engendrera des planètes.

et la température deviennent telles que des réactions thermonucléaires (analogues à celle de la bombe H) s'y déclenchent : une étoile naît.

Autour, le gaz et les poussières (plus ou moins chauds selon leur distance de l'étoile) quittent peu à

peu la forme sphérique. De la matière est éjectée le long de l'axe de rotation de l'étoile, tandis qu'un disque se forme perpendiculairement à lui. C'est dans ce disque – qui ne représente que 1% de la masse de l'étoile – que vont se former les planètes. D'abord sous forme de planétésimaux, des « grains » de poussière agglomérée d'un diamètre d'environ 1 kilomètre, autour desquels vont se former des planètes géantes gazeuses (analogues à Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune), ou qui vont se rassembler et grossir en attirant des corps plus petits qu'eux pour devenir des planètes « telluriques » (comme Mercure, Vénus, la Terre et Mars).

Le Soleil n'étant qu'une des quelque cent milliards d'étoiles de notre galaxie et l'Univers comptant plus d'une centaine de milliards de galaxies, il n'y a aucune raison que

ce processus ne se produise pas hors de notre système solaire. Comment le vérifier ? « On a longtemps pensé que le stade des planétésimaux ne serait pas observable », se souvient Anne-Marie Lagrange.

Paradoxalement, ce sont pourtant les disques de matière, premier stade des systèmes planétaires en formation, qui seront d'abord détectés. Le satellite astronomique infrarouge IRAS en a détecté un, en 1983, autour de Beta Pictoris, une étoile ayant deux fois la taille du Soleil. Plusieurs équipes, dont celle de l'astronome française, ont pu, depuis, en détailler les caractéristiques à l'aide de télescopes terrestres et du télescope spatial Hubble (*Le Monde* du 16 juin 1995). Cette « féroce chasse aux disques circumstellaires », qui s'est engagée au début des années 80, vient enfin d'aboutir, ces dernières semaines, à la décou-

verte de trois nouveaux systèmes protoplanétaires.

Mais, avant cela, Michel Mayor et Didier Queloz avaient lancé un autre type de recherches, beaucoup plus fécond. Dans l'impossibilité d'observer directement une planète, même grosse, à proximité d'une étoile aussi lointaine que brillante, ils ont entrepris de détecter les perturbations que pourrait causer la rotation d'un objet massif autour d'un tel astre. L'analyse de ces très légères oscillations per-

nique nouvelle – dite des microlentilles – devrait aboutir, rapidement, à d'autres détections similaires, estime Michel Mayor.

Jamais à court d'imagination, les chercheurs ont bien d'autres stratégies pour mener à bien cette exploration. L'utilisation simultanée des quatre télescopes européens de 8 mètres, dont l'installation est en cours au Chili, devrait permettre d'observer des planètes de petite taille, donc telluriques comme la Terre. D'autre part, il a

Des couples énigmatiques

Les dix-huit planètes lointaines découvertes depuis 1995 semblent montrer que notre système solaire, de par sa distribution et sa composition, est l'exception plus que la règle. Treize d'entre elles sont plus grosses que Jupiter (lui-même 318 fois plus massif que la Terre). Pourtant, à trois ou quatre exceptions près, elles sont infiniment plus proches de leur étoile que la Terre, qui est elle-même cinq fois plus près du Soleil que Jupiter. Enfin, leurs orbites sont le plus souvent très excentriques, au contraire de celles des planètes du système solaire.

Nos connaissances sur la formation des systèmes planétaires étant fondées surtout sur ce que nous savons du nôtre, ces couples énigmatiques remettent en question pas mal de connaissances considérées comme acquises. Les astrophysiciens ont déjà élaboré sur leurs ordinateurs quelques scénarios susceptibles d'expliquer ces énigmes. La partie n'est sans doute pas gagnée pour autant : les nouvelles découvertes attendues pourraient bien approfondir encore le mystère.

mettait aux deux hommes de déterminer les caractéristiques de la planète qui les provoquait. C'est ainsi qu'ils pouvaient annoncer, en octobre 1995, qu'une planète d'une masse équivalente à la moitié de celle de Jupiter était en orbite autour de 51 Peg, une étoile de la constellation de Pégase située à 40 années-lumière du système solaire.

La brèche était ouverte. Trois mois plus tard, deux autres étaient détectées par des astronomes américains. On en connaît aujourd'hui dix-huit. A la grande surprise des astronomes, notre système solaire apparaît comme une exception. Aucun de ces couples exotiques ne lui ressemble, même de loin.

LES « SIGNATURES » DE LA VIE

La méthode de Mayor et Queloz ne permet, il est vrai, de repérer que les très grosses planètes. A la mi-janvier, une équipe internationale a annoncé avoir découvert une planète de la taille de la Terre grâce à l'amplification lumineuse que produit son passage dans l'axe d'une étoile lointaine. Cette tech-

été proposé au Centre national d'études spatiales de réaliser un satellite capable de découvrir aussi des planètes de la taille de la Terre par « occultation » (baisse de luminosité lors de leur passage devant leur « soleil »).

Si le financement nécessaire (25 millions de francs, soit 3,8 millions d'euros) est débloqué, cet engin, baptisé Corot, pourrait passer en revue quelque 50 000 étoiles à partir de 2002 ou 2003. Pour le plus long terme, des projets spatiaux susceptibles d'observer les « signatures » de la vie et d'obtenir enfin de vraies images de ces planètes très lointaines sont à l'étude.

Le défrichage du champ d'études ouvert à leurs collègues par Michel Mayor et Didier Queloz débute à peine. Avant même d'espérer contacter d'éventuelles « intelligences extraterrestres », l'analyse de ces données, aussi nouvelles qu'étonnantes, et la résolution des énigmes qu'elles posent leur fournira « du travail pour au moins un demi-siècle », estime Jean Schneider.

Jean-Paul Dufour

A la recherche de l'eau et de l'oxygène

PENDANT plusieurs décennies, l'écoute d'éventuelles manifestations de civilisations extraterrestres n'a rien donné. Les radiotélescopes géants déployés dans le cadre du programme SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence) de la NASA n'ont pas détecté le moindre signe de vie. « Mais cet échec ne prouve rien. Ni dans un sens ni dans l'autre », souligne Alain Léger, de l'Institut d'astrophysique spatiale (Orsay, Essonne). Nous avons désormais changé d'approche. Nous avançons pas à pas. »

Première étape : déterminer s'il existe des planètes en orbite autour d'autres étoiles que le Soleil. Elle a été franchie. Deuxième étape : certaines de ces planètes sont-elles telluriques, comme la Terre ? Leur situation est-elle propice au développement de la vie ? On s'y attaque. Reste à imaginer comment détecter cette vie éventuelle, qu'il s'agisse d'autres civilisations ou, plus prosaïquement, de bactéries primitives.

Plus personne ne conteste, aujourd'hui, la possibilité d'une telle éventualité. Les radiotélescopes permettent de détecter la présence de molécules dans les nuages interstellaires à partir de la « raie » caractéristique qu'elles émettent à certaines longueurs d'onde. « On a ainsi repéré dans l'Univers quarante-trois molécules organiques différentes, à base de carbone, contre onze seulement à base de silice », souligne André Brack, du Centre de biophysique moléculaire (CNRS, Orléans). Conclusion : les briques élémentaires de la vie se trouvent partout, et celles qui ont permis la naissance du règne animal et végétal sur Terre venaient peut-être du cosmos.

Reste à déterminer si le processus d'apparition de la vie sur notre globe a été suffisamment simple pour qu'il soit le résultat d'une loterie, et qu'il soit susceptible de se reproduire à coup sûr sur une autre planète dotée d'un environnement similaire et à partir des mêmes ingrédients. On pense que les premiers « microbes primordiaux » sont nés dans l'eau liquide, à partir de molécules organiques d'origine interstellaire amenées par les météorites et les comètes, ou de substances fournies par les sources hydrothermales (sortes de petits volcans sous-marins), comme le

dioxyde de carbone, le méthane, l'hydrogène sulfuré et le sulfure de fer.

Comment ? Les spécialistes de la question ont quelques idées sur le sujet... et de nombreuses lacunes. Plusieurs expériences menées en laboratoire semblent montrer, pourtant, que les réactions biochimiques ayant abouti aux premières formes de vie ont pu être relativement simples. André Brack en est persuadé. Pour une bonne raison : les premiers fossiles connus de bactéries remontent à près de quatre milliards d'années. A cette époque, la Terre fut régulièrement frappée par de gigantesques météorites susceptibles d'éradiquer toute forme de vie un peu évoluée. « Pour survivre, les premiers microbes devaient être extrêmement rustiques », estime-t-il. Il en est certain : les mêmes conditions initiales peuvent produire les mêmes effets. Par exemple sur Mars il y a quatre milliards d'années ou, pourquoi pas, sur une planète lointaine encore inconnue ?

PROJET DARWIN

André Léger, pour sa part, est persuadé que, si c'est le cas, la détection de la « signature » de cette vie ne devrait pas poser de problème majeur. La formation d'une quantité importante de biomasse a, forcément, été accompagnée d'une dégradation du dioxyde de carbone en carbone organique, avec émission d'oxygène, estime-t-il. Cet oxygène devrait être facilement détectable par spectrométrie, tout comme l'eau liquide. A condition, bien entendu, de disposer d'instruments assez puissants pour repérer les planètes adéquates, ainsi que l'eau et l'oxygène pouvant s'y trouver.

Pour y parvenir, André Léger et ses collègues préparent un projet particulièrement ambitieux baptisé Darwin à l'intention de l'Agence spatiale européenne. Un ensemble de six observatoires télescopes en orbite qui pourraient fonctionner de concert comme les quatre télescopes de l'observatoire européen du Chili...

J.-P. D.



EN INDE

[VOLS RÉGULIERS]

Paris > Delhi A/R à partir de 3 890F

Paris > Madras (avec escales) A/R à partir de 4 400F

ITINÉRAIRE EN INDIVIDUEL : LE TAMIL NADU ET LE KERALA

14 jours Paris-Paris à partir de 15 100F (par pers. / base 2 personnes)

Une découverte de l'Inde profonde hindouiste dans les grands temples du Tamil Nadu.

CIRCUIT "DÉCOUVERTES" : ESCAPADE INDIENNE

14 jours Paris-Paris à partir de 10 650F (par personne)

Rajasthan - Vallée du Gange - Népal. Une découverte des plus célèbres sites de l'Inde du Nord et pour terminer, le charme des pays himalayens.

sur internet

CHRONOMISSION

C'est dire oui à n'importe quelle urgence
là où les autres diraient non,
le jour, la nuit et même le dimanche.

**Aviez-vous une solution
avant ChronoMission ?**




CHRONOPOST[®]
LES MAÎTRES DU TEMPS
0 803 801 801

Ferveur et grâce du Tamil Nadu

TAMIL NADU (sud de l'Inde)

de notre envoyée spéciale

Neuf cent cinquante-cinq millions de pèlerins. Torrents humains remontant vers le temple de la colline, jetant des grains sur l'idole du dieu en murmurant une invocation. Pourquoi, comment tant de grâce ? Depuis les Védas immémoriaux, c'est-à-dire depuis que l'Inde est Inde, les temples ne sont-ils pas édifiés pour le couple inéluctable que forment le dieu et son dévot ? Pour essayer de comprendre, commencer par se perdre. Dans le Tamil Nadu, ce monde aux codes hermétiques dont nous avons perdu la clé.

A Madras, capitale de l'Etat, des vaches errent dans l'enceinte du temple de Kapaleeshwara, dédié à Shiva. Divagation ? Non point : on verse leur lait sur le *lingam*, le sexe masculin, symbole du dieu. A la tombée de la nuit, pendant le rituel du feu, un vieillard fait tinter une cloche, un homme médite de-

La pointe sud-est de l'Inde vit au rythme de la danse et des pèlerinages de masse vers ses temples

vant un pilier. Assis autour de leur maître, des enfants répètent d'une voix aigrelette des textes sacrés en sanscrit.

Plein sud, à cinquante kilomètres de là, des temples rupestres de Mahabalipuram, on retient « l'ascèse d'Arjuna », l'un des plus grands bas-reliefs au monde. Imaginez une roche grouillant de créatures en train de contempler le Gange qui descend de l'Himalaya. Au pied de la fissure, aujourd'hui asséchée, un chat, oui un chat, médite, ses deux pattes levées.

Tirumalai, à la lisière de l'Andhra Pradesh, est le Bénarès de l'Inde du Sud. Chaque jour, quelque 60 000 dévots montent vers le temple. A pied, il faut trois heures – une peccadille – pour parcourir les 18 kilomètres qui séparent la ville de Tirupati du sanctuaire sur la colline. En hommage au dieu, les plus fervents se font raser les cheveux – une façon de sacrifier sa beauté et d'annihiler son ego. D'où une industrie de la perruque

JEAN-NOËL DE SOYER/RAPHO

se chercher (*Le Monde* du 26 septembre 1998).

Précédé par deux tambours, un cortège funèbre traverse la chaussée. Le corps est sur une civière, au milieu des fleurs. L'Inde ou la mort douce, apprivoisée par la spiritualité. On la côtoie si souvent qu'elle n'effraie plus. Et puis, comment pleurer quand on est 955 millions et que l'on doit renaître ?

A Tanjore, Shiva danse. Tanjore

Carnet de route

● **Repères.** Les Indiens sont 955 millions, 83 % sont hindous. Le Tamil Nadu (56 millions d'habitants) étant peu affecté par la mousson d'été, on peut s'y rendre toute l'année. Éviter octobre, novembre (mousson d'hiver) et mai-juin, très chauds. Y aller impérativement pendant la pleine lune, lors d'un pèlerinage ou d'un festival (danse à Tanjore). Décalage horaire : ajouter 4 h 30. Visa (200 F, 30,5 euros) en vingt-quatre heures.

● **Vols.** Avec Lufthansa (tél. : 0802-020-030), Paris-Madras, via Francfort, trois fois par semaine, à partir de 5 137 F (783 euros) A/R.

● **Adresses.** Les hôtels Taj : le Coromandel à Madras, le Taj Garden, ancienne demeure coloniale, à Madurai, le Fisherman Cove, près de Mahabalipuram. Meilleure table de Madurai : le restaurant du Pandyan Hotel.

● **Voyagistes.** Asia (tél. : 01-44-41-50-10) propose cet itinéraire en voiture particulière avec chauffeur et guide aux étapes pour les visites, 11 jours, à partir de 12 700 F (1 936 euros).

Consulter aussi la Route des Indes (tél. : 01-42-60-60-90).

● **Lectures.** Le guide *Inde du Sud*, de Didier Sandman (Arthaud). Le *Dictionnaire de la civilisation indienne*, de Louis Frédéric (Robert Laffont) pour ne pas se perdre dans les avatars du panthéon hindou et l'album *La Médecine traditionnelle de l'Inde*, du docteur Robert Sigalea (Olizane), médecine, spiritualité et art étant indissociables. *Désordres à Pondichéry*, de Georges Delamare (Kailash).

● **Renseignements.** Office national indien du tourisme, 13, bd Haussmann 75008 Paris, tél. : 01-45-23-30-45.

Le rituel du « coucher du dieu »

« Le rituel du soir à Madurai, au cours duquel on porte la statue de Shiva dans le temple de Meenakshi, est, pour les habitants de cette ville, très naturel », explique Raj de Condapa. « Pour le pèlerin de passage, il est important d'assister au « coucher du dieu », car cette symbolique évoque la création, poursuit le fondateur de Kailash, le premier éditeur francophone en Inde. Comme Bénarès dans le nord, Madurai a un rôle de premier plan dans le sud et il faut s'y rendre au moins une fois dans sa vie. Des pèlerins viennent, par cars entiers, rendre un culte aux divinités et prendre part à cette cérémonie. A Bénarès, on se baigne dans le Gange, considéré comme « la mère de l'Inde », et qui sort du chignon de Shiva. A Madurai, le temple principal est celui de Meenakshi. C'est pourquoi on conduit la statue du dieu chez son épouse, et non l'inverse. »

qui rapporte des sommes phénoménales, sans compter les offrandes volontaires. « Ne donnez pas moins de 1 000 roupies et obtenez ainsi la grâce divine », encourage un panneau. Dans le petit matin, on découvre une ville sur la montagne, le *gopuram* en pierre blanche sculptée, les murs revêtus d'argent, le toit d'or. Les brahmanes altiers, le cordon des « deux fois nés » sur leur torse nu, le « V » de Vishnu sur le front, impénétrables, font une libation dans le saint des saints puis, brusquement, ferment le rideau.

TRACES DE PRÉSENCE FRANÇAISE

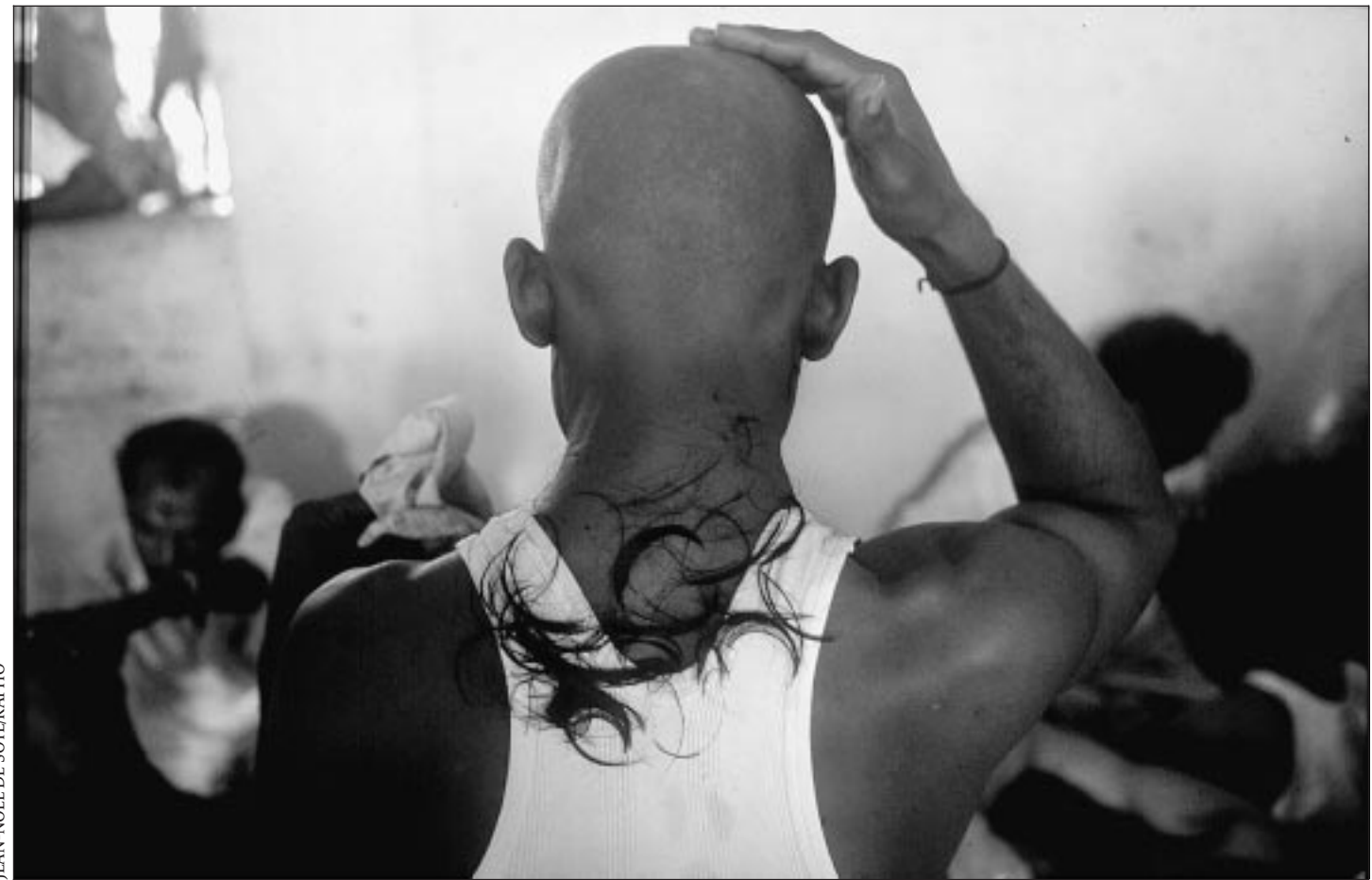
Pondichéry, comptoir du métissage. Quai d'Ambour, des Tamouls jouent à la pétanque près du marché aux poissons. Sur l'« hôtel de ville » – en toutes lettres françaises – flotte le drapeau du sous-continent. Les signes récurrents de l'administration indienne hantent le hall : bureaux, chaos de pape-rasse, ventilateurs. L'Ashram, silencieux autour de la tombe de Sri Aurobindo, est un lieu de paix, ouvert à tous. Auroville, sa communauté incertaine, n'en finit pas de

ou la pierre éternelle. En granit oxydé, rouge. Le temple est « l'une des constructions les plus ambitieuses de l'Inde », commente la notice à l'entrée. Dans l'enceinte immense, un sadou, cinq mètres de cheveux enroulés sur la tête, avance à petits pas. Ici, on ne sait qu'admirer le plus, les bronzes du musée (sa collection, présentée dans un aimable et poussiéreux désordre, est unique au monde) ou le jeune couple adepte du *Bharata Natyam*, la plus ancienne danse classique : mêmes grands yeux, même grâce des poses, mêmes gestes des bras, des pieds vifs aux chevilles entourées de plusieurs rangs de grelots. Aux bronzes, il suffit de mettre de la couleur et de visualiser le déboîtement du crâne.

Gangaikondacholapuram. Pour apprivoiser les noms, les décomposer : *Gangai* (le Gange), *konda* (celui qui a apporté), *chola* (la dynastie), *puram* (le village). Une femme brûle des boules de camphre devant l'entrée. Au fond du temple magnifique et obscur, un homme lance des grains et des fleurs sur le *lingam* tandis que le brahmane psalmodie. « *Lord Shiva va vous couvrir de bienfaits* », assure un fidèle. Deux jours avant et après la pleine lune, la période est propice.

Dès 7 h 30, le lendemain, hommes et femmes battent les gerbes pour en extraire le grain. *Chappals* (sandales) aux pieds, ces femmes au port de reine dans leurs saris chatoyants, ces hommes en *dhotis* élimés et poussiéreux, c'est Gandhi, c'est l'Inde, le pays des filles de rois et des *sadhus*. Qui affiche ses convictions à l'arrière de ses camions : « *Il est sage d'être important, mais il est plus important d'être sage.* »

Nachandupatti, village chettyar, célèbre la fête de Taipussam, un pèlerinage doublé d'une foire, au Malaikovil (le temple sur la colline), dédié à Subrahmanya – nom local de Murugan, le fils de Shiva et Parvati. On y apporte les nouveau-nés enveloppés de saris en soie suspendus à une canne à sucre que deux hommes portent à l'épaule. La foule contemple la danse des palanquins, la ronde des parasols, se presse, s'agglutine sur le rocher, la contagion gagne, on embrasserait son voisin. La pro-



JEAN-PIERRE FAVREAU

cession s'aligne devant le bassin aux lotus, portant la statue du dieu. Cloche, libation, pétards. Un grand cri salue le « bain sacré » de l'idole, on lance des bananes, des fleurs, on s'asperge d'eau sanctifiée. Puis la procession chamarrée repart comme elle était venue, voiles gonflées par le vent, flamboyant sous le soleil.

Madurai, un bourg d'un million d'habitants. Au Gandhi Memorial Museum, passionnant car il est une histoire de l'Inde racontée aux Indiens, on découvre une nation

qui a mis la roue d'Ashoka, symbole du *Dharma* – l'ensemble des lois universelles et individuelles –, au centre de son drapeau. Singulier défi que celui de dédier ainsi, collectivement, sa vie à la sagesse. Dans le lointain se lèvent les *gopuram* du temple de Meenakshi, la déesse aux yeux de poisson. Chaque soir, une procession porte la statue de Shiva dans le sanctuaire de son épouse. Nuit des dieux à Madurai.

Danielle Tramard

A Tirumalai, les pèlerins se font raser les cheveux en hommage à Vichnou, le dieu protecteur, dans la trinité hindoue, au côté de Brahma, le dieu suprême, et de Shiva, destructeur-créateur.

A Madras, bains de mer à l'indienne, en sari.

Week-end « truffes » à Richerenches

C'est de la terre, de la pluie, du soleil et du temps. La truffe est patiente. Etrange parasite que cette boule noire à l'odeur lourde, entêtante, et objet de tant de gourmandise que son prix atteint des sommets. La truffe est chère au cœur de l'hiver. A Richerenches, tous les samedis matin, de novembre à mars, courtiers et hommes en pantalon de velours s'échangent, presque en silence, des liasses de billets contre des *Tuber melanosporum* parfois grosses comme un poing. Territoire à part, le village de Richerenches, replié derrière l'enceinte d'une commanderie des Templiers du XII^e siècle, appartient à l'Enclave des papes, qui est enchâssée dans la Drôme, mais administrativement rattachée au Vaucluse... A s'y perdre en cours de route même si bien de charmants chemins y mènent entre les vignes : de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Suze-la-Rousse, de Grignan ou de Valréas.

Au café du Midi, ou au café du Sud, les deux estaminets au bord du marché, les verres sont pleins d'un exquis coteau du Tricastin et les yeux pétillent. Il est midi passé, les transactions sont terminées, les affaires ont été correctes, sans plus. Cet hiver, la truffe se raréfie, moins de cinq cents kilos par samedi à, quand même, 3 500 francs (533,54 euros) le kilo. Les bonnes années, c'est entre une et deux tonnes qui changent de mains en une matinée.

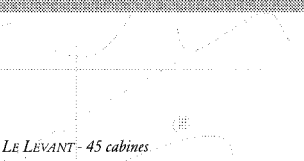
Pour peu que le visiteur ne ressemble pas trop à l'idée qu'ils se font d'un inspecteur des impôts, les vieux d'ici et d'alentour racontent les chènes à fleur de colline dans un petit jour brumeux, les chiens malins et joyeux, courts sur pattes et oreilles cassées, mais si bons limiers, et le bonheur d'une perle noire dans le panier. Ils se souviennent de l'époque des anciens qui venaient au marché avec des sacs de jute hauts comme ça et remplis à ras bord, et qu'alors ça valait à peine le prix de deux pains. Ils glissent encore, rieurs, des histoires de brou de noix pour noircir des truffes blanches, de grains de terre pour camoufler quelques trous et gagner autant de grammes précieux sur la balance romaine. Mais ils jurent, sur le museau de leurs chiens, que ces embrouilles ne sont plus de saison. Puis ils se taisent. La truffe est mystère et son secret bien gardé. Personne dans l'assemblée ne viendrait à clairomner que Richerenches, 540 habitants, en est sa « capitale mondiale », même si cela fait plaisir à entendre. On montrera juste du doigt, avec un zeste de fierté et un peu de rancœur, ces marchands du Périgord qui viennent s'approvisionner ici et font à Paris tout un plat des « truffes de leur pays ».

Bruno Caussé

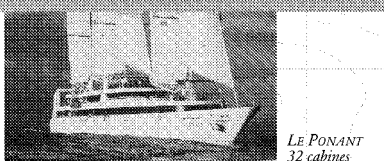
★ A Saint-Paul-Trois-Châteaux, l'hôtel de l'Esplan (trois étoiles) propose des forfaits week-end : 830 francs (126,52 euros) pour deux jours, une nuit et trois repas autour de la truffe (tél. : 04-75-96-64-64). Ce séjour prévoit une visite à la Maison de la truffe, des rencontres avec des trufficulteurs (Pierre Ayme à Grignan, tél. : 04-75-46-52-20 ; Valayer, à Richerenches, tél. : 04-90-28-00-17).

★ La région compte aussi de nombreuses maisons d'hôtes. Se renseigner auprès de l'Office du tourisme de la Drôme, à Valence (tél. : 04-75-44-90-40) ou du Vaucluse, à Avignon (tél. : 04-90-82-65-11).

Caribbes - Amazone et Orénoque - Côte Est Américaine et Canadienne
Saint-Laurent et Grands Lacs - Labrador et Baie d'Hudson



Le LÉVANT - 45 cabines



Le PONANT - 32 cabines

La nature offre les plus beaux spectacles, nous vous invitons à y assister aux plus belles places.

Pour découvrir un nouveau style de croisières aux itinéraires sans pareil, demandez notre nouveau catalogue au

0 800 778 516

(appel gratuit) ou à votre agent de voyages



Notre bord est votre plus beau port d'attache

04 95 0022 Crédit photos : Agence Photographique



SKIER EN SUISSE

La montagne en grand

LA FORCE DE LA SUISSE, qui n'a rien à nous envier en matière de sports d'hiver car elle possède des domaines alpins comparables aux nôtres, se révèle à travers la qualité de ses toits à louer sur les pentes enneigées. On trouve chez les Helvètes quantité de chalets et appartements, vastes comme des demeures de ville, avec cheminée et balcon, à des prix équivalents à ceux pratiqués sur les sommets français pour des surfaces riquiqui.

Passé la frontière, l'espace mis à disposition des locataires s'avère sans commune mesure avec les studios ou deux-pièces « cabine » de la majorité des offres de l'Hexagone. Ces dernières dépassent rarement les 35 m², à partager à quatre ou six skieurs, et payés au prix fort : 5 000 F (762 euros) la semaine pour un studio de 27 m² et 7 000 F (1 067 euros) pour moins de 40 mètres, notamment à Méribel en février. A Verbier, dans le Haut-Valais suisse, station comparable pour son domaine skiable, les appartements ou chalets de deux chambres avec salon-salle à manger (80 m², confort trois étoiles) se négocient entre 6 000 et 7 500 F (de 914 à 1 143 euros) la semaine en haute saison, 4 500 F en mars (686 euros). Les tarifs sont dégressifs pour quinze jours. Quant à l'approvisionnement, il faut s'attendre en Suisse à des prix globalement gonflés de 20 % par rapport à la France. En revanche, les forfaits de remontées mécaniques s'avèrent légèrement plus raisonnables grâce aux conditions accordées aux familles.

Le Valais, l'un des cantons suisses les mieux lotis et le plus accessible, est à cinq heures de Paris (arrêt en gare de Martigny pour Verbier). Destinée aux amateurs de grand ski, la star des Quatre Vallées déroule 400 km de pistes et une centaine de remontées mécaniques. Le télécabine du Mont Fort dépose les skieurs à 3 300 mètres d'altitude. Quantité de pistes dévalent les pentes avec un bon dénivelé, jusqu'aux stations situées à 1 500 m, Verbier, Nendaz, Veysonnaz ou la Tzoumaz. En prime, le panorama est à couper le souffle : Dent Blanche, Mont-Rosa, Cervin, Mont-Blanc, Grand Combin – les sommets flirtent avec les 4 400. Vers Nendaz ou Veysonnaz, par la piste de la Coupe du monde, les mêlèzes multicentenaires encadrent les pentes jalonnées de chalets de poutrelle, ouverts seulement l'été lorsque les vaches noires sont aux alpages.

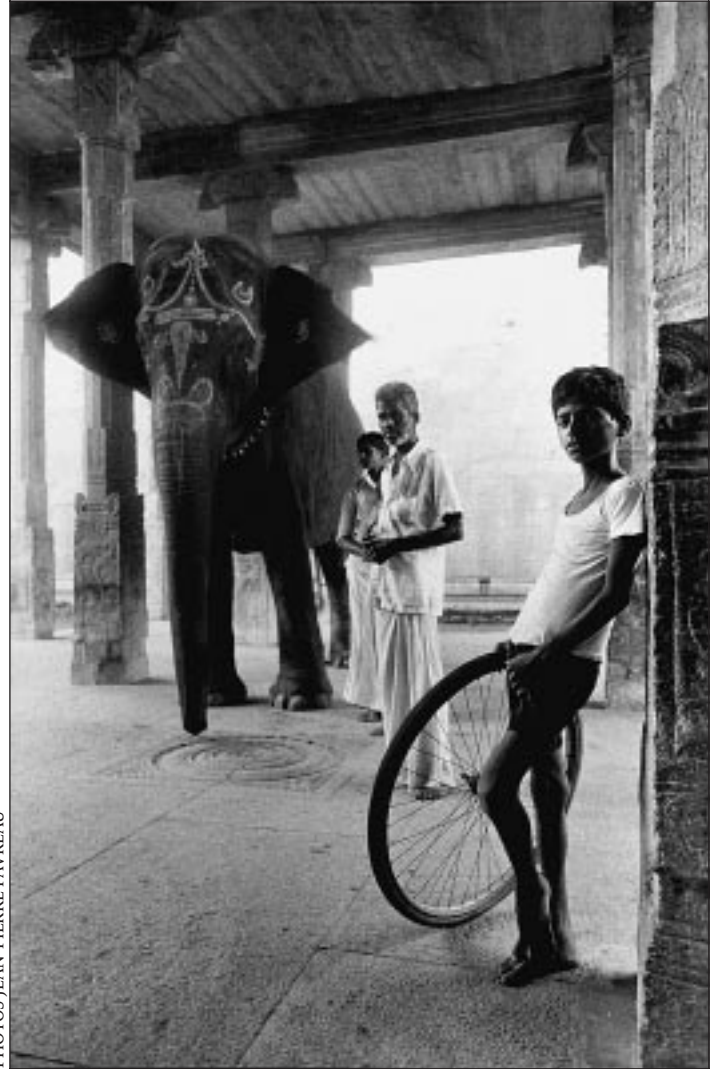
Nombre de Suisses disposent d'une résidence secondaire à la montagne. Ce qui explique la belle

gamme de chalets individuels, ou distribués en appartements spacieux, que l'on trouve à louer. Verbier annonce un potentiel de mille offres, présentées sur demande par l'Office du tourisme (tél. : 00-41-27-775-38-88) et sélectionnées selon disponibilité sur Internet (rubrique Disponet www.verbier.ch). Egalement choix honorable chez Interhome, spécialiste de la location (tél. : 01-53-36-60-00), qui indique qu'il reste des propositions pour les vacances de février, sauf du 13 au 27. En mars, les prix des trois pièces tournent autour de 4 500 F (686 euros).

LE TRAIN AU PIED DES PISTES

Le TGV dessert Lausanne et, en suivant la vallée du Rhône, les principaux sites de sports d'hiver vaudois, valaisans et bernois. Compter, de Paris, quatre heures trente jusqu'aux premières stations (Gstaad, Champéry, Les Diablerets), cinq pour Verbier, six pour les plus éloignées, Saas Fee ou Zermatt (exemple, Paris-Verbier : 804 F, 122,5 euros, A/R en seconde classe). Suisse Tourisme se charge des réservations et informe. La brochure *Vacances d'hiver, Suisse 98-99* dévoile les infrastructures aux sommets et les forfaits « hébergement-remontées » pratiqués (tél. : 01-44-51-65-51, Minitel 3615 Suisse). Toutes les stations de montagne sont accessibles sur rail. En Suisse, les petits wagons rouges grimpent jusqu'au pied des pistes.

Florence Evin



La très célèbre école de danse Kalakshetra, à Adyar, dans la banlieue de Madras (en haut). Affiche dans une rue, à Madurai (en bas). A Mahabalipuram, l'une des deux « vimana », tours pyramidales surmontant le temple du Rivage et le spectaculaire bas-relief sculpté sur un rocher (27 x 9 m). Eléphant dans le temple de Tiruchirapalli, le Trichi des Indiens.

PHOTOS JEAN-PIERRE FAVREAU

A tous prix

■ **990 F (151 euros) : Londres en duo avec l'Eurostar**, de la gare du Nord à celle de Waterloo, en trois heures, et jusqu'au 28 février. Tarif pour deux personnes voyageant ensemble en seconde classe. Tout passager supplémentaire (jusqu'à neuf personnes) paie 495 F (75,5 euros). Pour bénéficier de ce tarif, il faut réserver au moins sept jours avant le départ et dormir sur place le samedi. Le nombre de sièges concernés est limité et varie au gré des réservations. Moins de disponibilités en week-end qu'en semaine. Réservations au 08-36-35-35-39, Minitel 3615 SNCF Eurostar.

■ **2 190 F (334 euros) : stage pour footballeurs en herbe** (de sept à seize ans), au château du Haillan, fief de l'équipe de Bordeaux. Au menu : technique, tactique, entraînement physique et tournois quotidiens. Avec, selon le calendrier, la possibilité de voir jouer les Girondins. Le prix, pour sept jours (du 15 au 20 et du 22 au 27 février), comprend l'hébergement (bungalows de huit ou chambres de quatre), les repas, l'encadrement, les animations et les transferts de la gare ou de l'aéroport. Egalement programmé au printemps et en été par Visit France Juniors (tél. : 01-49-60-16-78).

■ **9 950 F (1 517 euros) : croisière dans les Caraïbes** à bord du *Triton* (650 passagers), jusqu'au 9 avril, avec Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33). Pour découvrir, en une semaine, La Havane (photo ci-dessous), Grand Caïman, la Jamaïque et le site maya de Tulum. Deux atouts : une ambiance francophone et, pendant les vacances scolaires, un mini-club. Prix par personne avec l'avion, deux nuits à Cuba puis en cabine double extérieure, en pension complète. En plus : taxes aériennes et excursions. Réduction de 20 % pour le second passager. L'enfant de moins de douze ans partageant la cabine de deux adultes paie 3 300 F (503 euros).



EVA SION

Publicités

Directours.

PRIX ÉTONNANTS SUR LA FLORIDE
Prix INCLUANT le vol A/R sur compagnie régulière. Départs quotidiens de Paris et de province*. Prix base 2 personnes en 1 chambre double :

MIAMI BEACH
SÉJOUR 8j/6n sur place, hôtels direct place
DEZERLAND** **3 290 F**
Nuit sup. : 230 F/personne. Base 4 (en 1 chambre quadruple) : **2 600 F.**

FONTAINEBLEAU
HILTON**** LUXE **6 395 F**
Nuit sup. : 750 F/personne. Base 4 (en 1 chambre quadruple) : **4 895 F.**

AUTOTOUR VARIATIONS
TROPICALES 11j/9n sur place **4 565 F**
2 nuits Miami Beach + 1 nuit Key West + 1 nuit Naples + 1 nuit Sarasota + 4 nuits Orlando, hôtels****, voiture Avis cat. A. Base 4 (en 1 chambre quadruple) : **3 120 F.**

POUR TOUS CES PROGRAMMES : Enfants -12 ans : 1 700 F (en chambre avec 2 adultes). Taxes aéroport : + 440 F. *Départ province : + 225 F. Prix valables jusqu'au 27/03/99 (dernier départ).

Brochures gratuites **01.45.62.62.62** ou de province au **08.01.63.75.43**
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn)
Internet : www.directours.fr dans la limite des disponibilités.

90, av. des Champs-Élysées, PARIS 8e
Membre SNAV - Garantie APS

Vos vacances sont sur Minitel

Offres de dernière minute !!!

Spécial départs immédiats
prix exceptionnels à saisir
+ de 1000 offres !

3617 AIREVASION

Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !

3617 AIRVOL

+ de 2000 locations, hôtels, infos stations, enneigement

3617 INFONEIGE

HE : RCS B 392 399 689 - 5,57 F/mn - LIC 013 97 0006 - Tél : 0 803 833 833

Commencez votre entraînement : marchez jusqu'à la boîte aux lettres !

Le catalogue Terres d'Aventure 99 vous attend. 320 pages de voyages à pied en France et dans le monde entier. Pour le recevoir gratuitement, renvoyez ce bon à découper à Terres d'Aventure, 6 rue Saint-Victor 75005 Paris. Tél. 01 53 73 77 67. Minitel : 3615 TERDAV. Email : terdav@terdav.com.

NOM, PRENOM _____

ADRESSE _____

terres d'aventure
LE VOYAGE A PIED

LMO 99/01 Li 075 96 0285

Paris/Athènes* 548F
+ taxes d'aéroport 60F

AIRHELIADES

N° INDIGO 0803 885 885 (à 99F la min)
3615 HELIADES (2,23 F/mn)

CUENDET Le spécialiste de la Location de demeures de Charme

propose depuis 25 ans la plus belle collection de villas, fermes et appartements en châteaux aux amateurs de culture et calme, de confort et qualité.
Prix à partir de 3.500 F/semaine

Catalogue Italie (Toscane, Ombrie, Vénétie...) 336 pages, 30 F.

N° Vert 800 909222 - 907885 - 907886

SKI DE FOND Haut-Jura, 3h Paris TGV

Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + WC. Tarifs selon période : semaine/pers. **2 600 F à 3 400 F** (tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...))

☎ 03.81.38.12.51 - LE CRÉT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE :

01.42.17.39.40

Couvert et faiblement pluvieux

JEUDI. Une dépression située au nord des îles Britanniques dirige un flux perturbé de nord-ouest sur la France. Un anticyclone centré sur le proche Atlantique protège l'ouest du pays. Peu à peu, cet anticyclone redressera le flux au nord puis au nord-est, annonçant un temps froid et hivernal pour le week-end.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques gouttes près des côtes. Le vent d'ouest soufflera assez fort près des côtes. Il fera de 9 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps restera couvert toute la journée, avec quelques pluies faibles éparses. Le vent d'ouest sera modéré. Il fera de 9 à 11 degrés l'après-midi.

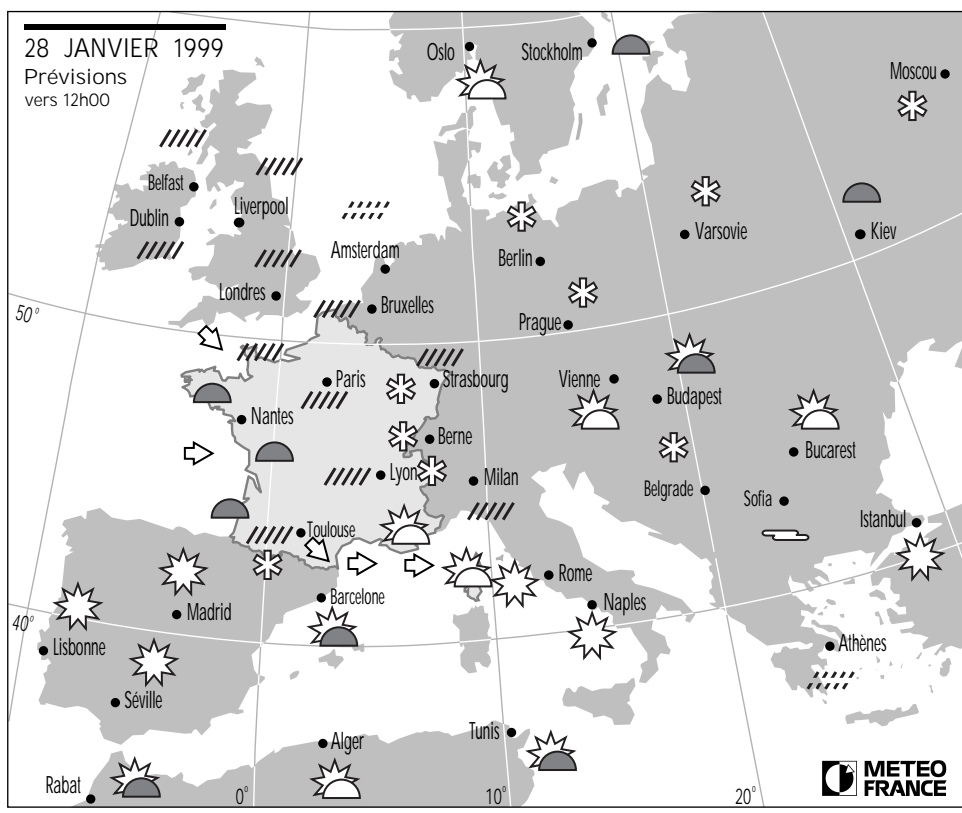
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les pluies dureront une bonne partie de la journée. Des pluies et de la neige mêlées tomberont le ma-

tin sur l'extrême est des régions. Il neigera au-dessus de 600 mètres sur le relief. Il fera de 6 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages seront abondants avec quelques gouttes près des côtes, et des pluies faibles sur Midi-Pyrénées. Le vent d'ouest soufflera assez fort près des côtes. Il fera de 10 à 14 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, le ciel restera très nuageux. Ailleurs, le temps sera couvert et pluvieux, avec de la neige au-dessus de 700 mètres sur le relief. Il fera de 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages seront nombreux, avec quelques gouttes l'après-midi. Ailleurs, malgré des passages de nuages élevés, le soleil sera prédominant. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera à 90 km/h en rafales. Il fera de 13 à 16 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Pour la Saint-Valentin, British Airways annonce des vols vers Londres à partir de 766 F (117 euros) A/R au départ de Paris, de 1 065 F (162 euros) au départ de Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse, propose un forfait (vols A/R, soirée spectacle, nuit d'hôtel) à partir de 1 186 F (181 euros) au départ de Paris, de 1 485 F (226 euros) en partant de ces mêmes villes de province. A réserver avant le 14 février pour un départ antérieur au 31 mars. Dans les agences de voyages et au 0-802-802-902 (0,78 F/minute).

■ **FRANCE.** Regional Airlines, en partenariat avec KLM, propose un troisième vol quotidien entre Marseille et Amsterdam.

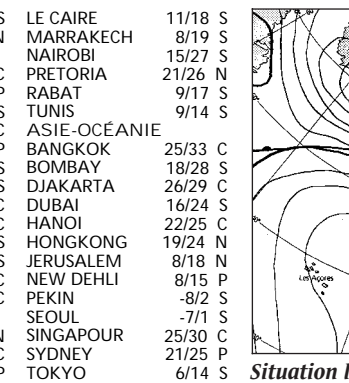
■ **CHINE.** La compagnie KLM ouvrira, le 29 mars, une nouvelle ligne Amsterdam-Shanghai. Départs les lundis et jeudis, retour les mardis et vendredis. Correspondances assurées au départ de dix villes françaises.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	0/7 P	
AJACCIO	4/14 N	NANTES	7/11 C
BIARRITZ	7/12 C	NICE	5/16 N
BORDEAUX	7/13 C	PARIS	4/12 P
BOURGES	2/10 P	PAU	5/11 P
BREST	8/12 C	PERPIGNAN	8/15 P
CAEN	6/10 C	RENNES	7/11 C
CHERBOURG	7/11 P	ST-ETIENNE	0/10 P
CLERMONT-F.	2/11 P	STRASBOURG	0/6 P
DJON	-1/9 P	TOULOUSE	5/11 P
GRENOBLE	-2/5 N	TOURS	4/10 C
LILLE	3/8 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	3/9 C	CAYENNE	24/28 P
LYON	0/9 P	FORT-DE-FR.	23/27 S
MARSEILLE	4/14 N	NOUMEA	25/27 P

PAPEETE	25/30 S	KIEV	-4/-2 C	VENISE	-4/7 S	LE CAIRE	11/18 S
POINTE-A-PIT.	20/28 N	LISBONNE	10/16 S	VIENNE	-3/1 N	MARRAKECH	8/19 S
ST-DENIS-RE.	23/29 S	LIVERPOOL	6/11 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/27 S
EUROPE		LONDRES	5/11 P	BRASILIA	20/30 C	PRETORIA	21/26 N
AMSTERDAM	3/8 P	LUXEMBOURG	-1/7 P	BUENOS AIR.	20/26 P	RABAT	9/17 S
ATHENES	9/13 P	MADRID	-1/13 S	CARACAS	21/27 S	TUNIS	9/14 S
BARCELONE	5/16 N	MILAN	2/10 P	CHICAGO	-1/2 C	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	3/8 P	MOSCOW	-5/-3	LIMA	20/23 P	BANGKOK	25/33 C
BELGRADE	-4/2	MUNICH	-5/3	LOS ANGELES	8/14 S	BOMBAY	18/28 S
BERLIN	-1/3	NAPLES	6/10 S	MEXICO	8/21 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	-7/3	OSLO	-16/-11 N	MONTREAL	-13/-10 C	DUBAI	16/24 S
BRUXELLES	4/9 P	PALMA DE M.	5/15 S	NEW YORK	2/6 C	HANOI	22/25 C
BUCAREST	-5/1 N	PRAGUE	-3/0	SAN FRANCISCO	6/11 S	HONGKONG	19/24 N
BUDAPEST	-4/0 S	ROME	-2/12 S	SANTIAGO/CHI	17/29 S	JERUSALEM	8/18 N
COPENHAGUE	-6/-2 N	SEVILLE	7/18 S	TORONTO	-3/2 C	NEW DEHLI	8/15 P
DUBLIN	5/9 P	SOFIA	-5/-1 C	WASHINGTON	5/17 C	PEKIN	-8/2 S
FRANCFORT	1/8 P	ST-PETERSB.	-18/-13	AFRIQUE		SEOUL	-7/1 S
GENEVE	-2/8 P	STOCKHOLM	-17/-11 C	ALGER	7/16 N	SINGAPOUR	25/30 C
HELSINKI	23/27 S	TENERIFE	10/13 C	DAKAR	18/23 C	SYDNEY	21/25 P
ISTANBUL	7/11 S	VARSOVIE	-2/-1	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	6/14 S



Situation le 27 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 29 janvier à 0 heure TU

JARDINAGE

Savoir laisser le temps au temps...

LA TRONÇONNEUSE, le désherbant et le motoculteur accompagnent souvent les premiers pas au jardin des nouveaux occupants d'une maison de campagne. Vieux pommiers, haies sauvages, rosiers, arbustes, allées dessinées, année après année, par le pas des hommes et des animaux font soudain place à des pelouses, percées de chemins rectilignes dalés ou gravillonnés. D'un petit univers charmant, parfois désuet, amoureux désordonné par le hasard des nouvelles plantations, par les échecs et les réussites des générations qui l'ont modelé, lui ont transmis beaucoup d'eux-mêmes inconsciemment, mais avec amour, on passe à l'anti-jardin, espace impersonnel dans lequel les angles de la pelouse sont toujours soulignés par un conifère, l'herbe trouée çà et là de carrés de rosiers, ombrée par un grand arbre.

Une pianiste japonaise, professeur vénéré dans son pays, rencontrée au hasard d'un jury de concours, nous avait expliqué autrefois qu'elle avait compris pourquoi les jeunes pianistes de son pays avaient un jeu sans mystère, malgré leurs scrupules et leur hon-

nêteté face à la musique : « *Chez nous tout est carré, coupé à angles droits ; nos assiettes, nos maisons sont carrées ; chez vous les assiettes sont rondes ; les vieilles maisons sont riches de petits espaces, parfois inutiles, comme si vos bâtisseurs avaient construit sous l'effet d'une inspiration hasardeuse ; vous touchez le clavier comme s'il était une motte de glaise ; pour eux c'est une ligne droite.* » Elle ajoutait : « *J'ai visité le jardin de Monnet, à Giverny ; une pure poésie, du Chopin végétal ; les nôtres sont*

Plantes rares

Les établissements Jacques Briant se sont fait une spécialité de la commercialisation de plantes qui, sans être rares, se trouvent difficilement chez le premier revendeur venu. Dans leur catalogue « Printemps 99 », ils proposent ainsi des bulbes de *Crinum* à fleurs roses (45,50 F la pièce, 7 €) ou blanches (69 F, 10,5 €), des *Vallotas* roses (59,90 F la pièce) et rouges (48,90 F, 9 €). Ces plantes à l'allure exotique se plaisent bien au jardin moyennant une protection hivernale. Leur feuillage opulent, leurs grandes grappes de fleurs sont superbes et leurs touffes s'élargissent d'année en année.

Ce catalogue contient d'autres plantes, dont des lupins arbustifs (sols acides et légers), des géraniums vivaces, une belle sélection de vivaces pour rocailles et massifs, de nombreux arbustes pour régions climatiques ou non.

★ Pépinières Jacques Briant, 49486 Saint-Sylvain d'Anjou Cedex. Tél. : 02-41-37-66-11. Minitel : 3614Jacbriant.

trop dominés, trop visiblement façonnés, comme nos pianistes. »

Yves Nat, un pianiste dont les fausses notes étaient des mauvaises herbes qui embellissaient le chant profond de son piano, avait lui aussi ses certitudes : « *Dis-moi quel est ton doigté ; je te dirai qui tu es.* » Repré- nous-le : « *Jardinier montre-moi ton jardin ; je te dirai qui tu es.* » Jardinier n'est pas l'affaire des géomètres, encore moins celle des architectes, qui considèrent trop souvent les plantes - qu'ils appellent végétaux -

comme une statue figée, presque pas celle des paysagistes, qui, dans les années 1960 et 1970, ont défigurés tant de jolis coins. Jardinier est une affaire où le savoir et le hasard sont intimement liés, où l'être humain, sans en avoir conscience, se fonde dans un univers qu'il façonne tout étant à sa merci.

Jardinier, c'est commencer par respecter ce qui est, le prendre en considération, laisser le temps au temps. Respecter ses voisins en n'exigeant pas d'eux qu'ils massacent un arbre au motif qu'il fait un peu d'ombre à notre jardin, mais ne se résoudre à cette exigence qu'en cas de danger ou de nuisance réelle. Le respecter en acceptant de couper une forêt de sapins, certes plantée dans les limites légales, mais qui, trente ans après sa plantation, plonge la totalité de son terrain dans l'ombre. La justice est parfois bête qui refuse de se fonder sur le bon sens et ne respecte que les textes.

Prendre en considération un vieux jardin ne veut pas dire que l'on ne va pas apporter de soi-même à ce qui est, mais on se doit de le faire avec prudence et altruisme. Avant de couper cinq ifs

séculaires comme on l'a vu faire récemment parce qu'ils « *faisaient ci-metière* », pour être contraint de les remplacer par un saule pleureur car les occupants de cette maison avaient fait construire un jardin d'hiver, plein sud, inutilisable pendant la belle saison à cause de la chaleur étouffante qui y régnait...

Jardinier n'est pas l'affaire des géomètres, encore moins celle des architectes, presque pas celle des paysagistes

Avant d'abattre, en le tronçonnant par petits bouts, un poirier - intérieur du tronc impeccable à la coupe - qui illuminait un jardin chaque printemps depuis au moins deux cents ans (son fût, haut de dix mètres, au moins, faisait 80 centi-

mètres de diamètre), pour le remplacer par une cèpe de bouleaux. Avant d'abattre une aubépine et de vieux aulnes parce qu'ils faisaient de l'ombre à quelques planches potagères..., réfléchissons.

Met-on une maison ancienne par terre de gaieté de cœur ? Non, mais combien de fois a-t-on vu de belles et simples façades, percées de hautes fenêtres, défigurées par d'incongrues portes-fenêtres et des fenêtres plus larges que hautes, surmontées de poutres bien teintées débordant de la maçonnerie, comme on n'en n'a jamais vu sur une vieille bâtisse d'Ile-de-France. Combien de fois a-t-on vu des portes pleines surmontées de leur imposte vitrée, faites de planches assemblées droites, remplacées par des portes tarabiscotées ? De portails simples chassés par des modèles biscornus, d'une laideur insupportable - et d'un prix effrayant ? - surmontés de lourds chapiteaux ?

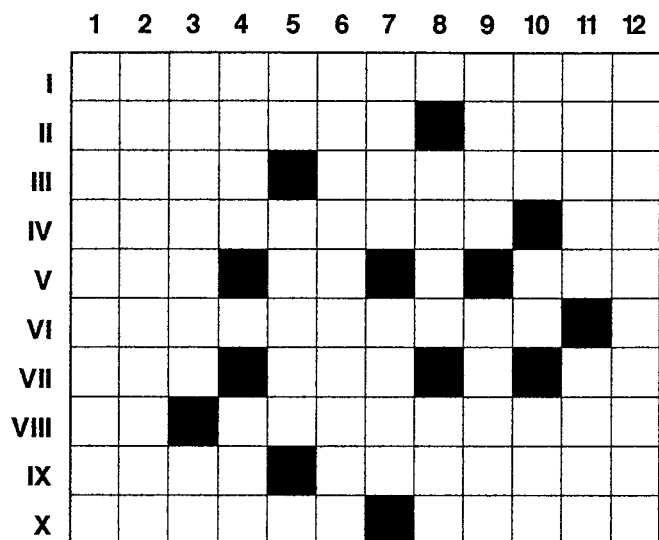
C'est étrange, mais il semble que les anciens échappaient à ce mauvais goût, à ces errements que la société industrielle a peut-être inventés, en tout cas exacerbés.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99024

⤴ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Passe l'année en vert. - II. Unique ou partagée. Petite, elle peut finir comme la précédente. - III. Fait face en se retournant. Mettre en place les lauriers. - IV. Se répand dangereusement. Mettent leur nez partout. - V. Métier en voie de disparition. Affirmation du Sud. Mois libéral. - VI. Mise en valeur. - VII. Descend dans un sens, posséda dans l'autre. Au centre du tri-nôme. Aussi haïssable que moi. - VIII. Voyelles. Sent et voit les

choses à distance. - IX. Cercle littéraire. Ont retrouvé leur liberté. - X. Donnent l'impression de mener la grande vie. Grand maître du « western spaghetti ».

VERTICALEMENT

1. Créé des distances. - 2. Aura du mal à trouver la fin. - 3. Machine à broyer. En commun chez Brecht et Bardot. - 4. Exhaler désagréablement. A la fin du troisième cycle. - 5. Introduit la licence. Bien conservée pour son âge ! - 6. Diffi-

ciles à décider. - 7. Des mots bien assemblés. Donne du travail à son père. - 8. Manière d'être. La trace du travail manuel. - 9. Importune. Indique une approximation. - 10. Son courrier mit le feu aux poudres. Personnel. Moi depuis Kant. - 11. Rejettera. A cheval sur deux saisons. - 12. Tourne autour du pot.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99023

HORIZONTALEMENT

I. Contribuable. - II. Ahuri. Oiseaux. - III. Véloces. Sont. - IV. Lui. Sautée. - V. Aliénée. Ri. - VI. Raté. Nævi. - VII. Die. Bidonnée. - VIII. As. Laïc. Xu. - IX. Trièdre. Er. - X. Embarrassées.

VERTICALEMENT

1. Caviardage. - 2. Ohé. Lais. - 3. Nullité. TB. - 4. Trouée. Kra. - 5. Ricin. Ir. - 6. Epiler. - 7. Bosse. Dada. - 8. Ui. Noirs. - 9. Assurances. - 10. Béotien. - 11. Luné. Vexée. - 12. Extérieurs.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1825

LA DÉFAUSSE INSOLITE

L'Américain Stewart montre ici comment le flanc doit jouer pour indiquer au partenaire la couleur à contre-attaquer. Est-Ouest s'efforcèrent de bien raisonner pour trouver la défense mortelle.

♠ A 6
♥ A D 5 2
♦ R 3
♣ A 10 7 5 2

♠ V 10 9 8 4
♥ 10 4
♦ 8 2
♣ D V 8 6

N	7 5 2
O	♥ R 9 8 6 3
E	♦ A D V 10
S	♣ 3

♠ R D 3
♥ V 7
♦ 9 7 6 5 4
♣ R 9 4

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest Nord Est Sud
- 1 ♣ passe 1 ♦
passe 1 ♥ passe 1 SA
passe 2 SA passe 3 SA...

Ouest a entamé le Valet de Pique pris par l'As du mort sur lequel Est

a fourni le 2 et Sud le 3. Le déclarant a ensuite joué le 2 de Trèfle pour le Roi de sa main et a continué avec le 9 couvert par le Valet d'Ouest qu'il a laissé passer. Quelle carte Est doit-il défausser pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Il est évident que le déclarant a Roi et Dame de Pique car, s'il n'avait eu que la Dame, il aurait fourni le 6 de Pique sur l'entame ; de plus, il fera quatre levées à Trèfle car, après avoir repris la main avec le Roi de Pique, Sud fera l'impasse à la Dame de Trèfle qui réussira. Ensuite, il n'aura plus qu'à jouer le 2 de Cœur vers le Valet pour trouver une neuvième levée.

Bref, pour le flanc il y a urgence à essayer de faire tout de suite les quatre Carreaux pour la chute. Mais comment indiquer à Ouest qu'il doit contre-attaquer Carreau alors qu'un appel à Carreau empêcherait de faire quatre levées dans la couleur pour la chute ?

Le problème est-il insoluble ? Pas tout à fait, car on peut interdire la contre-attaque à Cœur en... jetant le Roi de Cœur !

Ouest ne peut pas se tromper (en jouant Pique) : il sait que Sud a le Roi de Pique (sinon il aurait fait l'impasse à Pique sur l'entame) et aussi la Dame, car Est aurait jeté cette Dame sur l'As de Pique ou sur le Valet de Trèfle pour débloquer la couleur et

éclairer le partenaire. Donc, à la vue du Roi de Cœur d'Est, Ouest joue le 8 de Carreau.

LE CHELEM DU LECTEUR

Cette donne, transmise par un lecteur, a été jouée dans une sélection d'interclubs à Saumur. « 6 SA », qui peut réussir quand on voit les quatre jeux, aurait-il pu être réalisé à la table ? Cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ 6	♥ 10
♦ 8	♥ D V 9 4 3 2
♦ R 8 7 5 3	♦ D 4 2
♣ A R D 7 3 2	♣ 9 6 4

♠ D 8 5 3	♥ 10
♥ A 7 5	♥ D V 9 4 3 2
♦ V 10 6	♦ D 4 2
♣ V 10 5	♣ 9 6 4

♠ A R V 9 7 4 2	♥ 10
♥ R 10 6	♥ D V 9 4 3 2
♦ A 9	♦ D 4 2
♣ 8	♣ 9 6 4

Les annonces (Sud donneur, tous vulnérables) se sont peut-être déroulées ainsi :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♦	passe
4 SA	passe	5 ♦	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant attaqué l'As de Cœur et continué avec le 7 pour le Valet d'Est, comment réussir ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT ?

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA Dans son dernier film, *Celebrity*, Woody Allen se met en scène, mais il n'en est pas cette fois l'interprète. L'acteur britannique Kenneth Branagh incarne

un écrivain dérivant dans un univers de hauts lieux mondains, qui croise de nombreuses starlettes et vedettes insupportables, comme Leonardo DiCaprio, dont le rôle serait

plutôt inspiré de Johnny Depp. ● **DANS UN ENTRETEN** au Monde, Woody Allen reconnaît qu'il « ne peut pas écrire autre chose » qu'une histoire dont « le personnage mas-

culin [lui] ressemble », mais qu'il s'est aperçu que son héros était beaucoup trop jeune pour lui. Il s'explique aussi sur le fait de sortir un film nouveau chaque année.

● **LA PEUR** de la vieillesse et d'une certaine mise à l'écart apparaît ainsi comme une nouvelle variation de l'éternel sujet de Woody Allen, qui serait la crainte de n'être plus vu.

Statut de star, statue de sable

Celebrity. Woody Allen comme toujours se met en scène dans son dernier film, une fable sur la célébrité, mais il n'en est pas cette fois l'interprète. A travers son personnage, un écrivain incarné par Kenneth Branagh, il laisse transparaître sa peur de ne plus être lui-même au centre de toutes les attentions

Film américain de Woody Allen. Avec Kenneth Branagh, Melanie Griffith, Leonardo DiCaprio, Judy Davis, Famke Janssen. (1 h 50.)

Dans le numéro de février de *Vanity Fair*, le journaliste David Kamp soutient que la décennie aura été celle du tabloïd, de la presse à scandale lancée à l'assaut de notre culture et de notre information. Cette dérive des années 90 n'aura pas épargné Woody Allen, qui aura été ravalé, aux Etats-Unis, du statut de metteur en scène de cinéma à celui de violeur d'enfants. Une série de procès, un livre sulfureux signé par Mia Farrow, son ancienne compagne, auront transformé sa vie privée en mauvais roman public. Le plus surprenant dans son nouveau film, *Celebrity*, n'est donc pas qu'il se livre à une critique en règle des médias, de la vie publique et du culte de la célébrité – *Stardust Memories* dénonçait dès 1980 ce système, avec au moins autant d'amertume –, c'est qu'il le fasse avec autant de fiel et de désespoir. *Celebrity* est une punition que Woody Allen s'inflige, constat lucide de sa condition d'artiste – le sentiment d'avoir tout dit – et de son devenir – qui n'est pas loin de le mener, à le croire, droit dans le mur.

Il fut une époque, récente, où Woody Allen savait se mettre en scène, entouré des starlettes hollywoodiennes à la mode – Darryl Hannah, Madonna, Juliette Lewis, Mira Sorvino, Julia Roberts... – qu'il utilisait à sa guise comme autant d'incarnations de ses fantasmes. Le Woody Allen de *Celebrity* est frappé

d'impuissance. Il a délégué tous ses pouvoirs à un autre, plus jeune, Kenneth Branagh ; à lui, réincarnation du cinéaste, le privilège de côtoyer toutes les jeunes actrices en vogue en Amérique – Gretchen Mol, Famke Janssen, Charlize Theron, Winona Ryder. L'acteur anglais mime avec beaucoup de difficulté la gestuelle et le phrasé de son concepteur. Ainsi instrumentalisé, il interprète Lee Simon, scénariste en pleine crise existentielle, divorcé, multipliant les conquêtes et les échecs amoureux, travaillant depuis des années à un roman sur les vicissitudes de la célébrité. Lee Simon est sans doute le dernier écrivain de sa génération à encore traîner chez Elaine's et à citer William Saroyan. Cette posture avait une saveur il y a encore dix ans ; elle porte aujourd'hui en elle la marque de sa disparition prochaine.

MORCEAUX CHOISIS

On regarde *Celebrity* comme on visiterait un musée Woody Allen, contemplant des morceaux choisis de son cinéma – le plan d'ouverture de *Manhattan* ; la scène de *Crimes et Délits* où Mia Farrow annonce à Woody Allen qu'elle le quitte ; le sketch de *New York Stories* où la mère disparue de Woody Allen réapparaît dans le ciel. Ici, tous ces moments sonnent faux ; Woody Allen s'est d'ailleurs employé à les rendre artificiels. Comme dans un vulgaire reality show, ils se trouvent réitérés par un personnage qui joue à Woody Allen, mais n'est pas Woody Allen.

Le point de départ de *Celebrity* – la dérive d'un journaliste dans les hauts lieux mondains, cocktails,



D.R.



D.R.

Kenneth Branagh et Leonardo DiCaprio (en haut), Melanie Griffith (en bas).

une cuvée chaque année et les gens peuvent dire : « Cette année, c'était bon », ou : « Ce millésime est un peu décevant ». A quoi je peux toujours répondre : « Très bien ! Peut-être aimez-vous celui de l'an prochain. »

– **N'est-il pas contraint malgré tout de trouver chaque fois une astuce nouvelle ?**

– Non, j'aime simplement travailler. Je ne sais jamais à l'avance si le public suivra. Mais quand je termine un film, j'en ai déjà écrit un autre et commencé à penser au suivant. J'aime écrire, j'écris, je fais mon film et parfois il est bon, parfois moins. Une fois, il me semble intéressant de faire une histoire criminelle, l'année d'après un film situé dans les années 20, l'année suivante je pense : « Ce serait amusant de faire une comédie musicale », puis : « Essayons un film formellement plus radical », comme *Harry dans tous ses états*. Mon prochain film parle d'un musicien de jazz – un guitariste, interprété par Sean Penn face à Uma Thurman – simplement parce que cela m'intéresse. Après, ça pourra être un braquage de banque, ou n'importe quoi.

– **Croyez-vous que le fait de travailler ainsi rend vos films meilleurs ?**

– En tout cas, je sais que je ne serais jamais plus profond ni plus habile si je prenais trois ans pour écrire. Mais je ne me presse pas non plus, lorsque j'ai terminé un film j'écris le suivant, ce qui me prend entre deux semaines ou

quatre mois. J'ai l'air productif parce que je n'ai pas le problème de devoir trouver de l'argent. C'est ça le gros problème : la plupart des gens écrivent un scénario, puis appellent un producteur, qui dit : « Change ceci et cela. Et si on peut avoir Dustin Hoffman ou Leonardo DiCaprio, nous ferons le film. » Et il appelle Leonardo DiCaprio qui dit : « Je fais un film ce printemps, peut-être vais-je y penser. Si Jack Nicholson veut le faire, je suis d'accord. » Et ainsi de suite... Moi, je sors le film de la machine à écrire et je le donne au directeur de production : « Prépare le budget. On travaille demain. »

– **Et les stars viennent.**

– Même les acteurs ne sont pas un problème. J'ai appelé Leonardo DiCaprio et je lui ai dit : « J'ai un rôle pour toi. Veux-tu le lire ? » Il dit oui ou non. S'il dit oui, tout va bien ; s'il dit non, je vais appeler Matt Damon, Johnny Depp, etc. Et ainsi j'aurais sûrement quelqu'un pour le faire. Ça ne prend pas cinq ans.

– **Jean-Luc Godard compare ce genre de travail à celui des ébénistes, des artisans.**

– Un film, c'est exactement cela. Quand on retourne au travail, on sait se servir de ses outils. Un film est un enchaînement d'opérations, il faut l'écrire, le tourner, le monter, mettre la musique... C'est un objet, un artefact. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

boîtes de nuit, défilés de mode, premières – est très proche de *La Dolce Vita*. En toute logique, le film est peuplé de personnages felliniens : un télévangéliste, un rabbin habitué des débats télévisés prêchant la gentillesse à une bande de skinheads, un chirurgien esthétique tellement recherché qu'il faut réserver sa consultation plus d'un an à l'avance... A ce paysage haut en couleurs, il faut ajouter un top model interprété par la très jolie Charlize Theron, vague réminiscence d'Anita Ekberg, prête à s'offrir au premier homme venu, auprès de qui Kenneth Branagh, après des efforts désespérés – comme cette voiture emboutie dans la vitrine d'un magasin –, n'obtiendra rien. Pour accentuer les vicissitudes de la célébrité, Woody Allen ajoute une scène à clé. Leonardo DiCaprio interprète une jeune star insupportable, inspirée de Johnny Depp, qui moleste sa petite amie, saccage ses chambres d'hôtel, se vautre dans la cocaïne, organise des partouzes, et manifeste accessoirement un vague intérêt pour un scénario concocté par Kenneth Branagh à son intention.

« HELP »

Une célébrité peut tout se permettre. Du haut de son olympus, elle n'obéit pas aux mêmes lois que les hommes. Une telle liberté agace Woody Allen, mais de quoi se plaint-il ? Le monde décrit dans *Celebrity* n'est guère différent de celui de ses précédents films. Son cinéma a toujours reposé sur l'utilisation judicieuse du *star system*, courtisant les vedettes pour mieux s'en servir et les servir. Mais la peur manifestée par le cinéaste à travers

son double est aujourd'hui d'être mis à l'écart, de ne plus être celui que l'on observe.

Les différents personnages interprétés auparavant par Woody Allen à l'écran avaient souvent une dimension chaplinesque. Dans *Manhattan*, *Broadway Danny Rose*, *Crimes et Délits*, Woody était l'homme que l'on laissait choir sur un bout de trottoir. Dans *Celebrity*, cet abandon ne ressemble plus à une posture – ce qui rend ce film si touchant et à ce point réussi – mais à la réalité. *Celebrity* commence et s'achève sur une image presque identique. Sur un plateau de tournage s'inscrivent dans le ciel trois lettres : HEL. On imagine que la quatrième sera un autre L. Après tout, l'enfer installé sur un nuage, c'est une belle image allénième. Mais c'est un P qui s'inscrit pour former HELP (« Au secours »). La belle image s'est transformée en petite annonce et le spectateur en bon samaritain auprès duquel Woody Allen tente de soutenir un peu de commisération.

Dans la plus belle scène du film, Kenneth Branagh assiste à une réunion d'anciens élèves. Il y remarque un ancien camarade coiffé d'une moustache ridicule et une femme qui le faisait fantasmer autrefois, devenue aussi grosse qu'une baleine. Il réalise alors que ces individus gagnés par la vieillesse sont autant de miroirs qui lui sont tendus. On ne fraye plus ici avec les paillettes du *star system*, mais avec la promesse de la maison de retraite, sans doute le vrai sujet de *Celebrity*, le premier film où Allen affronte l'anonymat.

Samuel Blumenfeld

Woody Allen, réalisateur « J'ai toujours voulu une carrière où mes films ne seraient pas des événements »

« D'où est né *Celebrity* ?

– Depuis quelques années, aux Etats-Unis, tout le monde parle du phénomène de la célébrité. La question a fait surface dans la conscience populaire quand la télévision a été envahie d'émissions sans aucun autre but que de présenter des gens qui ne sont pas vraiment célèbres mais le deviennent. Tous les avocats de l'affaire O. J. Simpson ont leur propre émission de télévision.

» Chaque chef de cuisine new-yorkais a son émission, et les psychiatres, les chirurgiens esthétiques, même les criminels. La maîtresse d'un type a tiré sur sa femme en plein visage, ils en ont fait un film avec Drew Barrymore... Aujourd'hui, la maîtresse est en prison, la femme a un trou dans la figure et lui a son propre talk-show. Actuellement, la vedette la plus célèbre d'Amérique s'appelle Monica Lewinsky. Quand elle se déplace, elle signe des autographes. Qu'a-t-elle fait pour ça exactement ?

– **Ce film est-il né d'une idée générale sur la célébrité ou d'une situation dramatique particulière ?**

– De la rencontre des deux : il m'avait paru intéressant de construire une histoire en parallèle, autour d'un couple qui divorce, en accompagnant l'évolution simultanée des deux personnages. Et j'ai trouvé amusant et significatif de situer ce récit dans l'univers des gens célèbres, des premières de gala, des défilés de mode et des vernissages.

– **La construction narrative est un défi qui vous stimule ?**

– Oui. J'avais déjà tâté du récit parallèle, dans *Hannah et ses sœurs* et dans *Crimes et délits*, mais c'est la première fois que j'essaie avec les membres d'un couple. J'aime chercher pour chaque film une variation de la narration nouvelle pour

moi. Même si le héros masculin a tendance à se ressembler, c'est-à-dire à me ressembler, d'un film à l'autre. Je suppose que je ne peux pas écrire autre chose.

– **A quel moment vous êtes-vous rendu compte que, cette fois, vous n'alliez pas interpréter ce personnage ?**

– En écrivant, je me suis aperçu que mon héros était beaucoup trop jeune pour que je puisse prétendre l'interpréter. Kenneth Branagh est un grand acteur, qui a saisi le côté comique du personnage, mais aussi sa tristesse, son désespoir et même des nuances que je n'aurais pu suggérer. Je ne lui ai pas demandé de m'imiter. Ça fait des années que je répète que si je trouvais un très bon acteur pour jouer mon personnage, ce serait mieux qu'en le faisant moi-même. Cette fois j'ai trouvé : Kenneth Branagh.

– **N'est-il pas étrange que celui qui s'est avéré le mieux à même de jouer votre personnage ne soit pas américain ?**

– En fait c'est normal. Les très bons acteurs américains, comme Robert De Niro, Al Pacino ou Tom Cruise, ont une image de héros, de durs. Mon personnage n'a rien à voir avec ceux que met en valeur le cinéma américain. Aux Etats-Unis, il n'y a pas de vedettes pour jouer un anti-héros.

– **N'est-ce pas angoissant de sortir un nouveau film chaque année ? Ne craignez-vous pas la routine ?**

– J'ai toujours voulu avoir une carrière où mes films ne seraient pas des événements. Je ne voudrais pas ressembler à Stanley Kubrick, un très grand réalisateur, qui sort un film tous les six ans, et chacun est un événement majeur. Cette situation fait entrer dans la logique du succès et de l'échec. Moi, je préfère être comme le beaujolais, il y a

Perdu de vue

QUAND bien même il choisit à l'occasion un double, Woody Allen fait partie de ces cinéastes-acteurs qui s'exposent, au physique et au moral, dans leurs films. Buster Keaton, Charlie Chaplin, Sacha Guitry, Jerry Lewis, Jacques Tati, Nanni Moretti, Joao Cesar Montero incarnent les figures les plus éclatantes de cette longue tradition ego-cinématographique. La mise en scène de soi-même témoigne toujours d'une ambition démiurgique. Ce n'est donc pas un hasard si la plupart de ces cinéastes défendent aussi farouchement l'indépendance et la maîtrise de leur création. Tout comme il est logique qu'ils recourent à l'humour à la fois comme une arme de combat destinée à saper les fondements de la nature et de la société, et comme un moyen élégant d'imposer la mégalomanie de leur projet.

Chaque scénario de Woody Allen renouvelle la menace de disparition du personnage

A cet égard, Woody Allen serait un cas d'exception : le personnage qu'il incarne semble moins enclin à soumettre le monde à sa loi qu'à y chercher au contraire la légitimité, sinon la preuve de sa propre existence. Comme si la grande, et peut-être la seule question du cinéma de Woody Allen consistait à s'assurer, d'un film l'autre, que son auteur-interprète existe toujours. L'enchaînement frénétique des tournages est une manière de le vérifier, chaque film répondant à une sorte de scénario originel qui renouvelle, de toutes les manières possibles et imaginables, la menace de disparition du personnage.

Un bref regard rétrospectif sur les vingt-sept longs métrages qu'il a réalisés en quelque trente ans de carrière suffit à le démontrer. Le premier film de Woody Allen constitue

l'illustration radicale de ce principe, puisqu'il n'est même pas de Woody Allen : *Lily la Tigresse* (1966) est une série B japonaise réalisée par Senkichi Taniguchi, que le cinéaste en herbe s'approprie en la détournant par le son et l'image. Entre présence et absence, les figures de la disparition vont par la suite se multiplier, sous diverses formes. Le changement à vue, de la métamorphose rabbinique de *Prends l'oseille et tire-toi* (1969) au flou de *Harry dans tous ses états* (1998). Le travestissement : en spermatozoïde dans *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander* (1972), en robot dans *Woody et les robots* (1973). La perte d'identité : l'identification à Humphrey Bogart dans *Tombe les filles et tais-toi* (1972), la conversion au christianisme dans *Hannah et ses sœurs* (1986)...

C'est évidemment Zelig (1983), chef-d'œuvre caméléonesque, qui constitue la quintessence du vertige allénième, puisque le personnage n'y prouve son existence qu'au prix de sa disparition. On pourrait décliner le motif *ad libitum*, en recourant à la biographie, à la carrière d'acteur du cinéaste chez ses confrères, ou à la série de films dont il se contente d'être l'auteur – depuis l'acteur qui sort de l'écran dans *La Rose pourpre du Caire* (1985) jusqu'à l'héroïne d'*Alice* qui devient invisible (1990). Le pastiche des genres, les citations en série, la mise en abyme du récit, les jeux de mots et de miroirs constituent cet univers terriblement incertain dans lequel le héros, qui s'y connaît en supercheries, se débat pour sauver sa peau.

Parce qu'il incarne à la fois l'immersion dans l'océan infini de la glose et la remise en cause de la conception classique du personnage, on peut le définir comme l'aberrante synthèse du Talmud et du cinéma moderne. Soit un double danger, si ce n'est davantage, comme le suggère cette sage devise qu'inspire Leonard Zelig au Ku Klux Klan : « *Un juif capable de se transformer en Nègre ou en Indien est une triple menace.* »

Jacques Mandelbaum

Gus Van Sant fait du vieux avec du neuf

Psycho. En s'attaquant à une copie de « Psychose », le cinéaste rate sa cible

Film américain de Gus Van Sant. Avec Vince Vaughn, Anne Heche, Julianne Moore, Viggo Mortensen, William H. Macy. (1 h 44.)

François Truffaut : « On pourrait considérer que Psychose est un film expérimental ? » Alfred Hitchcock : « Peut-être. Ma principale satisfaction est que le film a agi sur le public, et c'est la chose à laquelle je tenais beaucoup. Dans Psychose, le sujet m'importe peu, les personnages m'importent peu ; ce qui m'importe, c'est que l'assemblage des morceaux de films, la photographie, la bande sonore et tout ce qui est purement technique pouvaient faire hurler le public. » Lors de sa sortie, Psychose a effectivement fait hurler le public et engendré depuis chez plusieurs réalisateurs le désir de le refaire, et de l'adapter, de repousser ses limites.

John Carpenter a livré sa version en 1978 avec Halloween, donnant naissance à un courant baptisé slasher movie. Brian De Palma a passé plus de quinze ans et cinq films (Phantom of the Paradise, Carrie, Pulsions, Body Double et Scarface) à actualiser la fameuse scène de la douche. Gus Van Sant est à ce jour celui qui aura poussé le plus loin les limites de l'expérimentation, avec une copie – et non un remake – plan par plan de Psychose, allant jusqu'à reproduire le minutage des scènes, et les

angles de caméra de Hitchcock. A quelques scènes près – l'utilisation de la couleur, l'ajout d'un plan où Norman Bates se masturbe en observant Marion Crane à travers le trou du mur de sa chambre –, le nouveau Psycho se reflète dans l'ancien.

Gus Van Sant n'en fait pas un mystère. Une copie de Psychose demeurait un projet auquel il tenait depuis plus de dix ans. Et la réaliser lui semblait capital à double titre. Un tel projet n'avait jamais été mené à bien. Le public d'aujourd'hui ne connaît plus Psychose, et quand bien même le film de Hitchcock sortirait maintenant personne n'irait le voir car il a été réalisé en noir et blanc. Une idée mûrie pendant longtemps ne constitue pas pour autant une bonne idée. La bêtise demande elle aussi une certaine obstination.

OBSESSION DE LA TECHNIQUE

L'obsession de Gus Van Sant est la technique, et son point de vue sur Hitchcock, visant, à raison, à en faire un maître des effets, suppose que l'impact de ses films repose sur une utilisation géniale de la technique cinématographique dont il suffit, pour la reproduire, d'établir la grammaire. Si tout se réduisait à l'application servile de cette éventuelle grammaire, il y aurait beaucoup plus de bons films, or ce n'est pas le cas. Gus Van Sant suppose, à tort, que le film de Hitchcock est intemporel

et que l'on peut, sans dommages, l'abstraire de son contexte historique. Le film de Hitchcock se déroulait à la fin des années 50. Le simple fait de le déplacer dans les années 90 implique de le repenser entièrement. Pour Gus Van Sant, un film d'hier se regarde aujourd'hui avec les mêmes yeux.

Dans son film, Hitchcock ajoutait une dimension métaphysique au larcin de Janet Leigh. Les 40 000 dollars qu'elle avait subtilisés restaient la métaphore d'un malaise plus profond et portaient en eux une malédiction qui culminait avec la célèbre scène de la douche. Anne Heche ne porte plus cette culpabilité. Elle n'est pas une pécheresse perdue, mais une simple voleuse au sang-froid. Le choix d'Anthony Perkins pour le rôle de Norman Bates tenait énormément à l'air juvénile de l'acteur, à son côté emprunté, mal à l'aise, gauche, qui l'assimilait à un innocent. Il faudrait être fou pour accepter de dormir dans le motel tenu, dans le film de Van Sant, par Vince Vaughn, le remplaçant d'Anthony Perkins. La stature imposante de l'acteur, ses sourires en coin, son regard perdu en font le candidat idéal pour le rôle du croque-mitaine du train fantôme de la Foire du Trône, mais pas pour celui de Norman Bates.

Psychose reste indissolublement un film de son époque. Le film de Hitchcock est à ranger à côté d'œuvres qui lui sont contempo-



Vince Vaughn, dans « Psycho », de Gus Van Sant : plus croque-mitaine que Norman Bates.

raines, 1 275 âmes, de Jim Thompson, et Knoxville Girl, l'inquiétante chanson des Louvin Brothers. Il aura fallu du temps pour réaliser combien Psychose était lié à un certain provincialisme californien dont le Bates Motel, et sa fameuse maison perchée sur la colline, reflétait l'esthétique, lié encore à la

fin des années 50, dont le film renvoyait la face cachée c'est-à-dire la plus sombre, la plus inquiétante. La modernité de Psychose était d'être de son temps. Faute d'avoir su le comprendre, Gus Van Sant livre, lui, un vieux film.

S. Bd.

BOX-OFFICE

■ Six films français se hissent parmi les quinze plus grands succès de la semaine... L'information est une bonne nouvelle dont on avait oublié le goût après la déferlante américaine de 1998. Si, dotés d'un nombre d'écrans supérieurs, trois productions hollywoodiennes (Vous avez un message, Ennemi d'Etat et Souviens-toi l'été dernier 2) occupent les trois marches du podium, Le Ciel, les oiseaux et... ta mère (208 000 entrées en cinq jours et, de très loin, le meilleur taux d'occupation des salles) et, dans une moindre mesure, Les Parasites (83 000 entrées en cinq jours) renouvellent le succès d'une veine comique inusable. Au cœur du mensonge persiste en deuxième semaine, Le Dîner de cons a repris du poil de la bête et Pourquoi pas moi ? tient bon. Sans oublier la belle histoire du succès inattendu de Kirikou, lilliputien du dessin animé qui a réussi à se frayer un espace entre les géants Mulan et Prince d'Égypte et dépasse les 300 000 entrées en septième semaine. Il faut également noter la réussite de Festen, toujours présent au tableau d'honneur après cinq semaines d'exploitation.

La machine à observer les fantasmes de Judith Cahen

La Révolution sexuelle n'a pas eu lieu. Une comédie métaphorique sur la place de chacun dans le groupe

Film français de Judith Cahen. Avec Judith Cahen, Alberto Sorbelli, Jean-Louis Loca, Eva Husson, Serge Bozon, Hélène Frappat, Emmanuel Giraud, Julien Husson. (2 heures.)

L'affaire est entendue : Anne est une casse-pieds de première. Jamais contente, jamais à l'heure, faisant tourner en bourrique ses copains, ex-amants et toujours collègues de la radio libertaire où elle est animatrice. Et qu'est-ce qu'elle fabrique avec cet ordinateur relié à ses fantasmes par des fils électriques qu'elle colle à son front ? Des images. Elle fabrique des images. Comme la réalisatrice du film. Ce qui est assez logique, puisque c'est Judith Cahen, la réalisatrice, qui joue Anne. On la reconnaît : on l'avait découverte dans son premier film, La Croisade d'Anne Buridan, en 1995.

Avec le renfort de ce personnage, elle proposait alors une interrogation, volontiers grinçante ou farfelue, sur les possibilités – politiques, sentimentales, cinématographiques, etc. – de l'action collective. Ce deuxième volet poursuit la même réflexion, en sens inverse : le film part cette fois des différentes formes de groupe – dont le « modèle de base » qu'est, dans nos sociétés, le

couple – et des représentations de masse, pour essayer de voir un peu, et si possible de comprendre, où chacun en est vis-à-vis d'eux. D'où ce bidule informatique de science-fiction : pour voir un peu, sur son écran informatique. Et d'où encore les psychodrames, réalistes avec les vrais copains (Giraud et Husson), oniriques avec son idéal masculin imaginaire (Jean-Louis Loca). Puis ce sautillamment entre réalité et fantasme, grâce au travesti-passeur Alberto.

SAUTILLANT ET BOITEUX

Sautillant, le film l'est lui aussi, et parfois même boiteux – ce qui, soit dit en passant, vaut mieux qu'exaspération ou au contraire épuisé par son propre poids, comme tant d'autres productions actuelles. La révolution sexuelle n'a pas eu lieu (titre en forme de gadget publicitaire dont on se serait aisément passé) a pour lui son ambition, et la volonté affichée de l'accomplir en faisant sourire (souvent) et en émouvant (parfois) ses spectateurs. Noble projet, qu'il convient de saluer, quelle que soit la réussite de son accomplissement. Si les questions que (se) pose Judith Cahen sont d'importance, la manière dont elle les pose, et qui fait la teneur du film, est nettement moins convaincante. L'ordinateur à décrypter les images mentales se substitue à ce qui

devrait être par excellence la machine à montrer la réalité et l'imaginaire, c'est-à-dire le cinéma lui-même. Cette quincaille est comme la métaphore d'une réalisation qui multiplie à plaisir le bric psychologique et le broc sociologique. Caricaturant les protagonistes de son petit théâtre, la réalisation ne leur laisse jamais le temps d'exister par eux-mêmes, de prendre quelque consistance au-delà des diverses expérimentations auxquelles la cinéaste les livre sous nos yeux. Anne, son propre personnage, est d'ailleurs la première victime de ce phénomène.

Il lui fait perdre au passage le capital de sympathie que, dans le droit-fil des héros du burlesque, de Charlot à Hulot, Nanni Moretti avait su accumuler en faveur du Michele qu'il interprétait dans ses premiers films, et auquel l'héroïne conçue par Judith Cahen devrait faire songer. C'est justice que l'appareillage à fabriquer des images utilisé dans l'histoire finisse par déclencher des catastrophes, puis échoue. Il est même d'une certaine probité de la part de l'auteur de parvenir à cette conclusion. Il n'empêche que le film lui-même, porté par un dispositif de récit et d'images inopérant, a au passage subi le même sort.

J.-M. F.

Dans l'ombre du crime

Sombre. Les aventures d'un tueur en série dans l'œil d'un cinéaste métaphysique

Film français de Philippe Grandrieux. Avec Elina Löwensohn, Marc Barbé, Gérard Voillat. (1 h 52.)

On pourra tout penser de ce film, du plus grand mal au plus grand bien, sauf qu'il est un objet négligeable. Trop tranchant pour laisser indifférent, trop engagé pour ne pas diviser. Le genre d'œuvre qui ferme d'emblée la porte derrière elle, au bénéfice de ceux qui se sont engouffrés à sa suite, au détriment des autres. Bien malin, dans l'un et l'autre cas, qui pourra le raconter.

Il est toujours possible de se raccrocher à la trame narrative, une sorte de road movie qui met en scène un maniaque sexuel estourbissant en chemin les femmes avec qui il fait l'amour, jusqu'au moment où l'une d'elles le détourne momentanément de sa passion destructrice. Mais le minimalisme délibéré de l'intrigue, le refus de la psychologie, la composition plastique du film interdisent de le réduire à cet argument.

Tournée le plus souvent en plan-séquence et caméra à l'épaule, c'est une œuvre travaillée jusqu'au maniérisme, qui exacerbe la pure perception et l'impact sensoriel, en jouant notamment sur l'alternance. Violence du plan rapproché qui morcelle les corps à coups de

brusques décadrages et de filés. Sinuosité du travelling le long d'une route qui défile. Stase du plan fixe sur quelques paysages somptueux et pacifiés. La bande-son procède de même, avec sa succession de plongées en apnée et d'éclats inopinés, tout comme le traitement des matières, alternant aridité et fluidité, ou de la luminosité (lutte entre l'ombre et la lumière).

FREUD ET BATAILLE

Sous les auspices revendiqués de Freud et de Bataille, le cinéaste fait du regard un organe privilégié de la jouissance. Les nombreuses allusions à l'enfance et au spectacle, les mises en scène voyeuristes et violentes de la sexualité définissent la représentation comme son terrain d'élection.

Cette théorie ciselée de la pulsion est assurément de la belle ouvrage. Mais elle aboutit, à force de systématisme et d'ostentation, à une métaphysique aussi réductrice que celle du principe de causalité classique. Là où celui-ci en appelle au jugement confortable du personnage, ce film met tout en œuvre pour l'anéantir.

Au motif que le mal est, au même titre que le bien, un principe naturel, l'exempte son VRP de l'inconscient de toute motivation et de toute responsabilité humaines, sacrifie ses victimes sur l'autel de l'esthétisme, et nous demande d'en faire autant. Si c'est être un ennemi de l'art que de s'y refuser, on en prendra tranquillement le risque.

Jacques Mandelbaum

François Bon

au buffet de la gare d'Angoulême

mise en scène Gilles Bouillon

PRODUCTION : CENTRE DRAMATIQUE RÉGIONAL DE TOURS
COPRODUCTION : THÉÂTRE ARTISTIC ATHÉVAINS

01 43 56 38 32
45 rue Richard Lenoir 75011 Paris - métro Voltaire

théâtre Artistic Athévains

Le Monde des livres sur Internet

Retrouvez chaque semaine le supplément littéraire du Monde

... également des dossiers spéciaux et la possibilité d'accéder à notre librairie électronique

www.lemonde.fr

... sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

NOUVEAUX FILMS

RUSH HOUR

■ Succès surprise au box-office américain cet automne, Rush Hour est intéressant à plusieurs titres. Il conforte d'abord Jackie Chan dans son statut de star américaine et en fait le seul acteur hongkongais à réussir hors de ses frontières (les carrières de Chow Yun Fat et de Jet Li restent pour l'instant beaucoup plus floues), alors que son partenaire, l'acteur noir Chris Tucker, déjà vu dans Le Cinquième Élément, de Luc Besson, reprend un créneau laissé vacant par Richard Pryor et Eddie Murphy. Rush Hour marque aussi la résurgence d'un genre, le buddy movie (le « film de copains »), populaire dans les années 80 avec des titres comme L'Arme fatale et Quarante-huit heures. Il s'agit cette fois d'un policier chinois (Jackie Chan) chargé de faire équipe malgré lui avec un flic de la police de Los Angeles (Chris Tucker) pour retrouver la fille du consul de Chine aux Etats-Unis. Malgré le potentiel comique de Chris Tucker et les talents de cascadeur de Jackie Chan, Rush Hour est un produit trop formaté pour surprendre. Cohérent, drôle et bien réalisé, il ne lui manque que de vraies idées. S. Bd. Film américain de Brett Ratner. Avec Jackie Chan, Chris Tucker, Ken Leung, Tom Wilkinson. (1 h 40.)

LA NOUVELLE ÈVE

■ Le quatrième film de Catherine Corsini est une entreprise démocratique : elle affirme que les anciennes gauchistes ont droit, comme tout le monde, au vaudeville bourgeois et à sa variante contemporaine, la sitcom décorée de fleurs bleues. Camille, qui a conservé de ses rébellions adolescentes un certain penchant à râler contre tout et un penchant certain aux expériences sexuelles « limites », est bien malheureuse. Jusqu'à ce que sa dérive croise le chemin balisé d'un homme dont les principales qualités sont d'être marié, à demi-chauve et dirigeant socialiste. Elle tombe donc éperdument amoureuse de ce modèle de réussite sociale. Pour la suite, il faudra vous référer à votre roman-photo habituel... Karine Viard défend avec vaillance son personnage au milieu d'un film qui ne lui rend guère justice. Cela devient une habitude dont elle devrait se défier. J.-M. F. Film français de Catherine Corsini. Avec Karin Viard, Pierre-Loup Rajot, Catherine Frot, Sergi Lopez. (1 h 34.)

DOWNTIME

■ Ça commence comme un de ces films sociaux dont les Anglais se sont fait dernièrement une spécialité. Une jeune femme est sauvée du suicide par un policier. Elle vit seule avec son enfant dans une gigantesque tour de la banlieue londonienne promise à la démolition, habitée par quelques rares familles et livrée à une bande d'adolescents désœuvrés et brutaux. Le film change de registre lorsque le policier se retrouve coincé avec la postulante au suicide dans un ascenseur dont les filins cèdent progressivement. Durant trois quarts d'heure, le réalisateur s'amuse alors avec les nerfs du spectateur, multipliant les effets de frayeur et de suspens, aidé par un scénario qui en rajoute (le héros est asthmatique et sujet au vertige). Après quelques vaines mais efficaces montées d'adrénaline, le film écope de vingt minutes de remplissage. Le morceau de bravoure central ressemble, en tout cas, à une carte de visite qu'un jeune cinéaste enverrait à Hollywood pour démontrer sa capacité à filmer des scènes d'action. L'histoire finit bien : le réalisateur Bharat Nalluri a été engagé par Miramax pour réaliser The Crow III. J.-E. R. Film britannique de Bharat Nalluri. Avec Paul McGann, Susan Lynch, Tom Georgeson. (1 h 30.)

CELEBRITY

Lire page 29

PSYCHO

Lire ci-contre

LA RÉVOLUTION SEXUELLE

N'A PAS EU LIEU

Lire ci-contre

SOMBRE

Lire ci-contre

« De Hyères à aujourd'hui », une histoire différente du cinéma

Le festival créé en 1965 par Maurice Périsset renaît de ses cendres au cœur de Paris

Créé en 1965 par Maurice Périsset, animateur du ciné-club de Hyères, le Festival de Hyères a été une plaque tournante du cinéma expérimental

ON A beaucoup évoqué durant cette décennie cinématographique le retour des années 70, récemment avec les nouveaux films de Quentin Tarantino, des frères Coen ou de Steven Soderbergh. Ce constat ne concerne pas que les Etats-Unis. Depuis l'influence qu'exerce le cinéma de Maurice Pialat sur de jeunes auteurs apparus au début des années 90 (Xavier Beauvois, Cédric Kahn...), jusqu'au succès qu'ont connu en 1998 les rétrospectives consacrées à Jean Eustache et à Marguerite Duras, la France connaît, elle aussi, ce phénomène. On peut supposer que ce pont esthétique jeté par-dessus les années 80 trahit un désir de se ressourcer à une époque marquée par sa vitalité, son militantisme, sa radicalité.

C'est aujourd'hui au tour du Festival de Hyères de renaître de ses cendres, au cœur de Paris. Créé en 1965 par Maurice Périsset, animateur du ciné-club de Hyères, ce festival, l'un des plus importants de France après celui de Cannes, a été l'une des plaques tournantes du cinéma expérimental dans le monde, avant de disparaître en 1983. C'est en 1970 que Marcel Mazé – sous le choc de sa découverte du courant underground américain (Mekas, Anger, Brackhage...) présenté pour la première fois en France par la Cinémathèque française – prend en charge la sélection de ces œuvres à Hyères. Intégrées au programme général du festival en 1971, elles

choquent le public non averti. Mazé, non sans courage ni malignedité, y programme de surcroît *Vladimir et Rosa*, du groupe Dziga Vertov (Gordard et Gorin) en soirée d'ouverture, et *Jaune le soleil*, de Marguerite Duras, en clôture, devant les autorités locales. Scandale, qui s'ajoute à celui des hordes de chevelus parisiens épiluchant des œufs durs dans les salons des hôtels de la ville.

ACTIONS ALTERNATIVES

Privé de subvention, le festival doit s'exiler l'année suivante à Toulon, où le scénario se reproduit à l'identique. Décision est prise de créer deux sélections distinctes, dont l'une, dirigée par Marcel Mazé, est baptisée « Cinéma différent ». C'est elle qui consacra essentiellement la réputation du festival, rétabli à Hyères en 1977. Elle aura accueilli des cinéastes aussi divers que Philippe Garrel, Marguerite Duras, Jean Eustache, Paul Sharits, Téo Hernandez ou Hans-Jürgen Syberberg. Entre-temps, Marcel Mazé, entouré de quelques compagnons de route, parmi lesquels Duras, Dominique Noguez ou Noël Burch, a créé en 1971 le Collectif Jeune Cinéma, qui, sur le modèle de la Film-Maker's Coop créée par Jonas Mekas à New York, est la première coopérative française de diffusion d'œuvres exclues des circuits traditionnels : les « Nuits blanches » de l'Olympic font alors salle comble. D'autres coopératives

naîtront par la suite, telles Paris Film Cop et Light Cone, qui existent toujours aujourd'hui.

Les années 80 marquent un coup d'arrêt dans cette efflorescence d'actions alternatives, tandis que l'Olympic organise désormais les « Nuits blanches de la moto », avant d'être placé lui-même hors circuit... Aujourd'hui, la revitalisation du Collectif Jeune Cinéma – notamment à travers l'implication d'une jeune génération qui a rejoint Marcel Mazé, l'incitant à organiser la première édition de ce festival qui prolonge l'esprit de Hyères – témoigne du regain de ce cinéma. Abstrait ou militant, structurel ou narratif, ses supports se sont diversifiés (usage massif de la vidéo, résistance du super-8, du 16 et du 35 mm). Ses modes de divulgation aussi : les lieux alternatifs (hangars, cafés, appartements...) y côtoient les institutions, comme l'atteste l'invasion des musées et des galeries par l'art vidéo, la tenue régulière de séances de cinéma expérimental à la Cinémathèque française, ou la création récente d'un rendez-vous consacré au genre à la télévision (Switch, Arte, dimanche 31 janvier à minuit). Dans un cas comme dans l'autre, une constatation : ce cinéma, contrairement à l'époque où les salles demeuraient l'espace privilégié de sa découverte, a tendance aujourd'hui à désertier le dispositif cinématographique.

édition met en parallèle les productions d'hier et d'aujourd'hui en programmant 32 films présentés à Hyères et 66 œuvres récentes.

L'un des principaux intérêts de cette manifestation consiste d'abord à l'y ramener. En programmant 32 films présentés à Hyères et 66 œuvres récentes, elle offre en outre un intéressant état des lieux de la production contemporaine mise en regard avec celle d'hier. Tranchant sur une tendance relativement massive à la vignette dérisoire, quelques œuvres fortes en émergent. *Trace of a Presence to Come* (vidéo, 1993), d'Irit Batsry, essai halluciné qui n'est pas sans évoquer le travail de Chris Marker. *Room Without a View* (16 mm, 1997), de Rada Sestic, ou le flottement douloureux d'une Croate de Sarajevo exilée aux Pays-Bas. *La Reprise* (16 mm, 1995), de Claus Telscher, magnifique évocation de la villa Noailles à Hyères, où les pas languoureux d'une jeune femme posant pour l'objectif d'un photographe font jaillir, entre ombre et soleil, les éblouissantes réminiscences de Man Ray, Maya Deren, Luis Bunuel, Jean Cocteau ou Jean-Luc Godard. Soit, de Hyères à aujourd'hui, les diverses strates d'une histoire différente du cinéma.

Jacques Mandelbaum

★ « De Hyères à aujourd'hui », Festival des cinémas différents. Du 28 au 31 janvier au cinéma La Clé, 21, rue de la Clé, Paris-5^e. M^o Censier-Daubenton. Tél. : 01-47-42-91-62.

L'utopie l'emporte au box-office

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Surprise : le champion de France toute catégorie est un poids plume. Au box-office des entrées de l'année 1998, le cinéma Utopia – trois petites salles d'art et d'essai nichées au cœur de Toulouse – a gagné la palme, décernée par *Le Film français*, du meilleur taux de remplissage des salles françaises. Avec une moyenne de 784,9 personnes par siège, le Petit Utopia (436 places) est, proportionnellement, le plus fréquenté des cinémas de France, devant l'Ogre parisien UGC Cité-Les Halles (19 salles, 3 260 fauteuils) dont le coefficient est de 735,9. Les autres multiplexes sont loin derrière. Du point de vue commercial, c'est donc le meilleur cinéma de France. Alors que, de celui de la programmation, c'est un des plus audacieux. Etrange et heureux paradoxe.

Utopia est une aventure. Au départ – c'était il y a vingt-trois ans, un temps où l'utopie avait encore des couleurs – deux allumés lassés de l'indigence cinématographique réservée à nos lentes provinces, Anne-Marie Faucon et Michel Malacarnet, décident de « bâtir l'alternative à la domination des trusts ». Programme maximum ! Qui commence modestement entre copains dans une ancienne cha-

pelle d'Avignon transformée en salle de cinéma. Premier film : *Le Bonheur dans vingt ans*, montage sur la période stalinienne. Le public n'est pas bouleversé mais le ton est donné. Utopia est né.

Commence alors une histoire à l'envers, à contre-courant des logiques commerciales. Utopia s'acharne à présenter un cinéma de recherche, des films venus de l'Est, d'Iran et du tiers-monde. Evidemment, ça ne marche pas. Pas plus à Avignon que dans les autres salles ouvertes avec un bel élan à Valence, à Toulon et à... Bédouin, petit village de 1 500 âmes au pied du mont Ventoux. Pendant dix-sept ans, Anne-Marie Faucon et Michel Malacarnet deviennent de prodigieux acrobates des déficits.

Et puis, en 1993, vient l'idée de s'installer à Toulouse. Une intuition gagnante parce qu'elle permet l'adéquation d'un lieu et d'un projet. « Une ville jeune, universitaire, turbulente, frondeuse, adaptée à notre démarche », dit Michel Malacarnet. Un ancien cinéma, le Rio, est superbement aménagé avec fresque du XVII^e siècle, escalier de bois, statuettes d'anges, fauteuils de velours et agit-prop sur les murs. On est prié d'être ponctuel aux séances et de ne pas manger de pop-corn. On est en revanche cordialement invité à signer

des pétitions pour la semaine de quatre jours ou à rejoindre les comités Attac.

Cette fois, ça marche. Au-delà de toutes les espérances : 342 220 entrées en 1998, « en refusant du monde », près de 250 films en roulement par an, un journal diffusé à 50 000 exemplaires... Utopia donne toutes leurs chances aux films en les laissant de longues semaines à l'affiche (plus d'un an pour *Les Virtuoses*). Les Toulousains plébiscitent une programmation de qualité (plus de 70 % de films français ou européens, moins de 20 % américains). « Les gens trouvent ici un petit lieu de résistance qui montre qu'on peut s'opposer avec succès à l'ordre menaçant du monde », estime Michel Malacarnet.

Dernier pied de nez en forme d'équation : Utopia, c'est 2 millions de francs d'achat plus 1,5 million de travaux (sans la moindre subvention) pour 342 220 spectateurs ; ou un multiplexe, c'est en moyenne 100 millions de francs d'investissement pour 700 000 à 800 000 entrées. L'utopie s'avère plus « rentable » que l'industrie. « Il faut réussir l'alternative sur le plan économique pour l'imposer culturellement », conclut Michel Malacarnet.

Jean-Paul Besset

« Les Corrupteurs », le film de trop

EN ORGANISANT une manifestation consacrée au thème du « Cinéma sous Vichy », le CRAC de Valence élargit une programmation qui avait eu lieu à Paris voici deux ans, à l'initiative des Archives du film, dans le cadre de Cinémamoire. Nul hasard si Françoise Calvez, directrice du CRAC, a souhaité inaugurer par ce thème le nouveau rendez-vous cinématographique de l'institution, baptisé « Cinéma et Histoire » : « Etant donné les problèmes que traverse actuellement la région Rhône-Alpes, j'estime qu'au lieu de faire de grands discours il vaut mieux montrer ce qui s'est passé en France à cette époque. »

Mais le cinéma français de cette époque – 220 longs métrages de

fiction produits de 1940 à 1944 – ne montre presque rien. Le cinéma, comme le pays, est « occupé », principalement à distraire les Français de la rigueur de l'Occupation. Libéré de la concurrence hollywoodienne et purgé de ses juifs, il connaît en même temps son âge d'or. Si le cinéma était jamais un reflet de la société, ce serait dans cette tranquille indifférence qu'il faudrait chercher sa vérité. L'idéologie pétainiste et collaborationniste s'exprime, quant à elle, dans les documentaires de propagande. Un grand nombre de ces films seront montrés à Valence, en présence des historiens du cinéma Raymond Chirat et Jean-Pierre Bertin-Maghit, et en collaboration avec les Archives du film.

Parmi ceux-ci, *Les Corrupteurs* (1942), qui en constitue la part la plus noire et la plus vile. Cette « œuvre » n'en fait pas moins figure d'exception, puisque c'est quasiment le seul film français explicitement antisémite recensé durant cette période. Mais quelle sinistre exception ! Projeté à Paris en mai 1942 en première partie des *Inconnus dans la maison*, d'Henri Decoin (la séance sera reproduite telle quelle à Valence), ce film de trente minutes est commandité par l'Institut d'études des questions juives, produit par la société Nova Films, et réalisé par un tâ-

cheron pro-nazi nommé Pierre Ramelot. Il se compose de trois parties – « Crime », « Déchéance », « Scandale » – et s'ouvre sur un carton qui en résume parfaitement le propos, en attribuant à « la presse, le cinéma, la radio, exploités sur une base de 95 % par des consortiums juifs », l'influence corruptrice qui aurait jeté la jeunesse française dans une criminalité augmentée, de 1925 à 1939, « dans des proportions stupéfiantes ».

Chacun des trois épisodes va illustrer ce propos, en une démonstration qui ne recule devant aucun expédient, à commencer par celui de la médiocrité ordurière. Ici, un jeune homme qui a abusé des polars judéo-hollywoodiens devient un sauvage assassin. Là, une brave coussette est abusée par un libidineux producteur de cinéma juif. Plus loin, les escrocs juifs, après avoir ruiné la France, jouent au casino sur la Côte d'Azur. Ces saynètes sont soutenues par un appareillage disparate, qui comprend le martèlement d'un commentaire en voix off, l'usage de la surimpression comme juxtaposition formelle de la réalité et du complot qui la mine, l'emploi « documenté » de schémas et de graphiques, les extraits de films américains en guise de preuves. En appelant à l'expulsion « des éléments corrupteurs et associés »

(ce sera chose faite quelques semaines plus tard, avec le début des grandes rafles), le film s'achève sur d'émouvants tableaux nationaux, telle cette famille réunie autour d'une radio pour écouter le discours du Maréchal.

Suite à une anomalie constatée sur le négatif et reproduite sur les diverses copies, la première moitié de ce film est privée de son. Mort en septembre 1942, son réalisateur n'a jamais eu à s'en justifier. Quant à Martine Carol, après y avoir tenu le premier rôle de sa carrière, elle deviendra le sex-symbol français des années 50, avant d'être éclipsée par Brigitte Bardot. Un film à demi aphasique, un réalisateur rendu à son néant, une starlette oubliée. Triste histoire.

J. M.

★ « Le cinéma sous Vichy ». Du 29 au 31 janvier, au CRAC scène nationale, 36, boulevard du Général-de-Gaulle, 26000 Valence (04-75-82-44-10). Pour plus de détails sur l'histoire de ce film, voir l'étude d'Eric Le Roy, *Les Corrupteurs, ou le cinéma français à l'heure nazie*, parue dans la *Revue d'histoire de la Shoah* (n° 163, mai-août 1998, Centre de documentation juive contemporaine).

SORTIR

PARIS

Antigone

Jean Bollack, traducteur de Sophocle, cosigne avec Marcel Bozonnet la mise en scène d'*Antigone*. Marcel Bozonnet joue aussi Créon dans ce spectacle où Elsa Lepoivre interprète à la fois la fille d'Œdipe, Tirésias et Eurydice. A côté de quatre comédiens, un danseur – Massimo Bacci – participe à la représentation de cette tragédie, révolte de la conscience morale contre la raison d'Etat. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. M^o Bastille. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F. Jusqu'au 28 février.

Le Rossignol de l'empereur de Chine

Yves Le Guillochet a adapté et met en scène, pour les enfants de 3 à 10 ans, *Le Rossignol de l'empereur de Chine*. Deux comédiens, Jean-Marc Albert et Sophie Froissard, interprètent ce célèbre conte d'Andersen dans une adaptation aux temps modernes où les chansons tiennent une place importante. Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^o Odéon. Du 27 janvier au 17 mars. Le mercredi, à 14 h 30 ; le samedi, à 15 heures. Tél. : 01-44-07-37-43. 70 F.

(publicité)

Idylle à Oklahoma

Un spectacle de Claude Duparfait d'après Franz Kafka
29 janvier - 20 février
Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
Location 01 41 32 26 26

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Intégrale David Lynch

Eraserhead (1977) ; *Elephant Man* (1984) ; *Dune* (1984) ; *Blue Velvet* (1987) ; *Sailor and Lula* (1990) ; *Twin Peaks, Fire walk with me* (1992) ; *Lost Highway* (1996). *Elephant Man* : séance spéciale le 4 février à 20 heures, suivie d'un débat avec Michel Chion, auteur du livre *David Lynch* (Ed. Cahiers du Cinéma). *Diagonal Europa*, 13, rue Victor-Cousin, Paris 5^e. M^o Luxembourg. Du 27 janvier au 23 février. Tél. : 01-43-54-15-04. 32 F et 39 F.

VERNISSAGES

David Hockney

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 27 janvier au 26 avril. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Je suis un saumon de et avec Philippe Avron. Théâtre Rive Gauche, 6, rue de la Gaité, Paris 14^e. M^o Edgar-Quinet. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 30 mai. La Maison du peuple de Louis Guilloux, mise en scène de François Bourgeat, avec Marcel Maréchal. Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8^e. M^o Franklin-D.-Roosevelt. Le 27, à 18 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. 50 F. Jusqu'au 20 février.

Atelier-concert Mallarmé Nicholas Isherwood (basse), Sylvano Bussotti (récitant), Gianni Rivolta (flûte), Giulio Plotino (violon), Mauro Castellano (piano). Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^o Solferino. Le 27, à 19 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F. Chœur et Orchestre de Paris Orff : *Carmina Burana*. Sumi Jo (soprano), Donald Kaasch (ténor), William Dazeley (baryton), Neeme Järvi (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Termes. Les 27 et 28, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F. Michel Grallier Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 27, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F. Belmondo Big Band Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 27, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Julien Clerc

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Les 27 et 28, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 270 F. Brassens, chansons Maison de la culture, 1, boulevard Léning, 93 Bobigny. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F. Jusqu'au 7 février.

Fawzy Al-Aiedy Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. M^o Sentier. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F. Jusqu'au 13 février.

Sarlo

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 17^e. M^o Bastille. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F. Jusqu'au 30 janvier.

Les Moujiks

Musiques tziganes et slaves. Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11^e. M^o Oberkampf. Les 27 et 28, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

ANNULATIONS

Cantates de Bach/Peter Sellars La Cité de la musique à Paris renonce à présenter les 26 et 28 mars, la mise en scène des *Cantates* de Bach par l'Américain Peter Sellars. En remplacement, le 28 mars à 16 h 30, un concert de pièces baroques, notamment deux *Cantates* de Bach et un *Concerto grosso* de Corelli, sous la direction de Catherine Mackintosh, avec en soliste le contre-ténor Michael Chance. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Tél. : 01-44-84-44-84.

RÉSERVATIONS

Les Arts florissants Lully : *Les Métamorphoses de Psyché*. William Christie (direction). Opéra-Comique, place Boieldieu, Paris 2^e. Le 9 février, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 430 F.

DERNIERS JOURS

30 janvier : Marion de Lorme de Victor Hugo, mise en scène d'Eric Vigner. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Duos, solos, trios et restos ! 1976-1996 de Serge Valletti, mise en scène de l'auteur. Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F. Alvar Aalto : jeu de lumière Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 6^e. Tél. : 01-40-51-89-09. Entrée libre. 31 janvier : L'Arme de la Russie dans ses icônes Toit de la Grande Arche, 1, parvis de La Défense, 92 La Défense. Tél. : 01-49-07-27-57. 60 F. Pierre Buraglio Le Panthéon, la nef, place du Panthéon, Paris 5^e. Tél. : 01-44-32-18-00. 32 F.



EN VUE

■ « Nous sommes confiants dans les données fondamentales de notre activité », a déclaré, lundi 25 janvier, **Robert Waltrip**, PDG, aux actionnaires de Service Corporation International (SCI), première compagnie de pompes funèbres américaine, dont les titres ont chuté à Wall Street.

■ Mardi 26 janvier, comme le pape posait le pied aux Etats-Unis, **Martin Saucedo Vega**, meurtrier, était exécuté au Texas.

■ Cinquante mille Américains, opposés à la peine capitale, ne sortent jamais sans une lettre qui demande la grâce de leur éventuel meurtrier condamné à mort.

■ M et C Saatchi, fabricant d'aliments pour animaux qui préfère « cibler » les consommateurs, diffuse à la télévision britannique une publicité pleine de cris d'oiseaux et de bancs de poissons, s'adressant directement aux chats.

■ La reine **Elizabeth** a demandé, mardi 26 janvier, l'intervention de la police pour éloigner de Buckingham Palace les marchands de saucisses et de frites installés sous les fenêtres de son fils, le prince **Andrew**.

■ **Arup** se bat, au moment où le gouvernement abolit le droit de vote des pairs héréditaires, pour récupérer le titre de son père, **Anindo Kumar Sinha**, premier baron Indien, mort récemment à Londres, qui, depuis longtemps, avait renoncé à la chambre des Lords pour vivre en roturier.

■ Les cisterciens des Lérins offriront-ils l'hospitalité sur leur site internet (<http://abbayedelerins.cica.fr>), servant actuellement de vitrine à leurs vins rouges et blancs, aux vingt-huit moniales cisterciennes vivant de la fabrication de chocolat, qui viendront les rejoindre, en l'an 2000, sur l'île de Saint-Honorat ?

■ Soudain, le mois dernier, deux fiancés italiens sont entrés dans les ordres – le promis dans la prêtrise, la promise au couvent –, à la veille de se marier et de consommer leur union.

■ Le nouveau manuel d'exorcisme *De exorcismis et supplicationibus quibusdam*, relié en pleine peau, qui remplace l'ancien, datant de 1614, invite à ne pas confondre les malades dont le traitement relève des psychiatres, avec les possédés qu'on guérit en traitant le diable avec de l'eau bénite et des imprécations.

■ Un chasseur posté sous des branchages a tué, mardi 26 janvier, près de Pertuis, dans le Vaucluse, un homme cherchant des truffes, le prenant pour un sanglier.

Christian Colombani

Gabriel Garcia Marquez, propriétaire de « Cambio »

Le Prix Nobel de littérature a acquis, avec six autres journalistes, la moitié des parts du deuxième hebdomadaire politique de Colombie, où sa notoriété fait merveille

INVITÉ de marque, le 7 janvier, à la cérémonie d'inauguration des négociations avec la guérilla, Gabriel Garcia Marquez, magnétophone au fond de la poche, aurait préféré s'y rendre en simple reporter. Le Prix Nobel de littérature 1982 veut en effet renouer avec le journalisme de ses débuts, « ce métier aussi incompréhensible que vorace, dont l'œuvre s'épuise à chaque article comme pour toujours et recommence avec plus d'ardeur dans la minute qui suit ». « Gabo » l'avait annoncé en 1996, lors de la publication de son dernier ouvrage, *Chroniques d'un enlèvement*. Il vient d'acquiescer 50 % des parts de la revue *Cambio*, le deuxième hebdomadaire politique du pays, en compagnie de six

journalistes colombiens de renom.

Cambio est l'héritier de *Cambio 16 Colombia*, tentative malheureuse du magazine espagnol qui chercha, en 1993, à s'implanter en Colombie. Rebaptisé *Cambio* lors de la rupture avec le groupe espagnol, le titre tire aujourd'hui à 50 000 exemplaires. Patricia Lara, l'ancienne propriétaire, a vendu le journal au moment où celui-ci était enfin tiré d'affaire, après six années de difficultés financières permanentes. « Je suis fatiguée, a-t-elle expliqué au rival *Semana*. Quelle meilleure récompense que de laisser une revue qui marche aux mains du plus grand écrivain colombien ? »

« Garciamarquier » et « macondien » – adjectif forgé à partir



de Macondo, le village de *Cent ans de solitude* – sont devenus des qualificatifs d'usage courant dans un pays où la violence côtoie si facilement le « réalisme magique ». De fait, les scènes de l'inauguration officielle des négociations de paix, en pleine forêt amazonienne, étaient dignes de l'œuvre de Garcia Marquez : chef de la sécurité présidentielle coordonnant les opérations avec les commandants

guérilleros, guérilleras gentiment maquillés et armés jusqu'aux dents accordant photos et autographes.

Quel sera le rôle de Nobel dans l'hebdomadaire ? « *Actionnaire majoritaire et reporter de base* », répond Alejandra de Vengoechea, journaliste qui a suivi les ateliers de l'école de journalisme de Carthagène, créée par Garcia Marquez en 1994. Elle dit aujourd'hui avec émotion « l'émerveillement du même "Gabo" devant son nouveau jouet » et la patience du vieux journaliste avec les reporters de base : « Il peut passer plusieurs heures à nous corriger un article : tout y passe, de l'angle du sujet à la pertinence d'un point virgule. »

Sans compter que le nom de

Garcia Marquez ouvre toutes les portes. *Cambio* a aussi publié une interview du magnat de l'industrie colombienne, le millionnaire Julio Mario Santo Domingo, qui n'en avait jamais accordé. « *Gabo, mon ami de toujours, me l'a demandé et je ne pouvais pas refuser* », explique-t-il.

MONUMENT NATIONAL

La Colombie, qui n'a guère de motif d'orgueil sur la scène mondiale et souffre de son statut de pays paria, a fait de Garcia Marquez un monument national. Il a le mérite peu commun de mettre les Colombiens d'accord entre eux. Soucieux d'éviter la politique politicienne mais jouant de ses contacts avec les puissants d'ici et d'ailleurs, Garcia Marquez a mis sa célébrité au service de quelques-unes des causes du pays : les relations avec les pays voisins, et notamment Cuba, la réforme de l'éducation. Sur tout, la fin du conflit armé.

Pourtant, derrière la bienveillance de rigueur percent les critiques de « Gabo ». Certains reprochent au Nobel son amitié durable pour Fidel Castro. D'autres ne lui pardonnent guère d'avoir, lors de la dernière campagne présidentielle, soutenu la candidature du conservateur Andres Pastrana, « héritier du bipartisme traditionnel et choucho de l'oligarchie », comme le définit *Cambio*.

Marie Delcas

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Laurent Joffrin

■ On doit constater que l'escalade verbale de Jean-Pierre Chevènement sur le thème de la sécurité se limite pour l'instant à une gestuelle très symbolique. Certes, il tient son rôle après les autres – Gaston Defferre par exemple ou jadis Jules Moch, autres socialistes en képi –, permettant à Lionel Jospin d'élargir encore le large spectre de la gauche « plurielle ». Mais il n'est guère suivi. Le gouvernement offre du coup à la droite un angle d'attaque dont elle use de bonne guerre : Chevènement parle, dit-elle, mais Jospin fait le contraire ou bien ne fait rien. Malgré la résurrec-

tion, le Verbe ne se fait pas chair. Peut-être un discours plus travaillé, qui eût mêlé de manière équilibrée prévention et répression, aurait évité ce grand écart. Quitte à se faire moins tonitruant...

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Les surenchères tactiques entre la droite et la gauche, les rivalités personnelles et les divergences stratégiques au sein du gouvernement ne doivent pas détourner de l'essentiel, qui peut se résumer en trois points. Premièrement, notre société connaît une augmentation objective des phénomènes de délinquance et de violence juvéniles. Il en résulte un sentiment croissant d'insécurité pour les habitants des

ville. Deuxièmement, la droite, qui a toujours fait de la sécurité son cheval de bataille, et désormais la gauche, qui plus récemment a pris en considération cette préoccupation légitime des populations, conviennent aujourd'hui, pour l'une, que la répression n'exclut pas la prévention, pour l'autre, que traiter en amont ne dispense pas de sanctionner en aval. Dès lors, l'une et l'autre en arrivent à la conclusion que police autant que justice ont besoin de davantage de moyens en subsides et en personnels, mais aussi qu'il faut apporter plus d'intelligence dans la prévention et plus de rigueur dans la répression. Troisièmement, la traduction concrète de ces analyses communément partagées coûte cher au budget de la

nation et demande une grande détermination politique.

THE NEW YORK TIMES

■ Le renvoi d'une demi-douzaine de bénéficiaires de pots-de-vin du Comité international olympique, qui compte plus de cent membres, est peut-être un bon exercice de relations publiques, destiné à sauver la réputation de cette institution. On peut également saluer la promesse d'expérimenter un processus exempt de tout risque de corruption pour le choix de la ville qui accueillera les Jeux olympiques d'hiver en 2006. Mais l'ampleur du scandale, qui ne cesse de s'accroître, appelle le départ du président du CIO, Juan Antonio Samaranch.

www.canalweb.net

Des chaînes de « télévision interactive » françaises sur Internet

CANALWEB, créée en septembre 1998 par Jacques Rosselin, ancien directeur de *Courrier international*, se définit comme « le premier opérateur européen de télévision interactive sur le Web ». Depuis ses locaux parisiens installés dans l'immeuble de la rue Cognacq-Jay, berceau de la télévision française, il diffuse sur Internet des programmes vidéo.

CanalWeb a décidé dans un premier temps d'attaquer le marché de la diffusion d'événements institutionnels tels que conférences, séminaires et interventions publiques de chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires et hommes politiques. Selon Nathalie Lenne-Fourcade, directrice adjointe, la demande est forte : « Nous offrons à ces responsables une réelle visibilité pour un coût raisonnable, et aussi une certaine pérennité, car leurs discours restent consultables sur notre site. » En cinq mois, CanalWeb a couvert une trentaine de manifestations.

Le véritable objectif est de créer un bouquet de chaînes d'information, de culture et de divertisse-



ment. Les contraintes techniques et financières interdisent pour le moment le lancement de projets lourds, mais CanalWeb multiplie les expériences-pilotes au gré des opportunités : « Des gens viennent nous voir avec leur projet. Si nous sommes séduits, nous leur proposons une co-

production et nous leur assurons trois mois de production et de diffusion. »

A ce jour, le site propose une dizaine de « chaînes », en réalité des banques de programmes diffusés une première fois en direct, puis consultables à la demande. Certaines sont de facture classique,

comme « La Citoyenne » et ses débats « d'utilité sociale », ou « L.A. Musical », qui diffuse des clips de musique américaine. Mais d'autres ont su intégrer toutes les ressources du Web pour inventer des programmes originaux. Un jeune Bordelais réalise un magazine d'échecs baptisé « Diagonale », combinant plusieurs éléments : une fenêtre à gauche de l'écran présente une interview d'un grand maître commentant une partie, tandis qu'à droite la partie se déroule sur un échiquier virtuel. Le spectateur peut la faire progresser au coup par coup, ou automatiquement.

CanalWeb possède déjà quelques inclassables, notamment le magazine très cyber « Comme à la maison », ou encore l'émission de Laurent Laurent, inventeur du salon de coiffure philosophique : chaque semaine, il invite un internaute à venir se faire couper les cheveux gratuitement sur le plateau et en profite pour l'entraîner dans une discussion de haute volée.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

GRÈVE

■ L'ADIM (Association des internautes mécontents) et IMC (Internet moins cher) confirment leur mot d'ordre de « grève de l'Internet en France » pour le dimanche 31 janvier. Ils entendent protester contre le prix des communications locales de France Télécom et réclament l'instauration d'un tarif forfaitaire. Les premiers contacts entre France Télécom et les représentants des associations n'ont pas donné de résultats.

BOYCOTTAGE D'INTEL

■ Dès le deuxième jour du boycott lancé par des associations américaines de défense des droits civiques contre la société Intel, cette dernière a en partie cédé. Les initiateurs du mouvement, baptisés « *Big Brother Inside* » en référence ironique au slogan publicitaire « *Intel Inside* », protestaient contre une nouvelle fonction du microprocesseur Pentium III permettant l'identification et le traçage automatique des ordinateurs dès qu'ils se connectent à Internet, ce qui pourrait entraîner des atteintes à la vie privée. Intel a annoncé qu'il allait fournir un logiciel permettant de bloquer cette fonction en permanence. – (AP)

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET
DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F
au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/99
• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (C.99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex.

La fin d'une espèce par Alain Rollat

IL N'Y AVAIT déjà plus d'enfants, il n'y aura bientôt plus de parents. Les derniers rescapés de l'apocalypse familiale ont été aperçus, mardi soir, dans le bocal de « Place de la République », l'émission de France 2 qui se voulait civique et qui finira animatrice à force de traquer les espèces citoyennes en voie de fossilisation. Ce groupe était, pour l'essentiel, composé de mères. Les ethnologues de service ont noté qu'elles avaient la prétention de se faire aimer de leurs gosses. Leur situation était donc désespérée. L'une d'elles a reconnu que l'idée lui était venue d'« enchaîner comme un chien » son fils indiscipliné, « grand trop vite », mais qu'elle n'avait pas eu le courage de passer à l'acte et qu'elle en avait « honte ». Une autre a révélé qu'à l'époque où son fils accumulait les démonstrations de « sauvagerie », elle avait songé à se suicider. Une

autre a admis, en revanche, qu'elle avait appris trop tard « qu'on pouvait éduquer un enfant sans crier et sans frapper ». Toutes ont avoué avoir renoncé à l'exercice de l'autorité parentale.

Il n'y a plus, selon ce constat, que deux réserves où l'on peut encore observer, en semi-liberté, quelques parents voués à l'extinction. Dans la première, les chercheurs téméraires du Théâtre du Forum recourent à l'art scénique dans l'espoir de recréer un semblant de dialogue entre des adultes et des jeunes enfermés dans le même silence. Le parent tient le rôle de l'élève ou de l'instigateur, cela amuse l'élève de jouer le parent ou l'instituteur, à la fin de la pièce, c'est toujours le prof qui reçoit des baffes. La seconde expérience réunit les cas désespérés sous le toit d'une sainte laïque qui a créé une association baptisée Cœur de femmes pour se consacrer aux « femmes

de la rue » jugées irrécupérables. Il s'agit d'un refuge ouvert aux mères paumées, victimes de l'alcool, de la drogue, de la prostitution ou de la violence. On leur réapprend les rudiments de la vie familiale pour mettre en mémoire quelques séquences de cette époque révolue avant qu'elle ne disparaisse définitivement.

En dehors de quelques pères à temps partiel, dressés aux tâches domestiques par des patrons en quête d'économies salariales, les seuls mâles repérés étaient des anciens harkis. Leur propre progéniture s'interrogeait sur leur identité. Cela n'avait rien d'étonnant. Trente-sept ans après la fin de la guerre d'Algérie, la République, cette hypocrite, fait mine de se poser encore la même question. Les autres spécimens du genre paternel, accusés de démission sociale, sont tous en fuite. Il est désormais interdit d'aimer son père. Planque-toi, papa !

MERCREDI 27 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.50 **L'Aventure de Catherine C.** ■■■ Pierre Beuchot (France, 1990, 100 min). **Ciné Cinémas**
- 19.00 **La valigia dei sogni** ■■■ Luigi Comencini (Italie, 1954, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 19.00 **La Semaine du sphinx** ■■■ Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min). **Cinéstar 2**
- 20.30 **Le Grand Sommeil** ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 155 min). **Ciné Classics**
- 20.30 **Arizona Junior** ■■■ Joel Coen (Etats-Unis, 1987, 95 min). **Ciné Cinémas**
- 21.00 **Prospero's Books** ■■■ Peter Greenaway (France-Grande-Bretagne, 1990, v.o., 125 min). **Cinéstar 2**
- 22.05 **Garçon !** ■■■ Claude Sautet (France, 1983, 95 min). **Ciné Cinémas**
- 23.05 **Rue de l'Estrapade** ■■■ Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). **Ciné Classics**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 **Nulle part ailleurs.** Invités : Lauryn Hill ; Robert Hue ; Karin Viard. **Canal +**
- 20.00 **20 h Paris Première.** Jean-Pierre Jeunet. **Paris Première**
- 20.05 **Au-delà des grilles.** Invité : Daniel Bloch. **TSR**
- 20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Les Soldats de l'IRA [2/2] Du terrorisme au combat politique. **Arte**
- 20.45 **Les Dossiers de l'Histoire.** Les petites Indes. **Histoire**
- 20.50 **Combien ça coûte ?** Invités : Michel Galabru ; Mathilde Seigner. **TF 1**
- 20.55 **La Marche du siècle.** 1987-1999. **France 3**
- 21.05 **L'Hebdo.** Le diable au corps. Le petit Jésus est noir. **TV 5**
- 22.45 **Ça se discute.** Faut-il réinventer la vie de couple ? **France 2**
- 23.10 **Le Droit de savoir.** Les mystères de Paris. **TF 1**
- 0.10 **Un siècle d'écrivains.** Simone de Beauvoir. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.25 **5 colonnes à la une.** **Planète**
- 18.30 **L'Égypte.** [2/5]. Pyramides, machines d'éternité. **Histoire**
- 19.00 **Connaissance.** La Main : éloge de la main. **Arte**
- 19.15 **Maestro.** [3/5]. Le XVIII^e siècle à Venise. **Mezzo**
- 19.30 **Conférences de presse.** 9 septembre 1965 [2/3]. **Histoire**
- 19.35 **Les Grands Compositeurs.** [3/7]. Gustav Mahler. **Planète**
- 19.55 **On the Road Again.** Jordanie et Syrie. **Odysée**

- 20.15 **Reportage.** Le Business des épaves. **Arte**
- 20.20 **Florence,** la puissance du passé. **Odysée**
- 20.35 **Ciao «Bella Ciao».** L'exil des militants d'extrême gauche italiens en France. **Planète**
- 20.55 **Une fille contre la Mafia.** **Téva**
- 21.35 **Chili impressions.** [4/4]. Monsieur le président. **Histoire**
- 21.40 **Les Tribus indiennes.** [5/20]. Les Chinook. **Planète**
- 21.45 **I Muvrini.** **Mezzo**
- 21.45 **L'Ombre du Maréchal.** Chronique des années noires en Limousin. **Odysée**
- 22.10 **Parlons des ordures.** **Planète**
- 23.10 **Mississippi,** les années noires. [2/2]. **Planète**
- 23.40 **Big Fish in China.** **Ciné Cinémas**
- 23.40 **Le Musée d'Orsay.** L'art et la ville. **Odysée**
- 23.45 **Le Secret de Lénine.** **TSR**
- 0.10 **Les Aquanautes.** Les épaves sous-marines. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 1.55 **Tennis.** Open d'Australie (demi-finales dames). **Eurosport**

DANSE

- 21.00 **La Belle au bois dormant.** Musique de Tchaïkovski. Par le ballet du Kirov. Avec l'Orchestre de Leningrad, dir. Viktor Fedotov. **Muzzik**
- 22.45 **Didon et Enée.** Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Henry Purcell. Par le Mark Morris Dance Group. **Mezzo**

MUSIQUE

- 20.45 **I Muvrini.** Enregistré en 1994. **Mezzo**
- 21.45 **Don Carlos.** Paris, 1996. Par l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano. **Arte**
- 23.20 **Asian Dub Foundation.** Saint-Malo, 1997. **Paris Première**
- 23.50 **McCoy Tyner.** Jazz à Vienne, 1998. **Muzzik**
- 20.30 **Adieu la vie.** Maurice Dugowson. **Festival**
- 20.40 **Histoires de femmes.** William Graham. **RTL 9**
- 20.40 **Police des Bermudes.** Mark Sobel. **13^{ème} Rue**
- 20.55 **La Traversée du phare.** Thierry Redler. **France 2**
- 0.55 **The Raven.** Lawrence Lanoff. **Canal +**

SÉRIES

- 20.00 **Dharma & Greg.** La fiancée de Finklestein. **Téva**
- 20.40 **Homicide.** Choc. **Série Club**
- 21.30 **Two.** Preuve par l'image. **Série Club**
- 22.30 **Friends.** The One Hundredth (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.55 **Absolutely Fabulous.** Vive le régime ! (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.00 **Ally McBeal.** Une histoire cochonne. **M 6**
- 23.05 **3^e planète après le Soleil.** Will Work for Dick (v.o.). **Série Club**
- 23.35 **Kennedy.** [3/6]. **Festival**
- 0.35 **New York Police Blues.** Le toit du monde (v.o.). **Canal Jimmy**

NOTRE CHOIX

● **21.45 Arte Musica : Don Carlos**
L'opéra, selon les romantiques, devait être un art total. Cette représentation de l'opéra de Verdi donnée au Châtelet en 1996 renoue avec cette ambition. La mise en scène de Luc Bondy et les costumes de Moïdele Bickel restituent la tonalité espagnole de *Don Carlos* sans tomber dans le folklore. L'occupation de l'espace par le décor préserve la modernité sans perdre la tradition. Quant aux interprètes, de Roberto Alagna à José Van Dam, tous sont impeccables. - **V. De.**

● **22.40 Ciné Cinéma III Fargo**
Au cours de l'hiver 1987, dans le Minnesota, un vendeur de voitures couvert de dettes organise avec deux petits malfrats l'enlèvement de sa femme, en espérant récolter la rançon que devrait verser son riche beau-père. Le plan capote. Le chef de la police locale est une femme enceinte. Les frères Coen, Joel et Ethan, ont retrouvé, ici, l'invention et la verve humoristique (noire) de leurs premiers succès. Le scénario est, paraît-il, inspiré d'une histoire criminelle réelle, ce qui peut prouver, en l'occurrence, que la réalité dépasse la plus folle fiction. - **J. S.**

● **23.05 Cinétoile Le soleil brille pour tout le monde**
Fairfield, petite ville du Kentucky, en 1905. Un vieux juge resté fidèle à la cause sudiste va se présenter aux élections contre un nordiste. Ce film de John Ford, longtemps considéré comme mineur, est un chef-d'œuvre d'humour, de chaleur humaine, de description sociale, de sagesse. Le réalisateur lui-même lui donnait sa préférence. - **J. S.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 19.05 **Le Bigdil.**
- 20.00 **Journal, Tiercé, Boom.**
- 20.45 **Météo, Météo des neiges.**
- 20.50 **Combien ça coûte ?** Le temps c'est de l'argent.
- 23.10 **Le Droit de savoir.** Les mystères de Paris.
- 0.30 **Minuit sport.** Patinage artistique.
- 1.10 **Nautisme.**
- FRANCE 2**
- 18.15 **Friends.**
- 18.45 **Et un, et deux, et trois.**
- 19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.20 **Qui est qui ?**
- 19.55 **et 20.45 Tirage du Loto.**
- 20.00 **Journal, Météo.**
- 20.55 **La Traversée du phare.** Téléfilm. Thierry Redler.
- 22.45 **Ça se discute.** Faut-il réinventer la vie de couple ?
- 0.35 **Journal, Météo.**
- 0.55 **Le Cercle.**

FRANCE 3

- 18.20 **Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.**
- 18.52 **L'Euro, mode d'emploi.**
- 18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.05 **Cosby.** L'endettement.
- 20.35 **Tout le sport.**
- 20.55 **La Marche du siècle.** La Marche du siècle : 1987-1999.
- 23.35 **Météo, Soir 3.**
- 0.10 **Un siècle d'écrivains.** Simone de Beauvoir.
- 1.05 **Comment ça va ?** Les troubles du sommeil.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 21.00**
- 18.30 **Nulle part ailleurs.**
- 20.30 **Le Journal du cinéma.**
- 21.00 **She's so Lovely** ■ Film. Nick Cassavetes.
- 22.30 **Marius et Jeannette** ■ Film. Robert Guédiguian.
- 0.10 **South Park** (v.o.).
- 0.55 **The Raven.** Téléfilm. L. Lanoff.

ARTE

- 19.00 **Connaissance.** La Main.
- 19.45 **Météo, Arte info.**

- 20.15 **Reportage.** Le Business des épaves.
- 20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Les Soldats de l'IRA. [2/2] Du terrorisme au combat politique.
- 21.40 **Les Cent Photos du siècle.** Les survivants des Andes, 1972.
- 21.45 **Musica.** Don Carlos. Opéra de Verdi.
- 1.25 **L'Œil du malin** ■ Film. Claude Chabrol.
- M 6**
- 18.25 **Lois et Clark.**
- 19.20 **Mariés, deux enfants.**
- 19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
- 20.10 **Notre belle famille.**
- 20.40 **Décrochage info,** Une journée avec...
- 20.50 **Graines de star.**
- 23.00 **Ally McBeal.** Une histoire cochonne.
- 23.50 **Dharma & Greg.** Un été indien.
- 0.15 **Susan !** La belle et le rocker.
- 0.40 **Pourquoi ça marche.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.02 **Les Chemins de la musique.** Le chant et la prière dans l'Occident médiéval [3/5].
- 20.30 **Agora.**
- 21.00 **Philambule.**
- 22.10 **Fiction.** Grand Prix Paul Gilson 1997 et 1998. *Pigeon vole*, de Pascale Fonteneau ; *L'Œil du taurneau*, de Joël Jouanneau.
- 23.00 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.40 **Prélude.**
- 20.00 **Concert.** Donné par l'Ensemble Almasis, dir. Iakovos Pappas.
- 22.30 **Musique pluriel.**
- 23.07 **Les Greniers de la mémoire.**

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15 **Les Soirées.** *Grand duo pour violon et piano* D 574, de Schubert, Lydia Mordkovich, violon, Gerhard Oppitz, piano.
- 20.40 **La Femme silencieuse.** Opéra de Strauss. Par le Chœur de l'Opéra d'Etat de Dresde et la Staatskapelle de Dresde, dir. Marek Janowski, avec Jeanette Scottotti, Theo Asam, Annelies Burmeister, Trudelisce Schmidt.
- 23.26 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de Mozart.

FILMS DU JOUR

- 13.50 **Police spéciale** ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 15.20 **Les Bas-fonds de Frisco** ■■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 15.40 **Attaville, la véritable histoire des fourmis** ■■ Gérard Calderon (France, 1997, 75 min). **Canal +**
- 16.30 **Miller's Crossing** ■■■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1990, 115 min). **Ciné Cinémas**
- 17.25 **La Semaine du sphinx** ■■■ Daniele Luchetti (Italie, 1991, 100 min). **Cinéstar 2**
- 18.25 **Batman** ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1989, 125 min). **Ciné Cinémas**
- 18.40 **Le Grand Sommeil** ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**
- 20.30 **La valigia dei sogni** ■■ Luigi Comencini (Italie, 1954, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 20.30 **Dune** ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). **Cinéstar 1**
- 20.55 **Entretien avec un vampire** ■■ Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 130 min). **France 3**
- 21.00 **La Sentinelle** ■■ Arnaud Desplechin (France, 1992, 150 min). **Paris Première**
- 21.15 **Le Meilleur** ■■ Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, 120 min). **Cinétoile**
- 22.40 **La Poursuite impitoyable** ■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1966, 130 min). **RTL 9**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 10.40 **Arrêt sur images.** Où commence la publicité clandestine ? Invités : Hervé Chabrier, Anne Bouquin. **La Cinquième**
- 13.30 **Envoyé spécial, les années 90.** Reines du rire. Invitée : Sabine Melchior-Bonnet. **Histoire**
- 14.00 **20h Paris Première.** Jean-Pierre Jeunet. **Paris Première**
- 17.05 **Les Lumières du music-hall.** Fréhel. Edith Piaf. **Paris Première**
- 17.10 **Le Débat.** **LCI**
- 17.30 **Shimon Peres.** **TV 5**
- 18.30 **Le Magazine de l'Histoire.** Invités : Dominique Veillon, Pascal Ory, Robert Muchembled, Anthony Rowley. **Histoire**
- 18.30 **Nulle part ailleurs.** Invités : Garbage, Shimon Peres, Fellag, Benoît Delépine, Moustic. **Canal +**
- 19.10 **et 0.10 Le Rendez-vous.** **LCI**
- 20.05 **Temps présent.** Les Maîtres du temps. Entre le granule et le scanner. Médecine africaine. Le siècle en images : L'autoroute de l'enfer, la guerre du Golfe. **TSR**
- 20.55 **Envoyé spécial.** Toulon : Laboratoire du Front national. Blessés au Front. Soudan : Sur la piste des esclaves. **France 2**
- 22.05 **Les Années belges.** La sidérurgie. **RTBF 1**
- 23.00 **De l'actualité à l'Histoire.** Nation et religion en Turquie. **Histoire**
- 23.35 **La Preuve par trois.** Vivre moins cher, mais à quel prix ? Le juste prix. A vos marques. Chasse gardée. Deuxième chance. **France 3**
- 1.00 **La 25^e Heure.** Plutôt mort qu'esclave. **France 2**
- 1.00 **La Marche du siècle.** Rétrospective 1987-1999. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.55 **Couleur de l'Afrique.** Le peuple des falaises. **La Cinquième**
- 18.00 **L'Ombre du Maréchal.** Chronique des années noires en Limousin. **Odysée**

- 18.20 **60 ans de télévision.** Des pionniers d'hier à ceux d'aujourd'hui. **Planète**
- 18.30 **Les Loups.** **La Cinquième**
- 19.00 **Voyages, voyages.** Tokyo. **Arte**
- 19.00 **Mémoire de gestes.** **Odysée**
- 19.10 **Les Grandes Expositions.** Manet. **Planète**
- 19.45 **Les Meilleurs Moments des JO.** [4/10]. Battrre le record. **Histoire**
- 19.55 **Plans de vol.** Entre ciel et mer. **Odysée**
- 20.20 **De la maison autonome à l'autonomie de penser.** **Odysée**
- 20.35 **► 5 colonnes à la une.** **Planète**
- 20.35 **Soirée thématique.** A Fabri du danger. **Arte**
- 20.45 **Cecilia Bartoli.** Portrait d'une jeune mezzo-soprano. **Mezzo**
- 20.45 **Le Musée d'Orsay.** L'art et la ville. **Odysée**
- 21.05 **Des trains pas comme les autres.** D'Addis Abeba à Djibouti [1/2]. **TV 5**
- 21.40 **Les Grands Compositeurs.** [3/7]. Gustav Mahler. **Planète**
- 21.40 **Chevaux, espoir et rêve** au pays du ciel bleu. **Odysée**
- 22.05 **Florence,** la puissance du passé. **Odysée**
- 22.45 **Ciao Bella Ciao.** L'exil des militants d'extrême gauche italiens en France. **Planète**
- 22.45 **La Fenice.** Une mort à Venise. **Mezzo**
- 23.30 **La Côte sauvage** de la Colombie britannique. **Odysée**
- 23.45 **Les Tribus indiennes.** [5/20]. Les Chinook. **Planète**
- 0.20 **Parlons des ordures.** **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 **et 18.30 Patinage artistique.** Championnats d'Europe. A Prague. **Eurosport**
- 1.35 **Hockey sur glace.** Championnat de la NHL. Philadelphie Flyers - Phoenix. **Canal +**
- 1.55 **Tennis.** Internationaux d'Australie. Demi-finales messieurs. **Eurosport**

DANSE

- 18.30 **Didon et Enée.** Chorégraphie. Mark Morris. Musique. Henry Purcell. Par le Mark Morris Dance Group. **Mezzo**

MUSIQUE

- 18.00 **Chet Baker.** Avec : Chet Baker, trompette ; Michel Graillier, piano ; Jean-Louis Rassinfosse, basse. **Muzzik**
- 21.00 **Le Trio Brahms interprète** Bedrich Smetana. **Muzzik**
- 21.30 **Le Trio Di Trieste joue** le trio de Charles Ives. **Muzzik**
- 21.45 **Musique pour San Rocco.** Par le Gabrieli Consort, dir. Paul McCreech. **Mezzo**
- 22.20 **Mojazz.** Maison du blues de La Nouvelle-Orléans 1994. **Muzzik**
- 23.40 **Erich Leinsdorf dirige Wagner.** Avec l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 18.30 **La Tricheuse.** Joyce L. Bunuel. **Téva**
- 20.30 **Balle perdue.** Etienne Périer. **Festival**
- 20.40 **Contre toute évidence.** Michael Switzer. **13^{ème} Rue**
- 20.45 **Masada.** Boris Sagal [4/4]. **Histoire**
- 22.40 **Made in America.** Rêves en eaux troubles. Jack Bender. **TF 1**

COURTS MÉTRAGES

- 22.30 **Supplément détachable.** Spécial Clermont-Ferrand. **Canal +**
- 1.15 **Regarde la mer ; une robe d'été.** François Ozon. **Canal +**

SÉRIES

- 19.20 **Mariés, deux enfants.** [1/2]. Voyage au trou de l'enfer. **M 6**
- 20.00 **Dharma & Greg.** Secrets et confusion. **Téva**
- 20.00 **Larry et Balki.** Le chauffeur. **TMC**
- 20.05 **Cosby.** Les deux M. Lucas. **France 3**
- 22.30 **Baldi et la voleuse d'amour.** **TV 5**
- 20.40 **Buffy contre les vampires.** Mensonge. **Série Club**
- 20.50 **Les Cordier, juge et flic.** Le Petit Juge. **TF 1**
- 21.40 **Stargate SG-1.** Perpétuité. **TSR**
- 23.25 **3^e planète après le Soleil.** Fifteen Minutes of Dick (v.o.). **Série Club**
- 1.10 **Seinfeld.** [1 et 2/2]. L'album (v.o.). **Canal Jimmy**

NOTRE CHOIX

● **14.35 La Cinquième Naissance d'une justice**

Cour pénale internationale, acte 1

ON FAIT beaucoup référence ces temps-ci à ce fameux tribunal international qui devrait voir le jour bientôt, à propos des mésaventures d'Augusto Pinochet ou des tribulations des derniers chefs khmers rouges... Mais d'où vient-elle cette cour, actuellement en gestation ? Et par quel miracle des Etats jusqu'ici suspects de duplicité, de complicité ou d'indifférence ont-ils décidé de la créer ?

C'est ce que raconte *Naissance de justice*, réalisé par Antonio Wagner dans un théâtre en principe interdit au commun des mortels, celui des grandes négociations internationales. Cela se passait à Rome, dans les locaux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'été 1998. Cent cinquante-six délégations étaient venues du monde entier, les unes pour finaliser, les autres pour faire échouer ce projet de cour pénale internationale rêvé par quelques idéalistes au lendemain de l'Holocauste et resté ensuite un demi-siècle dans les limbes des Nations unies. La caméra balaye les salles de conférence, les couloirs où se pressent diplomates et journalistes, les visages qui se creusent nuit blanche après nuit blanche, et parlent de quelque chose d'extrêmement compliqué.

Il s'agit, rappelle le commentaire, des rapports entre justice et politique, de l'indépendance de ce futur tribunal par rapport aux Etats, des réflexes de préservation des uns, qui défendent leur pouvoir ou celui du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'ardeur militante des autres et de leurs moments de découragement. Il s'agit aussi des manœuvres ourdies par les Etats-Unis pour faire capoter l'exercice (la France est en revanche un peu trop bien traité) et de leur échec final. La joie explose soudain dans cette assemblée plus qu'austère quand une énorme majorité de délégués repousse à main levée un amendement américain de dernière heure qui aurait saboté le projet. Ils sont debout pour une longue ovation, ils s'embrassent. Le Canadien Philip Kirsch, qui a déployé nuit et jour des trésors d'habileté et de patience pour fabriquer le texte de compromis, est tout à coup au bord des larmes. La partie est gagnée !

Claire Tréan

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.45 **Les Feux de l'amour.**
- 14.30 **Arabesque.**
- 15.25 **La loi est la loi.**
- 16.15 **L'homme qui tombe à pic.**
- 17.00 **Sunset Beach.**
- 17.40 **Beverly Hills.**
- 18.30 **Exclusif.**
- 19.05 **Le Bigdil.**
- 20.00 **Journal, Météo.**
- 20.50 **Les Cordier, juge et flic.** Le Petit Juge.
- 22.40 **Made in America.** Rêves en eaux troubles. Téléfilm. Jack Bender.
- 0.20 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**
- 0.45 **TF 1 nuit, Météo.**
- FRANCE 2**
- 13.50 **Derrick.**
- 14.55 **Soko.**
- 15.45 **Tiercé.**
- 16.00 **La Chance aux chansons.**
- 16.45 **Des chiffres et des lettres.**
- 17.20 **Un livre, des livres.**
- 17.25 **Cap des Pins.**
- 17.55 **Hartley, cœurs à vif.**
- 18.45 **Et un, et deux, et trois.**
- 19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.20 **Qui est qui ?**
- 20.00 **Journal, Météo.**
- 20.55 **► Envoyé spécial.** Toulon : Laboratoire du Front national. Blessés au Front. Soudan : Sur la piste des esclaves.
- 23.00 **Expression directe.**
- 23.10 **L'Invité surprise.** Film. G. Lautner.
- 0.40 **Journal, Météo.**
- 1.00 **La 25^e Heure.** Plutôt mort qu'esclave.
- FRANCE 3**
- 13.25 **Parole d'Expert.**
- 14.25 **Mère et fils.**
- 14.55 **Simon et Simon.**
- 16.40 **Les Minikeums.**
- 17.45 **Le Kadox.**
- 18.20 **Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.**
- 18.52 **L'Euro, mode d'emploi.**
- 18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.05 **Cosby.**
- 20.35 **Tout le sport.**
- 20.50 **Consomag.**
- 20.55 **Entretien avec un vampire** ■■ Film. Neil Jordan.
- 23.05 **Météo, Soir 3.**
- 23.30 **La Preuve par trois.**
- 0.30 **Espace francophone.** Les Seychelles.
- 1.00 **La Marche du siècle.** La Marche du siècle : 1987-1999.

FRANCE 2

-

Et Albertville ?

par Pierre Georges

C'EST LOIN, Salt Lake City. Sur une autre planète, fût-elle olympique ! Comme Melbourne d'ailleurs, aux antipodes comme chacun sait. Ou comme tant d'autres villes qui furent candidates, heureuses ou malheureuses, à l'organisation des Jeux d'hiver comme d'été, auprès des corruptibles marchands des deux saisons.

Chaque jour amenant ses révélations et ses retours de mémoire comme il en est de flamme olympique, une question nous chiffonne, nous turlupine : et Albertville alors ? Qu'avons-nous fait ou pas fait pour obtenir les Jeux de 1992 ? Des petits cadeaux ? Des gros cadeaux ? Pas de cadeaux du tout ? Poser la question n'est pas y répondre. Ni vouloir jeter le soupçon. Simplement à lire ce qui s'écrit, à découvrir ce qui s'avoue, à savoir que qui voulait les Jeux devait y mettre le prix et aider un peu les votes, il est légitime de s'interroger et d'interroger.

Il arrivait jadis à Charles de Gaulle de prendre à contre-pied son auditoire lors d'une conférence de presse. Généralement, cela commençait de la façon suivante : « Puisque vous me posez la question de... je vais y répondre. » La salle, un instant stupéfaite, éclatait de rire. Car, évidemment, la question n'avait pas été posée. Et le président cultivait ainsi l'art de répondre aux interrogations non formulées.

La question n'ayant pas été posée, ou alors fort discrètement, il serait bon que Michel Barnier et Jean-Claude Killy, qui coprésidèrent le Comité d'organisation des Jeux d'Albertville, y répondent. Ce n'est pas qu'on vive dans une obsessionnelle curiosité malsaine ou une appétence permanente pour les affaires de cor-

ruption - merci, la dose quotidienne suffit ! - mais, après tout, journalistiquement, la quête va de soi.

Entre les Jeux d'ailleurs et les Jeux bien de chez nous, la curiosité n'est pas que de proximité. Imaginez que les Jeux d'Albertville aient été blancs comme neige ! Sans pots-de-vin, ni cadeaux. Sans études subventionnées pour les chers enfants ni petites femmes pour soutenir l'olympique flamme. Ce serait d'un tel réconfort ! Un vrai petit bonheur alpestre. Des Jeux de papa. Ecologiquement propres. Déontologiquement purs. Bien faits pour démontrer que tout n'est pas définitivement pourri au royaume d'Olympie.

Une exception française, en somme. Pas de filouterie. Pas de ces canailleries vulgaires qui font des prédicateurs olympiques louant le Saint-Esprit olympique, traquant le pêcheur dopé, et célébrent la plus grande gloire du sport, de vieux flubustiers en raquettes et manteaux à double poche. Quelle merveille ce serait : dans cet océan de corruption, il aurait existé une île sans pirates nommée Albertville !

Tandis que, de toutes parts, remontent à la surface des bulles de vase comme méthane de décomposition ; tandis que l'aimable capitaine Samaranch, maître de cet équipage de forbans, s'accroche, tant que se peut, au bastingage ; tandis que le drapeau noir flotte sur Olympie ; bref, tandis que le scandale enfle et prospère, il nous resterait au moins cela : une exception Albertville pour confirmer la règle. A la réflexion, messieurs, ne répondez pas aux questions qui ne vous sont pas posées. Que la glorieuse incertitude de l'information demeure !

En 1993, Mitterrand voulait un « rapport » sur le juge Jean-Pierre

UNE LETTRE en date du 21 octobre 1993, adressée par le président de la République, François Mitterrand, au ministre de la défense, François Léotard, témoigne de l'intérêt très vif que l'ancien chef de l'Etat portait à l'enquête du juge d'instruction Thierry Jean-Pierre sur l'un de ses amis, décédé en 1989, l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat. Révélée par *Le Parisien* du 27 janvier, la lettre indique que François Mitterrand avait demandé un « rapport » au ministre « afin d'apprécier la réalité et la gravité » d'une éventuelle violation du secret de l'instruction dans l'affaire Pelat. « La lecture de ce document, note François Mitterrand, m'a convaincu qu'il convenait de le transmettre à M. le premier ministre [Edouard Balladur] afin qu'il saisisse les autorités chargées des suites à donner. »

L'enquête instruite par M. Jean-Pierre avait établi au début de 1993 qu'un prêt sans intérêt de 1 million de francs avait été accordé, en 1986, par Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy pour l'achat de l'appartement parisien du premier ministre défunt. Un article du *Canard enchaîné* avait alors affirmé, le 3 février 1993, qu'un gendarme avait signalé par écrit à sa hiérarchie qu'il avait assisté à un entretien entre le juge et un journaliste. Le parquet de Paris avait aussitôt ouvert une enquête préliminaire pour violation du secret de l'instruction. Sans résultat probant : les gendarmes ayant travaillé avec M. Jean-Pierre sur le dos-

sier Pelat avaient tous déclaré, dans leurs dépositions, n'avoir jamais été témoins de contacts entre le magistrat et la presse.

La lettre de l'ancien chef de l'Etat atteste que François Mitterrand a voulu prolonger cette mise en cause du magistrat en demandant un « rapport » au ministre de la défense. « Que penser d'un président de la République qui cherche à déstabiliser un juge d'instruction enquêtant sur l'un de ses amis ? », s'interroge M. Jean-Pierre dans *Le Parisien*. A présent trésorier de Démocratie libérale (DL), il ajoute ne pas avoir eu vent à l'époque des démarches entreprises par François Mitterrand. Ayant mis un terme à l'instruction de l'affaire Pelat, en décembre 1993, il fut nommé à la Chancellerie pour élaborer un rapport sur la grande délinquance financière. Directeur général de la gendarmerie nationale pendant l'affaire Pelat, Jean-Pierre Dintilhac, actuel procureur de la République de Paris, se souvient, de son côté, des « demandes d'explications » qu'un membre du cabinet de François Léotard lui avait adressées sur d'éventuelles « fuites » dans le dossier Pelat. Sans savoir qu'elles émanaient d'une requête du président, il avait envoyé une « note manuscrite » sur le sujet à ce conseiller, Renaud Donnedieu de Vabres. « Il s'agissait d'une affaire purement administrative », nous a-t-il déclaré.

Erich Inciyan

DÉPÊCHE

■ TENNIS. Les demi-finales dames des Internationaux d'Australie opposeront, jeudi 28 janvier, la Suisse Martina Hingis, qui a éliminé la Française Mary Pierce, à l'Américaine Monica Seles, qui a battu Steffi Graf, d'une part, et la Française Amélie Mauresmo à la numéro un mondial, l'Américaine Lindsay Davenport, d'autre part.

Tirage du *Monde* daté mercredi 27 janvier 1999 : 494 167 exemplaires. 1 3

Une loi pour interdire la corruption de fonctionnaires à l'étranger

Le projet soumis au conseil des ministres s'inspire d'un texte de l'OCDE

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et Elisabeth Guigou, ministre de la justice, ont présenté, mercredi 27 janvier, au conseil des ministres, une communication et un projet de loi de transposition de la convention OCDE de lutte contre la corruption dans les échanges internationaux. Signée à Paris, le 17 décembre 1997, par les ministres des vingt-neuf pays de l'OCDE, auxquels se sont joints leurs homologues argentin, chilien, brésilien, bulgare et slovaque, cette convention condamne la corruption de fonctionnaires étrangers pour obtenir un marché ou d'autres avantages. A l'avenir, donc, la corruption active de fonctionnaires étrangers pourra être punie, en France, de dix ans d'emprisonnement et de un million de francs (152 440 euros) d'amende, ce qui correspond aux peines prévues pour les faits de corruption de fonctionnaires nationaux.

La convention OCDE n'aborde pas la corruption des personnes privées ou des partis politiques à l'étranger. La déduction fiscale des pots-de-vin versés à l'étranger, pudiquement appelés « frais de prospection commerciale », pour remporter des contrats, reste autorisée dans certains pays, malgré la demande de l'OCDE de mettre fin à ces pratiques. En France, il a fallu attendre le 29 décembre 1997 pour que le Parlement vote l'interdiction de la déductibilité des sommes versées et des avantages octroyés au profit d'agents publics étrangers

en vue de l'obtention ou de la conservation de marchés publics.

Tant qu'il y aura des paradis fiscaux, la corruption internationale aura de beaux jours devant elle. Dans ce domaine, la France a soutenu les différentes initiatives multilatérales en matière de lutte contre les paradis fiscaux. Ainsi, le rapport de l'OCDE sur la compétition fiscale dommageable prévoit-il que les Etats membres s'engagent à élaborer une liste de paradis fiscaux, qui devra être disponible, au plus tard, en octobre 1999, et adoptent des mesures de rétorsion à leur encontre le plus rapidement possible. Sur le plan européen, le conseil des ministres de l'économie et des finances a adopté, le 1^{er} décembre 1997, un code de bonne conduite dans le domaine de la fiscalité des entreprises : les membres de l'Union européenne s'y engagent à démanteler, dans les cinq ans, celles de leurs mesures fiscales qui établissent un niveau d'imposition nettement inférieur au niveau général.

S'ATTAQUER AU BLANCHIMENT

Ces efforts vont de pair avec la recherche d'une transparence accrue de la vie économique et financière, notamment par l'élaboration de règles strictes en matière de commande publique. Dans ce domaine, « des pratiques tendant à mettre à profit les vides juridiques existants ou les ambiguïtés des textes se développent ». « La complexité et le nombre élevé des textes nuisent à une bonne application et à un

contrôle efficace de leur respect », indiquent M^{me} Guigou et M. Strauss-Kahn. Le gouvernement « a décidé de rénover en profondeur le droit de la commande publique ». Un projet de loi spécifique, sur ce sujet, sera déposé après « une concertation [...] organisée avec tous les acteurs dans les prochains mois ».

Autre engagement gouvernemental, après la réforme de la justice commerciale et des tribunaux de commerce : renforcer les moyens d'investigation des juridictions et administrations financières. Le gouvernement déposera aussi un projet de loi sur cette question. Enfin, la lutte contre la corruption ne peut se concevoir sans s'attaquer au blanchiment de l'argent sale et aux centres financiers *off-shore*, qui abusent souvent du secret bancaire. En la matière, beaucoup reste à faire. La France est membre du GAFI (Groupe d'action financière internationale contre le blanchiment des capitaux, créé en 1989 et qui regroupe vingt-six pays et deux organisations régionales), qui a contribué à l'obligation de déclaration des transactions suspectes. Elle a récemment amélioré sa législation en soumettant les professionnels de l'immobilier aux obligations de vigilance et de déclarations des transactions suspectes (loi du 2 juillet 1998), mais ces initiatives ne sont encore qu'un début.

Virginie Malingre

La cour d'appel de Versailles a validé l'essentiel de l'instruction sur le financement du RPR

LA COUR D'APPEL de Versailles a validé, dans son arrêt rendu mardi 26 janvier, l'essentiel de la procédure judiciaire conduite par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, sur le financement du RPR. Saisis de deux requêtes en annulation déposées par les avocats de l'ancien premier ministre (RPR) Alain Juppé et de l'ancien trésorier de ce parti, Jacques Boyon, les magistrats de la chambre d'accusation ont procédé, selon l'analyse du parquet général, à « un toilettage » de la procédure qui ne remet pas en cause les éléments découverts par le juge.

Estimant que le réquisitoire supplétif délivré le 21 août 1998 par le procureur de Nanterre ne constituait pas une réelle extension de la saisine du magistrat aux faits d'abus de confiance aggravé et de « détournements de fonds publics », la chambre d'accusation a annulé ces deux chefs de mise en examen pour Alain Juppé, ancien adjoint aux finances de la mairie de Paris et ancien secrétaire général du RPR, Michel Roussin, ancien directeur de cabinet du maire de Paris, et Daniel Méraud, ancien président du SIAAP, un syndicat intercommunal dépendant de la mairie de Paris.

M. JUPPÉ RESTE MIS EN EXAMEN

Mis en examen le 21 août 1998, l'ancien premier ministre reste, néanmoins, poursuivi pour complicité et recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance ainsi que pour prise illégale d'intérêt. La justice lui reproche d'avoir organisé, avec des entreprises privées, la prise en charge d'une vingtaine de rémunérations de permanents de la formation gauloise. Pour sa part, Michel Roussin reste sous le coup d'une mise en examen pour prise illégale d'intérêt. Enfin, plus aucune charge n'est retenue contre l'élu parisien Daniel Méraud, président du SIAAP, qui avait admis avoir embauché une collaboratrice de M. Juppé pour « rendre service » à ce dernier.

Par ailleurs, contrairement à ce que nous indiquions dans notre édition du 27 janvier, les trois trésoriers du RPR mis en cause dans cette affaire pour leur intervention

dans la gestion du personnel de leur parti - Robert Galley, Jacques Oudin et Jacques Boyon - restent mis en examen pour complicité et recel d'abus de biens sociaux. Seuls leurs procès-verbaux de première comparution, ainsi que ceux de trois dirigeants d'entreprises privées, ont été annulés. Selon la chambre d'accusation, ces pièces ne précisaient pas suffisamment les charges retenues contre eux.

POURVOIS EN CASSATION

Une quinzaine d'autres éléments de la procédure ont été annulés, dont la lettre de dénonciation à l'origine de ce dossier judiciaire qui révélait l'existence d'emplois fictifs au sein de la société Les Charpentiers de Paris. Adressés au juge d'instruction Eric Halphen, en poste à Créteil (Val-de-Marne), ces éléments avaient été transmis au tribunal de grande instance de Nanterre car cette entreprise était domiciliée dans les Hauts-de-Seine. La chambre d'accusation a estimé que ce document avait été annexé au dossier dans des conditions irrégulières.

Les auditions des bénéficiaires

de ces emplois fictifs, des personnes qui attribuaient ces salaires, aussi bien au sein des entreprises que dans certains services de la Ville de Paris, ainsi que celles des responsables du RPR n'ont pas été, dans leur ensemble, objet de correction et d'annulation. Le juge pourra donc poursuivre son enquête sur la base de ces témoignages et des éléments saisis au cours des perquisitions.

Interrogé par *Le Monde* mercredi, l'un des avocats de M. Juppé, Francis Szpiner a estimé que la cour d'appel lui avait donné raison « sur la forme et sur le fond ». « Elle écarte du dossier la présence de faits relevant de l'abus de confiance et du détournement de fonds », souligne-t-il. Le conseil de Jacques Boyon, Thierry Herzog, nous a indiqué, pour sa part, « que la chambre d'accusation avait tout fait pour sauver cette procédure malgré l'annulation de nombreuses pièces ». Tous deux ont annoncé qu'ils se pourvoieraient en cassation estimant qu'il existe encore des nombreux éléments litigieux.

Jacques Follorou

Nicole Vulser

TF 1 a diffusé un reportage en partie « joué » par des gendarmes

VRAIS GENDARMES et faux dealers. L'émission « Reportages », diffusée le 5 décembre 1998 à 13 h 15 par TF 1, sur une arrestation de trafiquants de drogue, a été « bidonnée », a révélé *Le Canard enchaîné* du 27 janvier. Dans ce sujet intitulé « Sur la piste de l'ecstasy », regardée par 7,9 millions de téléspectateurs selon Médiamétrie et produit par la société indépendante Strass Productions, les trafiquants n'étaient autres que des gendarmes de Villeneuve-d'Ascq (Nord) qui composaient un rôle lors de la mise en scène d'une filature et d'une arrestation.

Tout laissait croire que les scènes avaient été prises sur le vif : le « dealer » qui cache un sac de drogue, son interpellation musclée, son interrogatoire dans les locaux de la gendarmerie ou encore le plaquage au sol de quatre autres trafiquants, rapidement menottés. En fait, toute cette mise en scène avait été savamment orchestrée.

N'ayant pas obtenu le feu vert du juge d'instruction, Sylvie Caras, du tribunal d'Arras, pour tourner son reportage en faisant allusion à des éléments de procédure en cours dans un dossier de trafic d'héroïne et d'ecstasy, le réalisateur du sujet, Philippe Buffon, avait demandé aux gendarmes enquêteurs de reconstituer ces scènes. Ils s'y sont manifestement prêtés de bonne grâce, mais rien n'indiquait à l'image, contrairement à ce qui avait été assuré à ces acteurs amateurs qu'il s'agissait d'une reconstitution.

Henri Chambon, responsable de « Reportages » sur TF 1, a indiqué à *Libération* : « J'ai visionné ce film quatre fois. Pas une seconde je n'ai douté de sa véracité. Si j'avais eu le moindre doute, je ne l'aurais évidemment pas acheté. » La direction de TF 1 explique dans un communiqué, publié mardi, que « n'ayant pas été avertie de ces reconstitutions, [elle] a diffusé en toute bonne foi ces images ». La chaîne affirme que « la déontologie journalistique interdit toute reconstitution non signalée de scènes même conformes à la réalité, et la politique de TF 1 est stricte en la matière ». TF 1 « présente ses excuses aux téléspectateurs » et « prend toutes les dispositions pour obtenir réparation », en se réservant donc le droit de se retourner contre Strass Productions.

Le « bidonnage » le plus notoire diffusé par TF 1 avait été la « vraie-fausse » interview de Fidel Castro par Patrick Poivre d'Arvor, le 2 mars 1993. Le présentateur vedette de la Une avait présenté comme « exclusif » son entretien avec le chef de l'Etat cubain. En fait, il s'agissait d'une conférence de presse donnée par le Lider maximo. « PPDA » avait rejoué les questions en studio avant de les insérer dans le film de la conférence de presse.

GALERIE TRIFF
KILIMS
SOLDES
Ouvert lundi de 14h30 à 19h
mardi/samedi de 10h30 à 19h
35, rue Jacob - 75006 PARIS
Tél. : 01.42.60.22.60

à 5 minutes de PARIS
LE 1^{er} SUPERMARCHÉ DE L'AUTOMOBILE
Une occasion unique de trouver toutes les marques au meilleur prix !
500 véhicules récents en stock permanent & 600 voitures vendues par mois

ARRIVAGE NOUVEAUTÉ TOUTES MARQUES
ARRIVAGE CEE
ATELIER DE PRÉPARATION
VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms
ACCUEIL COMMERCIAL
MÉTRO Mairie de St Ouen à 300 m

STATION SERVICE
PARKING VISITEURS
SERVICE APRÈS VENTE
BREAK MONOSPACE
RETOUR SAISIE

PEUGEOT CITROËN
FORD SEAT OPEL
RENAULT FIAT
Boulevard du Landy

227, bd Anatole FRANCE 93200 St DENIS - 01 49 33 60 90
De PARIS Pte de St Ouen, suivre Mairie de St Ouen, puis 300 m - ouvert 7 jours/7

Géant OCCASIONS TOUTES MARQUES